GAZETTE LITTÉRAIRE

DE

GRIMM

HISTOIRE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE

1753 — 1790

ÉTUDES SUR GRIMM

PAR

SAINTE-BEUVE ET PAULIN LIMAYRAC

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
FONDS
LE SENNE
21402
IMPRIMÉS

PARIS

EUGÈNE DIDIER, ÉDITEUR,

25, rue Guénégaud, 25

M DCCCLIV

8° Z le Senne 13.289

OEUVRES CHOISIES DE GRIMM (DE BARON DE).

GAZETTE LITTÉRAIRE

DE

GRIMM

HISTOIRE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE

1753 — 1790

ÉTUDES SUR GRIMM

PAR

SAINTE-BEUVE ET PAULIN LIMAYRAC

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
FONDS
LE SENNE
21462
IMPRIMÉS

PARIS

EUGÈNE DIDIER, ÉDITEUR,

25, rue Guénégaud, 25

M DCCC LIV

I

GRIMM.

Grimm est Allemand de naissance et d'éducation, et on ne s'en aperçoit en rien en le lisant : il a le tour de pensée et d'expression le plus net et le plus français. Né à Ratisbonne, en décembre 1723, d'un père qui occupait un rang respectable dans les Églises luthériennes, il fit ses études à l'université de Leipzig ; il y eut pour professeur le célèbre critique Ernesti et profita de ses leçons approfondies sur Cicéron et sur les classiques. Grimm n'a jamais fait étalage d'érudition, mais toutes les fois qu'il s'est agi de juger ce qui avait rapport aux anciens, il s'est trouvé plus en mesure que la plupart des hommes de lettres français : il avait un premier fonds de solidité classique, à l'allemande. Il s'étonne quelque part que Voltaire ait si mal parlé d'Homère dans un chapitre de son Essai sur les Mœurs, où tous les honneurs de l'épopée sont décernés aux modernes : « Si cet arrêt, dit Grimm, eût été prononcé par M. de Fontenelle, on n'en parlerait point ; il aurait été sans conséquence : mais que ce soit M. de Voltaire qui porte ce jugement, c'est une chose réellement inconcevable. » Et il donne ses raisons victorieuses tout à l'avantage de l'antique poète. C'est que Grimm ne parlait ainsi d'Homère que pour l'avoir lu en grec, et Voltaire ne l'avait jamais parcouru qu'en français.

On était au fort des querelles entre le Parlement et la Cour : trente ans plus tard, des différents du même genre conduisaient à la révolution de 89. Un homme d'esprit dit que l'arrivée de Manelli, le chanteur italien, en 1752, avait

évité à la France la guerre civile, parce qu'autrement les esprits oisifs se seraient portés sur ces querelles du Parlement et du Clergé et les auraient encore, enflammées : au lieu de cela, ils se détournèrent avec fureur sur la querelle musicale et y dissipèrent leur feu. A l'Opéra, il y avait le coin du roi et le coin de la reine. Les amateurs qui se réunissaient sous la loge de la reine étaient les plus éclairés, les plus vifs et les plus zélés pour l'innovation italienne. Grimm se signala entre tous par une brochure piquante intitulée le Petit Prophète de Boehmischbroda, qui eut beaucoup de succès. Sous forme de prophétie, il y disait bien des vérités sur le goût des contemporains. C'était une Voix qui était censée parler a un pauvre faiseur de menuets de Bohême. Il y avait sur Jean-Jacques, l'auteur récent du Devin du Village, un mot d'éloge avec un trait piquant : « Un homme, disait le Génie, dont je fais ce qu'il me plaît, encore qu'il regimbe contre moi… » Récalcitrant et quinteux jusque dans son génie, c'était bien Jean-Jacques, même dès le Devin du Village. Si Grimm disait aux Français bien des vérités dures sur la musique, il en disait d'autres très-agréables sur la littérature ; la Voix ou le Génie, parlant de la France en style prophétique et en se supposant dans les temps reculés, s'exprimait ainsi :

« Ce peuple est gentil ; j'aime son esprit qui est léger, et ses mœurs qui sont douces, et j'en veux faire mon peuple, parce que je le veux, et il sera le premier, et il n'y aura point d'aussi joli peuple que lui.

« Et ses voisins verront sa gloire, et n'y pourront atteindre…..

« Et quand je pouvais éclairer de mon flambeau, et le Breton et l'Espagnol, et le Germain, et l'habitant du Nord, parce que rien ne m'est impossible, je ne l'ai pourtant pas fait.

« Et quand je pouvais laisser les arts et les lettres dans leur patrie, car je les y avais fait renaître, je ne l'ai pourtant pas fait.

« Et je leur ai dit : Sortez de l'Italie, et passez chez mon peuple que je me suis élu dans la plénitude de ma bonté, et dans le pays que je compte habiter dorénavant, et à qui j'ai dit dans ma clémence : Tu seras la patrie de tous les talents...

« Et je les ai tous rassemblés dans un siècle, et on l'appelle le Siècle de Louis XIV jusqu'à ce jour, en réminiscence de tous les grands hommes que je t'ai donnés, à commencer de Molière et de Corneille qu'on nomme Grands, jusqu'à La Fare et Chaulieu qu'on nomme Négligés.

« Et encore que ce Siècle fût passé, je fis semblant de ne m'en pas apercevoir, et j'ai perpétué parmi toi la race des grands hommes et des talents extraordinaires. »

Suivaient des compliments et signalements particuliers pour Voltaire, pour Montesquieu, etc. ; mais le trait certes le plus délicat et le plus français était celui qu'on vient de lire : « Et encore que ce Siècle fût passé, je fis semblant de ne m'en pas apercevoir. » Une seule petite incorrection : « à commencer de Molière, » au lieu de « commencer par Molière... » laissait entrevoir la trace d'une plume étrangère. Pour tout le reste, pour l'esprit et le ton, Grimm venait-de faire ses preuves ; il avait gagné ses éperons en Français : De quoi s'avise donc ce Bohémien, disait Voltaire, d'avoir plus d'esprit que nous ? » Voilà un brevet de naturalisation pour Grimm.

Il avait trente ans. Ainsi maître de la langue, lancé dans les meilleures compagnies, armé d'un bon esprit et muni de points de comparaison très-divers, il se trouvait aussitôt plus en mesure que personne pour bien juger de la France. En général, un étranger de bon esprit et qui fait un séjour suffisant chez une nation voisine, est plus apte à prononcer

sur elle que ne le peut faire quelqu'un qui est de cette nation, et qui par conséquent en est trop près. Horace Walpole, Franklin, Galiani, an XVIII^{e} siècle, nous jugent à merveille et avec sûreté dès le second coup d'œil. Mais Grimm nous juge plus pertinemment qu'aucun : il est plus en pied chez nous qu'Horace Walpole ; il n'a pas cette inquiétude spirituelle, ce trémoussement continuel de Galiani, qui lui fait dire sans cesse : Je suis et je veux être amusant. Il mêle le calme et la réflexion à la finesse. Je ne trouve à Grimm un peu d'engouement que sur ce point, c'est dans sa liaison avec Diderot. Dans les éloges qu'il lui prodigue, et toute part faite à l'amitié, il y a un reste de germanisme. Grimm, en devenant le plus Français des Allemands, s'attache, par une sorte d'affinité naturelle, à Diderot, le plus Allemand des Français. Diderot continue d'être en France le côté allemand de Grimm. Hors de là, il est tout à fait guéri de son défaut national, et il ne prend pas le nôtre.

Sa correspondance littéraire avec les Cours du Nord et les souverains d'Allemagne lui vint d'abord par le canal de l'abbé Raynal qui s'en déchargea sur lui ; elle commence en 1753, et par une critique même d'un ouvrage de l'abbé Raynal ; dont Grimm parle avec indépendance, tempérant l'éloge par quelques mots de vérité. Cette correspondance, qui dura sans interruption jusqu'en 1790, c'est-à-dire pendant trente-sept ans, et qui ne cessa, pour ainsi dire, qu'avec l'ancienne société française sous le coup de la révolution, est un monument d'autant plus précieux qu'il est sans prétention et sans plan prémédité. « Paris, a-t-on dit très-justement, est le lieu du monde où l'on a le moins de liberté sur les ouvrages des gens qui tiennent un certain coin. » Cela était vrai alors, et l'est encore aujourd'hui. Grimm, vivant dans le monde, échappa à cette difficulté moyennant le secret de sa correspondance ; mais, si la publicité est un écueil presque insurmontable pour la

critique franche des contemporains, le secret est un piège qui tente à bien des témérités et à bien des médisances. Grimm eut l'esprit assez élevé et assez équitable pour ne point donner dans ce petit côté, et pour ne point faire céder le jugement à la passion ou à une curiosité maligne. Sa correspondance, en un mot, fut secrète, jamais clandestine.

Il commença d'abord par informer très-simplement des nouvelles littéraires courantes et des livres nouveaux les. princes ses correspondants : ce ne fut que peu à peu que son crédit gagna et que son autorité s'étendit. Elle fut tout à fait établie et consacrée lorsque l'impératrice Catherine de Russie l'eut pris pour son correspondant de prédilection et de confiance. Les Cours d'Allemagne avaient alors les regards tournés vers la France ; les souverains visitaient Paris incognito, et, de retour ensuite dans leur pays, ils voulaient rester au courant de ce monde qui les avait charmés. Grimm, avant qu'il eût une position diplomatique officielle, était de fait le résident et le chargé d'affaires des puissances auprès de l'opinion française et de l'esprit français, en même temps qu'il était l'interprète et le secrétaire de l'esprit français auprès des puissances. Il remplit cette mission, des deux parts, très-dignement.

La Correspondance de Grimm passe en général pour sévère, un peu sèche dans sa justesse, et même légèrement satirique ; mais, à l'origine, Grimm eut l'enthousiasme et cet amour du beau qui est l'inspiration de la vraie critique. Dans une lettre écrite contre l'opéra d'Omphale en 1752, il disait : « J'avoue que je regarde l'admiration et le respect que j'ai pour tout ce qui est vrai talent, dans quelque genre que ce soit, comme mon plus grand bien après l'amour de la vertu. » Il n'y avait pas longtemps que Grimm arrivait d'Allemagne quand il écrivait celte phrase. Au début de ses feuilles de Correspondance, il continue d'être dans les mêmes sentiments ; son ton et suu intention ne sont rien moins que frivoles ; il ne voit, dans le secret qu'on lui promet, qu'une raison de plus d'exercer une franchise sans

bornes : « L'amour de la vérité, dit-il, exige cette justice sévère comme un devoir indispensable, et nos amis mêmes n'auront pas à s'en plaindre, parce que la critique qui n'a pour objet que la justice et la vérité, et qui n'est point animée par le désir funeste de trouver mauvais ce qui est bon, peut bien être erronée et sujette à se rétracter quelquefois, mais ne peut jamais offenser personne. » Au temps de Grimm, c'était encore l'habitude d'appeler Extraits les articles qu'on écrivait sur les livres, et ces Extraits, autorisés et consacrés par l'exemple du Journal des Savants, se bornaient le plus souvent en effet à une exacte et sèche analyse de l'ouvrage : « sous prétexte d'en donner la substance, on n'en offrait que le squelette. » Grimm n'est point pour ette critique pesante, routinière, et qui tient du procès-verbal. Les bons ouvrages, selon lui, ne doivent point être connus par extraits, mais doivent être lus : « Les mauvais ouvrages n'ont d'autre besoin que d'être oubliés. En bonne police, il devrait être défendu aux journalistes de parler d'un ouvrage, bon ou mauvais, lorsqu'ils n'ont rien à en dire. » Examiner et rectifier, c'est son objet dans ses feuilles, et ce devrait être celui de tous les journalistes. En cela Grimm est novateur dans une certaine mesure, et il met véritablement la critique du journal où elle doit être.

Il est curieux de noter les excès et les extrêmes du genre. C'était un extrême que cette première méthode adoptée par le Journal des Savants, le plus ancien des journaux littéraires, et qui consistait à donner un compte rendu pur et simple, une sorte de description du livre, très-peu différente souvent d'une table des matières. Le but, pourtant, et l'utilité de cette méthode, à une époque où les communications étaient moins faciles, était de tenir les savants des divers pays au courant des écrits nouveaux, et de les leur offrir du moins par extraits fidèles et sûrs, en attendant qu'ils pussent se procurer l'ouvrage même. Un autre extrême, tout opposé, dans lequel on est tombé de

nos jours (et je parle ici de la critique sérieuse, de celle de quelques Revues anglaises ou françaises, par exemple), est de ne presque point donner idée du livre à l'occasion duquel on écrit, et de n'y voir qu'un prétexte à développement pour des considérations nouvelles, plus ou moins appropriées, et pour des Essais nouveaux ; l'auteur primitif sur lequel on s'appuie disparaît ; c'est le critique qui devient le principal et le véritable auteur. Ce sont des livres écrits à propos de livres. La méthode de Grimm est entre les deux et dans la juste mesure.

« Qu'est-ce qu'un Correspondant littéraire ? » s'est demandé un jour l'abbé Morellet, critiqué assez gaiement par Grimm, et qui, dans sa vieillesse, avait eu le désagrément de voir ces railleries imprimées ; et Morellet répond : « C'est un homme qui, pour quelque argent, se charge d'amuser un prince étranger toutes les semaines, aux dépens de qui il appartient, et en général de toute production littéraire qui voit le jour, et de celui qui eu est l'auteur. » L'abbé Morellet était intéressé à parler ainsi ; mais Grimm, malgré des légèretés et des rapidités inévitables, ne rentre pas dans ce genre inférieur auquel l'abbé économiste voudrait le rabaisser. En général, il songe à informer les princes ses correspondants bien plus qu'à les amuser ; et, quand on était lu de Frédéric le Grand ou de Catherine, on avait certes un public qui en valait bien un autre et qui voulait du solide dans l'agrément. C'est à de tels esprits qu'il était vraiment honorable de plaire.

Grimm, par l'inspiration, peut se rapporter hardiment à l'école des maîtres en critique, à celle des Horace, des Pope, des Despréaux ; il en a la susceptibilité vive, passionne irritable, en matière de goût. Sa sévérité est en raison de sa faculté d'admiration même.

En ouvrant aujourd'hui les volumes de Grimm, n'oublions pas que ses feuilles ont été primitivement écrites pour des étrangers. Byron ou Goëthe, en le lisant, prenaient une idée juste et complète de la littérature et du train de vie de ce

temps-là ; et Byron lui a donné le plus bel éloge, en traçaut nonchalamment sur son journal ou Mémorandum écrit à Ravenue ces mots qui deviennent une gloire : « Somme toute, c'est un grand homme dans son genre. » Nous autres Français, nous savons d'avance, et par la tradition, quantité des choses qui se trouvent dans Grimm, il ne nous faut pas le lire de suite, mais le prendre par place et aux endroits significatifs. Une table bien faite nous y aide suffisamment. Que pense Grimm, par exemple, je ne dirai pas sur Homère, Sophocle, Molière (il n'en parle qu'incidemment), mais sur tous les hommes du XVIII^{e} siècle, Montaigne, Fontenelle, Montesquieu, Buffon, Voltaire, Jean-Jacques, Duclos, etc. ? En l'interrogeant là-dessus, nous ne larderons pas à le connaître dans la qualité de son esprit et dans l'excellence de son jugement.

Après tout ce qu'on a écrit de l'auteur des Essais, il trouve à en dire des choses que nul n'a si bien touchées. Il remarque que, quoiqu'il y ait dans les Essais une infinité de faits, d'anecdotes et de citations, Montaigne n'était point à proprement parler savant : « Il n'avait guère lu que quelques poëtes latins, quelques livres de voyages, et son Sénèque, et son Plutarque ; » ce dernier surtout. Plutarque, « c'est vraiment l'Encyclopédie des anciens ; Montaigne nous en a donné la fleur ; et il y a ajouté les réflexions les plus fines, et surtout les résultats les plus secrets de sa propre expérience. »

Les huit pages que Grimm a consacrées aux Essais de Montaigne [(1)] sont peut-être ce que la critique française a produit là-dessus de plus juste, de mieux pensé et de mieux dit. Je pourrais, en citant, donner de jolis mots qui s'y rencontrent ; mais c'est le sens même et la suite qui fait le prix de ce délicieux morceau ; voici quelques traits pourtant : « Son esprit, dit-il de Montaigne, a cette assurance et cette franchise aimable que l'on ne trouve que dans ces enfants bien nés, dont la contrainte du monde et

de l’éducation ne gêna point encore les mouvements faciles et naturels... Les vérités (dans son livre) sont enveloppés de tant de rêveries, si j’ose le dire, de tant d’enfantillages, qu’on n’est jamais tenté de lui supposer une intention sérieuse... Sa philosophie est un labyrinthe charmant où tout le monde aime à s’égarer, mais dont un penseur seul tient le fil... En conservant la candeur et l’ingénuité du premier âge, Montaigne en a conservé les droits et la liberté. Ce n’est point un de ces maîtres que l’on redoute sous le nom de philosophes ou de sages, c’est un enfant à qui l’on permet de tout dire, et dont on applaudit même les saillies au lieu de s’en fâcher. » Lorsque Charron, l’ami et le disciple de Montaigne, et qui fut en quelque sorte son ordonnateur, voulut ranger et mettre sérieusement en système les pensées et les réflexions de son maître, on lui fit des difficultés malgré sa prudence, et on refusa à la gravité de l’un ce qu’on avait accordé à l’autre pour sa vivacité charmante.

La philosophie de Grimm est triste, elle est aride : il est sceptique, et, les jours où il l’est pour son propre compte, il l’est sans sourire : nous y reviendrons. Mais ici, en parlant de Montaigne, il s’adoucit. Puisque le cercle des connaissances humaines est si borné, et qu’on ne peut guère se flatter de reculer les limites de l’esprit humain, qu’y a-t-il à faire pour un auteur philosophique qui veut encore intéresser ? Selon Grimm, il n’y a que deux manières de s’y prendre : ou bien s’appliquer à faire concevoir le plus clairement possible le petit nombre de vérités qu’on peut savoir (c’est ce qu’a fait Locke) ; ou bien peindre vivement l’impression particulière qu’on reçoit de ces mêmes vérités, ce qui sert du moins à multiplier les points de vue : et c’est ce qu’a fait Montaigne. La plupart des prétendus auteurs se contentent de travailler sur des idées étrangères, qu’ils retournent et qu’ils accommodent au goût du moment ; rien n’est plus rare que cette vivacité et cette hardiesse à peindre sa propre pensée et ses

propres sentiments, qui fait l'auteur original. Montaigne est original, même dans son érudition ; il l'est jusque dans les traits qu'il emprunte aux autres, « parce qu'il ne les emploie qne lorsqu'il y a trouvé une idée à lui, ou lorsqu'il en a été frappé d'une manière neuve et singulière. »

Pour excuser l'amour-propre de Montaigne, Grimm trouve une raison pleine d'observation et de finesse ; remarquant que l'amour-propre est moins fâcheux quand il se montre sans dissimulation et avec bonhomie, il ajoute : « Loin d'exclure la sensibilité pour les autres, il en est souvent la marque et la mesure la plus certaine. On ne s'intéresse à ses semblables qu'à raison de l'intérêt qu'on prend à soi-même et qu'on ose attendre de leur part. » Et il cite à ce propos un mot de Rousseau, qui venait un jour de s'épancher auprès d'un ami, et qui remarquait que cet ami (peut-être Grimm lui-même) recevait son épanchement sans lui rendre du sien : « Ne m'aimeriez-vous pas ? s'écria Rousseau vous ne m'avez jamais dit du bien de vous. »

La politique de Grimm est triste, sceptique, ou volontiers négative comme sa philosophie. Il croit peu au progrès général des temps ; les progrès quand ils ont lieu, ou les arrêts de décadence, lui semblent surtout dus à des individus d'exception, grands génies, grands législateurs ou princes, qui font faire à l'humanité des pas inespérés, ou lui épargnent des rechutes tôt ou tard inévitables. Ses idées sur l'origine des sociétés ne paraissent guère différer de celles de Hobbes, de Lucrèce, d'Horace, et des anciens épicuriens. Pénétré de la difficulté de l'invention sociale en tant qu'elle s'élève au-dessus d'une certaine agrégation première toute naturelle et grossière, et qu'elle arrive à la civilisation véritable, il ne la conçoit possible que grâce à de merveilleuses passions en quelques-uns et à une héroïque puissance de génie : « Il faut, pense-t-il, que les premiers législateurs des sociétés, même les plus imparfaites, aient été des hommes surnaturels ou des demi-dieux. » Grimm, en politique, se rapproche donc beaucoup

plus de Machiavel que de Montesquieu, lequel accorde davantage au génie de l’humanité même.

Voltaire n’est nulle part mieux défini dans ses œuvres et dans son caractère, que par le détail des anecdotes et l’ensemble des jugements qui sont consignés dans Grimm. Il y a des pages (telles que celles sur la mort de Voltaire) [2] qui me paraissent trop emphatiques pour être de Grimm, et qui, dans tous les cas, sont un tribut payé à l’opinion du moment. Les jugements fins et vrais, les révélations piquantes, se retrouvent à cent autres pages.

SAINTE-BEUVE.

II

LETTRE D’UN NONAGÉNAIRE.

J’allais parler de Grimm, et j’étais, je l’avoue, dans un grand embarras (que dire après M. Sainte-Beuve, après le maître ?), lorsque j’ai reçu la lettre suivante que j’avais sollicitée instamment, et sur laquelle je n’osais plus compter,

« Je ne suis plus de ce monde, Monsieur, quoique je sois encore dans mon fauteuil ; demain, peut-être, j’irai où tous mes contemporains sont déjà, et vous voulez que j’écrive un feuilleton ! Ce serait le premier et vraisemblablement le dernier : tout ce qu’on écrit à mon âge ressemble à un testament. Quelle singulière idée vous avez eue là, de me faire débuter dans la carrière des lettres à quatre-vingt-dix ans sonnés ! car je n’ai jamais été un écrivain de gazette, ni un dramomane, ni un favori des Muses, à quelque degré que ce soit : tout au plus ai-je rimé, dans ma première jeunesse, deux ou trois impromptu et un ou deux bouquets à Chloris. Il est vrai que chacun en faisait autant à sa sortie du collège d’Harcourt, ou même au collége d’Harcourt, et qu’il n’en fallait pas davantage pour avoir le droit de se dire collaborateur de l’Almanach des Muses, ou du Mercure ; on pouvait même arriver à l’Académie française, surtout si, avec cela, on était grand seigneur ; mais alors le quatrain était du luxe. Pour moi, je ne montrai mes impromptu qu’à deux beaux yeux, à ceux qui les avaient inspirés ; et je n’eus garde de les communiquer à M. Marmontel, quoiqu’il me voulût du bien.

« Il me voulait du bien, M. Marmontel, puisque c'est lui qui me donna à M. le baron Grimm, dont je fus le secrétaire trois ou quatre ans, — circonstance heureuse, Monsieur, puisqu'elle m'a valu votre requête. — Après quoi encore, j'eus une bonne place dans les gabelles ; après quoi encore, je devins trésorier de ma province, et, Dieu merci, au milieu de tout cela, je ne fus jamais un homme à talent, comme on disait avant 1789. Non pas que je fasse fi de la gloire littéraire, mais ayant vécu longtemps dans la compagnie des gens de lettres, je les ai vus tous, ou presque tous, exposés à tant de chagrins, de déboires, de calomnies et d'injustices, que j'ai bien souvent remercié le ciel de ne m'avoir donné qu'un petit génie comme à M. Oronte, et d'avoir éloigné de moi le besoin ou le désir de faire de la prose ou des vers.

« Quand je parle des inconvénients de toute espèce attachés à la condition des gens de lettres, je ne parle que pour mon temps, bien entendu. Aujourd'hui, les choses dorent être complètement changées, et changées en bien, puisqu'il y a un mot qui retentit partout, et qui retentit si haut qu'il partage seul l'honneur, avec le bourdon de Notre-Dame, d'avoir triomphé de ma surdité ; ce mot, c'est le mot progrès. Aujourd' hui donc, il doit exister une fraternité littéraire à toute épreuve ; la littérature entière ne doit former qu'une vaste famille ; on s'aime, on s'estime, on se protège entre gens de lettres : ce doit être charmant. Monsieur, je vous en félicite de tout mon cœur.

« Mais de mon temps, grand Dieu ! quelle différence ! la république des lettres n'était qu'une république de loups ; et le proverbe a bien raison de dire què les loups ne se mangent pas entre eux ; ils ne se mangent pas, ils se dévorent.

« En ai-je assez connu de gens de lettres, tourmentés, ballottés, jouets du sort, sans parler de M. Rousseau ? Celui-là eût été malheureux dans toutes les conditions de la vie ; je ne l'ai vu, du reste, qu'une fois, et de loin. Comme il

fermait obstinément sa porte à tout le monde, parce que dans chaque visiteur il voyait un espion ; et comme je voulais à tout prix, dans ma curiosité juvénile, contempler ses traits illustres, je m'acheminai, un beau matin, vers Ermenonville, et je pris le parti de me promener le long du bosquet où M. Rousseau passait chaque jour plusieurs heures. J'avais un livre à la main, et je me donnais un air de promeneur le plus innocent possible, lorsque M. Rousseau parut. Mon air et mon livre n'y tirent rien. Dès qu'il m'aperçut, il lança sur moi un regard courroucé ; et murmurant quelques paroles entrecoupées, il rentra précipitamment dans sa petite maison que je vois encore, à deux pas du château. Vraisemblablement, il ne sortit pas de plusieurs jours et nourrit son imagination de noires chimères. Ah ! si le hasard lui eût appris que j'appartenais à M. Grimm, quelle conspiration il eût échafaudée là-dessus, quel virulent chapitre il eût intercalé dans ses Confessions Infortuné M. Rousseau !

« En fait d'écrivains heureux, je n'ai guère connu que Gentil-Bernard et M. Dorat. En voilà, par exemple, qui se faisaient payer leur gloire comptant, et en beaux deniers ! Oui, M. Grimm avait raison quand il disait : « Gentil-Bernard et Dorat, il faut les peindre dans un boudoir, en robe de chambre et en caleçons de soie rose ! » Je vous avoue que les lauriers de ces petits poëtes musqués m'ont plus d'une fois empêché de dormir, et que j'aurais bien pu par là me réconcilier avec la littérature, si je n'avais trouvé le moyen de marcher sans rimes sur les traces de ces messieurs, et de toucher quelquefois le doux salaire sans le labeur. Eh ! eh ! je n'ai pas toujours eu quatre-vingt-dix ans. Vous allez crier au scandale ; on dit qu'aujourd'hui vous êtes de mœurs beaucoup plus sévères. C'est très-bien. Pour moi, j'étais de mon temps, et tout à fait de mon temps ; j'ai assisté au dernier souper de madame Geoffrin, sachez-le. J'étais à Orchomènes, Monsieur ! Vieille façon de parler.

« Le lendemain de ce souper qui avait été ma première bataille, — en homme heureux, je débutais par Fontenoy, — le lendemain de cette mémorable soirée, il arriva une chose bien malheureuse pour moi. La bonne madame Geoffrin tomba malade. Aussitôt madame de Laferté-Ymbault, sa fille, qui était dévote, profita de l'occasion pour fermer la porte aux amis. M. d'Alembert, M. Marmontel, M. Morellet accoururent : ils étaient consignés à la porte ! Ils eurent beau multiplier leurs visites, le seuil naguère si hospitalier ne s'ouvrit plus, et M. Grimm lui-même, le moins compromis des philosophes et un personnage officiel, après tout, un ministre allemand, un baron du saint-empire, ne trouva plus que visage de bois.

« Ah ! Monsieur, vous le dirai-je ? ce contre-temps me causa un chagrin très-vif, et je me souviens encore, après tant d'années, comme si c'était hier, de tous mes accès de colère contre madame Laferté-Ymbault ; car en fermant le salon de madame Geoffrin, elle fermait une espèce de paradis où mes dix-sept ans avaient entrevu tout un avenir aimable et rempli de merveilles ! Chaque fois que, pour le compte de M. Grimm, j'allais m'informer du jour où madame Geoffrin serait visible, et que je recevais l'impitoyable réponse, je revenais furieux au logis, et Dieu sait comme j'accommodais la dévotion de madame Ymbault ! C'était une fille dénaturée, dont le cœur ne renfermait qu'ambition et avarice. — Pardonnez-moi, bonne dame, et dites à votre mère, que vous êtes allée rejoindre depuis si longtemps, que c'était à cause d'elle que je vous maltraitais ainsi !

« Mais je m'aperçois, Monsieur, que je m'égare dans mes souvenirs, à la façon des vieillards, et que je m'éloigne beaucoup de l'objet de cette lettre. Je n'ai prié mon petit-neveu de rouler mon fauteuil du côté de mon secrétaire, et je n'ai pris la plume que pour vous dire combien je regrettais de ne pouvoir répondre à votre demande. Eh quoi ! j'y reviens, vous voulez me faire débuter dans la

carrière des lettres à un âge où l'on n'est jamais sûr de l'heure qui va suivre ! Si je vous écoutais et si j'écrivais mon premier article, en supposant que j'en eusse le temps, qui corrigerait les épreuves ? c'est peut-être la Camard, Monsieur. Encore une expression surannée.

« Puis, — et Ceci est la meilleure raison, — je n'ai rien à dire sur M. le baron Grimm que vous ne sachiez aussi bien que moi. Certes, j'ai été véritablement attaché à M. Grimm, et son souvenir ne m'a jamais quitté dans les périodes si diverses de ma longue vie. Mais qu'est-ce que cela fait aux gens ?

« Qu'importe à la postérité, à moins qu'elle ne soit très-frivole, et curieuse comme une jeune fille, — ce qui se pourrait à la rigueur ; — que lui importe de savoir que M. le baron Grimm dont la contenance avait été négligée et nonchalante dans sa jeunesse, selon le dire authentique de son intime amie qui s'y connaissait, s'était donné plus tard un air grave et presque arrogant ? Au reste, c'est bien cela : souvent la nature nous donne un bon visage et la société un vilain masque. La société gâte notre physionomie, surtout en nous caressant et en nous prodiguant ses faveurs. Méfiez-vous de cette maîtresse-là, Monsieur !

« Or, le baron Grimm avait bien fait son chemin. Il eut toujours ce que vulgairement on appelle la chance et ce que les héros appellent l'étoile. Il était tout petit cadet quand il vint à Paris ; très-léger d'argent, mais assez léger d'esprit, quoique Allemand, et non léger d'érudition ; il avait un fonds très-sérieux d'étude ; mais à quoi lui eût servi sa liaison avec l'antiquité , s'il n'eût pas eu en même temps la chance favorable ? Quand vous voudrez du bien à quelqu'un, Monsieur, au lieu de lui souhaiter d'abord de l'esprit, de l'érudition, du talent, souhaitez-lui une bonne chance. Ce que Pascal disait de l'opinion, il faut le dire de la chance : c'est la reine du monde.

« A peine M. Grimm était-il arrivé à Paris que le comt Friesen se chargea de sa fortune. Il avait un cœur d'or, M. le comte de Friesen, et comme il mourut fort jeune et qu'il était en peine de l'avenir de son protégé, il le légua à M. le duc d'Orléans. M. le duc d'Orléans accepta le legs de fort bonne grâce. M. Grimm appartint donc à S. A. le duc d'Orléans ; puis il devint un des vingt-huit secrétaires du maréchal d'Estrées pendant la campagne de Westphalie. Quel état-major, Monsieur ! C'était un des souvenirs auxquels M. Grimm revenait le plus souvent. Combien de fois ne lui ai-je pas entendu dire qu'à chaque marche, quoiqu'ils eussent laissé en arrière les gros équipages, on voyait défiler le nécessaire, le plus indispensable de l'état-major, pendant trois heures, trois grandes heures ? De ce faste militaire et princier, il parlait toujours avec une pointe d'ironie, moins en grand seigneur qu'en philosophe. Et savez-vous pourquoi ? C'est que lorsqu'il avait été acteur dans cette comédie, il n'était pas encore grand seigneur et faisait le philosophe. Plus tard, quand je l'ai connu, il ne voulait plus être philosophe, et il faisait le grand seigneur.

« Oui, je suis forcé d'avouer que dans son intimité avec les grands, M. Grimm avait perdu beaucoup de cette simplicité et de ce naturel que lui avait départis le bon Dieu. Il mettait du blanc, le croiriez-vous ? Mais ce n'est pas un crime de mettre du blanc. Il appelait ses gens Eh, non pas, il est vrai, comme dit M. Rousseau, pour faire croire que Monseigneur avait tant de gens qu'il ne savait pas celui qui était de garde, mais parce que c'était l'habitude alors parmi les grands seigneurs d'appeler les gens par un Eh ! Cette habitude est-elle tout à fait perdue, on me dit que non, et que sur ce que vous appelez le turf, plus d'un gentleman-rider, — il me semble que je jure, — appelle son groom, — je jure toujours, — de cette façon-là.

« Quant à cette autre habitude qu'on lui a prêtée de ne pas donner de l'argent à ses domestiques dans la main, et de le leur jeter à terre, en leur disant : Ramassez, — je ne

sais pas ce que cela a de vrai ; je n’ai jamais vu M. Grimm se livrer à cet exercice de Fronsac ; mais ce que je puis affirmer, par exemple, c’est qu’il a bien mérité le mépris et l’indignation de M. Rousseau pour cette déplorable manie qu’il avait de se nettoyer les ongles tous les matins.

« Que diable, dit M. Rousseau, peut-on penser d’un homme qui passe deux heures chaque matin à se nettoyer les ongles avec une vergette ? Deux heures ! M. Rousseau exagérait, selon sa coutume ; mais la vérité est que M. Grimm se nettoyait les ongles avec une vergette, et que s’il ne se fût pas livré à de plus grands travers il n’eût pas été comte de Tuffière pour cela.

« Tuffière ! Cela est bientôt dit, mais croyez-vous qu’avant 89, quand on était baron, diplomate et correspondant de souverains, il fût bien facile ne pas prendre les grands airs ? Eh ! Monsieur, même de votre temps, et cinquante ans après ce que vous appelez votre grande révolution, si peu qu’on soit baron et diplomate, on se donne des allures de grand personnage, et on fait le gentilhomme à ravir.

« Il y a une douzaine d’années, Monsieur, en plein Louis-Philippe, c’est-à-dire bien loin de Louis XIV, et même de Louis XV, et même de Louis XVI, et même de Charles X, quand j’étais encore de ce monde, et qu’au lieu d’être enterré à deux cents lieues de Paris, j’habitais encore mon appartement de la rue du Bac, j’avais au-dessous de moi un de vos contemporains les plus spirituels, quelque peu allemand, moins allemand cependant que M. Grimm ; quelque peu baron aussi, moins baron cependant que M. Grimm, quoique M. Grimm ne le fût pas beaucoup.

« Mon voisin avait du talent et il écrivait, dit-on, avec beaucoup de finesse et de goût ; mais ne voilà-t-il pas qu’un jour il s’avisa de poser en diplomate, et pour commencer il prit un beau chasseur qu’il affubla d’un chapeau à belles plumes vertes. Le moyen, quand on voyait le nouveau baron dans sa voiture avec son chasseur derrière, de ne pas

croire que c'était là un diplomate ! Cependant mon spirituel voisin n'était pas aussi rangé que M. Grimm, et un jour qu'un fournisseur trop curieux priait M. le baron de vouloir bien lui apprendre à quelle époque enfin il toucherait le prix de son mémoire, M. le baron appela son chasseur, je ne sais pas précisément s'il se contenta de l'appeler par un Eh ; le fait est que le chasseur vint et répondit à la curiosité du fournis seur par une pantomime trop expressive. De là grand bruit dans mes escaliers, de là émeute dans la cour, de là procès. Or, savez-vous ce que devant le juge le grand diable de chasseur s'obstina imperturbablement à répondre ? J'obéissais aux ordres de M. le baron ; M. le baron m'avait ordonné de faire ceci ; M. le baron m'avait ordonné de faire cela. — Mais enfin, s'exclama le juge, en désignant le fournisseur, si votre maître vous eût ordonné de jeter Monsieur par la fenêtre ? — J'aurais jeté Monsieur par la fenêtre, répliqua le chasseur, pour obéir à M. le baron.

« Vous voyez bien, Monsieur, que même de votre temps pour peu qu'on soit baron et diplomate, il est difficile de garder la mesure et de ne pas détonner. C'est pourquoi il ne faut pas être trop sévère pour M. le baron Grimm qui, au milieu des mœurs aristocratiques de son siècle, ne sut pas se préserver de l'infatuation, dès qu'il eut un titre, un ruban et des fonctions diplomatiques.

« Les nouveaux airs de M. Grimm lui avaient fait beaucoup d'ennemis et des ennemis nécessairement spirituels, puisqu' on était dans le XVIII^{e} siècle, le siècle le plus spirituel de notre histoire, où il semblait qu'on n'eût qu'à parler pour avoir de l'esprit. Aussi s'amusait-on aux dépens de M. Grimm, et faisait-on courir sur son compte toutes sortes d'anecdotes piquantes. Vous-savez celle-ci : On prétendit qu'à la mort du comte de Friesen, il avait étalé un désespoir fastueux ; il avait fallu l'entraîner à l'hôtel de Castries où il joua en arrivant une magnifique

scène de sanglots. Il ne s’en tint pas là, ajoutait-on, et tous les matins, il allait dans le jardin pleurer à chaudes larmes, tenant un beau mouchoir de batiste sur ses yeux ; tant qu’il était en vue de l’hôtel, durait la scène au mouchoir, mais au détour d’une certaine allée, on le vit d’une maison voisine mettre précipitamment son mouchoir dans sa poche et tirer un livre ! Cette anecdote, comme vous savez, courut tout Paris. M. Rousseau la raconte dans ses Confessions. Pourtant je dois vous dire que je crois l’anecdote arrangée. La société d’alors aimait beaucoup ces commérages amusants, mais au moins c’était une véritable société ; aujourd’hui vous avez bien des commérages, mais de société, vous n’en avez pas.

« Après tout, et les petits travers mis de côté, il était digne d’affection, ce cher monsieur Grimm ! Jean-Jacques l’a calomnié indignement, et M. Duclos l’a fort maltraité ; mais Jean-Jacques était fou, et M. Duclos n’était pas bon. A part ces deux-là, tous les amis de M. Grimm lui restèrent fidèles, et vécurent toujours avec lui dans une intimité pleine d’abandon. Oh ! les charmants dîners qu’il leur donnait toutes les semaines ! J’étais au bout de ia table, il est vrai, et je n’avais pas voix au chapitre ; et pourtant ce sont les heures les plus agréables de ma vie. Ce que c’est que la société d’hommes gais, toujours spirituels, souvent éloquents et profonds ! M. Diderot était toujours là.

« M. Grimm n’était pas beau, mais il n’était pas laid ; il avait le nez légèrement de travers. — M. Grimm a le nez tourné, disait-on devant une dame de ses amies. — Oui, mais toujours du bon côté, répliqua-t-elle.

« Il avait toujours eu le cœur sensible, mon aimable maître. En Allemagne, il s’était pris d’une belle passion pour une princesse ; rien que cela. En France, il se prit d’amour pour une princesse aussi ; seulement cette fois c’était une princesse de théâtre, et, à cette époque, les princesses de théâtre n’étaient pas des forteresses imprenables. Peut-être le sont-elles devenues aujourd’hui ?

— M. Grimm aima mademoiselle Fel, de l'Opéra, et mademoiselle Fel, de l'Opéra, aima M. Grimm. Ce sont de ces scandales qui, je l'espère, ne se produisent plus. Si on aime aujourd'hui à l'Opéra comme on y chante, je suis rassuré sur les mœurs. O Jelyotte ! O mademoiselle Fel ! qu'êtes-vous devenus ?

« Mais la grande affaire de cœur de M. Grimm fut son attachement pour madame d'Epinay, une femme de vrai mérite, Monsieur, qui, riche ou pauvre, fut toujours supérieure à sa fortune.

« Cette excellente madame d'Epinay ! je ne l'ai connue, moi, que déjà fort avancée sur le retour, malade et ne pouvant plus supporter la vie qu'à force d'opium. Elle n'avait jamais été belle, et quoique M. Grimm parlât souvent de ses très-beaux yeux et de ses cheveux admirablement bien plantés, ce n'étaient pas évidemment les charmes extérieurs de son objet, comme nous disions alors, qui avaient séduit mon maître. Aussi, quand la jeunesse fut partie et que les maladies arrivèrent l'une après l'antre, il n'en resta pas moins fidèle à son culte. « J'ai le cœur allemand et l'esprit française me disait-il quelquefois, et il ne se trompait point.

« Bon et sceptique, sensible et railleur, il s'irritait peu contre les événements et les hommes. Il voyait bien, il s'enthousiasmait rarement, il écrivait avec calme et finesse. Je puis vous certifier, Monsieur, moi qui l'ai vu si souvent la plume à la main, et qui ai si souvent écrit sous sa dictée des pages de sa Correspondance devenue célèbre, je puis vous certifier qu'il ne parlait jamais des hommes et des choses qu'avec l'intention d'être vrai. Il n'avait ni haines, ni rancunes, ni préjugés. C'est pour cela, me direz-vous, peut-être, qu'il était un peu froid. — Ah ! Monsieur, il vaut mieux être un peu froid, et ne pas sortir de la vérité, qu'être un incendie et s'égarer dans le faux !

« A tout prendre, c'était donc une belle vie que celle de M. Grimm. Ami intime de tous les beaux esprits, le cœur

doucement occupé, correspondant de je ne sais combien de princes et de Catherine le Grand, il disait des méchancetés et n'en faisait point. Quand je l'ai connu, surtout, s'il ne se privait pas d'un bon mot, il ne se privait pas non plus d'une bonne action, et c'était une sorte de ministre de plusieurs souverains étrangers au département des largesses.

« Hélas ! tout a une fin. La révolution arriva, et M. Grimm en fut plus affligé que surpris. Il l'avait souvent prévue. Jeune homme, m'avait-il dit un jour, d'un ton fort simple, sans faire l'hiérophante, comme Diderot : — Vous verrez de grandes choses, et peut-être aussi de terribles, de sinistres. — Il dit sinistres ; j'ai bien retenu le mot.

« Ministre d'un souverain étranger, il dut quitter la France dès que la révolution éclata. Je ne le vis pas alors, et j'en éprouvai un grand regret. Je n'étais plus son secrétaire depuis longtemps ; mais dans un voyage que je fis en Allemagne en 1804, je m'arrêtai à Gotha, moins pour voir Gotha que pour revoir M. le baron Grimm. Grand Dieu ! combien il était changé . Je le reconnus à peine, et je ne pus en tirer que quelques mots. C'était pourtant un homme encore jeune : il n'avait guère que quatre-vingts ans.

« Mais à quoi bon vous dire toutes ces choses que vous savez et que tout le monde sait ? Et que diable, je le répète, cela peut-il faire à la postérité ? Permettez-moi donc de m'excuser, Monsieur, si je ne fais point ce que vous me demandez par votre lettre du 1er courant ; permettez-moi également de vous remercier, car je m'aperçois qu'en causant avec vous, j'ai rouvert pour un instant la source des souvenirs, et cela fait toujours du bien.

« Mon imagination, le croiriez-vous ? s'est réveillée ; je me sens tout ragaillardi ; la nature me sourit comme autrefois, et c'est au point que le portrait de l'impératrice Catherine, qui est sur ma tabatière depuis soixante-dix ans, me semble avoir retrouvé son ancienne vivacité de couleur.

« Cette tabatière, Monsieur, je la tiens de M. Grimm, qui la tenait de l'impératrice. On dit que cette mode de donner des tabatières revient aujourd'hui chez les princes ; il me semble pourtant que c'est un anachronisme de donner aujourd'hui des tabatières : ce sont des étuis à cigares et des pipes enrichis de diamants qu'il faut donner par le temps qui court, en vertu de la loi du progrès. Qu'en pensez-vous ?

« Je ne sais pas, Monsieur, si vous pourrez me lire. En tout cas, si ce griffonnage est illisible, ce n'est pas ma faute ; il faut vous en prendre à ma main qui tremble depuis que le temps l'a serrée dans la sienne, et à mes yeux près de s'éteindre.

« Le chevalier V...
« Ancien secrétaire du baron Grimm. »

Que dites-vous de cette lettre ? N'est-ce pas qu'elle est venue hien à propos, et que je dois bien des remerciments à l'aimable vieillard qui fait de si bonne grâce ce que je lui demande, tout en me répondant pour m'apprendre qu'il ne peut pas le faire, et qui écrit bel et bien un feuilleton, en me déclarant qu'il est beaucoup trop vieux pour commencer à écrire des feuilletons ? Merci donc, aimable vieillard ! et que Dieu vous tienne longtemps en santé et en joie, au fond de votre province ! Fasse le ciel que pendant un grand nombre d'étés, je puisse serrer cette main qui a touché tant de mains illustres du xvme siècle, et, — mieux que cela, — qui a toujours été tendue aux petits et aux faibles, et qui s'est toujours ouverle si facilement pour l'aumône !

Ainsi, ma tâche est accomplie à peu de frais ; il ne me reste qu'à louer M. Eugène Didier d'avoir fait pour Grimm ce qu'il avait déjà fait pour Fontenelle, Chamfort et Rivarol. Peu de gens lisaient les seize volumes de la correspondance

de Grimm, et tout le monde lira le volume où cette vaste correspondance est condensée en sa fleur. On n'avait qu'un Grimm de bibliothèque, on a un Grimm de poche. C'est ainsi que peu à peu on arrive à créer un esprit du XVIII^{e} siècle sous sa forme la plus concise et la plus pénétrante, et, pour ainsi dire, portatif.

Ne peut-on pas dire que ces sortes d'éditions sont le papier de banque appliqué à la circulation de la pensée ?

J'allais finir là ; mais l'idée de correspondance secrète m'inspire une observation que je ne peux pas laisser échapper, et qui a peut-être quelque importance. Cette observation, la voici :

Tout se sait en France, et ce qu'on ne sait pas, d'ailleurs, on le devine, ou on l'invente. Tout se sait et tout s'écrit, surtout quand on n'a pas la liberté d'écrire. L'ancien régime, avec sa censure et son cabinet noir, n'a eu pour résultat que de multiplier les correspondances secrètes, lesquelles, après tout, finissent toujours par devenir publiques. Alors que gagne-t-on à entretenir un service ordinaire et extraordinaire de douanes sur les côtes de la pensée ? On gagne un peu de temps, voilà tout.

Mais si on gagne un peu de temps, on perd autre chose, car, par un singulier et inévitable engrenage de causes et d'effets, tandis que dans les pays libres la curiosité publique assiste au spectacle des événements avec impartialité et bienveillance, sous les gouvernements despotiques, au contraire, la curiosité publique est taquine, méfiante, de mauvaise humeur ; elle envenime tout, elle transforme les accidents les plus naturels en monstruosités, et elle est souverainement injuste de très-bonne foi. Qu'a gagné Louis XIV à regarder la discussion de ses actes comme un outrage, et à ne vouloir qu'être encensé, adulé, adoré de son vivant ? Il a gagné de vivre, dans l'avenir, en face des immortelles rancunes de Saint-Simon, absolument comme les empereurs romains qui, en

étouffant la pensée dans le présent, ont gagné de vivre, dans l'éternité de l'histoire, en face des accusations formidables et peut-être des calomnies de Tacite !

On me répondra qu'il n'y a pas toujours un Tacite ou un Saint-Simon disponibles. Soit ; mais il y a toujours un Grimm, l'œil au guet, et la plume bien taillée ; et cela suffit.

PAULIN LIMAYRAC.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE.

(1753-1790.)

1er juillet (1753). — Les brouilleries du PARLEMENT de Paris avec la cour, son exil et la grande chambre transférée à Pontoise, tous ces événements n'ont été un sujet d'entretien pour Paris que pendant vingt-quatre heures, et quoi que ce corps respectable eût fait depuis un an pour fixer les yeux du public, il n'a jamais pu obtenir la trentième partie de l'attention qu'on a donnée à la révolution arrivée dans la musique. Les acteurs italiens qui jouent depuis dix mois sur le théâtre de l'Opéra de Paris, et qu'on nomme ici bouffons, ont tellement absorbé l'attention de Paris, que le parlement, malgré toutes ses démarches et procédures qui devaient lui donner de la célébrité, ne pouvait pas manquer de tomber dans un oubli entier.

Peu de jours après son exil, nous eûmes ici à la fois deux ou trois éditions des Remontrances qu'il avait voulu faire au roi, et que Sa Majesté n'avait pas jugé à propos d'écouter. A la tête de ces remontrances on trouve les arrêtés sur lesquels elles devaient rouler, et qui sont d'autant plus forts qu'ils sont d'une simplicité extrême. La première partie des Remontrances est lâche et longue ; la seconde est plus serrée et plus chaude. En général, elles n'ont pas eu à Paris le succès qu'on semblait être en droit de promettre à un ouvrage aussi intéressant pour la nation. Ces remontrances furent précédées par une brochure très-curieuse, qui a pour titre : Tradition des faits qui

manifestent le système d’indépendance que les évèques ont opposé dans les différents siècles, aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets indistinctement ; et la nécessité de laisser agir les juges séculiers contre leurs entreprises, pour maintenir l’observation des lois et la tranquillité publique. Cette brochure, dans laquelle on a rassemblé, pour l’instruction des fidèles, tous les attentats du clergé contre la puissance séculière, est presque aussi amusante qu’un roman. On voit, par exemple, que, dans le quatorzième siècle, le clergé avait défendu aux nouveaux mariés de coucher ensemble les trois premières nuits, sous peine d’une amende considérable, et que le parlement avait été obligé de faire un règlement provisoire, qui portait en substance que, quant à non coucher de trois nuits avec sa femme au commencement du mariage, les demandeurs auront la récréance, le procès pendant, et pourront les épousés coucher franchement les trois premières nuits avec leurs femmes. Lequel règlement fut suivi d’un arrêt définitif qui permit au mari de coucher avec sa femme sans l’agrément de l’évêque.

⁂ La place vacante à l’Académie par la mort de M. l’archevêque de Sens, vient d’être remplie par M. de Buffon, intendant du jardin du roi, de l’Académie des sciences, auteur de l’Histoire naturelle, homme dont l’acquisition ne peut que faire honneur à l’Académie, comme son génie en fait depuis longtemps à la nation. M. de Buffon est allé faire un tour en Bourgogne, d’où il reviendra dans peu avec son discours de réception. Il sera reçu deux ou trois jours avant la fête de Saint-Louis. Cette place était d’abord destinée et par l’Académie et par le cri public à M. Piron, auteur de Gustave et de quelques autres pièces, et surtout de la Métromanie, qui est un chef-d’œuvre dans son genre, et le seul que nous ayons peut-être depuis la mort du sublime Molière. Deux jours avant

celui qui était fixé pour l'élection de M. Piron, le roi fit mander M. le président de Montesquieu, que le sort avait fait directeur de l'Académie pour cet acte, et lui déclara qu'ayant appris que l'Académie avait jeté les yeux sur M. Piron, et sachant que M. Piron était l'auteur de plusieurs écrits licencieux, il souhaitait que l'Académie choisît un autre sujet pour remplir la place vacante. Sa Majesté déclara en même temps qu'elle ne voulait point de sujet de l'ordre des avocats. On dit que ce sont les dévots qui ont rendu ce service à Piron, et M. l'ancien évêque de Mirepoix à leur tête. Piron dit que c'est un coup de crosse qu'il a reçu de sa part, et que ce prélat s'était reconnu dans le mot flasque, qui se trouve dans le quatrième vers de la fameuse ode, dont on s'est servi dans cette occasion pour donner l'exclusion à un homme dont les talents auraient honoré l'Académie. M. de Montesquieu ayant déclaré à l'Académie la volonté du roi, M. le maréchal de Richelieu proposa de différer l'élection de dix jours, pour avoir le temps de chercher un autre sujet digne de remplir cette place. Cet avis fut suivi à la pluralité des voix, quoique M. l'abbé d'Olivet prétendît que cette manière était insolite et indécente. Lorsque le jour de l'élection fut arrêté, M. de Richelieu demanda à haute voix si, dans les règlements de l'Académie il n'y avait point de peines prononcées contre ceux qui employaient des termes insolites et indécents, et par conséquent offensants, pour dire leur avis. M. Duclos dit : Corrigé et pardonné ; voilà la loi. On recueillit les voix, et il fut conclu unanimement que l'abbé d'Olivet n'avait pas connu la force des termes qu'il avait employés pour dire son avis. C'était là la petite pièce qui termina la séance, et dix jours après M. de Buffon fut élu à la pluralité des suffrages. M. de Bougainville, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui a fait une traduction de l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac, que personne n'a lue, et un Parallèle entre Alexandre et Thomas Koulikan, que personne n'a pu lire, a osé briguer cette place en

concurrence avec M. Piron, M. de Buffon, M. d’Alembert et plusieurs autres hommes d’un mérite supérieur. Le public attribue presque généralement l’exclusion de Piron aux manœuvres de ce jeune homme, qui affiche la dévotion, et qui a la réputation d’être fort tracassier. Comme on faisait valoir sa mauvaise santé comme une raison de le mettre de l’Académie, parce qu’il n’enjouirait pas longtemps, M. Duclos dit plaisamment à ce sujet que l’Académie n’était pas une extrême-onction.

⁂ 1er septembre. — Le même jour à trois heures après midi, l’Académie française tint son assemblée publique. Après la lecture d’une mauvaise pièce en vers, qui avait remporté le prix de poésie, M. de Buffon fit son discours d’entrée, auquel M. de Moncrif répondit comme directeur. M. de Buffon ne s’est point borné à nous rappeler que le chancelier Séguier était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, que les rois Louis XIV et Louis XV étaient de très-grands hommes aussi, que M. l’archevêque de Sens était aussi un grand homme, et qu’enfin tous les Quarante étaient de grands hommes ; cet homme célèbre, dédaignant les éloges fades et pesants qui font ordinairement le sujet de ces sortes de discours, a jugé à propos de traiter une matière digne de sa plume et digne de l’Académie. Ce sont des idées sur le style ; et l’on a dit, à ce sujet, que l’Académie, avait pris un maître à écrire. On pourrait ajouter, après avoir lu la réponse de M. de Moncrif, qu’elle a bien fait et qu’elle en avait besoin. Le discours de M. de Buffon, qui vient d’être imprimé, fut interrompu à l’assemblée de l’Académie trois ou quatre fois par les applaudissements du public. Celui de M. de Moncrif donna au public le temps de reprendre une assiette plus tranquille. M. de Moncrif a trouvé le secret de désobliger également M. de Buffon, M. de Montesquieu et le public, en s’étendant avec emphase sur le zèle de la Sorbonne dans

un temps où ce corps, par ses procédés avec M. de Buffon, avec M. le président de Montesquieu et surtout avec M. l'abbé de Prades, s'est exposé lui-même au mépris et à la risée de tous les honnêtes gens. M. de Moncrif commence le panégyrique de M. l'archevêque de Sens par un éloge singulier. Il dit que cet illustre prélat depuis quelques années éprouvait un affaiblissement sensible dans sa santé. S'il l'avait conduit à la mort tout de suite sans s'arrêter en chemin et sans parler d'un mauvais ouvrage que l'archevêque de Sens préparait contre l'Esprit des lois, il aurait sans doute fait cet éloge au gré du public. Mais oublions M. de Moncrif et ses héros, et disons que le discours de M. de Buffon ne mérite pas seulement l'attention de ceux qui sont dans le cas d'écrire et qui doivent, par conséquent, étudier avec soin cet art et ses principes : il sera encore fort utile à ceux qui, se faisant de la lecture un amusement aussi agréable que satisfaisant, doivent se mettre en état de juger les écrivains avec goût et avec justesse, pour mettre dans leur lecture l'ordre et le choix qui sont dévenus si indispensables depuis que nous sommes inondés de tant de mauvaises brochures et de tant d'ouvrages médiocres.

⁂ 15 novembre. — Voici enfin le troisième volume de l'Encyclopédie, entreprise par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Diderot. Toute l'Europe a été témoin des tracasseries qu'on a suscitées à cet important ouvrage, et tous les honnêtes gens en ont été indignés. Qui, en effet, pourrait être spectateur tranquille des haines, de la jalousie, des projets abominables tramés par les faux dévots, et couverts du manteau de la religion ? Peut-on s'empêcher de rougir pour l'humanité, quand on voit que la religion du prince même est surprise, que le gouvernement et la justice sont prêts à donner du secours aux complots odieux qu'avait formés le faux zèle ou peut-être l'hypocrisie lors de l'affaire scandaleuse de M. l'abbé

de Prades, pour envelopper dans la plus injuste persécution tout ce qui reste à la nation de bonnes têtes et d'excellents génies ? Malheureusement pour les jésuites il n'était pas aussi facile de continuer l'Encyclopédie que de perdre des philosophes qui n'avaient pas d'autre appui dans le monde que leur amour pour la vérité et la conscience de leurs vertus, faibles ressources auprès de ceux qui ont le pouvoir en main, et qui, exposés aux fausses insinuations, aux surprises, à la précipitation, à des écueils sans nombre, ont mille moyens d'être injustes, tandis qu'il ne leur en reste qu'un seul pour être justes. Tout était bien concerté : on avait déjà enlevé les papiers à M. Diderot. C'est ainsi que les jésuites comptaient défaire une Encyclopédie déjà toute faite ; c'est ainsi qu'ils comptaient avoir la gloire de toute cette entreprise, en arrangéant et mettant en ordre les articles qu'ils croyaient tou prêts. Mais ils avaient oublié d'enlever au philosophe sa tête et son génie, et de lui demander la clef d'un grand nombre d'articles que, bien loin de comprendre, ils s'efforçaient en vain de déchiffrer. Cette humiliation ést la seule vengeance obtenue par nos philosophes sur leurs ennemis, aussi imbéciles que malfaisants, si toutefois l'humiliation d'un tas d'ennemis aussi méprisables peut flatter les philosophes. Le gouvernement fut obligé, non sans quelque espèce de confusion, de faire des démarches pour engager M. Diderot et M. d'Alembert à reprendre un ouvrage inutilement tenté par des gens qui depuis longtemps tiennent la dernière place dans la littérature. Je dis avec quelque espèce de confusion, parce que le gouvernement a fait des instances aux auteurs pour continuer, sans révoquer les arrêts qu'il avait rendus contre l'ouvrage trois mois auparavant. Il ne devrait cependant rien coûter aux hommes d'avouer qu'ils ont été trompés, ou qu'ils se sont trompés eux-mêmes, et encore moins aux princes, cent fois plus exposés à l'erreur et aux artifices des autres. Une erreur n'est plus un tort dès qu'elle est reconnue, et comme il est impossible de s'en

garantir tout à fait, quel inconvénient ou quelle humiliation peut-il y avoir d'en faire l'aveu en travaillant à la réparer ? C'est donc par faiblesse qu'on ne convient point de ses erreurs et qu'on veut en prévenir les torts sans les avouer. L'homme supérieur dit : Je me suis trompé, bien sûr de n'être trompé ni souvent, ni longtemps. Il fallait donc que le gouvernement, pour sa propre gloire, vainquît cette espèce de mauvaise honte, et que, avant d'ordonner et de négocier la continuation de l'Encyclopédie, il révoquât sans balancer un arrêt flétrissant rendu contre un ouvrage qui fait tant d'honneur à la nation, à l'Europe, à notre siècle et à la protection que le gouvernement lui avait accordée.

Jean-Jacques ROUSSEAU, de Genève, que ses amis ont appelé le citoyen par excellence, cet éloquent et bilieux adversaire des sciences, vient de mettre le feu aux quatre coins de Paris par une Lettre sur la musique, dans laquelle il prouve qu'il est impossible de faire de la musique sur des paroles françaises, que la langue est tout à fait inepte à cela, que les Français n'ont jamais eu de musique et qu'ils n'en auront jamais. Il est assez singulier de voir soutenir cette opinion à un homme qui a fait lui-même beaucoup de musique sur des paroles françaises, et en dernier lieu le Devin du village, intermède très-agréable, qui a eu un très-grand succès à Fontainebleau et à Paris. Cette lettre fait ici un train épouvantable, et autant de bruit qu'en faisait il y a un an le Petit Prophète de Bochmischbroda ; mais le Petit Prophète faisait rire, et les Français pardonnent tout en faveur de la plaisanterie, au lieu que le citoyen parle raison, et renverse à grands coups de hache tous ces autels élevés avec tant de prétention au génie de la musique française. Il serait à souhaiter qu'un homme, qui fût capable de tenir tête à M. Rousseau, prît la plume, ou bien qu'on se tût, si par malheur il avait raison. Mais il en arrivera ce qui est arrivé plus d'une fois, c'est que les petits

écrivains s’en mêleront, et qu’il pleuvra de mauvaises brochures de tous côtés.

⁂ On dit que le roi d’Angleterre a demandé la tête de l’évêque de Montauban. On lui a répondu qu’il n’en avait point ; au moyenne quoi le roi ne demande plus rien.

juillet (1754). — Il vient de vaquer une place à l’Académie française parla mort de M. Néricault DESTOUCHES, décédé dans son gouvernement de Melun, dans un âge fort avancé. Cet auteur a fait une infinité de pièces pour le Théâtre-Français, dont il n’y a que deux qui soient bien établies au théâtre, le Glorieux, le Philosophe marié, et le Triple Mariage, une petite pièce. M. Destouches ne manquait point de talent ; il était surtout fécond et facile, mais il était froid, et cela tue la comédie, sans compter les mauvaises plaisanteries qui règnent dans ses pièces. Il y a des étrangers qui font l’injure aux Français de croire qu’on met en France M. Destouches sur la même ligne avec le sublime Molière, qui est peut-être le plus rare génie qu’ait produit le siècle de Louis XIV ; ils se trompent : on met ici une distance infinie entre ces deux hommes. Pour moi, peu s’en faut que je ne croie le Glorieux une mauvaise pièce, malgré les beautés qui s’y trouvent ; elle est longue et froide, puérilement contrastée ; le rôle du Glorieux est mauvais, et son caractère n’est nullement établi ; celui de la soubrette est dans le même cas, celui de l’amante est froid et maussade.

⁂ L’abbé Terrasson était un homme de beaucoup d’esprit, d’une grande simplicité de mœurs et d’une naïveté singulière. Il n’était pas bon croyant, et j’imagine qu’on doit avoir tronqué ses pensées en beaucoup d’endroits. Il est mort sans sacrements, avec une tranquillité d’autant plus sincère qu’elle était peu affichée. Il disait naïvement qu’il

ne demandait pas mieux que de les recevoir, et quand on lui demandait s’il croyait tout ce que l’Église catholique et romaine prescrit de croire, il disait avec la même naïveté que cela ne lui était pas possible. Lorsque son confesseur vint le confesser, il lui dit : Monsieur, je suis trop faible pour parler, je vous prie d’interroger madame Luquet, elle sait tout. Madame Luquet était le nom de sa gouvernante. Le confesseur insista, et voulut commencer l’interrogatoire. Voyez, lui dit-il, monsieur l’abbé, si vous avez été luxurieux dans votre vie. Madame Luquet, ai-je été luxurieux, demanda le malade ? Un peu, monsieur l’abbé, répliqua madame Luquet. Un peu, monsieur, répéta le malade…

⁂ Depuis plus d’un mois il court un bruit qui augmente tous les jours, savoir, que la Pucelle de M. de Voltaire s’imprime en pays étranger. On dit aujourd’hui qu’elle paraît, que l’auteur en est dans des inquiétudes terribles, qu’il y en a même déjà des exemplaires à Paris qu’on vend quatre louis. Si cela est, il ne faut pas douter que ce ne soit la principale cause de la retraite de M. de Voltaire en Suisse, sur les bords du lac de Genève. Je sais que cette impression clandestine lui a causé des frayeurs inconcevables.

15 août (1755). — On vient d’enrichir notre littérature d’un ouvrage unique dans son genre. Les Mémoires de madame DE STAAL, qui paraissent depuis quelques jours en trois volumes in-8°, ont un succès prodigieux, et le méritent à tous égards. La prose de M. de Voltaire à part, je n’en connais pas de plus agréable que celle de madame de Staal. Une rapidité étonnante, une touche fine et légère, des traits de pinceau sans nombre, des réflexions neuves, fines et vraies, un naturel et une chaleur toujours également soutenus, font le mérite de ces Mémoires, à un point d’autant plus éminent, que l’historique qui en fait le

fond est peu intéressant en lui-même, et n’a d’autre charme que celui que les grâces légères et piquantes de madame de Staal répandent sur tout ce qu’elles manient. Voilà donc un modèle pour ceux qui se mêlent d’écrire des Mémoires : ils pourront hardiment juger de leur mérite et du degré dé perfection où ils auront porté leurs ouvrages, à proportion qu’ils se trouveront plus ou moins près de celui de madame de Staal. C’est dans son livre qu’ils doivent étudier le secret de rendre intéressants les plus petits détails et les plus indifférents en apparence ; c’est d’elle qu’ils doivent apprendre (si toutefois cela s’apprend) l’art de ne jamais dire que ce qu’il faut, et de le dire de la manière la plus piquante. Ces Mémoires seront encore d’une utilité infinie aux jeunes gens qui, par leur naissance et par leur état, étant destinés à vivre dans le monde, ont intérêt à en acquérir de bonne heure l’usage, cette science si difficile à définir, si peu stable dans ses principes, dont le premier est d’en changer toujours, et qui donne tout au tact et rien à la raison. Aussi suis-je bien persuadé qu’un pédant de l’Université ou un bon négociant, absorbé dans les détails pénibles de ses calculs, qui, après avoir lu les Mémoires de madame de Staal, verrait l’éloge que je viens d’en faire, ne manquerait pas de me supposer la tête tournée ; et, autant que je puis m’y connaître, je ne crois pas que ces Mémoires, qui ont un succès si brillant et si complet dans le monde, fassent jamais grande fortune ni dans la rue Saint-Denis, ni dans la rue Sainte Jacques. Madame de Staal, qui s’appelait avant son mariage mademoiselle de Launay, mourut il y a cinq ans à Sceaux, dans un âge assez avancé. Née sans nom, sans fortune et presque sans ressource, le hasard voulut qu’elle trouvât dans un couvent à Rouen, un asile où elle reçut ce que nous appelons la meilleure éducation du monde, quoique notre meilleure façon d’élever les enfants soit encore assez mauvaise. Cette éducation servit à développer, son esprit et ses talents, et fut l’époque de ses malheurs. Les gens doués de qualités

supérieures, et surtout d’une âme grande et élevée, sont bien à plaindre lorsqu’ils sont jetés dans le monde sans ressource du côté de la fortune : incapables de se plier sous le joug de la dépendance et de la bassesse, l’obscurité leur conviendrait bien mieux, et leur bonheur serait bien plus assuré si, sans cultiver en eux les dons de la nature, ils n’eussent ni connu ni fait connaître leur mérite. Il est bien vrai que le mérite supérieur perce toujours et triomphe à la fin de tous les obstacles ; mais la jouissance de ce triomphe et de la considération qui s’ensuit vaut-elle la somme des peines et des dégoûts que la première situation entraîne souvent pendant un grand nombre d’années, sans compter les moments de découragement que la modestie inséparable du vrai mérite fournit en abondance ? Mademoiselle de Launay, ayant perdu les respectables amies qui avaient eu soin de son éducation, et qui l’avaient gâtée à force de l’aimer, après avoir essuyé mille peines d’esprit, se trouve à la fin femme de chambre de madame la duchesse du Maine. Jugez comme elle était bien à sa place ! je n’ai garde de vous ôter le plaisir de lire dans ses Mémoires son début, et avec quelle dextérité elle s’acquittait des fonctions de sa charge. On l’aurait prise pour imbécile : le récit qu’elle en fait vous enchantera. Une lettre qu’elle eut occasion d’écrire à M. de Fontenelle courut beaucoup et fut l’époque de sa réputation. Peu à peu elle acquit la confiance de madame la duchesse du Maine, sans perdre pour cela aucun des dégoûts de sa place subalterne : elle eut beaucoup de part à la conspiration de cette princesse contre M. le duc d’Orléans, régent ; et, du temps de la prison de madame la duchesse du Maine, mademoiselle de Launay fut mise à la Bastille où elle se conduisit avec une fermeté et un attachement pour la princesse, sans pareils, et d’où elle sortit en effet la dernière de toute la bande. Malgré son mérite éminent et une conduite peu commune, elle eut beaucoup de peine à parvenir aux honneurs de dame de compagnie de madame

la duchesse du Maine, quoique sa réputation dans le monde fût au plus haut degré. Elle finit par épouser M. de Staal, officier dans les gardes suisses, et maréchal de camp ; ce qui ne l'empêcha pas de passer sa vie à Sceaux où elle est morte. Il serait bien ridicule d'entreprendre un extrait de ces Mémoires que vous lirez plus d'une fois avec grand plaisir : je me contente d'indiquer les principaux caractères. Nos faiseurs de portraits devraient bien aller à l'école chez madame de Staal ; elle fait ordinairement les siens en trois lignes avec une vérité étonnante. Elle conte toujours, ne loue et ne blâme jamais dans ses remarques, et présente malgré cela la vérité avec un art singulier, et que je ne connais à personne ; bien plus, elle ne dit jamais que du bien de madame la duchesse du Maine, et malgré cela, on ne peut pas s'empêcher d'être indigné de la conduite de cette princesse à l'égard de madame de Staal. A la fin de ces Mémoires il ne vous reste nulle estime pour la personne de madame la duchesse du Maine, quoiqu'elle y soit toujours représentée en beau et sans aucun de ces atours ridicules que nous lui connaissons d'ailleurs. Voici la réception qu'on fit à notre auteur à Sceaux, après sa sortie de la Bastille où elle avait donné tant de marques singulières de son attachement pour la maison du Maine. Écoutons-la elle-même. « J'arrivai
« à Sceaux sur le soir. Madame la duchesse du Maine
« était à la promenade ; j'allai à sa rencontre dans le
« jardin ; elle me vit, fit arrêter sa calèche, et dit : Ah !
« voilà mademoiselle de Launay, je suis bien aise de vous
« revoir ! Je m'approchai ; elle m'embrassa, et poursuivit
« son chemin… » Vous verrez par ce qu'on dit dans ces Mémoires du cardinal de Polignac, que c'était un homme faible et timide, et le poltron le plus déterminé, et partant (j'oserais le soutenir malgré sa réputation) beau parleur, si vous voulez, mais point éloquent ; car la vraie éloquence ne marche pas sans beaucoup de hardiesse et sans un grand courage… Le caractère de madame la duchesse de la Ferté

dans le premier volume, est si original, si vrai et si comique, qu'on pourra le mettre sur la scène avec le plus grand succès... Voici comment madame de Staal peint les hommes dont elle a occasion de parler en passant ; c'est le portrait du premier président, M. de Mes-mes : « C'était un grand courtisan et un homme médiocre,
« d'un esprit et d'une société agréables, faible, timide,
« rempli de ces défauts qui aident à plaire et empêchent
« de servir. » Quel pinceau ! Le grand héros de ces Mémoires est à mon gré M. de Maisonrouge, lieutenant de roi de la Bastille, amoureux de mademoiselle de Launay, et malheureux. Ce caractère vrai d'un homme d'un esprit droit, mais borné, d'une simplicité et d'une honnêteté au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer, est si touchant et si pathétique, qu'on ne peut s'empêcher de prendre le plus grand intérêt à lui. Cet homme, d'une trempe si peu commune, est mort de chagrin après la sortie de mademoiselle de Launay de la Bastille... Il me reste un mot à dire des amants de notre héroïne. Elle nous peint comme un homme supérieur le marquis de Silly, qu'elle aima passionnément, et dont elle n'était point aimée : mais quelque passion qu'elle ait pour lui, elle ne réussit pas à le rendre aimable à ses lecteurs. Ses lettres, dont elle a inséré quelques-unes, sont dures, sèches et d'un ton pédantesque. En effet, on m'a assuré que M. de Silly avait été un homme peu aimable, et pour l'esprit et pour la figure, pédant insupportable, ambitieux par caractère : c'est cette dernière qualité qui lui a tourné la tête : il s'est précipité de la fenêtre dans un accès de folie... Le chevalier de Ménil, autre amant de mademoiselle de Launay, dont vous trouverez l'histoire, était, au gré de tous ceux qui l'ont connu, l'homme le plus maussade et le plus insupportable du royaume ; aussi désagréable par sa figure que par son esprit, et d'un commerce insoutenable : sa conduite avec sa maîtresse prouve assez que c'était un plat et mauvais sujet. C'est pourtant lui qui eut la préférence sur cet honnête

homme de Maisonrouge. Au reste, madame de Staal n’était rien moins que jolie. Il y a des gens qui disent qu’elle avait peu d’agréments dans le commerce. Peut-être pour ceux qui avaient des prétentions, ils devaient la trouver à tout moment supérieure à leur esprit, et cela ne laisse pas que de fâcher. Ce qu’il y a de sûr, et sur quoi on n’a que faire de consulter ceux qui l’ont connue, parce que ses Mémoires en font foi de reste, c’est que madame de Staal était une femme d’un mérite supérieur et d’un esprit infini. Elle était un peu coquette, cela paraît bien dans ses Mémoires. Une femme de ses amies lui dit un jour : Mais serez-vous bien sincère dans vos Mémoires sur le chapitre de vos amours, et nous donnerez-vous bien le détail de vos galanteries ? Je ne me suis peinte qu’en buste, répondit madame de Staal.

⁂ M. le marquis de Ximenès s’est brouillé avec mademoiselle Clairon. Elle lui a redemandé son portrait. Il l’a renvoyé avec ces vers :

Tout s’use, tout périt, tu le prouves, Clairon ;
Ce pastel, dont tu m’as fait don,
Du temps a ressenti l’outrage :
Il t’en ressemble davantage.

1er avril (1756). — Trois ouvrages de M. de Voltaire ont occupé le public depuis six mois. Ils ont été élevés successivement jusqu’aux nues, puis condamnés, puis défendus, puis oubliés. Je parle du poëme de la Pucelle, de celui de la Religion naturelle, et de celui sur la Destruction de Lisbonne. Il est temps de revenir un peu sur le jugement du public, et de dire le nôtre, afin de savoir quelle place il convient d’assigner à ces productions, dans le Temple du

Goût. Le poëme de la Pucelle, connu ici de beaucoup de monde par les lectures qu'on en faisait dans les sociétés de M. de Voltaire et de ses amis, avait la plus grande réputation avant que d'être entre les mains du public. On décidait hardiment que c'était de tous les ouvrages de M. de Voltaire, le plus original et celui où il y avait le plus de génie. Annoncé de la sorte, il ne pouvait manquer lorsqu'il parut, d'être condamné universellement : c'est le sort de tous les ouvrages prônés d'avance. Comme ils ne sauraient être si parfaits, que l'imagination du public, échauffée par des éloges exagérés, n'enchérisse encore sur toutes leurs perfections, ils ne peuvent manquer de tomber dès qu'ils paraissent. Il nous arrive alors ce qui arrive aux enfants qu'on a trop flattés de l'attente d'un plaisir qu'il fallait préparer sans bruit ; rien ne remplit plus leurs idées, au lieu qu'un plaisir inattendu s'embellit par la jouissance. Pour juger donc le chantre de la Pucelle avec équité, commençons par oublier tout ce qu'on en a dit en bien et en mal. Restant ainsi avec son ouvrage seul, et sans aucune espèce de commentaire, il ne nous sera pas difficile d'apprécier son vrai mérite. Il faut d'abord regarder la Pucelle comme une plaisanterie à laquelle l'auteur de tant de chefs-d'œuvre s'est amusé dans des moments perdus ; il faut se souvenir que la réputation chrétienne du chantre de Jeanne n'est pas trop bien établie ; enfin il faut croire qu'il n'a pas prétendu faire le catéchisme de la décence et de la pudeur. Le public n'ayant fait aucune de ces réflexions a prononcé l'arrêt le plus sévère et le plus opposé à ses propres principes. Je ne suis pas étonné que les dévots et les gens austères aient été scandalisés du poëme de la Pucelle, c'est dans la règle ; mais les autres doivent être conséquents, et ne point blâmer en M. de Voltaire ce qu'ils applaudissent en tant d'autres. En regardant la Pucelle comme ouvrage de plaisanterie et de délassement, nous pardonnerons à M. de Voltaire toutes les négligences qui s'y trouvent et qui sont sans nombre. En effet, on rencontre

bien par-ci par-là six ou dix vers de suite bien faits, mais le ton général de l'ouvrage est si négligé qu'on voit de reste que ces vers se sont trouvés au bout d'une plume qui courait sans gêne. Cependant, comme la négligence de M. de Voltaire vaut souvent mieux que le travail des autres, il faut convenir qu'il lui échappe à tous moments des détails charmants, et remplis de ces grâces négligées qui prennent un caractère d'agrément particulier sous son pinceau. On a voulu comparer deux poëmes qui n'ont aucune ressemblance, le Lutrin et la Pucelle. Le premier de ces poëmes est soigné et achevé ; le second n'est qu'une esquisse rapide et légère ; tout est ébauché, et rien n'est fini : l'un a prodigieusement occupé son auteur ; l'autre n'a fait qu'amuser le sien. Je n'ai rien à dire sur le second point. On peut reprocher à M. de Voltaire de n'être pas chrétien, on peut même lui en faire un crime ; cela est conforme à la logique de certaines gens. Mais il me semble qu'il n'est pas juste de faire des reproches à un homme de ce qu'il se moque des choses qu'il ne croit pas. Il peut manquer en cela de prudence ; mais cela ne fait pas un homme abominable, il n'est qu'étourdi. Il était plaisant de voir prendre, à l'aspect, de la Pucelle, un visage grave à des gens qui n'ont aucune croyance, et qui n'observent aucune pratique chrétienne... Je n'ai non plus rien à dire à ceux qui ont reproché à M. de Voltaire le ton d'indécence qui règne dans sa Pucelle, et les sottises dont elle est remplie. La pudeur et la décence ont raison d'en rougir et de s'en plaindre ; mais ceux qui ont sans cesse l'inimitable la Fontaine entre leurs mains, et qui ne se lassent point de l'admirer, de quel droit font-ils des reproches à M. de Voltaire ? Mais, dit-on, la Fontaine, tout libertin qu'il est, est toujours délicat, et ne blesse jamais l'imagination par des peintures trop choquantes. Soit. Mais, si l'auteur de la Pucelle n'a pas manié son pinceau avec la même délicatesse, c'est le défaut du goût qu'il lui faut reprocher et non pas les outrages faits à la pudeur ; car, dans ce

dernier point, il n’est pas plus coupable que l’autre... En général, j’ai de la peine à croire que la Pucelle devienne jamais un bon poëme, et c’est d’autant plus dommage, que le sujet prête à la plaisanterie merveilleusement ; mais M. de Voltaire n’a pas assez de flegme poétique, si je puis m’exprimer ainsi, pour combiner et digérer un plan. La Pucelle n’en a point du tout. La machine en est absolument mauvaise ; elle pouvait cependant être charmante. M. de Voltaire, du moins dans la poésie épique, manque totalement de la partie de l’invention. La Henriade, poëme unique et national, est, en ce point, une imitation servile de l’Énéïde et des autres épopées. Tout ce qui est purement de l’invention du poëte dans la Pucelle, est presque toujours sans génie et de mauvais goût ; malgré ces défauts, je crois que ce poëme restera comme les autres productions de M. de Voltaire ; qu’il sera lu alternativement avec la Fontaine et les autres ouvrages gais et plaisants que nous avons. Les détails en sont charmants, les épisodes tout à fait agréables. Le grand mérite de ce poëme consiste à offrir à tout moment à l’imagination, les tableaux les plus plaisants et les plus variés. Tout se colore sous le récit du poëte ; le mouvement et le tintamarre qu’il sait exciter quand il lui plaît, et qui bouleversent tout ce qu’il paraît avoir arrangé avec grand soin, prouvent que l’auteur s’est bien diverti en composant, et ne manquent jamais de produire leur effet. Une personne qui est au fait de l’histoire de la Pucelle, m’a assuré que c’était l’ouvrage de trois femmes, auquel M. de Voltaire avait présidé. L’une de ces femmes était madame la marquise du Châtelet qui avait plus d’un talent ; les deux autres sont vivantes. On m’a assuré encore que le fameux discours de l’âne était de l’une de ces deux-là, que le chant de Dorothée était presque tout entier de madame du Châtelet, etc. Si cette anecdote est vraie, elle vous expliquera la raison des disparates, et de la diversité du ton qui règnent dans ce poëme. Mais il faut convenir qu’on y retrouve M. de Voltaire à tout moment...

1er février (1757. — M. DE FONTENELLE, qui vient de finir sa carrière, est un de ces hommes rares, qui, témoin pendant un siècle de toutes les révolutions de l'esprit humain, en a lui-même opéré quelques-unes, et préparé les causes de plusieurs autres. Né sans génie, il doit tous ses succès à la clarté, à la netteté et à la précision de son esprit ; à un certain style brillant, ingénieux et fleuri dont il a été le créateur, et dont il y a eu depuis de si mauvais copistes. En attendant que le successeur de cet homme célèbre à l'Académie française nous donne dans son éloge une idée de son mérite et de ses travaux littéraires, je vais rassembler ici quelques traits et hasarder quelques réflexions qui serviront à vous faire connaître sa personne. Les discours académiques ne contiennent ordinairement que des louanges fades entassées sans discernement et sans goût ; la vérité exige plus de justice. Ce serait en effet un morceau digne d'un philosophe que la vie de M. de Fontenelle, avec les différents objets qui y ont rapport. On ferait dans un pareil ouvrage l'histoire de la philosophie et des révolutions qu'elle a éprouvées en France, depuis Descartes jusqu'à nos jours. Quel beau sujet ! M. de Fontenelle était un des plus célèbres sectateurs de ce destructeur de la philosophie scolastique. Aujourd'hui que le newtonianisme a triomphé en France comme dans le reste de l'Europe éclairée, et toutes les autres formules de foi en philosophie, il n'y a guère plus ici de partisans de Descartes que M. de Mairan, qui nous a donné un Traité de l'aurore boréale, et un autre sur la glace, et quelques autres vieux académiciens peu connus. Un temps viendra où les disciples de Newton n'auront pas plus de vogue que les sectateurs du cartésianisme. Tout est révolution dans l'esprit humain, ainsi que dans l'ordre physique et moral de l'univers. Les écoles se détruisent les unes les autres ; le

nom des grands hommes seul restera, comme ces immenses pyramides d'Égypte durent, s'il est permis de parler ainsi, malgré l'effort des siècles et les ravages du temps. Toute cette foule de philosophes subalternes, sectateurs de l'opinion des autres, disparaîtra et sera effacée du souvenir des hommes. Les noms de Newton, Leibnitz, Descartes, Bacon, ainsi que ceux d'Aristote et de Platon, seront en vénération aussi longtemps qu'il y aura de la philosophie et des lettres. Ce qui pourra sauver M. de Fontanelle de l'oubli où les apôtres d'une religion passagère ne peuvent manquer de tomber, c'est le mérite réel d'avoir rendu le premier la philosophie populaire en France. Les Mondes, l'Histoire des oracles, et plusieurs autres ouvrages de M. de Fontenelle sont devenus des livres classiques. Les gens du monde alors si ignorants et si bornés, les femmes même dont les goûts et les occupations ont une si grande influence dans ce qui concerne l'esprit et les mœurs des Français, ont puisé dans ses ouvrages les principes d'une philosophie saine et éclairée. L'esprit philosophique, aujourd'hui si généralement répandu, doit donc ses premiers progrès à M. de Fontenelle. Tout, jusqu'aux agréments de son style, qu'un goût sévère condamnerait sans doute, a contribué à étendre les limites de la lumière, l'amour de la vérité et l'empire de la raison. Il est vrai que M. de Fontenelle, en nous éclairant ainsi, a pensé porter un coup funeste au goût de la nation. Son style, son coloris et sa manière d'écrire offrent une vaste carrière au faux bel esprit, et si ses opinions et celles de M. de la Mothe eussent prévalu dans le public sur le cri plus fort de la nature, et sur l'effet tranquille, mais constant de ses beautés, c'en était fait de notre goût, nous aurions vu renaître le siècle des Voiture et d'autres écrivains plus minces encore. Nous aurions bientôt ressemblé à ces enfants qui troqueraient volontiers l'Hercule Farnèse ou la Vénus de Médicis contre une poupée de nos boutiques de la rue Saint-Honoré. Pour juger de la grandeur du péril que

nous avons couru, pour sentir combien cette manière qu'on voulait établir était détestable, on n'a qu'a lire les copistes de M. de Fontenelle : rien n'est plus déplaisant, ni plus insupportable que les ouvrages dont ils ont accablé le public. Heureusement, et je ne sais par quel miracle, il est arrivé cette fois ce qu'on n'a peut-être jamais vu arriver. Le bien que M. de Fontenelle nous a fait par l'esprit philosophique qui règne dans ses ouvrages, a eu son effet. Le mal qu'il aurait pu nous faire par son style n'a eu aucune suite fâcheuse ; c'est une obligation éternelle que la nation aura à M. de Voltaire, et dont, ce me semble, elle ne sent pas assez l'étendue. Ce grand homme est venu à point nommé pour arrêter les progrès du faux bel esprit. Grâces à lui il n'y a guère plus aujourd'hui que M. l'abbé Trublet ou quelques autres écrivains de cette force qui passent leur vie à contourner des phrases, et à entortiller laborieusement une diction puérile, ou qui emploient leur temps, comme disait M. de Voltaire de M. de Marivaux, à peser des riens dans des balances de toile d'araignée. La philosophie facile et populaire de M. de Voltaire, son style simple, naturel et original à la fois, le charme inexprimable de son coloris nous ont bientôt fait mépriser tous ces tours épigrammatiques, cette précision louche et ces beautés mesquines auxquels des copistes sans goût avaient procuré une vogue passagère. M. de Voltaire a été secondé depuis par tout ce que nous avons eu de bons esprits parmi nous. M. de Buffon, philosophe peut-être peu profond, s'est fait admirer comme l'écrivain le plus élevé et le plus magnifique. M. Diderot, en pénétrant les profondeurs les plus cachées de la vérité avec une force de génie peu commune, a su allier les vues philosophiques les plus étendues avec l'imagination la plus brillante, et avec le sentiment le plus exquis du beau et de ses attributs. Le citoyen Jean-Jacques Rousseau même en établissant dans ses livres des paradoxes insoutenables, les a défendus avec un style si simple et si mâle qu'il mérite de participer à la

gloire des hommes célèbres que je viens de nommer. Sans eux nous parlerions aujourd'hui un jargon inintelligible. Ces sortes de beautés étaient perdues pour M. de Fontenelle. Le simple, le naturel, le vrai sublime ne le touchaient point : c'était une langue qu'il n'entendait point. J'ai eu souvent occasion de remarquer que dans tout ce qu'on lui contait ou disait, il attendait toujours l'épigramme. Insensible à tout autre genre de beauté, tout ce qui ne finissait pas par un tour d'esprit, était nul pour lui. Il avait vu tous les grands hommes du siècle de Louis XIV ; il avait été leur contemporain et même leur rival. Il en parlait peu. Je présume qu'il ne faisait pas grand cas de Molière et de Racine. Pour la Fontaine il n'en parlait jamais sans en dire du mal. Il y a cependant tel vers de la Fontaine que j'aimerais mieux avoir fait, que tous les ouvrages dé Fontenelle ensemble. Le grand Corneille était son homme ; il l'élevait au-dessus de tout. Mais ce grand homme était de sa province, son oncle, et puis quel raisonneur ! Ce genre de beauté était fait pour toucher M. de Fontenelle. Il a conservé la justesse et la finesse de son esprit jusqu'à sa mort. Sans sa surdité qui l'empêchait de prendre part à la conversation, il eût été aussi agréable dans la société qu'il l'avait été à l'âge de trente ans. Il disait, il n'y à pas longtemps, à une jeune femme, pour lui faire sentir l'impression que sa beauté faisait sur lui : Ah ! si je n'avais que quatre-vingts ans. Dans le cours de la maladie qui a terminé sa vie, il disait à quelqu'un qui lui demandait quel mal il sentait : Aucun, si ce n'est celui d'exister. Je sens une grande difficulté d'être. C'était mieux parler qu'il ne lui appartenait. Une femme connue (madame Grimaud), âgée de cent trois ans ayant été le voir il y a six mois, lui dit : Il semble, monsieur, que la Providence nous ait oubliés sur la terre. M. de Fontenelle porta finement son doigt sur sa bouche, et lui dit : Chut ! C'était par une infinité de pareils mots et de tours ingénieux que son commerce était devenu très-agréable dans la société à laquelle ses talents l'avaient

rendu recommandable d’ailleurs. Sa vie privée a été uuiforme et tranquille. On le citait comme le modèle d’un homme sage. Combien de fois on a opposé sa conduite à celle de M. de Voltaire ! Mais les grands hommes ne sont pas toujours les meilleures têtes. On peut pardonner bien des sottises à l’imagination rapide et brillante de l’auteur de Zaïre ; il les a rachetées par trop de beautés ; et il est vrai en ce sens, que la sagesse d’un esprit froid ne vaut pas les sottises d’un génie bouillant.

⁂ 15 février. — Un reproche qu’on a souvent fait à M. de Fontenelle, c’est celui d’avoir le cœur peu sensible. On disait de lui, et il était vrai, qu’il n’avait jamais ni ri ni pleuré. Ce trait caractérise assez un homme. Il ne connaissait point le tumulte des passions, les émotions violentes, ni tous ces mouvements impétueux dont les plus grands hommes sont souvent maîtrisés ; mais aussi son cœur froid et stérile n’avait jamais senti le pouvoir enchanteur de la beauté, les impressions vives et délicieuses de la vertu, ni le charme et la douceur de l’amitié. Quand avec ces dispositions on observe religieusement les lois de la société, de l’honneur et de la bienséance publique, on est exempt de reproche, mais on n’en est pas moins digue de pitié. Milord Hyde, homme de beaucoup de mérite, qui de son cabinet de Paris a dirigé quelque temps la chambre basse de Londres, et qui est mort ici d’une chute de cheval à un âge peu avancé, disait, à propos de la longue carrière de M. de Fontenelle, que pour lui il vivait ses cent ans dans un quart d’heure. Beau mot qui prouve si bien les avantages d’une âme sensible sur un cœur qui ne sent rien. Il est difficile de vivre beaucoup de temps dans un quart d’heure quand on n’aime que l’épigramme ; elle faisait toujours impression à M. de Fontenelle ; mais on ne dit point qu’il ait jamais été affecté par la peinture, par la musique, par les prestiges de l’art et de l’imitation. M. Diderot l’ayant vu, il y a deux ou trois

ans, pour la première fois de sa vie, ne put s’empêcher de verser quelques larmes sur la vanité de la gloire littéraire et des choses humaines. M. de Fontenelle s’en aperçut, et lui demanda compte de ces pleurs. J’éprouve, lui répondit M. Diderot, un sentiment singulier. Au mot de sentiment, M. de Fontenelle l’arrêta et lui dit en souriant : Monsieur, il y a quatre-vingts ans que j’ai relegué le sentiment dans l’églogue. Réponse très-propre à sécher les larmes que l’amour de l’humanité et la tendresse d’un cœur sensible faisaient couler. M. de Fontenelle se vantait volontiers de n’avoir jamais demandé service à personne. Il pouvait ajouter, ni rendu. Une femme de beaucoup d’esprit et de mérite (madame Geoffrin) en laquelle il avait beaucoup de confiance et qu’il a nommée pour l’exécution de son testament, dit que, pour le porter à obliger ou à rendre service, il n’y avait qu’un moyen, c’était de lui ordonner ce qu’il devait faire. Il n’avait point de réplique aux il faut. Il n’aurait jamais senti ce qui n’eût été convenable ou à propos. Mais ce qu’on cite de plus horrible en ce genre, c’est l’histoire des asperges. M. de Fontenelle les aimait singulièrement, surtout accommodées à l’huile. Un de ses amis qui aimait à les manger au beurre (je ne sais si ce n’est pas l’abbé Terrasson) étant venu un jour lui demander à dîner, il lui dit qu’il lui faisait un grand sacrifice en lui cédant la moitié de son plat d’asperges, et ordonna qu’on mît cette moitié au beurre. Peu de temps avant de se mettre à table, l’abbé se trouve mal et tombe un instant après en apoplexie. M. de Fontenelle se lève avec précipitation, court à la cuisine, et crie : Tout à l’huile, tout à l’huile ! Ce qu’il y a peut-être de plus odieux dans cette aventure, c’est que, peu de temps après, étant à dîner chez ce même milord Hyde dont j’ai parlé, et voyant servir des asperges, il dit qu’il remarquait que son mot les avait mises à la mode ; et avec cette façon de penser, il aurait eu vraisemblablement peu d’amis si la vanité d’être lié avec un homme célèbre ne lui en eût conservé quelques-uns. C’est

cette grande indifférence qui faisait le fond de son caractère ; il la portait sur tout, et elle nuisait souvent à la justesse de son esprit, principalement dans toutes les choses qui étaient du ressort du sentiment. Il disait que s'il eût tenu la vérité dans ses mains comme un oiseau, il l'aurait étouffée, tant il regardait le plus beau présent du ciel inutile et dangereux pour le genre humain. Il n'avait nulle opinion en fait de religion, et cette indifférence qu'il a conservée toute sa vie, est bien plus simple dans un esprit vraiment philosophique que sa tiédeur à l'égard de la vérité. Il disait encore que s'il avait dans son coffre un papier horrible et capable de le déshonorer aux yeux de là postérité, il ne se donnerait pas la peine de l'en tirer et de le brûler, pourvu qu'il fût sûr de le dérober à la connaissance du public durant sa vie. Ce sentiment n'est pas naturel. La honte est un des premiers sentiments de l'homme en société, et la honte nous fait redouter le mépris même au delà du trépas, nous dit M. Diderot dans un de ses ouvrages qui va paraître. C'était un mot d'autant plus extraordinaire dans la bouche de M. de Fontenelle, qu'il avait un goût excessif pour la louange. Il n'était rien moins que difficile sur ce chapitre et l'esprit le plus ingénieux, le plus épigrammatique, le plus délicat en galanterie ne s'offensait point des éloges les plus plats et les plus lourds que de certaines gens lui prodiguaient. Un homme lui ayant dit un jour : Je voudrais vous louer, mais il me faudrait la finesse de votre esprit. N'importe, lui répondit M. de Fontenelle, louez toujours. Je l'ai entendu se plaindre de ce que les étrangers et surtout les Anglais faisaient plus de cas de lui que ses compatriotes. Madame Geoffrin lui répondit à cela fort plaisamment : C'est que nous vous voyons de trop près. Vous savez, ajouta-t-elle, que nul héros n'est grand homme pour son valet de chambre. Ces traits peuvent suffire pour vous donner une idée du caractère de cet homme célèbre, à qui il ne manquait pour être grand qu'une imagination plus vive, échauffée par un cœur

sensible. Il est vrai que ce n’est pas peu de chose. Avec tant de lumière dans l’esprit, il n’a pu entrer dans la carrière du génie, et le défaut de sensibilité l’a laissé sans goût ; il l’a exposé, comme nous avons remarqué, à servir de modèle à toute une classe de mauvais écrivains ; il a rendu ses jugements en fait de goût téméraires, faux et de nulle conséquence. On sait avec combien d’efforts M. de Fontenelle et M. de la Mothe ont combattu le mérite des anciens. Deux athlètes de cette force n’ont cependant fait que pitié, malgré la pénétration et la logique dont ils se piquaient et dont ils se sont parés inutilement dans cette ridicule et vaine dispute. Il serait difficile d’amasser sur un sujet plus de platitudes que celles qu’on a fait imprimer pour prouver la supériorité des modernes sur les anciens. On eût dit que M. de Fontenelle, M. de la Mothe et l’abbé Terrasson n’avaient fait tous ces efforts, que pour prouver la misère et la pauvreté de l’esprit lorsqu’il n’est pas guidé par le sentiment. C’est un aveugle qui marche avec confiance dans les ténèbres, qui s’égare méthodiquement et dont chaque pas conduit à une nouvelle erreur. Malheur à un peuple si jamais ses Fontenelles et ses la Mothes réussissent à abattre la statue d’Homère et de Sophocle, de Cicéron et de Virgile. Sous quels noms le génie sera-t-il révéré sur la terre, si ce n’est sous les noms immortels de ces grands hommes ? Je suis plus porté que personne à passer sur les petites taches qu’on pourrait trouver dans les ouvrages de M. de Voltaire. L’essai sur l’Histoire universelle qu’il vient de donner et qui a encore réuni tous les suffrages, suffirait pour immortaliser son auteur, s’il avait besoin de nouveaux titres. Mais comment est-il possible que cet illustre écrivain ait si mal parlé d’Homère au commencement du troisième volume où il traite de la rennaissance des lettres en Italie ? Il donne presque en tout la préférence aux modernes. Il ne se fait nulle peine à mettre l’Orlando furioso de l’Arioste au-dessus de l’Odyssée, et, ce qui est incroyable, la Jérusalem du Tasse

au-dessus de l’Iliade. Si cet arrêt eût été prononcé par M. de Fontenelle, on n’en parlerait point ; il aurait été sans conséquence. Mais que ce soit M. de Voltaire qui porte ce jugement, c’est une chose réellement inconcevable. Je crois avoir eu l’honneur de vous observer quelque part, que les modernes n’avaient pas seulement encore trouvé la machine de leur poëme épique, et que dans la misère où ils sont à cet égard, ils ne se font pas faute d’emprunter celle d’Homère, qui cependant ne saurait leur convenir. Quand ils auraient son génie, il leur sera toujours supérieur par le sublime et la simplicité de mœurs qui donnent à ses poëmes des charmes si touchants. Hélas ! si ce père de la poésie voulait reprendre sur ses descendants tout ce qu’ils lui ont emprunté, que nous resterait-il de l’Énéide, de la Jérusalem, du Roland, de la Lusiade, dela Henriade et de tout ce qu’on ose nommer en ce genre ?

⁂ 15 avril. — C’est un mauvais métier que celui d’un panégyriste, il est incompatible avec les devoirs d’un philosophe, qui doit toujours exposer la vérité dans toute sa pureté et dans toute sa force, et qui ne peut la dérober au public sans se déshonorer. Le reproche que j’ai fait à M. de Voltaire sur son Siècle de Louis XIV est donc bien grave, et mérite d’être appuyé par des preuves. Je serais cependant assez porté à croire que cette dégradation dans le ton et ce relâchement de critique viennent en partie de ce que nous sommes placés trop près du siècle de Louis XIV, et qu’il n’est pas temps de le peindre encore. Dans cent ans d’ici il sera beaucoup mieux apprécié qu’il ne l’a été de nos jours, chacun sera à sa place, et le tout en sera mieux. Il en est de l’histoire comme des grands tableaux à figures colossales, ils veulent être vus à une certaine distance. Si vous les approchez de trop près, vous ne voyez plus que des masses, et l’exactitude des proportions vous échappe. Ce qu’on vient de dire n’excuse cependant pas entièrement l’auteur du Siècle de Louis XIV. On pourrait aisément lui pardonner

ce défaut de justesse dans l'étendue des détails ; mais on le voit avec chagrin louer des choses qu'il aurait blâmées si elles s'étaient passées du temps de François I^{er}, ou s'il avait pu renoncer au métier de panégyriste. Cette manie jette je ne sais quoi de faux et de déplaisant sur cette histoire, où l'on ne trouve plus l'homme supérieur qui a écrit le chapitre de Henri IV, et celui de Louis XIII. Convient-il à M. de Voltaire de se faire le prôneur du faste de Louis XIV, d'en être ébloui comme le serait un écolier, d'applaudir à cette hauteur si déplacée à l'égard des nations étrangères et des faibles, qui a longtemps rendu le nom français odieux en Europe, d'excuser enfin tant de choses blâmables aux yeux du sage, et que l'histoire ne doit jamais passer aux souverains, afin que ceux qui existent apprennent à trembler pour leur mémoire ? Louis XIV n'était pas assez éclairé pour jouer un rôle digne de son siècle. L'élévation et l'amour des grandes choses qui étaient en lui, n'étant pas secondés par l'esprit, substituaient sans cesse un vain faste à la grandeur réelle. Avec quelle complaisance. M. de Voltaire cite ces pensions qu'il fit donner à des savants étrangers d'un bout de l'Europe. à l'autre. Il y a dans cette munificence un air de grandeur qui n'éblouit pas le philosophe. Quand on pense que Louis XIV n'avait nulle idée du mérite de ceux qu'il récompensait ainsi, cette action n'est plus que fastueuse et ne se réduit à rien. Il eût été bien plus beau de diminuer les impôts des peuples, que d'envoyer des présents à des étrangers dont on a déjà oublié les noms, et c'est ainsi que Henri IV aurait agi. Un roi éclairé et véritablement grand aurait du moins tâché d'attirer dans son royaume les étrangers d'un certain mérite, par ses bienfaits et surtout par la liberté et la tolérance. On cite encore avec plaisir le jour où Louis XIV vint au parlement en bottes fortes, le fouet à la main, pour faire enregistrer ses édits. Il était du devoir de M. de Voltaire de relever l'indécence de cette action, au lieu de

l’approuver. Je n’y vois rien de grand. Les bottes ne vont aux rois qu’à la tête de leurs armées. J’aime. mieux voir Henri IV venir au parlement pour porter des édits bursaux, et observant au sortir du palais que le peuple ne criait pas vive le roi, revenir chez lui triste, et dire à ses courtisans : Ils ne sont pas contents de moi, ils ne m’ont rien dit : et puis retourner tout d’un coup au palais pour retirer ses édits, disant : Il vaut mieux que je n’aie point d’argent, et qu’ils soient contents. Voilà des traits que l’historien doit consacrer dans ses fastes, et que la postérité doit honorer de ses larmes..... La vengeance que Louis XIV tira sans raison de la république de Gênes ne devait pas non plus échapper à la censure de l’historien. C’est vraiment un beau triomphe que d’opprimer le faible, et de le forcer à des démarches dont la honte ne peut rejaillir que sur celui qui abuse ainsi de son pouvoir ! L’arrivée du doge de Gênes à Versailles ne me paraît humiliante que pour Louis XIV. Vous connaissez le fameux moi de ce doge. Si on lui eût demandé ce qu’il y avait de plus petit en France, il pouvait montrer le roi, et dire lui. En effet, Louis XIV ne soutint pas l’éclat et la gloire de son siècle, et il est malheureux pour lui d’avoir vu la décadence de la France dont il était le principal instrument, après l’avoir vue à ce haut degré de gloire sans y avoir contribué par son génie. Mais il était juste qu’un roi trop superbe ne mourût point sans être humilié. L’époque, à jamais fatale à la Françe, de la révocation de l’édit de Nantes, fut celle de la décadence du royaume et le tombeau de la prospérité publique. Les grands hommes dans tous les genres disparaissent, ou, s’il en reste encore, ils sont rares et isolés, comme dans un terrain longtemps cultivé et puis tout à coup négligé ; il reste encore par-ci par-là quelques plantes qui déposent de la prospérité précédente, sans pouvoir en retracer l’image. M. de Voltaire aurait élevé un monument digne de lui, s’il avait osé envisager le siècle de Louis XIV sous ce point de vue, et il y aurait trouvé encore assez de sujets

d’admiration. Le siècle des Corneille, des Racine, des Molière, des la Fontaine, des Turenne, des Condé, des Colbert, sera toujours mémorable. Mais notre historien porte sa fatale indulgence, depuis les affaires les plus importantes jusque dans les détails les plus minces. Dans son chapitre des finances il s’élève contre ceux qui plaident la cause des cultivateurs, et qui gémissent sur la misère des peuples. Quel rôle indigne pour un philosophe ! M. de Voltaire prétend que le laboureur est misérable partout, et il cite particulièrement l’Allemagne. L’intérêt de la vérité ne permet pas le silence. Il n’y a point de pays où le paysan soit plus misérable qu’en France : voilà la vérité et le grand vice de notre gouvernement. On connaît l’état du laboureur anglais. Si M. de Voltaire avait causé avec un paysan du pays d’Altembourg, il aurait une idée plus juste du cultivateur allemand ; ils ne sont misérables que dans les principautés ecclésiastiques, parce que le gouvernement des prêtres et des moines est le pire de tous. Dans le chapitre du calvinisme, notre historien fait le tableau de toutes les atrocités et de toutes les persécutions exercées contre les protestants. Il observe que c’était là l’ouvrage du clergé ; c’était, ose-t-il ajouter, après tout, les enfants de la maison qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force. Quelle réflexion ! On dirait que les calvinistes du royaume n’étaient pas Français, et que leur état de citoyen était précaire, et que le droit est toujours du côté du plus fort. Aux yeux du philosophe, s’il fallait disputer le droit de citoyen à quelqu’un, ce serait à ce même clergé catholique, dont les principes d’indépendance sont si contraires à la puissance souveraine et légitime, et qui ne tiennent à l’état par aucun de ces doux liens de paternité et de famille, par lesquels la nature a voulu unir les hommes et adoucir leurs mœurs. Il n’y a pas jusqu’à la faute que Louis XIV fit au commencement de la guerre de la Succession, contre l’avis de tout son conseil, de reconnaître le prétendant

d’aujourd’hui en qualité de roi d’Angleterre, qui ne trouve son apologie dans M. de Voltaire. Comme politique, il devait remarquer que c’était la plus grande sottise que Louis XIV pouvait faire alors. Comme philosophe, il devait sentir le ridicule et vain outrage qu’on fait à une nation libre de lui donner un roi qu’elle a légitimement rejeté d’un vœu presque unanime.

⁂ 15 juillet. — Il vient de paraître un ouvrage qui fait beaucoup de bruit, et qui mérite par l’importance de son objet qu’on s’y arrête : il est intitulé : l’Ami des hommes, ou Traité de la population. C’est une apologie de l’agriculture contre le luxe et contre les oppressions d’un gouvernement mal éclairé, en trois volumes in-4°, assez considérables. L’auteur, M. le marquis DE MIRABEAU, est provençal ; quoique jeune, il a quitté le service depuis longtemps, sans doute pour quelque mécontentement particulier ; il est petit-fils d’un homme qui avait pris Louis XIV en grippe. Lorsqu’il fut question de faire la dédicace de la place des Victoires et de cette statue pédestre que M. le duc de la Feuillade y avait élevée au roi, monument peu décent, et par des éloges ridicules également contraire à la vraie grandeur d’un héros et à la noble liberté d’un citoyen, le régiment des gardes fut commandé pour assister à la cérémonie. M. de Mirabeau, qui avait une compagnie dans ce régiment, s’y rendit à la tête de sa troupe. En passant sur le pont Neuf, il la fit arrêter devant la statue de Henri IV, et s’adressant à ses soldats

« Messieurs, leur dit-il, saluons celui-ci, il en vaut bien
« un autre. » C’était mal prendre son temps pour faire l’éloge du grand et bon Henri ; il déplut si fort à Louis XIV, qu’il fut ordonné à M. de Mirabeau de se défaire de sa compagnie. Celui-ci, en se conformant aux ordres du roi, demanda de donner sa démission entre les mains du roi même, et lui dit en la présentant : « Sire, j’ai l’honneur
« de remercier Votre Majesté de ce qu’après l’avoir
« servie pendant quarante ans, elle me dispense de la

« reconnaissance. » Voilà ce que l’on conte du grand-père. Revenons à l’ouvrage du petit-fils : la hardiesse qui y règne lui a donné une grande vogue. On a eu la maladresse de le supprimer, ce qui a ajouté à sa réputation. Pour juger ce traité en général et en deux mots, on peut dire que l’auteur en aurait fait un grand et bel ouvrage, s’il avait de la noblesse et de l’élévation dans son style. Ce n’est pas un médiocre défaut que de manquer de ce côté-là ; il ne peut venir que d’un défaut d’âme, d’imagination ou de génie, et l’on n’est pas digne de plaider la cause de l’humanité devant les sages de toutes les nations, quand on ne sait pas s’exprimer avec la gravité qu’exige une telle cause et un tel aréopage. Le style de M. de Mirabeau ne manque pas de feu ni de rapidité, mais il est commun, bas, trivial et partout contraire à cette bienséance que les anciens connaissaient si bien, et qui lie le lecteur d’amitié et d’intérêt avec l’auteur. Voilà pourquoi la gloire de l’Ami des hommes ne sera, je crois, que passagère ; et les mêmes raisons, qui garantissent l’immortalité à Tacite et à Montesquieu, doivent nécessairement détruire la réputation de M. de Mirabeau. Un autre défaut de cet auteur et qui tient à ceux que j’ai reprochés à son style, est d’être trop bavard ; c’est le moyen le plus sûr de gâter les meilleures choses, et c’est ce qui arrive à M, de Mirabeau à tout moment... Quoique ses principes généraux soient très-beaux, très-vrais et les seuls qu’un gouvernement sage doit suivre, il les emploie souvent pour soutenir des paradoxes.

Après cela, il faut convenir qu’on trouve dans ce traité de fort belles choses, et qu’il ne peut que faire beaucoup d’honneur au cœur et à l’esprit de l’auteur. Ce qu’il voit en grand est presque toujours très-beau ; il le gâte ensuite par des détails minutieux et quelquefois faux. Voilà à peu près les réflexions générales qui résultent de la lecture de cet ouvrage, et qui peuvent aussi servir à en guider la lecture.

⁂ L’attentat du monstre DAMIENS a donné lieu à une requête de la ville d’Amiens en Picardie, pour supplier le

roi de permettre qu'elle changeât de nom : elle voulait substituer à son nom celui de Louisville. Cet arrangement n'a pu avoir lieu, je ne sais par quelle raison ; mais je sais que quand Amiens aurait encore plus de rapport avec le nom du malheureux Damiens, ce changement de nom n'aurait pas fait un certain effet dans le public. On n'est plus dans le goût de cette sorte d'héroïsme que la philosophie a rendu ridicule. Le nom n'est rien : ce qu'il y a de triste là-dedans, c'est que les hommes au lieu de s'occuper du bonheur public et de se secourir mutuellement, s'échauffent, se haïssent se persécutent pour des misères qui n'ont pas le sens commun, et que ces querelles ridicules finissent par l'assassinat du roi. M. Gresset, de l'Académie française, dont vous connaissez les talents et les ouvrages, a fait, à cette occasion, des vers sur l'attentat commis sur la personne sacrée du roi, qui ont accompagné la requête. M. Gresset fait sa résidence ordinaire à Amiens ; il a cru cette occasion propre à signaler son zèle. Ces vers ont été jugés d'une voix unanime plats et mauvais ; heureusement pour sa réputation, l'auteur a fait tant de choses agréables, qu'une platitude ne saurait tirer à conséquence pour lui.

⁂ La gaieté est une des qualités les plus rares chez les beaux esprits. Il y avait longtemps que nous n'avions lu rien de réjouissant en littérature : M. de Voltaire vient de nous égayer par un petit roman intitulé : CANDIDE ou l'OPTIMISME, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph. Il ne faut pas juger cette production avec sévérité ; elle ne soutiendrait pas une critique sérieuse. Il n'y a dans Candide ni ordonnance, ni plan, ni sagesse, ni de ces coups de pinceau heureux qu'on rencontre dans quelques romans anglais du même genre ; vous y trouverez en revanche beaucoup de choses de mauvais goût, d'autres de mauvais ton, des polissonneries et des ordures qui n'ont point ce

voile de gaze qui les rend supportables : cependant la gaieté, la facilité qui n'abandonnent jamais M. de Voltaire, qui bannit de ses ouvrages les plus frivoles comme les plus médités cet air de prétention qui gâte tout, des traits et des saillies qui lui échappent à tout moment, rendent la lecture de Candide fort amusante. En général, vous serez plus content de la dernière moitié que de fa première. Les premiers chapitres ne sont pas les meilleurs. Celui de l'abbé périgourdin ne vaut pas grand'chose non plus. Vous aimerez beaucoup l'anabaptiste hollandais, et plus encore le manichéen Martin, qui me paraît le plus excellent personnage du roman. Pangloss a bien son mérite aussi ; et quoique sa fin par la sainte inquisition du Portugal soit fort touchante et sa résurrection au moyen de l'incision cruciale fort consolante, il me semble que l'auteur n'aurait jamais dû s'en défaire. Il fallait le laisser toujours auprès de Candide pour le fortifier dans le système de l'Optimisme contre les doutes que les événements de ce monde faisaient naître de temps en temps dans le cœur du jeune énergumène de la philosophie leibnitzienne. Quel beau jeu Pangloss aurait eu dans l'Eldorado ! quel triomphe pour l'Optimisme ! C'est bien pour lors qu'il n'aurait plus eu d'autre regret que de n'être pas professeur dans quelque université d'Allemagne. Il me semble que tout le roman en aurait été plus gai : car depuis la perte de M. Pangloss jusqu'à la rencontre de M. Martin, il languit. un peu, quoique la vieille gouvernante et le fidèle Cocambo ne soient pas des personnages sans mérite. Le souper des six rois chassés à Venise est d'une grande folie ; je doute que ce souper fasse fortune à Versailles : l'histoire du Paraguay et les acccidents du révérend père Colonel, ne feront pas plaisir aux jésuites dans les circonstances présentes. Le noble vénitien Pococurante est encore un assez bon personnage. M. de Voltaire s'en sert pour juger les plus grands génies de l'antiquité et parmi les modernes. On a été scandalisé de ce que Pococurante y dit d'Homère et de

Milton. On devait remarquer, ce me semble, que le juge est un homme qui s'ennuie de tout, dont l'arrêt enveloppe sous la même condamnation Raphaël et Virgile, et en général tous les arts et tout ce qui fait les délices des honnêtes gens. Ce chapitre n'est donc pas une critique des auteurs ; c'est la censure des gens blasés. Cette maladie est fort commune parmi nous, où l'oisiveté et l'opulence émoussent bien vite tous les goûts, et plongent la jeunesse même dans une léthargie d'où rien ne peut la retirer ensuite. Il faut cependant convenir que les jugements du seigneur Pococurante doivent paraître un peu suspects sous la plume de M. de Voltaire, et l'on peut lui reprocher à lui, qui ne s'ennuie point comme un noble Vénitien, d'avoir souvent porté de ces jugements passionnés qui font tort à un homme de son mérite. Dans le fond, M. de Voltaire n'est pas éloigné peut-être de souscrire au jugement du seigneur Pococurante sur Milton et sur Homère : des traits qui lui sont échappés ailleurs, ne justifient que trop ce soupçon. Or, si de bonne foi il regarde Homère et Milton comme des génies médiocres qui ont usurpé des honneurs qui ne leur sont point dus, il est bien à plaindre d'avoir le goût assez petit, assez mesquin pour ne point sentir les sublimes beautés qui brillent dans leurs écrits ; ou bien s'il est assez petit pour croire qu'il y aura à gagner pour lui en rabaissant ceux qui tiennent les premières places, il est bien blâmable. Un grand homme s'élève avec une noble confiance à la hauteur de ce qu'il y a de plus illustre dans son art ; il croirait perdre à tout ce qu'on refuserait aux premiers génies de sa trempe. En voyant un tableau sublime, le Corrége n'est pas tenté d'en diminuer le prix par une censure injuste ; il saisit le pinceau et s'écrie avec enthousiasme : Ed anch' io son pittore. Il est vrai que beaucoup de gens prisent Homère et d'autres grands hommes sur paroles ; mais cet hommage aveugle même dépose en faveur de ces génies et prouve d'ailleurs ce que nous savions bien : c'est que le don de sentir n'est pas

beaucoup plus commun que celui de créer. Au reste, si jamais l'ordre et la chronologie des ouvrages de M. de Voltaire se perd, la postérité ne manquera point de regarder Candide comme un ouvrage de jeunesse. Vraisemblablement, dira un critique judicieux, dans deux mille ans d'ici, l'auteur n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il écrivit Candide. C'était son coup d'essai dans ce genre. Son goût était jeune encore ; aussi manque-t-il souvent aux bienséances, et sa gaieté dégénère souvent en folie. Voyez, continuera-t-il, comme ce goût s'est formé et rassis ensuite, comme par gradation il est devenu plus sage dans les ouvrages postérieurs, Scarmentado, Babouc, Zadig, Memnon ; vous voyez les nuances par où l'auteur s'est approché de la perfection. Ainsi la critique, à force de sagacité et de finesse, aura exactement renversé l'ordre de ces ouvrages. N'êtes-vous par persuadé que les critiques de la race présente tombent souvent dans ces erreurs à l'égard des anciens ?

M. GRESSET, de l'Académie française, auteur de la comédie du Méchant, de Sidney et de plusieurs pièces de poésie charmantes, vient de publier une Lettre sur la comédie dans laquelle il renonce, non-seulement au théâtre, mais demande pardon à Dieu et au public du scandale qu'il a donné en travaillant pour les spectacles. Le public méprise ces sortes de palinodie et regarde leurs auteurs comme des gens tombés dans l'état d'imbécillité ou d'enfance. Cependant en faisant attention aux principes d'un vrai dévot, rien ne doit moins étonner, Un chrétien, selon le véritable esprit de l'Evangile, ne-doit être occupé que de la patrie céleste.

M. Gresset avait plusieurs pièces de théâtre dans son portefeuille ; il nous promet de les publier sous une autre forme. Il nous parle d'un caractère beaucoup plus dangereux que celui du Méchant, et qu'il a traité. Vraisemblablement c'est le philosophe ; car aux yeux des

dévots, comme M. de Voltaire vient de l’observer, un philosophe, c’est-à-dire un incrédule, est un homme de sac et de corde.

15 mai (1760.) — M. DE VOLTAIRE a dit quelque part, qu’un discours de réception et d’entrée à l’Académie française était composé de quatre ou cinq propositions essentielles. La première, que le cardinal de Richelieu était un grand homme, ce qui n’empêchait pas en second lieu le chancelier Séguier d’être de son côté un grand homme, sans compter troisièmement que Louis XIV avait été aussi un grand homme ; mais que quatrièmement l’académicien auquel on succède, avait été surtout un très-grand homme, ainsi que le directeur, le sécrétaire, et même tous les membres de l’Académie ; et que cinquièmement, lui récipiendaire, pourrait bien être aussi une espèce de grand homme ; ce qui fait que de tous ces ingrédients de grands hommes, on compose ordinairement le discours le plus plat et le plus insipide qui se débite dans le royaume des Gaules, où cependant il s’en débite tant de cette espèce. M. LE FRANC DE POMPIGNAN, en prenant séance à l’Académie française, a cru devoir s’écarter, du moins à quelques égards, de la route ordinaire. D’abord il s’est attaché principalement à nous laisser soupçonner que lui, récipiendaire, était un très-grand homme ; ensuite il convient bien que M. de Maupertuis auquel il succède, était aussi une espèce de grand homme, ainsi que Richelieu, Séguier et Louis XIV ; mais il s’arrête là, et le reste de son discours est une invective très-forte contre les philosophes et les gens de lettres de nos jours ; ce qui fait que, Richelieu, Séguier, Louis XIV et Maupertuis morts, il ne reste, compte fait, de grands hommes à la France, que M. le Franc de Pompignan, et que Voltaire, Diderot, Buffon, d’Alembert, ne sont pas bons à jeter aux chiens. Ce discours n’a pas été reçu du public avec indifférence. On a

trouvé singulier que le seul grand homme qu'il y eût en France arrivât du fond de la Gascogne dans la capitale, pour nous apprendre qu'on ne pouvait être grand homme qu'autant qu'on allait à la messe et qu'on disait son chapelet, et que Maupertuis n'avait été grand homme que parce qu'il était mort entre les mains des capucins. On a trouvé à redire que M. le Franc débutât à l'Académie française par une satire contre les gens de lettres, et qu'il nous imputât de n'avoir qu'une fausse littérature et une fausse philosophie, ce qui, pour parler avec plus d'exactitude, voudrait dire que notre philosophie est devenue fausse et dangereuse depuis qu'elle ressemble à celle des Grecs du temps des Socrate et des Platon ; à celle des Romains du temps des Lélius et des Cicéron, et à celle des Anglais du temps des Newton, des Locke et des Pope. Je ne sais si ce début de M. le Franc est d'un très-grand homme, mais à coup sûr il n'était pas d'un homme sage.

15 juin (1762.) — L'orage qui s'est formé à l'apparition du livre de M. ROUSSEAU sur l'éducation, n'a pas tardé à éclater. Sur le réquisitoire de monsieur l'avocat général, le parlement a décrété l'auteur de prise de corps, en condamnant l'ouvrage au feu. Cet arrêt est du 9 de ce mois, et M. Rousseau s'est sauvé la nuit du 8 au 9. On prétend qu'il a pris la route de la Suisse.

Cet écrivain, célèbre par son éloquence et par sa singularité, vivait à trois lieues de Paris, dans une petite ville appelée autrefois Montmorency, et aujourd'hui Enghien, parce que c'est la capitale du duché de ce nom, appartenant à la maison de Condé. La vallée qui s'étend depuis le coteau de cette petite ville jusqu'à la rivière de Seine, est une des plus agréables contrées des environs de Paris. Elle est fameuse pour les cerises et d'autres fruits ; c'est un jardin de l'étendue de plusieurs lieues, rempli d'habitations délicieuses. A côté de la petite ville de

Montmorency est un château qui appartient, je crois, à madame la duchesse de Choiseul ; mais dont la possession à vie a été achetée par M. le maréchal, duc de Luxembourg. Depuis plus de quatre ans que Jean-Jacques Rousseau s'était fixé dans ce pays-là, il occupait tantôt sa petite maison de la ville, tantôt un appartement du château. Il avait quitté tous ses anciens amis, entre lesquels je partageais son intimité avec le philosophe Diderot ; il nous avait remplacés par des gens du premier rang. Je ne décide pas s'il a perdu ou gagné au change ; mais je crois qu'il a été aussi heureux à Montmorency qu'un homme, avec autant de bile et de vanité, pouvait se promettre de l'être. Dans la société de ses amis, il trouvait de l'amitié et de l'estime ; mais la réputation, et plus encore la supériorité de talent qu'il était lui-même obligé de reconnaître à quelques-uns d'entre eux, pouvaient lui rendre leur commerce pénible ; au lieu qu'à Montmorenci, sans aucune rivalité, il jouissait de l'encens de ce qu'il y a de plus grand et de plus distingué dans le royaume, sans compter une foule de femmes aimables qui s'empressaient autour de lui. Le rôle de la singularité réussit toujours à qui a le courage et la patience de le jouer. Jean-Jacques Rousseau a passé sa vie à décrier les grands ; ensuite il a dit qu'il n'avait trouvé de l'amitié et des vertus que parmi eux. Ces deux extrêmes étaient également philosophiques : en m'amusant de ses préventions, je me moquais souvent de lui. Il avait un vilain chien qu'il avait appelé Duc, parce que, disait-il, il était hargneux et petit comme un duc. Lorsqu'il fut au château de Montmorency, il changea le nom de Duc en Turc. Ce déguisement avait quelque chose de lâche ; il était plus digne du rôle que le citoyen genevois avait pris, de laisser au chien son nom, comme un monument d'un injuste préjugé de son maître. Il pouvait même en faire une sorte d'hommage à M. le duc de Luxembourg, en lui disant : « C'est vous qui m'avez appris à savoir ce que
« c'est qu'un duc, et à rectifier mes idées sur les gens de

« la cour. » Il est difficile qu'on soit sincèrement indifférent sur les grands, lorsqu'on s'en occupe sans cesse. Le vrai philosophe, en respectant leur rang, les oublie. L'estime est due aux qualités personnelles, et, quoi qu'en dise Jean-Jacques Rousseau, il n'est pas incompatible qu'on soit prince, et qu'on ait de grandes vertus. Je me plaisais à le combattre quelquefois avec ses propres armes. Un jour il nous çonta, avec un air de triomphe, qu'en sortant de l'Opéra, le jour de la première représentation du Devin du village, M. le duc des Deux-Ponts l'avait abordé en lui disant avec beaucoup de politesse : « Me permettez-vous,
« monsieur, de vous faire mon compliment ? » Et qu'il lui avant répondu : « A la bonne heure, pourvu qu'il soit
« court. » Tout le monde se tut à ce récit. A la fin je pris la parole, et je lui dis en riant : « Illustre citoyen et consouverain
« de Genève, puisqu'il réside en vous une partie
« de la souveraineté de la république, me permettez-vous
« de vous représenter que, malgré la sévérité de vos principes,
« vous ne sauriez trop refuser à un prince souverain
« les égards dus à un porteur d'eau, et que si vous
« aviez opposé à un mot de bienveillance de ce dernier,
« une réponse aussi brusque, aussi brutale, vous auriez à
« vous reprocher une impertinence des plus déplacées ? » Depuis, il a dit, au château de Montmorency, des philosophes, le mal qu'il disait autrefois des grands ; mais je ne sais si ceux-ci défendaient les philosophes comme les philosophes les avaient défendus.

M. Rousseau a été malheureux à peu près toute sa vie. Il avait à se plaindre de son sort, et il s'est plaint des hommes. Cette injustice est assez commune, surtout lorsqu' on joint beaucoup d'orgueil à un caractère timide. On souffre de la situation heureuse de son voisin, et l'on ne voit pas que son malheur ne changerait rien à notre infortune. On flatte dans le commerce journalier ceux avec

lesquels on vit, et l'on se dédommagé de cette gêne en disant des injures au genre humain. J'avoue que je n'ai point trop bonne opinion de ceux qui se plaignent sans cesse des hommes : à coup sûr ils sont injustes dans leurs prétentions. Je ne puis me vanter d'un sort très-heureux ; il me serait même aisé de me faire une assez longue liste de malheurs, dont quelques-uns influeront vraisemblablement sur le reste de ma vie ; mais je ne puis me dissimuler qu'ils sont presque tous l'ouvrage du sort, et que la méchanceté des hommes n'y a influé en rien. Je conviens, avec une secrète joie, que je n'ai éprouvé, de la part des hommes, que de la bonté, de l'intérêt et des bienfaits, et que, si j'ai été en butte à la malveillance de quelques méchants, j'ai à leur opposer un grand nombre d'hommes généreux qui ont pris plaisir à mon bonheur, et qui ont mis une partie de leur satisfaction dans l'accomplissement de la mienne. Je suis persuadé que tout homme juste et modeste sera obligé, quant à lui, de rendre cette justice au genre humain. J'ignore si ceux qui sont constitués dans les premières dignités, et exposés aux traits de l'envie et de la jalousie, éprouvent plus que les autres la méchanceté des hommes ; mais les hommes ne font pas le mal pour le mal. Eh ! quel profit auraient-ils à s'acharner au malheur d'un particulier qui n'a rien à démêler avec eux ?

Un des grands malheurs de M. Rousseau, c'est d'être parvenu à l'âge de quarante ans, sans se douter de son talent. Dans son jeune âge, il avait appris pendant quelque temps le métier de graveur. Son père ayant eu le malheur de tuer un homme, fut obligé de se sauver de Genève, où il travaillait en horlogerie, et abandonna ses enfants. Jean-Jacques fut recueilli par une femme de condition de Savoie, appelée madame la baronne de Warens. Elle lui fit abjurer la religion protestante, et eut soin de son éducation. Cette femme avait la fureur de l'alchimie qui l'a ruinée ; elle vit, je crois, encore dans une grande pauvreté. Le sort ayant, je ne sais comment, conduit M. Rousseau à Paris, il s'attacha

à M. de Montaigu, qui, ayant été nommé à l'ambassade de Venise, l'y mena comme son secrétaire. M. l'ambassadeur ne passe pour rien moins qu'un homme d'esprit ; il n'en trouva pas à son secrétaire, et il s'étonne encore aujourd'hui, de la meilleure foi du monde, de la réputation que M. Rousseau s'est faite par ses écrits. Ces deux hommes n'avaient aucune sorte d'analogie pour rester ensemble ; ils se séparèrent bientôt, fort mécontents l'un de l'autre. M. Rousseau revint à Paris, indigent, inconnu, ignorant ses talents et ses ressources, cherchant, dans un délaissement effrayant, de quoi ne pas mourir de faim. Il ne s'occupait alors que de musique et de vers. Il publia une dissertation sur une manière qu'il avait imaginée de noter la musique avec des chiffres. Cette méthode ne prit point, et sa dissertation ne fut lue de personne. Il composa ensuite les paroles et la musique d'un opéra qu'il intitula les Muses galantes, et qui ne put jamais être exécuté. Il eut, à cette occasion, beaucoup de démêlés avec Rameau, et il conçut un vrai chagrin de n'avoir pu mettre son opéra au théâtre. Cependant il faisait d'assez mauvais vers, dont plusieurs furent insérés dans le Mercure. Il faisait aussi des comédies, dont la plupart n'ont point vu le jour. L'Amant de lui-même, qu'il a fait jouer et imprimer, prouve qu'il n'avait pas la vocation de Molière. Dans le même temps, il s'occupait d'une machine avec laquelle il comptait apprendre à voler ; il s'en tint à des essais qui ne réussirent point ; mais il ne fut jamais assez désabusé de son projet pour souffrir de sang-froid qu'on le traitât de chimérique. Ainsi ses amis, avec de la foi, peuvent s'attendre à le voir quelque jour planer dans les airs. Au milieu de tous ces essais, il s'était attaché à la femme d'un fermier général, célèbre autrefois par sa beauté. M. Rousseau fut pendant plusieurs années son homme de lettres et son secrétaire. La gêne et la sorte d'humiliation-qu'il éprouva dans cet état ne contribuèrent pas peu à lui aigrir le caractère.

Le philosophe Diderot, avec lequel il se lia dans ce temps-là, fut le premier à lui dessiller les yeux sur son vrai talent, et l'académie de Dijon ayant proposé la fameuse question de l'influence des lettres sur les mœurs, M. Rousseau la traita dans un discours qui fut l'époque de sa réputation et du rôle de singularité qu'il a pris depuis. Jusque-là il avait été complimenteur, galant et recherché, d'un commerce même mielleux et fatigant à force de tournures : tout à coup il prit le manteau de cynique, et, n'ayant point de naturel dans le caractère, il se livra à l'autre excès ; mais en lançant ses sarcasmes, il savait toujours faire des exceptions en faveur de ceux avec lesquels il vivait, et il garda, avec son ton brusque et cynique, beaucoup de ce raffinement et de cet art de faire des compliments recherchés, surtout dans son commerce avec les femmes. En prenant la livrée de philosophe, il quitta aussi madame Dupin, et se fit copiste de musique, prétendant exercer ce métier comme un simple ouvrier, et y trouver sa vie et son pain ; car une de ses folies était de dire du mal du métier d'auteur, et de n'en pas faire d'autre. Je lui conseillai dans ce temps-là de se faire limonadier, et de tenir une boutique de café sur la place du Palais-Royal. Cette idée nous amusa pendant longtemps ; elle n'était pas moins extravagante que les siennes, et elle avait l'avantage d'être d'une folie gaie et de lui promettre une fortune honnête. Tout Paris aurait voulu voir le café de Jean-Jacques Rousseau, qui serait devenu le rendez-vous de tout ce qu'il y a d'illustre dans les lettres ; mais cette folie ayant un côté utile, fut trop sensée pour être adoptée par le citoyen de Genève. Il alla faire un tour dans sa patrie, d'où il revint assez mécontent an bout de six semaines. Il réabjura, pendant son séjour à Genève, la religion romaine, et se refit protestant. A son retour, il passa deux ou trois années dans la société de ses amis, aussi heureux qu'il pouvait l'être, faisant des livres, et se croyant copiste de musique ; mais lorsqu'il sentait son bien-être, il n'était plus en lui de s'y

tenir. Madame d'Épinay ayant dans la forêt de Montmorency une petite maison dépendante de sa terré, il la persécuta longtemps pour se la faire prêter, disant qu'il ne lui était plus possible de vivre dans cet horrible Paris, et qu'il ne pouvait désormais avoir d'autre asile contre les hommes, que les bois et la solitude. Elle ne convenait à personne moins qu'à une tête aussi chaude et à un tempérament aussi mélancolique et aussi impétueux que le sien. Il y devint absolument sauvage ; la solitude échauffa sa tête davantage, et roidit son caractère contre lui-même et contre ses amis. Il sortit de sa forêt au bout de dix-huit mois, brouillé avec tout le genre humain. C'est alors qu'il s'établit à Montmorency, où il a vécu jusqu'à présent avec une réputation digne de ses talents et de sa singularité.

Voilà les principales époques de la vie de cet écrivain célèbre. Sa vie privée et domestique ne serait pas moins curieuse ; mais elle est écrite dans la mémoire de deux ou trois de ses anciens amis, lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle part.

On prétend qu'il a passé ses derniers jours dans des convulsions de désespoir et de douleur, des suites de son ouvrage. Il se croyait à l'abri de toute persécution, étant lié avec tant de personnes de la première distinction. Il n'avait pas prévu que le parlement pût lui faire une affaire sérieuse. Je le connais assez pour être sûr qu'il sera toute sa vie inconsolable de n'être plus dans un pays dont il se plaisait à exagérer les maux et les abus. On dit qu'il à pris la route de la Suisse. Il n'ira point à Genève ; car une de ses inconséquences était d'élever sa patrie aux nues, en la détestant secrètement, et d'aimer passionnément Paris, en l'accablant d'imprécations et d'injures.

Il est étonnant qu'aucun de ses nouveaux amis n'ait prévu l'effet que ferait la Profession de foi du vicaire savoyard dans un moment où tant d'oisifs et de sots n'ont d'existence et d'occupation que celles que leur donne l'esprit de parti. On a tourmenté M. Helvétius pour

quelques lignes éparses dans un gros volume. Un mot équivoque causerait aujourd'hui une tracasserie à un philosophe, et M. Rousseau a cru pouvoir impunément imprimer une bien autre profession de foi.

Si vous comparez le réquisitoire de maître O..... à la Profession de foi du vicaire savoyard, vous trouverez que ces deux personnages se sont trompés de rôle. Le prêtre est rempli de sens et de force qui siéraient si bien à un avocat général, et le magistrat est rempli d'un esprit de capucin qu'on passerait volontiers à un vicaire de Savoie. On a remarqué cependant que ce réquisitoire était fait sans animosité, au lieu que celui que le même avocat général fit, il y a trois ans, contre le livre de l'Esprit, voulant envelopper tous les philosophes sous la même condamnation, devait faire trembler, par son fanatisme, pour les progrès de la raison en France, et pour la sûreté de ceux qui osaient la professer. Le réquisitoire contre M. Rousseau n'est qu'une simple et plate capucinade. On lui reproche de ne pas croire à l'existence de la religion chrétienne ! On lui prouve qu'elle existe..... Tout le monde, excepté moi, a été révolté de cette belle exclamation : « Que seraient des sujets élevés dans de pareilles maximes, « sinon des hommes préoccupés du scepticisme et de la « tolérance ? » Un magistrat proscrire la tolérance ! Autant vaudrait garder des moines soi-disant jésuites, dont c'est l'esprit et la vocation. Quant à moi, je dis, à l'exemple de Jésus-Christ : Seigneur, pardonne à O...., car il ne sait ce qu'il dit. En effet, si on lui expliquait quelle abominable doctrine il a avancée dans ce passage, je ne doute pas qu'il ne rougît de surprise et de honte ; et cela prouve que nos magistrats feraient mieux, pour leur gloire, de se faire faire leurs réquisitoires par quelque philosophe, que d'aller repéter en plein parlement les leçons sifflées par quelque moine cagot, ou par quelque janséniste atrabilaire.

Les vingt pages qui précèdent la profession de foi du vicaire dans le livre de M. Rousseau sont écrites avec un

art infini ; l'auteur y a déployé tout son talent. La première partie de la profession de foi est sèche et aride, ce sont exactement des cahiers de philosophie, tels qu'on nous les a dictés à l'école ; mais à croire que M. Rousseau n'a fait que les transcrire, c'est une plate et pauvre philosophie. Il devient intéressant lorsqu'il en vient au christianisme et à la révélation ; seulement le naturel et la vérité ne se font jamais sentir dans les ouvrages du citoyen de Genève. Quelle vraisemblance, par exemple, qu'un homme de sens comme le vicaire de Savoie fasse cette longue profession de foi à un petit écolier libertin qui ne saurait avoir assez de curiosité et de patience pour l'écouter, et qui n'est certainement pas en état de le comprendre ? Les anciens ne tombent jamais dans ces incongruités, et voilà, en grande partie, la cause de ce charme qui vous attache secrètement à la lecture de leurs livres les plus profonds ; votre imagination y est toujours intéressée.

Il y a encore dans ce troisième volume un beau discours du gouverneur à l'élève, au moment de la puberté ; les écarts qui sont tout autour de ce morceau sont aussi fort beaux.

Août. — CARLE VANLOO est sans contredit le meilleur de nos peintres. Le roi l'a nommé depuis peu à la place de son premier peintre, place distinguée par les honneurs qui y sont attachés. Elle vaquait depuis nombre d'années. Lorsque Vanloo alla remercier Sa Majesté et la famille royale, M. le dauphin lui dit : « Vanloo, il y a longtemps « que vous l'êtes, » et le bon Vanloo se tourna et fondit en larmes.

⁂ Les arts viennent de faire une grande perte dans la personne de BOUCHARDON, le premier de nos sulpteurs, mort à l'âge de soixante et quelques années, après une longue-maladie. Bouchardon était du petit nombre des artistes français que les étrangers estiment. Ses dessins étaient fort recherchés. On y trouve la force de Michel-

Ange, et le grand goût de l’antique qui ravit tant ceux qui sont sensibles à la vraie beauté. Bouchardon a fait la statue équestre de Louis XV, qui doit être érigée entre les Tuileries et le Cours. Je suis toujours d’avis que, malgré les critiques qu’on en a faites, ce sera la plus belle statue équestre que nous ayons en France. La figure du roi est admirable. Bouchardon a prié en mourant la ville de Paris de confier à M. Pigalle le soin d’achever cet ouvrage, et il lui a laissé, pour cet effet, toutes les études et tous les dessins qui y ont rapport. Cette disposition fait honneur à tous les deux. Pigalle est sans doute aujourd’hui le premier sculpteur du royaume. On remarque dans ses ouvrages ce bon goût et cette simplicité qui ont disparu sous le ciseau de nos autres sculpteurs, pour faire place à une manière qui sera le tombeau des arts en France.

⁂ Edme BOUCHARDON naquit au mois de novembre 1698, à Chaumont en Bassigni ; cet artiste est presque mon compatriote.

Le père de Bouchardon, architecte et sculpteur médiocre, n’épargna rien pour faire un habile homme de son fils. Les premiers regards de cet enfant tombèrent sur le Laocoon, sur la Vénus de Médicis et sur le Gladiateur ; car ces figures sont dans les ateliers des ignorants et des savants, comme Homère et Virgile dans la bibliothèque de Voltaire et de Fréron.

Les beaux modèles sont rares partout, mais surtout parmi nous, où les pieds sont écrasés par la chaussure, les cuisses coupées au-dessus du genoux par les jarretières, le haut des hanches étranglé par des corps de baleine, et les épaules blessées par des liens étroits qui les embrassent. Le père de Bouchardon chercha pour son fils, à prix d’argent, les plus parfaits modèles qu’il pût trouver. Ce fils vit la nature de bonne heure, et il eut les yeux attachés sur elle tant qu’il vécut.

Pline dit d’Apelles qu’il ne passait aucun jour sans dessiner, nulla dies sine linea ; l’histoire de la sculpture en dira autant de Bouchardon. Personne aussi ne devint aussi maître de son crayon. Il pouvait d’un seul trait ininterrompu suivre une figure de la tête au pied, et même de l’extrémité du pied au sommet de la tête, dans une position quelconque donnée, sans pécher contre la correction du dessin et la vérité des contours et des proportions.

Ne fit-on que des épingles, il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller. Bouchardon le fut ; il pouvait dire aussi : Est deus in nobis, agitante calescimus illo. Il vint à Paris ; il entra chez le cadet des Coustou. Le maître fut surpris de la pureté du dessin de son élève ; mais il ne fut pas dans le cas de dire de lui, comme l’artiste grec du sien : Nil salit arcadico juveni. Il ressemblait tout à fait de caractère à l’animal surprenant qui lui a servi de modèle pour sa statue de Louis XV ; doux dans le repos, fier, noble, plein de feu et de vie dans l’action. Il s’applique ; il dispute le prix de l’Académie ; il l’emporte, et il est envoyé à Rome.

Quand on a du génie, c’est là qu’on le sent. Il s’éveille au milieu des ruines. Je crois que de grandes ruines doivent plus frapper que ne feraient des monuments entiers et conservés. Les ruines sont loin des villes ; elles menacent, et la main du temps a semé parmi la mousse qui les couvre une foule de grandes idées et de sentiments mélancoliques et doux. J’admire l’édifice entier ; la ruine me fait frissonner ; mon cœur est ému, mon imagination a plus de jeu. C’est comme la statue que la main défaillante de l’artiste a laissée imparfaite ; que n’y vois-je pas ? Je reviens sur les peuples qui ont produit ces merveilles et qui ne sont plus, et in lenocinio commendationis dolor est manûs, cum id ageret, extinctœ.

La belle tâche que le panégyriste de Bouchardon avait à remplir, s’il avait été moins borné ! Combien de pierres à remuer, s’il avait eu l’outil avec lequel on remue quelque

chose ! A Rome, le jeune Bouchardon dessine tous les restes précieux de l'antiquité ; quand il a dessiné cent fois, il recommence. Comme les jeunes artistes copient longtemps d'après l'antique, ne pensez-vous pas que l'institution des jeunes littérateurs devrait être la même, et qu'avant que de tenter quelque chose de nous, nous devrions nous occuper aussi à traduire d'après les poëtes et les orateurs anciens ? Notre goût, fixé par des beautés sévères que nous nous serions, pour ainsi dire, appropriées, ne pourrait plus rien souffrir de médiocre et de mesquin.

Bouchardon demeura dix ans en Italie : il se fit distinguer de cette nation jalouse, au point qu'entre un grand nombre d'artistes étrangers et du pays, on le préféra pour l'exécution du tombeau de Clément XI. Sans des circonstances particulières, l'apothéose de ce pontife, qui a causé tant de maux à la France, eût été faite par un Français.

De retour en France, Bouchardon fut chargé d'un grand nombre d'ouvrages qui respirent tous le goût de la nature et de l'antiquité, c'est-à-dire la simplicité, la force, la grâce et la vérité.

Les ouvrages de sculpture demandent beaucoup de temps ; les sculpteurs sont proprement les artistes du souverain ; c'est du ministère que leur sort dépend. Cette réflexion me rappelle l'infortune du Puget. Il avait exécuté ce Milon de Versailles, que vous connaissez, et qui, placé à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, n'en est pas déparé. Mécontent du prix modique qu'on avait accordé à son ouvrage, il allait le briser d'un coup de marteau, si on ne l'eût arrêté. Le grand roi qui le sut, dit : « Qu'on
« lui donne ce qu'il demande, mais qu'on ne l'emploie
« plus ; cet ouvrier est trop cher pour moi. » Après ce mot, qui eût osé faire travailler le Puget ? personne ; et voilà le premier artiste de la France condamné à mourir de faim.

Ce ne fut pas ainsi que la ville de Paris en usa avec Bouchardon, après qu'il eut exécuté sa belle fontaine de la rue de Grenelle. Je dis belle pour les figures ; du reste, je la trouve au-dessous du médiocre. Point de belle fontaine où la distribution de l'eau ne forme pas la décoration principale. A votre avis, qu'est-ce qui peut remplacer la chute d'une grande nappe de cristal ? La ville récompensa l'artiste d'une pension viagère accordée de la manière la plus noble et la plus flatteuse. La délibération des échevins, qu'on a mise à la suite de l'éloge du comte de Caylus, est vraiment un morceau à lire : c'est ainsi qu'on fait faire aux grands hommes de grandes choses.

Bouchardon est mort le 27 juillet 1762, comblé de gloire, et accablé de regret de n'avoir pu achever son monument de la place de Louis XV. C'est notre ami Pigalle qu'il a nommé pour succéder à son travail. Pigalle était son collègue, son ami, son rival et son admirateur. Je lui ai entendu dire qu'il n'était jamais entré dans l'atelier de Bouchardon sans être découragé pour des semaines entières. Ce Pigalle, pourtant, a fait un certain Mercure que vous connaissez, et qui n'est pas l'ouvrage d'un homme facile à décourager. Il exécutera les quatre figures qui doivent entourer le piédestal de la statue du roi, et qui représenteront quatre Vertus principales. Bouchardon lui a laissé pour cela toutes les études qu'il a faites sur ce sujet pendant les dernières années de sa vie. Rien n'est plus satisfaisant que de voir deux grands artistes s'honorer d'une estime mutuelle.

⁂ PIRON, qui a dit de bonnes choses dans sa vie, assurait l'autre jour, qu'un discours de réception à l'Académie française ne devait pas s'étendre au delà de trois mots. Je prétends que le récipiendaire doit dire : « Messieurs, grand merci, » et le directeur lui répondra : « Il n'y a pas de quoi. » Si cet usage s'était introduit, nous aurions, depuis

la fondation de l'Académie, une centaine de discours ennuyeux de moins.

Février. — Louis RACINE, fils du grand Racine, vient de mourir dans un âge assez avancé. Il était de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; il avait composé un poëme sur la Religion, et un autre sur la Grâce, ce qui le fit appeler Racine-la-Grâce. C'était un esprit étroit et chagrin ; janséniste outré, il ne se permettait point de fréquenter les théâtres, ni de voir représenter les tragédies de son père. Athalie même n'était point exceptée de la règle, parce qu'elle était récitée par des bouches profanes. M. de Voltaire disait de lui : « M. Racine a beau faire, son père sera toujours un grand homme. »

⁂ Nous avons encore perdu un autre écrivain célèbre, M. DE MARIVAUX, de l'Académie française, est mort ces jours passés, âgé de plus de soixante-seize ans. Cet auteur a fait quelques tragédies détestables, un grand nombre de comédies, la plupart pour le Théâtre-Italien, et quelques romans qui ont eu du succès, et qu'il n'a pas achevés. Sa Marianne et son Paysan parvenu sont très-connus. Il avait un genre à lui, très-aisé à reconnaître, très-minutieux, qui ne manque pas d'esprit, ni parfois de vérité, mais qui est d'un goût bien mauvais et souvent faux. M. de Voltaire disait de lui qu'il passait sa vie à peser des riens dans des balances de toile d'araignée ; aussi le marivaudage a passé en proverbe en France. Marivaux avait de la réputation en Angleterre, et s'il est vrai que ses romans ont été les modèles des romans de Richardson et de Fielding, on peut dire que, pour la première fois, un mauvais original a fait faire des copies admirables. Il a eu parmi nous la destinée d'une jolie femme, et qui n'est que cela ; c'est-à-dire un printemps fort brillant, un automne et un hiver des plus durs et des plus tristes. Le souffle vigoureux de la philosophie a renversé depuis une quinzaine d'années

toutes ces réputations étayées sur des roseaux. Mariaux était honnête homme, mais d'un caractère ombrageux et d'un commerce difficile ; il entendait finesse à tout ; les mots les plus innocents le blessaient, et il supposai volontiers qu'on cherchait à le mortifier : ce qui l'a rendu malheureux, et son commerce épineux et insupportable.

Avril. — Le théâtre de la Comédie française a perdu encore une actrice par la retraite de mademoiselle GAUSSIN. La beauté et le son de voix enchanteur de cette actrice ont été célébrés par tous nos poètes. C'était en effet une actrice charmante, surtout dans le haut comique ; mais, depuis plusieurs années, elle n'avait plus sa vivacité ; et sa taille, devenue très-considérable, n'allait plus du tout à une jeune fille de quinze ans qu'elle représentait sans cesse au théâtre. Quand on joue la comédie trente ans de suite, il arrive un moment où l'on se blase ; alors, on joue ses rôles de routine, sans les sentir, et, dans ce cas, on tombe ou dans la monotonie ou dans la charge : c'est ce qui était arrivé à Grandval et à mademoiselle Gaussin. Grandval chargeait un peu dans les derniers temps, et l'on reprochait à mademoiselle Gaussin beaucoup de chant et de monotonie. Il n'y a que mademoiselle Dangeville qui se soit préservée de ces deux écueils ; il est vrai que depuis plusieurs années elle jouait très-rarement, et que mademoiselle Gaussin et Grandval jouaient trois ou quatre fois par semaine. Ces trois noms seront toujours célèbres dans les fastes du Théâtre-Français, et vraisemblablement nous les regretterons longtemps avant de les remplacer.

1er décembre. — Les vrais prodiges sont assez rares pour qu'on en parle quand on a occasion d'en voir un. Un maître de chapelle de Salzbourg, nommé MOZART, vient d'arriver ici avec deux enfants de la plus jolie figure du monde. Sa fille, âgée de onze ans, touche le clavecin de la manière la

plus brillante ; elle exécute les plus grandes pièces et les plus difficiles avec une précision à étonner. Son frère, qui aura sept ans au mois de février prochain, est un phénomène si extraordinaire, qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte ; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore faire succéder les unes aux autres avec goût et sans confusion. Le maître de chapelle le plus consommé ne saurait être plus profond que lui dans la science de l'harmonie et des modulations qu'il sait conduire par les routes les moins connues, mais toujours exactes. Il a un si grand usage du clavier, qu'on le lui dérobe par une serviette qu'on étend dessus, et il joue sur la serviette avec la même vitesse et la même précision. C'est peu pour lui de déchiffrer tout ce qu'on lui présente ; il écrit et compose avec une facilité merveilleuse, sans avoir besoin d'approcher du clavecin et de chercher ses accords. Je lui ai écrit de ma main un menuet, et l'ai prié de me mettre la basse dessous ; l'enfant a pris la plume, et, sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet. Vous jugez bien qu'il ne lui coûte rien de transporter et de jouer l'air qu'on lui présente, dans le ton qu'on exige ; mais voici ce que j'ai encore vu, et qui n'en est pas moins incompréhensible. Une femme lui demanda l'autre jour s'il accompagnerait bien d'oreille et sans la voir, une cavatine italienne qu'elle savait par cœur ; elle se mit à chanter. L'enfant essaya une basse qui ne fut pas absolument exacte, parce qu'il est impossible de préparer d'avance l'accompagnement d'un chant qu'on ne connaît pas ; mais l'air fini, il pria la dame de recommencer, et à cette reprise, il joua non-seulement de la main droite tout le chant de l'air, mais il mit, de l'autre, la basse sans embarras ; après

quoi il pria dix fois de suite de recommencer, et à chaque reprise, il changea le caractère de son accompagnement ; il l'aurait fait répéter vingt fois si on ne l'avait fait cesser. Je ne désespère pas que cet enfant ne me fasse tourner la tête, si je l'entends encore souvent ; il me fait concevoir qu'il est difficile de se garantir de la folie en voyant des prodiges. Je ne suis plus étonné que saint Paul ait eu la tête perdue après son étrange vision. Les enfants de M. Mozart ont excité l'admiration de tous ceux qui les ont vus. L'empereur et l'impératrice reine les ont comblés de bonté ; ils ont recu le même accueil à la cour de Munich et à la cour de Manheim. C'est dommage qu'on se connaisse si peu en musique en ce pays-ci. Le père se propose de passer d'ici en Angleterre, et de ramener ensuite ses enfants par la partie inférieure de l'Allemagne.

⁂ Le 22 décembre dernier, M. MARMONTEL fut reçu à l'Académie française, et prononça à cette occasion un discours suivant l'usage ; il vient d'être imprimé ; c'est un des meilleurs discours de réception que nous ayons vus depuis longtemps. Ordinairement l'ennui et la fadeur vous saisissent dès la première page de ces morceaux d'éloquence ; et quand l'orateur entame l'éloge du cardinal de Richelieu ou du chancelier Séguier, vous êtes déjà anéanti ; ici on lit sans dégoût : le discours a sa juste étendue ; rien n'est étranglé ni allongé. On y parle de la dignité des lettres et des vertus de ceux qui les cultivent, d'une manière noble et intéressante, et sans avoir l'air de la prétention de traiter ce sujet. Tout est si bien fondu qu'on ne peut distinguer le sujet du discours d'avec ses formalités. En faisant grâce à quelques phrases dont je n'aime pas le goût et la tournure, on ne peut reprocher à M. Marmontel qu'un éloge trop outré dé M. de Bougainville auquel il succède. Cet académicien, comme homme de lettres, était un homme médiocre, et comme homme privé,

sa réputation d’honnêteté n’était rien moins que bien établie. Il est mort sans être lavé du soupçon d’avoir porté, il y a huit ou dix ans, à feu Boyer, ancien évêque de Mirepoix, une certaine ode, fruit de jeunesse, du poëte Piron, lequel Boyer la porta au roi, ce qui fit donner l’exclusion à un homme de génie et de mœurs irréprochables que l’Académie avait élu et qu’il aurait honorée ; mais Bougainville sollicitait alors la même place, et un pareil acte ne fut pas pour moi un titre d’exclusion, comme un ouvrage trop libre échappé à un poëte dans sa première jeunesse, et réparé par un chef-d’œuvre tel que la Métromanie, le devint pour Piron qui fit alors son épitaphe en ces vers :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

M. Bignon a répondu au discours de M. Marmontel, Comme directeur, au nom de l’Académie. On ne peut pas dire que le discours de M. Bignon soit un des plus mauvais qu’on puisse lire ; car nous en avons de cette espèce en si grand nombre qu’il serait difficile de choisir ; mais on peut dire que c’est un des plus malhonnêtes qu’on ait jamais vus. Il n’y a pas un mot agréable pour le récipiendaire, ce qui prouve qu’il n’a pas eu le suffrage de M. Bignon ; mais il n’en est pas moins bien choisi pour cela.

M. Marmontel a terminé la séance par la lecture d’une épître en vers sur la grandeur et la faiblesse de l’esprit humain. Le commencement de ce morceau a été fort applaudi ; la fin en a paru plus faible ; ce qui a fait dire que l’auteur avait voulu confirmer son sujet par son propre exemple.

⁂ Mademoiselle DUBOIS, jeune actrice de la Comédie française, a moins de célébrité par son talent, qui n’est pas bien décidé, que par sa figure et l’usage qu’elle sait faire de ses attraits ; c’est aujourd’hui une des courtisanes les plus à la mode. M. de Voltaire écrivit l’année dernière la lettre suivante à son sujet :

« Mon ancien ami, si M. Simon le Franc de Pompignan
« n’eût point épuisé tous les éloges qu’il a fait faire dans
« la magnifique église de son village, je compilerais, compilerais,
« compilerais éloges sur éloges, pour louer les
« succès que mademoiselle Dubois a eus dans ma tragédie
« de Tancrède. Je ne connaissais pas cette aimable actrice ;
« ce que vous m’en écrivez me charme. Je tremblais pour
« le Théâtre-Français ; mademoiselle Clairon est prête à
« lui échapper. Remercions la Providence d’être venue à
« notre secours.

« Si les suffrages d’un vieux philosophe peuvent encourager
« notre jeune actrice, faites-lui dire, mon encien
« ami, tout ce que j’ai dit autrefois à l’immortelle
« Lecouvreur. Dites-lui qu’elle laisse crier l’envie, que
« c’est un mal nécessaire ; c’est un coup d’aiguillon qui
« doit forcer à mieux faire encore. Dites-lui surtout d’aimer ;
« le théâtre appartient à l’amour : ses héros sont
« enfants de Cythère. Dites-lui de mépriser les éloges de
« Jean Fréron et des auteurs de cette espèce. Que le
« public soit son juge ; il sera constamment son
« admirateur. »

Il paraît que le devoir d’aimer que M. de Voltaire impose aux actrices, est celui dont mademoiselle Dubois s’acquitte le mieux.

⁂ Un mousquetaire devient amoureux de la fille d’un président de la chambre des comptes, à Dôle en Franche-

Comté. Il couche plusieurs fois avec elle dans la chambre et à côté du lit de sa mère. Une nuit, la mère croit entendre du bruit ; elle appelle et réveille toute la maison ; l'amant est obligé de se sauver en chemise ; on trouve ses habits dans la chambre de la mère, sur le lit de la fille, qui est obligée d'avouer tout. Le père poursuit le jeune mousquetaire criminellement. Celui-ci est obligé de se retirer en Suisse pour se dérober à la rigueur de la justice. C'est là qu'il fait son apologie dans un mémoire imprimé. Comme il se trouve près de l'asile de J. J. Rousseau, tout le monde dit que celui-ci est l'auteur du mémoire, et ce bruit donne à cet écrit beaucoup de vogue à Paris. Les femmes pleurent et sanglotent, et disent que c'est le morceau le plus éloquent et le plus touchant que J. J. Rousseau ait jamais écrit. Je veux mourir s'il en a écrit une ligne. Vous n'y trouverez sûrement aucune trace de l'éloquence et de la chaleur de cet écrivain célèbre, et il n'y a ni humeur, ni satire ; jugez comme cela ressemble. A moins que Jean-Jacques ne l'ait écrit à l'agonie, je ne croirai jamais que ce mémoire soit de lui. Je n'y trouve rien au-dessus du talent d'un jeune mousquetaire embarqué dans une intrigue qui peut avoir des suites sérieuses.

⁂ Un jour, M. DE VOLTAIRE, jouant, dans le salon de Lunéville, au piquet avec une dévote, un orage survint. La dévote se mit à frémir, à prier qu'on baissât les jalousies, qu'on fermât les volets ; à se signer, et à dire qu'elle tremblait de se trouver en ce moment à côté d'un impie, sur lequel Dieu, dans sa colère, pourrait se venger par la foudre. Voltaire, indigné de cette incartade, se lève, et lui dit : « Sachez, madame, que j'ai dit plus de bien de
« Dieu dans un seul de mes vers, que vous n'en penserez
« de votre vie. »

⁂ Madame DU DEFFANT est célèbre à Paris par les agréments de son esprit et par la bonne compagnie qu'elle

rassemble. Elle a perdu les yeux depuis environ dix ans, et je vois qu'elle se contenterait très-fort de ce qu'il en reste, malgré ses plaintes à l'aveugle clairvoyant qui lui écrit. Elle avait été intimement liée avec la célèbre marquise du Chastelet. Après la mort de celle-ci, il en courut un portrait très-méchant dans le public, qui fut attribué à madame du Deffant. Cela n'a point diminué le nombre de ses amis, et M. de Voltaire est toujours resté en liaison avec elle, ainsi que M. d'Alembert et beaucoup d'autres gens célèbres de la cour et de la ville. Son mot, dont il est question dans cette lettre, est celui qu'elle dit au sujet du miracle de saint Denis, qui, après avoir été décapité à Paris, se promena de là à Saint-Denis, comme tout le monde sait, en portant sa tête sous son bras. « Eh bien,
« dit madame du Deffant, il n'y a que le premier pas qui
« coûte. » Elle a dit quantité d'autres bons mots.

⁂ Le 4 de ce mois, le conseil d'État a cassé l'arrêt du parlement de Toulouse, en vertu duquel l'infortuné CALAS a été roué, il y a deux ans. Cette horrible aventure, triste monument de la frénésie du fanatisme le plus outré, est devenue l'affaire de l'Europe entière, et imprimera une tache éternelle à la réputation de ces abominables juges, qui ; dans leurs ennuyeuses remontrances, voudraient nous persuader que tout le salut de la France réside en eux, et qui, par un supplice effroyable, ont attenté à la vie et à l'honneur d'un citoyen, vivant sous la sauvegarde des lois. Il est sans doute des cas malheureux où l'innocence peut être la victime des apparences ; mais ce n'est point là le cas de l'infortuné Calas. J'ai ouï dire à des gens qui ont vu la procédure de Toulouse, que toutes les lois divines et humaines y étaient violées, et que ce n'était qu'un tissu de nullités. Lorsqu'une telle procédure mène un vieillard sans reproche au supplice le plus affreux et le plus infâme, il me semble qu'il faudrait autre chose que de la casser, et il est douloureux de penser que de tels juges continueront à

disposer, par leurs arrêts, de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens. Un conseiller de ce parlement se trouvant l'hiver dernier dans un cercle, on lui fit des reproches sur cette conduite inouïe. Il crut excuser ses confrères, en disant : « Il n'y a pas de si
« bon cheval qui ne bronche. — A la bonne heure, lui
« répondit une femme d'esprit qui était là, mais, monsieur,
« toute, une écurie ! » Si quelque chose pouvait ajouter à l'indignation, ce serait sans doute la bassesse des expressions de cette excuse. De plus de soixante, tant ministres que magistats, dont le conseil d'État était com posé ce jour-là, vingt étaient d'avis d'ordonner la révision du procès par une sorte de ménagement pour une cour souveraine, telle que le parlement de Toulouse ; tous les autres ont opiné pour la cassation pure et simple, qui est la forme la plus désobligeante. Aucun n'a douté un instant que l'arrêt ne fût de toute nullité. C'est aux requêtes de l'hôtel du roi que ce procès va être instruit de nouveau, et la mémoire de l'infortuné Calas rétablie. Sa veuve est devenue l'objet du respect public par ses malheurs, ses vertus et son courage. Elle a éprouvé dans ses infortunes tous les effets de la bienfaisance et de l'humanité des honnêtes gens ; mais elle doit particulièrement au zèle actif de M. de Voltaire, et à ses secours de toute espèce, la justice tardive qu'elle obtient aujourd'hui.

1er août. — Il serait à souhaiter qu'on recueillît dans un Lambertiniana, les mots et les traits particuliers de BENOIT XIV, le plus infaillible de tous les successeurs du prince des apôtres, parce qu'il avait à lui seul plus d'esprit et d'agrément que tous ses prédécesseurs ensemble. Ce grand et aimable pontife voyant un jour entrer chez lui l'ambassadeur de France, M. le cardinal de Rochechouart, avec un air fort triste et un visage fort allongé : « Eh bien ! qu'y a-t-il, monsieur l'ambassadeur ?

« lui dit-il. — Je viens de recevoir la nouvelle, répond
« celui-ci en soupirant, que M. l'archevêque de Paris est
« de nouveau exilé. — Et toujours pour cette bulle ? demande
« le pape. — Hélas ! oui, saint Père. — Cela me
« rappelle, reprend le pontife, une aventure du temps de
« ma légation de Bologne. Deux sénateurs prirent querelle
« sur la prééminence du Tasse sur l'Arioste ; celui
« qui tenait pour l'Arioste reçut un bon coup d'épée dont
« il mourut. J'allai le voir dans ses derniers moments. —
« Est-il possible, me dit-il, qu'il faille périr dans la force
« de l'âge, pour l'Arioste que je n'ai jamais lu ! Et quand
« je l'aurais lu, je n'y aurais rien compris ; car je ne suis
« qu'un sot. »

Quand on lit de ces traits, tout hérétique qu'on est, on a envie de s'écrier : Sancte Benedicle, ora pro nobis, et ne remets l'anneau du pécheur qu'à ceux qui te ressemblent. Le comte de Bissy nous dit un jour, en parlant de ce pape et du bon Mahmoud, en son vivant Grand Seigneur des Musulmans : « Ils sont si bons l'un et l'autre que si on les
« changeait de place, qu'on fit l'un grand seigneur et
« l'autre pape, personne ne s'en apercevrait. » Mais supposé que ce troc n'eût pas produit de changement dans le monde, je crois que le sérail, en revanche, s'en serait bien aperçu.

ÉRITAPHE

DE MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR,
morte le 13 avril 1764.

Gi-gît poisson de Pompadour,
Qui charma la ville et la cour ;

Femme infidèle et maîtresse accomplie :
L’Hymen et l’Amour n’ont pas tort,
Le premier, de pleurer sa vie,
Le second, de pleurer sa mort.

⁂ Lorsque j’étais à Genève, il y a quelques années, M. de Voltaire avait fait acquisition d’un étalon danois bien vieux, avec lequel il se proposait d’établir un haras dans sa terre. Il avait une demi-douzaine de vieilles juments qui le traînaient lui et sa nièce. Un beau matin, l’oncle se mit, lui et sa nièce, à pied, pour abandonner les six demoiselles aux plaisirs de l’étalon ; il espérait être dédommagé de cette petite gêne par une belle race de chevaux danois nés aux Délices, près de Genève. Ses essais ne furent point heureux ; les efforts du vieux danois ne fructifièrent point ; cependant son maître nous en donnait tous les jours le spectacle dans son jardin au sortir du dîner. Il voulait surtout le montrer aux femmes qui venaient dîner chez lui.
« Venez, mesdames, s’écriait-il, voir le spectacle le plus
« auguste ; vous y verrez la nature dans toute sa majesté. »
Cette folie, qui nous amusa longtemps, a donné à M. Hubert l’idée d’une découpure très-plaisante qu’il vient d’envoyer à Paris à son commissionnaire, qui veut la vendre dix ou douze louis.

On voit au milieu du tableau la jument saillie par l’étalon. A côté, sur une butte un peu élevée, on voit Voltaire, son habit boutonné, sa grande perruque, et par-dessus un petit bonnet : c’est son accoutrement ordinaire. Il est parlant ; il est plein d’enthousiasme. Il a saisi une jeune fille par la main pour lui montrer l’auguste spectacle. Elle recule, et fait les plus grands efforts pour se dégager. A côté d’elle, sa compagne se met à courir de toutes ses forces, de peur d’être aussi saisie par Voltaire. Derrière ce groupe, on voit deux hommes qui se tiennent les côtés de rire. Dans le fond on voit un château, et sur un balcon de ce château une

femme que les mauvais plaisants disent ressembler à madame Denis : cette femme regarde le spectacle auguste avec une lunette d'approche. De l'autre côté de la jument, on voit une paysanne avec son mari, ayant un petit enfant dans ses bras et regardant paisiblement l'auguste spectacle. Cette dernière idée, pleine d'esprit et de délicatesse, achève de rendre ce morceau précieux ; elle tempère ce que le reste pourrait avoir de trop libre. C'est une idée que notre Greuze n'aurait pas dédaignée. Ce Hubert est un homme plein de génie et d'un talent unique. Il peut dire hardiment à Voltaire et à Greuze, et à tous les peintres du monde : Anch'io son pittore.

⁂ On a remis sur le théâtre de la Comédie française le Malade imaginaire de Molière, avec les divertissements et là réception du malade dans la faculté de médecine : cette pièce a fait grand plaisir à cette reprise. Ce n'est qu'une farce ; mais quelle verve, quel naturel, quelle excellente plaisanterie ! Les médecins entendent mieux la plaisanterie que les autres classes de la société. Le docteur Malouin, vrai médecin de la tête aux pieds, et dont madame de Grafigny disait plaisamment que Molière, en travaillant à ses rôles de Diafoirus et de Purgon, l'avait vu en esprit, comme les prophètes le Messie, ce bon docteur Malouin nous remontra un jour, pour nous guérir de notre incrédulité, que les véritablement grands hommes avaient toujours respecté les médecins et leur science. « Témoin « Molière, s'écria l'un de nous. — Voyez aussi, reprit le « docteur, comme il est mort. »

VERS DE M. DIDEROT.

LE PÉRIL DU MOMENT.

Mon âme s’élançait vers sa bouche ingénue ;
Je sentais ses beaux bras doucement me presser :
Moment terrible et doux ! je tremble d’y penser.
Ses yeux cherchaient mes yeux ; sa gorge toute nue
Tressaillait sous ma main ; que j’y trouvais d’appas !
Quel trouble j’éprouvai ! Que ne devins-je pas !
Je t’en atteste, Amour. Telle fut mon ivresse,
Qu’un seul instant de plus… Ah ! j’irai chez les morts
Sans connaître le crime et sentir le remords ;
Car j’ai pu demeurer fidèle à ma maîtresse.

⁂ M. Chenevière est un premier commis an bureau de la guerre. Il est fort ennuyeux, à ce que prétendent ses amis ; mais à cela près, le plus galant homme du monde. Ce galant homme a un tic fort malheureux ; et il ne peut souhaiter le bonjour à personne sans rimailler, et, par un autre tic encore plus malheureux, il garde copie de tout ce qu’il écrit en vers et en prose ; ainsi, tous ceux qu’il a jamais rencontrés sont sûrs d’être dans son portefeuille. Or, il vient de s’aviser de vider ce portefeuille et de faire imprimer ses chiffons en deux volumes de plus de quatre cents pages chacun. Cela fait un tas énorme de platitudes et d’ordures, parmi lesquelles vous auriez de la peine à trouver une ligne supportable. M. de Voltaire même, dont on trouve par-ci par-là des réponses aux agaceries sans nombre de M. de Chenevière, n’y est point reconnaissable et paraît anéanti dans ce vaste océan de platitudes. Le

second volume est terminé par un recueil de lettres galantes.

M. de Chenevière dit, en parlant de deux de ses amis : « Chacun a pris des allures selon son goût : l'un aime le « lard frais, et l'autre le lard rance ; » et, pour expliquer ce passage fin et ragoûtant, il ajoute en note : « L'un « voyait souvent une jeune demoiselle, et l'autre une veuve « déjà sur l'âge. » Ceci peut vous faire juger du ton de ces lettres galantes. Cette rapsodie est intitulée les Loisirs de M. C***. Plaise à Dieu et à M. le duc de Choiseul de ne plus jamais accorder de loisir à M. de Chenevière !

⁂ Anne Grandjean, née à Grenoble, est baptisée et élevée en fille jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle éprouve alors un changement et des révolutions, qui lui donnent, ainsi qu'à ses parents, des doutes sur son sexe. Le confesseur est consulté et décide qu'il faut habiller Anne Grandjean en garçon. La voilà donc métamorphosée en Jean-Baptiste Grandjean. Son goût pour les femmes, son aversion pour les hommes, paraissent autoriser ce changement. Jean-Baptiste Grandjean, après avoir fait quelque temps l'amour à mademoiselle Toinette Legrand, épouse de bonne foi, et sous le consentement de ses parents, mademoiselle Fanchon Lambert. Ce mariage dure deux ou trois ans. Les époux s'établissent à Lyon. Le sort y conduit aussi mademoiselle Toinette Legrand, première maîtresse de Jean-Baptiste Grandjean. Celle-ci, plus expérimentée que madame Fanchon Grandjean, lui apprend que son mari n'est pas un véritable homme. Cette insinuation donne des scrupules aux deux époux. Ils s'adressent de nouveau à l'Eglise. Tandis que le directeur examine, balance, consulte les canons et les décrétales, l'affaire fait du bruit à Lyon. Le substitut du procureur général s'en empare ; il est assez bête pour intenter procès d'office contre Jean-Baptiste Grandjean, et les juges de

Lyon sont assez welches pour condamner un pauvre diable, qui ne sait s'il est fille ou garçon, au carcan, au fouet et au bannissement, en qualité de profanateur du sacrement de mariage. Apparemment que l'auguste tribunal de Lyon a jugé de la nécessité la plus urgente d'effrayer, par une punition sévère, les filles qui pourraient être tentées d'épouser des filles, ou plutôt en confirmant les conclusions de leur procureur général, les juges de Lyon ont voulu prouver qu'on pouvait être plus bête que lui, ce qui n'était pas aisé. Quoi qu'il en soit, Jean-Baptiste Grandjean a appelé de ce jugement au parlement de Paris, qui vient de le casser, renvoie ledit Jean-Baptiste absous de l'accusation, déclare son mariage nul, et, pour montrer à son tour un petit bout d'oreille, lui ordonne de reprendre l'habit de femme. Cette dernière clause est assez étrange ; car, suivant la description qu'on nous donne des organes de génération dudit Jean-Baptiste, s'il n'est pas homme, il n'est certainement pas femme non plus : c'est un parfait hermaphrodite ; et, comme son goût pour les femmes prédomine, et qu'il n'en a jamais eu pour les hommes, il est évident que l'habit de femme lui donnera toutes sortes de facilités de se satisfaire. Certains chanteurs d'Italie ont la réputation d'être agréables aux femmes, indépendamment de leur voix ; Jean-Baptiste, redevenu Anne Grandjean, sans savoir chanter, pourra avoir les mêmes agréments et les mêmes avantages.

M. Vermeil, jeune avocat, a défendu la cause de Grandjean dans un mémoire imprimé. Ce mémoire est plat et mal fait ; il n'a pas même la clarté et la précision qu'on est en droit d'attendre d'un avocat. La description du sexe de Grandjean est faite en latin, que M. Vermeil n'écrit pas tout à fait aussi purement que son ancien confrère, un nommé Cicéron, de Rome.

Cette affaire n'aurait jamais dû faire un sujet de procès public dans un siècle éclairé. Je me souviens qu'un pâtre fut accusé, il y a quelques années, de crime de bestialité

devant le conseil de Berne. Nos sages ancêtres, conduits par le flambeau du droit canon, ont établi dans toute l'Europe le supplice du feu en réparation de ce crime. Le conseil de Berne ne jugea pas à propos de se conformer à cette antique sagesse. Il fit chasser le pâtre, et imposa dix écus d'amende à toute personne qui oserait parler de son crime. Les juges des welches devraient bien voyager quelquefois chez leurs voisins.

⁂ M. l'abbé DE BOUFLERS s'est fait connaître, dès sa première jeunesse, par beaucoup d'esprit et de talent, et infiniment de folie. Plusieurs chansons gaillardes et honnêtement impies, le Conte de la Reine de Golconde, fait au séminaire de Saint-Sulpice où il était apprenti évêque, et un examen scrupuleux de conscience, lui ont sans doute fait sentir que sa vocation pour l'épiscopat n'était pas des plus décidées ; mais comme il était question de se conserver quarante mille livres de rente en bénéfices que le roi Stanislas, par une suite de son amitié pour la mère de notre petit prélat, lui avait données en Lorraine, dès son enfance, il a troqué le petit collet contre la croix de Malte, qui n'empêche pas de posséder des bénéfices ; et M. l'abbé de Bouflers est devenu M. le chevalier de Bouflers. C'est en cette qualité qu'il a fait son début dans les armes en Hesse, pendant la campagne de 1762. M. le chevalier de Bouflers n'avait rien perdu des agréments, ni de la folie de M. l'abbé de Bouflers ; il ne leur avait ôté que le piquant du scandale. Il adressa alors sur ce changement d'état, une lettre à son ancien gouverneur, qui est bien écrite, et que vous lirez à la suite de cet article.

M. le chevalier de Bouflers ne serait point du tout un homme ordinaire, si sa tête pouvait se mûrir ; mais jusqu'à présent on n'en voit pas d'espérance prochaine. M. de Saint-Lambert l'appela, un jour, Voisenon le grand : ce mot est sublime.

Il était à l’armée, comme dans les cercles de Paris, plein de folie et de gaieté. Il avait nommé un de ses chevaux le prince Ferdinand, et un autre, le prince Héréditaire. Quand on venait le voir le matin, il appelait un de ses palfreniers, et lui demandait, d’un grand sérieux, si le prince Ferdinand et le prince Héréditaire étaient étrillés ? « Oui, monsieur le chevalier. — Je les fais étriller tous les
« matins, disait-il froidement à la compagnie ; vous voyez
« que j’en sais plus long que nos maréchaux. »

Il vient de faire un voyage en Suisse, et comme, entre autres talents, il possède celui de peindre joliment, il s’est avisé de se donner pour peintre ; et dans toutes les villes où il a passé, il a fait le portrait des principaux habitants, et surtout des plus jolies femmes. Les séances sûrement n’étaient pas ennuyeuses ; des chansons, des vers, cent contes pour rire égayaient les visages que le peintre devait crayonner sur la toile ; et pour achever de se faire la réputation d’un homme unique, il ne prenait qu’un petit écu par portrait ; mais lorsque arrivé à Genève, il a voulu reprendre son véritable nom, peu s’en est fallu qu’on ne l’ait regardé comme un aventurier.

⁂ On dit que le vertueux M. Fréron, connu par son amour pour la vérité et son fanatisme pour les bonnes mœurs, en s’extasiant sur la sagesse de mademoiselle Doligny, dans son journal immortel, s’est laissé emporter un peu trop loin par sa ferveur pour la chasteté, et que le public a cru reconnaître dans sa Philippique contre les actrices qui vivent dans le désordre, les erreurs célèbres de la première jeunesse de mademoiselle Clairon. Ce qu’il y a de sûr, c’est que cette fameuse actrice s’est plainte du vertueux M. Fréron, et que ce digne panégyriste de la chasteté des actrices a été mis au Fort-l’Évêque pour avoir insulté mademoiselle Clairon. Qu’on se fasse, après cela, l’apôtre de la vertu ! L’expérience et la connaissance du siècle auraient dû apprendre depuis longtemps au pauvre

Wasp, qu’il est plus sûr d’insulter M. de Voltaire, M. Diderot, M. d’Alembert, M. Helvétius, que de s’attaquer à une comédienne.

9 mars (1765.) — Il a été rendu, aux requêtes de l’hôtel, au souverain dans cette cause, un arrêt définitif qui réhabilite la mémoire du malheureux Calas, décharge sa veuve, un de ses fils, le jeune Lavaysse et la servante, de l’accusation intentée contre eux, ordonne que l’amende et les dépens soient rendus, et l’arrêt affiché partout où besoin sera, à la diligence du procureur général du roi.

Il a été arrêté de demander au roi de défendre par une déclaration expresse, la procession qui se fait tous les ans à Toulouse en haine des calvinistes, et qui entretient cette animosité barbare, si contraire aux principes de la religion et de la charité chrétiennes.

Il a aussi été arrêté qu’il sera écrit au roi, au nom de la compagnie, pour recommander la famille Calas aux bontés de Sa Majesté, et la supplier d’abroger l’usage des briefs intendits.

Cet usage, conservé au parlement de Toulouse contre la disposition expresse de l’ordonnance criminelle de 1670, consiste à faire des questions aux témoins, au lieu d’écouter et de recevoir leur déposition. Rien n’est plus propre que cette méthode à faire dire ou taire à un témoin tout ce qu’on juge à propos.

Cette famille infortunée s’est rendue en prison avec le jeune Lavaysse et la servante, huit jours avant le jugement. Elle y a reçu les visites d’un grand nombre de personnes de la première distinction et d’autres honnêtes gens. Le public a regardé cette cause comme la sienne, et il a eu bien raison. Ceux à qui leur fortune permet de secourir efficacement cette veuve respectable par ses malheurs, sont bien heureux ; ils ne sentiront jamais si bien combien on est heureux d’être riche.

Le plus heureux de tous les hommes, c'est M. de Voltaire. C'est à ses soins infatigables, à ses secours de toute espèce, que cette famille infortunée est redevable de la justice tardive qu'elle obtient aujourd'hui. J'aimerais mieux avoir fait cette action que la plus belle de ses tragédies.

On frémit, quand on pense qu'il a fallu trois années d'efforts constants et multipliés, et pour ainsi dire la réclamation de toute l'Europe, pour obtenir justice ; on frémit encore davantage, quand on pense que les hommes atroces qui ont condamné Jean Calas continueront à disposer de la vie des citoyens. Puisqu'on recommande la veuve et sa famille aux bontés du roi, il est clair qu'on ne leur permettra pas d'attaquer leurs juges en justice. Tout Paris a le nom du capitoul David en horreur ; on a appris avec transport que cet homme de sang vient d'être destitué par le roi, de sa place de capitoul, non pour son horrible conduite envers Jean Calas, mais pour avoir voulu rançonner des Anglais, pour l'enterrement d'un de leurs parents mort à Toulouse ; mais enfin, ce n'est pas ce frénétique qui est coupable de la mort de Calas, ce sont les conseillers au parlement qui ont prononcé son arrêt de mort, contre toutes les formes, c'est à eux à répondre du sang de l'innocent.

L'arrêt des requêtes de l'hôtel, au souverain, a été rendu le même jour et à la même heure où Calas est mort dans les tourments du supplice, il y a trois ans. Rien ne m'a fait autant de peine que cette puérilité solennelle dans une cause de cette espèce ; elle m'a fait éprouver une horreur dont il me serait difficile de rendre compte : il me semble voir des enfants qui jouent avec les poignards et les instruments du bourreau.

Il a paru, quelques jours avant l'arrêt, plusieurs Mémoires qu'on ne peut lire sans verser des larmes. M. Mariette en a publié un ; M. Élie de Beaumont en a fait un autre plus étendu. Il y a un peu de déclamation dans ce dernier, mais pas assez pour ôter au sujet sa force. On a

aussi imprimé une lettre très-touchante de M. de Voltaire, par laquelle on apprend qu'une autre famille protestante du Languedoc a éprouvé presque en même temps une pareille injustice de la part du parlement de Toulouse. O fatale impunité ! Cette famille, qui porte le nom de Sirvan, s'est encore réfugiée chez M. de Voltaire.

⁂ On s'est enfin déterminé à brûler, par arrêt de la cour du parlement, le Dictionnaire philosophique portatif, et le même fagot, ainsi que le même arrêt, a servi à la brûlure des Lettres de la montagne. Les auteurs respectifs de ces deux ouvrages ne seront pas contents de cette association imprévue, qui les fait jouir des honneurs du même bûcher. Le feuillant ou capucin qui a l'honneur de fournir à M. Omer Joly et Fleury ses réquisitoires, s'est surpassé dans. celui que ce grand magistrat a prononcé à cette occasion contre les progrès condamnables de la raison.

15 avril. — La Providence, dont les desseins sont impénétrables, a choisi, de toute éternité, la tragédie du Siège de Calais, pour marquer l'époque des plus grands événements : celui qui s'est passé aujourd'hui à la Comédie française, sera compté par la postérité au nombre de ces révolutions étonnantes qu'aucun èffort de sagacité humaine n'aurait pu ni prévoir ni prévenir.

Nous étions tranquilles dans nos foyers, et pleins d'assurance que le Siège de Calais serait repris avec autant de succès que de courage, dans le jeu de paume, connu sous le nom de l'hôtel des Comédiens ordinaires du roi. Les affiches avaient annoncé l'ouverture des différents théâtres de cette capitale ; après une interruption de trois semaines accordées à l'intrépide Aliénor, au généreux Eustache, au victorieux Édouard, et à l'infatigable parterre, pour faire leurs pâques et reprendre haleine, on s'attendait à les voir poursuivre les travaux de ce Siège avec une nouvelle ardeur, soutenue par l'inépuisable patience de la nation à

s’entendre louer ; mais, ô fatale sécurité ! Un orage imprévu éclate presque aussitôt qu’il se forme ; une catastrophe subite porte la combustion dans le parterre, dans les loges, dans la salle entière ; et après avoir fait lever brusquement le Siège de Calais, ce feu répand en dehors de proche en proche avec la même rapidité, se glisse dans tous les cercles, gagne tous les soupers, et communique à tous les esprits une chaleur qui produit un incendie universel : tel, au. dire des poëtes auvergnats et limousins, le nocher, trompé par un calme profond, se trouve assailli par la tempête, sans même en avoir soupçonné les approches. Mais, pour rendre raison de ce qui est arrivé ce soir à la Comédie française, il faut développer, ici les ressorts de ce grand et étrange événement.

Le sieur Dubois, honoré depuis vingt-neuf ans de la confiance de tous les héros tragiques, confident né des Agamemnon, des Hippolyte, des Mahomet, chargé de l’emploi honorable de faire au parterre tous ces beaux récits qui rendent nos tragédies si vraisemblables, s’exerçant aussi avec succès dans les rôles de simple valet, lorsqu’il daignait quitter le cothurne de Melpomène pour le brodequin de Thalie ; le sieur Dubois, dis-je, jouait dans le Siège de Calais le personnage de ce généreux Mauny, si attendri sur le sort des six dévoués, si délicat d’ailleurs sur le point d’honneur. L’histoire dit que la conduite privée de cet illustre acteur ne s’accordait pas parfaitement avec les principes sévères du général anglais ; ce n’est pas la première fois que l’homme public et l’homme privé ne se ressemblent point ; les grands acteurs en sont souvent logés là : le noble Dubois, si pathétique dans ses récits, souvent si compatissant, si patriotique sur le théâtre, passait, quand il en était descendu, pour escroc et tant soit peu fripon.

Affligé d’une maladie qui ne respecte ni le héros, ni le confident, et qu’on peut gagner dans les fatigues de la

guerre comme dans l'oisiveté de la paix, l'illustre Dubois s'était adressé, pour se faire guérir, à un petit chirurgien du coin, reçu à Saint-Côme. Les soins du petit chirurgien avaient répondu aux vœux du public ; mais le sieur Dubois ne répondit pas aux vœux du petit chirurgien : sa mémoire, surchargée de rôles de théâtre, ne lui permit point de songer à ses affaires particulières ; il oublia d'abord de payer son chirurgien, malgré de fréquents monitoires, et il finit enfin par oublier qu'il ne l'avait pas payé.

Le chirurgien, avec une mémoire plus heureuse, ne réussissant pas à persuader l'homme qu'il avait eu le bonheur de guérir, le fit, citer en justice. O Jean-Jacques Rousseau, toi qui, dans un de tes écrits, as si bien développé les dangers du métier de comédien ; toi qui es chrétien à peu près comme Jésus-Christ était juif ; toi qui tournes, comme lui, autour des honneurs du martyre, dont le ciel veuille te préserver mieux que lui, que ton triomphe est grand dans la personne du noble Dubois, et que son exemple nous prouve bien la vérité de tes principes ! Cet acteur joue, entre autres, le rôle de M. Frélon ou Wasp dans la comédie de l'Écossaise ; M. Frélon est, comme vous savez, un homme qui, pour ne rien risquer, aime mieux jurer que parier, quand il n'est pas sûr de son fait : le sieur Dubois, trop plein de son rôle, crut pouvoir le jouer en justice ; et ne pouvant parier d'avoir payé le petit chirurgien, il s'offrit de l'affirmer par serment. Blainville, son camarade, sous-confident de son métier, et aussi mauvais sujet dans sa conduite qu'au théâtre, voulut bien se porter pour témoin d'un paiement qui n'avait pas été fait.

Le procureur du chirurgien ne perdit pas la tête. Voyant que son adversaire n'était pas à un faux serment près, il fit imprimer un Mémoire en faveur de son client, dans lequel il soutint que ni le serment du sieur Dubois, ni celui du sieur Blainville n'étaient recevables en justice, attendu qu'ils exerçaient tous les deux un métier infâme. Cette affaire fit

du bruit. La Comédie voulut prendre fait et cause pour ses acteurs, et se procurer satisfaction de l'insulte publique faite à l'état de comédien. Jamais occasion ne parut plus propre à faire abolir enfin un préjugé honteux et humiliant pour une nation éclairée ; mais lorsqu' on en vint à l'éclaircissement des faits, il se trouva que les sieurs Dubois et Blainville étaient des fripons. Cette découverte obligea à changer de conduite ; la troupe paya le chirurgien ; et après avoir pris l'agrément de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi, dont elle pouvait se passer, elle raya les deux fripons du tableau des comédiens ordinaires du roi.

La retraite forcée du sieur Dubois ne devait faire aucun tort à la reprise du Siège de Calais ; le sieur Bellecour s'était chargé du rôle de Mauny, et l'on espérait de pousser le Siège avec autant de bonheur qu'avant la clôture. Déjà les affiches de la Comédie l'annoncent au public ; mais le destin en avait ordonné autrement, et la levée du Siège de Calais était écrite dans sou livre d'airain pour le lendemain de la Quasimodo.

Le malheur du sieur Dubois avait touché le cœur de sa fille, actrice de la Comédie française, et après mademoiselle Clairon, frêle, mais unique espérance du public. L'aimable Dubois, animée de cette piété filiale qui mène droit à l'héroïsme, entreprend de sauver son père, à quelque prix que ce soit ; le pouvoir de ses charmes, que l'intérêt et le malheur rendent encore plus touchants, lui assure un triomphe facile : elle part, et se résigne à son sort. Dût-elle sacrifier jusqu'au repos de ses nuits, dût-elle donner pour rien ce qu'on lui paie chaque jour au poids de l'or, son parti est pris, et il ne sera pas dit qu'elle ait mis des bornes à sa tendresse filiale. L'histoire prétend que la beauté, selon l'usage, trouva les dieux propices ; qu'un des premiers gentilshommes de la chambre se rappelant les anciennes bontés de la belle Dubois, ne put la voir dans cet état de désespoir sans lui en demander de nouvelles, et

sans lui promettre de finir ses malheurs. Quoi qu'il en soit, tout est changé en un instant. Les premiers gentilshommes avaient agréé et même ordonné le renvoi du sieur Dubois, et ce matin, vers le midi, ils envoient ordre à la Comédie de jouer le Siège de Calais avec le sieur Dubois.

A cette révolution inattendue, les comédiens, pétrifiés, se regardent et se consultent : aucun ne veut jouer avec un fripon exclu de la troupe par déclaration unanime ; Aliénor-Clairon se trouve incommodée, et se met dans son lit ; Lekain et Molé disparaissent ; plus d'Édouard, plus de Harcourt ; Eustache-Brisard, le courageux Eustache, déclare que rien ne pourra le déterminer à se trouver dans les murs de Calais, à côté d'un fripon.

Cependant l'heure de la représentation approche. Le public est assemblé. Les partisans de la belle Dubois font plaider sa cause dans le parterre et dans les corridors ; elle-même, ses beaux cheveux épars, se promène en suppliante de loge en loge, et tâche d'émouvoir les cœurs en faveur d'un père infortuné contre la délicatesse excessive de ses camarades. La toile se lève. Le timide et maussade Bouvet, ses gants blancs à la main, s'avance pour faire le compliment d'entrée. « Messieurs, dit-il, nous sommes au désespoir
« de ne pouvoir vous donner le Siége..... Point de
« désespoir, s'écrie le parterre, le Siège de Calais, et
« Dubois ! » Ce bruit terrible se communique en un instant du parterre à l'orchestre, aux loges, à la salle entière. La garde fait mine de vouloir rétablir la tranquillité ; elle est obligée de se tenir elle-même tranquille, de peur de plus grands malheurs. Préville, le charmant Préville, paraît pour commencer la comédie du Joueur qu'on avait substituée au Siége de Calais ; il est sifflé à deux reprises, et obligé de se retirer. Le tumulte s'accroît, on n'entend plus que des cris forcenés : « Les comédiens sont des insolents ! Au
« cachot les insolents ! A l'hôpital, la Clairon ! au cachot
« tous ces coquins ! » Cette frénésie dure jusqu'à sept

heures, sans qu’on veuille rien écouter. Enfin, on baisse la toile, on rend l’argent ; la combustion de la salle se répand, dans l’instant, dans tout Paris, qui condamne les comédiens sans miséricorde, et sans savoir de quoi il est question.

Charmant public, que tu es aimable dans tes jugements ! Qu’on est heureux de te servir, toi, qui sais si bien oublier en un moment tous les services passés, et qui aimes à outrager ce que tu as applaudi vingt ans de suite ! Sans doute, qu’il y a à gagner pour toi d’avilir les talents qui contribuent à ton amusement et à ta gloire, puisque tu sais t’y livrer de si grand cœur. Avec cette noble reconnaissance, tu ne saurais manquer d’avoir de grands génies, de grands artistes, de grands talents. Charmant public, que tu es aimable dans tes jugements !

Le digne et honnête Eustache-Brisard, et le comte de Melun. vulgairement dit Dauberval, qui a pareillement refusé de jouer avec Dubois, ont été arrêtés et mis au Fort-l’Évêque.

Le lendemain 16, le théâtre est resté fermé, et mademoiselle Clairon, quoique malade, a été conduite au Fort-l’ Évêque.

Le surlendemain 17, on a affiché, à deux heures après midi, la comédie du Chevalier à la mode. Avant de commencer la pièce, Bellecour a paru et a demandé humblement pardon au public, au nom de la troupe, de lui avoir manqué. On dit que ce compliment, qui est un chef-d’ œuvre de bassesse et de platitude, a été dicté et prononcé par un ordre supérieur. Le parterre l’a généreusement applaudi. On avait pris les plus grandes précautions pour assurer la tranquillité du spectacle ; toute la salle était farcie d’exempts de police et de sergents des gardes ; le lieutenant général de police s’y était transporté en personne : tout s’est passé paisiblement.

Le même jour, Lekain et Molé se sont rendus en prison. Tous persistent dans la résolution de ne point jouer avec un fripon. Le noble Dubois n’a plus paru dans le public, et

Paris attend avec la dernière impatience la décision d’un procès qui tient tous les esprits en suspens.

COMPLIMENT

PRONONCÉ PAR BELLECOUR.

« MESSIEURS,

« C’est avec la plus vive douleur que nous nous présentons
« devant vous. Nous ressentons, avec la plus
« grande amertume le malheur de vous avoir manqué.
« Notre âme ne peut être plus affectée qu’elle l’est du tort
« réel que nous avons. Il n’est aucune satisfaction que l’on
« ne vous doive. Nous attendons, avec soumission les
« peines qu’on voudra bien nous imposer, et qui ont été
« déjà imposées à plusieurs de nos camarades. Notre repentir
« est sincère, et ce qui ajoute encore à nos regrets,
« c’est d’être forcés de renfermer au fond de nos cœurs
« les sentiments de zèle, d’attachement et de respect que
« nous vous devons, et qui doivent vous paraître suspects
« dans ce monde-ci. Le temps seul en peut prouver la
« réalité. C’est par nos soins et les efforts que nous ferons
« pour contribuer à vos amusements, que nous espérons
« vous ôter jusqu’au moindre souvenir de notre faute ; et
« c’est des bontés et de l’indulgence dont vous nous avez
« tant de fois honorés, que nous attendons la grâce que
« nous vous demandons, et que nous osons vous supplier
« de nous accorder. »

⁂ M. du Belloi, très-honnêtement, a retiré sa tragédie le lendemain de la bagarre, pour qu'elle ne puisse pas servir de prétexte à quelque violence envers les comédiens.

Les prisonniers, et surtout mademoiselle Clairon, ont reçu des visites sans fin : tout le quai du Fort-l'Evêque était garni de carrosses, du matin au soir.

La maladie de mademoiselle Clairon augmentant toujours, elle a eu la permission de retourner chez elle, le 21 de ce mois, à neuf heures du soir, avec défense de recevoir la visite de ses camarades, et de voir plus de six ou sept de ses intimes amis.

⁂ Depuis le jugement souverain des requêtes de l'hôtel, nos jeunes poëtes ont recommencé à s'exercer sur la tragédie de Toulouse. M. Blin de Sainmore a fait une héroïde de Jean Calas à sa femme et ses enfants ; un autre a fait parler l'infortuné Calas sur l'échafaud ; un troisième a fait parler l'ombre de Calas le suicide à sa famille. Il n'est que trop vrai que le parlement de Toulouse s'est assemblé pour se consulter sur ce qui serait dé sa dignité dans cette occasion. Le procureur général, dans un discours public adressé à ces pères de la patrie, leur a dit : « Messieurs, si
« l'un de vos arrêts vient d'être cassé par un tribunal peu
« versé en matières criminelles, et notoirement incompétent,
« vous en êtes assez vengés par la justice que vous
« rend la nation... » Si le sort des pères de la patrie qui ont assassiné Jean Calas dépendait de la justice de la nation, ils iraient anx galères expier le plus horrible des forfaits. On ne voit pas sans horreur les efforts que font ces hommes de sang pour se conserver le droit de rouer les innocents ; l'on voit avec plus de douleur encore les ménagements dont on use envers ces juges coupables, et qui se manifestent jusque dans le ton et la tournure du jugement des requêtes de l'hôtel. On y affecte d'attribuer toute la faute de cette

procédure inouïe aux capitouls de Toulouse, comme si le parlement n'avait pas confirmé et exécuté tout ce qui avait été fait en première instance. On permet bien à cette malheureuse famille de prendre ses juges à partie, mais je ne vois pour elle dans cette permission que des dépenses effrayantes, et peut-être sa ruine entière. C'était au ministère public à poursuivre les assassins de Jean Calas : la cause de cet infortuné est celle de tous les citoyens. Si la vengeance publique se tait en faveur de ces hommes abominables, s'ils sont devenus inattaquables pour avoir acheté un office de conseiller an parlement, comment une famille infortunée, épuisée de moyen et de courage, réussirait-elle à se procurer, à force de poursuites et de dépenses, une satisfaction qu'il serait de la plus étroite obligation du gouvernement de lui faire donner de la manière la plus éclatante ?

Après l'assassinat juridique de ce père de famille, le domaine s'est emparé de son bien, comme confisqué au profit du roi, et a dissipé le patrimoine de la veuve et de l'orphelin. Rien n'est plus douloureux que les détails de cette tragédie. Jean Calas était un honnête marchand ; sa fortune, y compris le fonds de son magasin, se montait à plus de cent mille livres ; la plus grande partie de ce bien a été absorbée par les frais, ou pour mieux dire, par les rapines de la justice, qui fait aux créanciers de cet infortuné une banqueroute de quarante à cinquante mille livres. La veuve reste, avec cinq enfants et la vieille servante, âgée de soixante et dix ans, si respectable par sa simplicité et par sa fermeté, sans autre secours que celui de la générosité publique, et une somme de vingt-quatre mille livres que le domaine, dit-on, sera obligé de lui restituer par forme de douaire ; mais il est bien à craindre que les sources des bienfaits publics ne tarissent à la longue : plus elles ont été abondantes, plus il faut craindre de les voir diminuer. Les frais du procès seul, jusqu'au jour du jugement souverain, ont monté à plus de cinquante mille

livres, fournies par la bienfaisance publique. Il en coûtera un argent immense à cette famille déplorable pour faire signifier ce jugement à tous les greffes ; il lui en coûtera surtout pour le faire signifier au parlement de Toulouse : l'huissier qui se chargera de cette commission épineuse se fera payer à proportion des risques qu'il court. Le procureur général des requêtes de l'hôtel ne s'est chargé que du soin de faire afficher le jugement souverain dans Paris.

Toute cette malheureuse famille a été présentée au roi et à la famille royale. Le roi lui a accordé une gratification de trente-six mille livres une fois payée ; savoir : dix-huit mille livres à la veuve, six mille livres à chacune des deux filles, trois mille au fils Pierre Calas et trois mille à la servante. M. le contrôleur général a annonçé à madame Calas qu'il lui paiera cette somme en trois ans, à raison de douze mille livres par an. Cet arrangement rendra le bienfait du roi peu efficace.

Dans la détresse qui est à redouter pour ces infortunés, nous apprenons qu'on a ouvert en Angleterre une souscription en leur faveur, et nous voudrions imiter de loin ce généreux exemple, bien fâchés que nos moyens répondent si peu à nos intentions. M. de Carmontel, lecteur de M. le duc de Chartres, sans être un académicien profond, dessine avec beaucoup d'agrément et de facilité ; il sait surtout saisir avec la ressemblance l'esprit et le caractère d'une figure, et c'est ce qui suffit à notre projet. Il a fait le tableau de toute la famille de Calas. La veuve est assise dans un fauteuil ; on voit dans l'altération de ses traits et de son visage les traces de son infortune. Sa fille aînée, d'une aimable figure, est assise à côté d'elle, la tête appuyée sur son bras. La fille cadette est debout derrière sa mère, et appuyée sur son fauteuil ; cette fille cadette est de la figure la plus agréable et la plus intéressante ; elle ressemble à une Vierge du Guide ; l'impression du malheur donne à ses grâces naturelles je ne sais quoi de touchant et

d’attendrissant. Ces trois figures, dont la ressemblance est parfaite, ont les yeux fixés sur le jeune Lavaysse, qui est debout vis-à-vis d’elles et qui leur lit le Mémoire d’Elie de Beaumont ; derrière lui Pierre Calas fils lit par-dessus ses épaules avec lui. Entre ce groupe et celui de la mère et des filles, on voit la vieille servante, toute droite, écoutant cette lecture. Pierre Calas est celui de la famille que le malheur paraît avoir le plus aigri ; son âme a de la peine à reprendre de la sérénité. Le compagnon de son malheur, Lavaysse, est d’une figure aimable et douce. L’ensemble de ce tableau sera donc intéressant de toutes manières. Notre projet est de le faire graver et d’en offrir la planche à madame Calas. Nous ne pouvons partager avec personne le bonheur de contribuer aux frais de la gravure ; il est juste que le petit nombre d’amis à qui cette idée est venue en conserve le privilége exclusif ; mais nous comptons faire ouvrir une souscription pour l’estampe au profit de cette famille, si digne de l’intérêt de toute l’Europe. Chacun pourra y prendre part suivant ses facultés, et je voudrais bien avoir le bonheur d’être chargé de beaucoup d’ordres et de commissions pour cette souscription ; rien au monde ne serait plus satisfaisant pour moi que d’obtenir cet avantage sur mes rivaux. Nous n’offrirons pas au public un chef-d’œuvre de. gravure, mais nous lui offrirons les traits de la vertu et de l’innocence barbarement outragées et faiblement vengées : ce tableau est sans prix, s’il peut servir aux cœurs sensibles de prétexte pour remplir les vues de leur bienfaisance.

Tout est affreux dans l’histoire de cette déplorable aventure. A peine la mère est-elle cachée un mois après l’assassinat juridique de son mari, que la maréchaussée vient pénétrer dans cet asile de douleur, pour lui arracher ses deux filles en vertu d’une lettre de cachet. On sépare les deux sœurs, on les met dans deux couvents différents, pour les convertir à la religion romaine. L’aînée éprouve dans son couvent beaucoup de duretés ; la cadette, par une

douceur angélique, met tout le sien dans son parti ; ce n’est que lorsque leur cause est devenue un sujet de scandale et de douleur pour toute l’Europe, que le cri public force enfin le gouvernement de rendre à la mère ses enfants. Si nous osions jamais nous vanter à la postérité des lumières de notre siècle et des progrès de l’esprit philosophique, elle nous montrerait sans doute la tragédie de Toulouse comme un sujet d’éternelle confusion. Que pourrions-nous opposer à cette marque d’opprobre ? L’homme qui, après s’être fait admirer de toute l’Europe par son génie et par ses talents divers, fut assez courageux pour plaider la cause de l’innocence contre le fanatisme, et assez heureux pour procurer à la vertu opprimée une justice et des dédommagements tardifs. Il est beau d’avoir fait la Henriade, mais qu’il est doux d’avoir servi de protecteur à la veuve et à l’orphelin !

Le jeune Lavaysse n’a point eu de part aux grâces du roi ; son père, célèbre avocat au parlement de Toulouse, jouit, outre une grande réputation, d’une fortune honnête. Quoique ce procès lui ait coûté une somme considérable, il est fort content d’avoir été oublié. Je ne sais si ceux qui l’ont oublié doivent être aussi contents que lui.

⁂ On ne saurait dire que ce siècle philosophique ait été favorable à la fortune des philosophes ; la génération suivante pourra être plus équitable : de tout temps la reconnaissance a été un enfant posthume. Le philosophe DIDEROT, après trente années de travaux littéraires, se trouvait dans la nécessite de se défaire de sa bibliothèque, afin de pourvoir à l’éducation d’une fille unique. Il avait cherché inutilement un acquéreur depuis quatre à cinq ans, lorsque je m’avisai de faire proposer cette bibliothèque à l’impératrice de Russie, par M. le général Betzky, que j’avais eu l’honneur de connaître pendant son séjour en France. La réponse qu’il vient de me faire est conçue en ces termes :

« La protection généreuse, monsieur, que notre auguste
« souveraine ne cesse d'accorder à tout ce qui a rapport
« aux sciences, et son estime particulière pour les
« savants, m'ont déterminé à lui faire un fidèle rapport
« des motifs qui, suivant votre lettre du 10 février dernier,
« engagent M, Diderot à se défaire de sa bibliothèque.
« Son cœur compatissant n'a pu voir sans émotion que ce
« philosophe, si célèbre dans la république des lettres, se
« trouve dans le cas de sacrifier à la tendresse paternelle
« l'objet de ses délices, la source de ses travaux et les
« compagnons de ses loisirs. Aussi S. M. Impériale, pour
« lui donner une marque de sa bienveillance, et l'encourager
« à suivre sa carrière, m'a chargé de ne faire pour
« elle l'acquisition de cette bibliothèque au prix de
« quinze mille livres que vous proposez, qu'à cette seule
« condition, que M. Diderot, pour son usage, en sera le
« dépositaire jusqu'à ce qu'il plaise à S. M. de la faire demander.
« Les ordres pour le paiement de seize mille livres
« sont déjà expédiés au prince Galitzin, son ministre
« à Paris. L'excédant du prix et toutes les années autant
« est encore une nouvelle preuve des bontés de ma souveraine
« pour les soins et les peines qu'il se donnera à
« former cette bibliothèque. Ainsi c'est une affaire
« terminée.
« Témoignez, je vous prie, à M. Diderot combien je
« suis flatté de l'occasion d'avoir pu lui être bon à quelque
« chose.
« J'ai l'honneur d'être, etc. Signé, J. BETZKY. »

Cette lettre est du 16 mars. Jamais bienfait n'a été mieux placé ni accordé avec plus de grâce. La tournure en est neuve. S. M. Impériale achète la bibliothèque du philosophe pour qu'il puisse la garder, et elle lui donne cent

pistoles tous les ans pour le dédommager du malheur d’avoir conservé ses livres.

⁂ Ah ! monsieur de Boussanelle, chevalier de l’ordre royal et militaire de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, capitaine au régiment du commissaire général, membre de l’Académie des sciences et beaux-arts de la ville de Béziers, qu’avez-vous fait ? Un Essai sur les Femmes ! que le ciel vous pardonne, car les femmes ne vous le pardonneront jamais ; elles vous diront qu’elles aiment cent fois mieux les injures de Jean-Jacques Rousseau que vos éloges tirés du Livre de la sagesse et des proverbes de Salomon. Ah ! monsieur de Boussanelle, qu’avez-vous fait ?

⁂ Il faut conserver ici une lettre écrite de Suisse, et qu’on assure très-authentique ; il y a dans cette lettre une naïveté et une tournure qui ne s’inventent pas. En leur faveur, vous ferez grâce à un terme déclaré malhonnête, mais qu’on ne pourrait changer sans nuire à la simplicité du style.

LETTRE D’UNE FEMME A SON MARI,

Soldat dans le Régiment de Lochmann, suisse.

TRADUITE DE L’ALLEMAND, LITTÉRALEMENT.

« Très-cher cœur, je ne puis m’empêcher de te donner avis que, grâce à Dieu, je suis saine et bien portante. Je serai très-aise d’apprendre la même chose de toi. J’espère que cela te va toujours bien. Tout va assez bien aussi dans la maison, excepté que tes frères me chagrinent ; voilà pourquoi je voudrais que tu demandes un congé à ton capitaine, pour revenir bientôt à la maison. Tes frères sont

de méchantes langues, qui me traitent ni plus ni moins que si j'étais une p..... Je suis dans l'espérance de te revoir, ta fidèle Anne-Marguerite. »

« P. S. Je dois te dire, mais je ne l'ose presque pas, j'espère pourtant que cela ne te fera pas grand'chose ; je te dirai donc que je me suis approchée un peu trop près de notre voisin George, et cela fait que je suis grosse. J'aurai sûrement soin de l'enfant comme si c'était le tien propre. Dépêche-toi, je te prie, de revenir bien vite pour aider à le faire baptiser, et me remettre en honneur. Tu le peux ; ne suis-je pas toujours ta chère Marguerite ? Et tu sais bien que si tu avais été ici, le malheur ne serait pas arrivé. »

⁂ DAVID GARRICK a passé six mois avec nous, après avoir parcouru l'Italie ; et il y a environ trois mois qu'il a repassé en Angleterre. Il serait ingrat, s'il ne regrettait un peu la France, où il a reçu l'accueil le plus distingué, mais où il s'est borné de préférence au commerce des philosophes, dont il a emporté les regrets, et dont il chérit à son tour le ton, les mœurs et les lumières. J'en demande pardon aux Anglais, mais je les ai presque toujours vus exagérer leurs avantages, et élever leurs gens à talents souvent assez gratuitement, mais très-franchement, au-dessus de ce que les autres nations ont de célèbre et d'illustre ; voici la première fois qu'ils ne m'en ont point imposé. Garrick est en effet au-dessus de tout éloge, et il faut l'avoir vu, pour s'en former une idée ; mais on peut dire aussi que quand on ne l'a pas vu, on n'a pas vu jouer la comédie.

Cet acteur est le premier et le seul qui ait rempli tout ce que mon imagination attendait et exigeait d'un comédien ; et il m'a démontré, à ma grande satisfaction, que les idées qu'on se forme de la perfection ne sont pas aussi chimériques que certaines gens à tête étroite voudraient nous le persuader : il n'y a point de limites que le génie ne franchisse.

Le grand art de David Garrick consiste dans la facilité de s'aliéner l'esprit, et de se mettre dans la situation du personnage qu'il doit représenter ; et lorsqu'il s'en est une fois pénétré, il cesse d'être Garrick, et il devient le personnage dont il est chargé. Aussi, à mesure qu'il change de rôle, il devient si différent de lui-même, qu'on dirait qu'il change de traits et de figure, et qu'on a toute la peine du monde à se persuader que ce soit le même homme. On peut aisément défigurer son visage : cela se conçoit ; mais Garrick ne connaît ni la grimace, ni la charge ; tous les changements qui s'opèrent dans ses traits proviennent de la manière dont il s'affecte intérieurement ; il n'outre jamais la vérité, et il sait cet autre secret inconcevable de s'embellir, sans autre secours que celui de la passion. Nous lui avons vu jouer la scène du poignard dans la tragédie de Macbeth, en chambre, dans son habit ordinaire, sans aucun secours de l'illusion théâtrale ; et à mesure qu'il suivait des yeux ce poignard suspendu et marchant dans l'air, il devenait si beau qu'il arrachait un cri général d'admiration à toute l'assemblée. Qui croirait que ce même homme, l'instant après, contrefait avec autant dé perfection un garçon pâtissier qui, portant de petits pâtés sur sa tête, et bayant aux corneilles dans la rue, laisse tomber son plat dans le ruisseau, et, stupéfait d'abord de son accident, finit par fondre en larmes ? Il y a aussi loin de la physionomie de ces deux personnages, que des traits de Garrick à ceux de Préville ; et c'est avec la même perfection qu'il joue tous les rôles qui ont un modèle dans la nature : les seuls qu'il ne sache pas jouer, sont ces rôles factices qui ne ressemblent à rien, et qui n'ont de fondement que dans l'imagination déréglée et appauvrie d'un poète. Il prétend qu'on ne saurait être bon acteur tragique sans être excellent comique, et je crois qu'il a raison ; mais si cela est, il a prononcé un terrible arrêt contre la plupart de nos acteurs tragiques, et nommément contre sa bonne amie,

mademoiselle Clairon, qui n’a jamais su remplir un rôle comique, quel qu’il fût, d’une manière supportable.

M. de Carmontelle a dessiné Garrick en attitude tragique, et vis-à-vis de ce Garrick, il a placé un Garrick comique entre les deux battants d’une porte, qui surprend Garrick le tragique, et se moque de lui. Je voudrais que ce tableau fût gravé. Pendant qu’il se faisait peindre, comme sa pétulance l’empêche d’être un moment tranquille, il s’exerçait à passer par des nuances imperceptibles de l’extrême joie à l’extrême tristesse, et jusqu’au désespoir et à l’effroi. Cela pourrait s’appeler la gamme du comédien ; car pourquoi n’y aurait-il pas une gamme de passions comme de sons successifs ?

Garrick est d’une figure médiocre, plutôt petite que grande. Il a la physionomie agréable et spirituelle, et un jeu prodigieux dans les yeux. Sa vivacité est extrême. Il a beaucoup d’esprit, une grande finesse et une grande justesse ; il est naturellement singe et il contrefait tout ce qu’il veut. Il a toujours de la grâce. Il a perfectionné ses grands talents par une profonde étude de la nature, et par des recherches pleines de finesse et de sublimité. Aussi, il se trouve perpétuellement dans la foule, et c’est là où il surprend la nature dans toute sa naïveté et dans toute son originalité. Un jour, en revenant avec Préville, à cheval, du bois de Boulogne, il lui dit : « Je m’en vais faire
« l’homme ivre ; faites-en autant. » Ils traversèrent ainsi le village de Passy, sans dire un mot, et en un clin d’œil, tout le village fut assemblé pour les voir passer. Les jeunes gens se moquèrent d’eux, les femmes crièrent de peur de les voir tomber de cheval, les vieillards haussèrent les épaules et en| eurent pitié, ou, suivant leur humeur, pouffèrent de rire. En sortant du village, Préville dit à Garrick : « Ai-je bien fait, mon maître ? Bien, fort bien, en
« vérité, lui dit Garrick ; mais vous n’étiez pas ivre des
« jambes. » Ce seul propos prouve avec quelle finesse Garrick voit la nature.

Il apprit un jour qu'un homme en Irlande, en jouant avec son enfant, avait eu le malheur de le laisser tomber par la fenêtre, et de l'écraser sur le pavé devant ses yeux. Ce père malheureux perdit la parole sur-le-champ et devint fou. On fut obligé de l'enfermer. Garrick voulut le voir : c'était plusieurs années après son accident. Je n'ai jamais rien vu de plus effrayant que l'état de cet homme. Je dis que je l'ai vu, car Garrick le rend de manière à faire frémir.

⁂ Il paraît que les premières nouvelles des insultes faites à M. ROUSSEAU dans le village de Motier-Travers ont été fort exagérées, et que la conformité de son sort avec celui de saint Étienne, premier martyr, n'est pas bien constatée. Si l'on peut se fier aux perquisitions ordonnées par la justice, tout se réduit à quelques cailloux jetés dans les fenêtres de M. Rousseau, par des ivrognes que le hasard avait rassemblés à sa porte sans aucun dessein. Avec une imagination ardente, il est aisé de transformer de petits cailloux en une grêle de grosses pierres, et deux ou trois ivrognes en une troupe d'assassins. Le pauvre Jean-Jacques était d'ailleurs trop mal à Motier-Travers, pour y rester davantage. Quand il n'aurait eu d'autre pénitence que d'assister trois ans de suite aux sermons de son pasteur Montmollin, comme il faisait régulièrement, c'était bien faire son enfer en ce monde. Il paraît que l'ennui résultant inévitablement de la continuité de ces devoirs, et l'impossibilité de le cacher à la longue, et de donner sans aucun relâchement des marques d'estime et d'égards à un sot à qui l'on a affaire tous les jours, ont occasionné le premier refroidissement entre M. Rousseau et son sot pasteur, et que le mécontentement de M. de Montmollin couvait depuis longtemps sous cendres, lorsque les Lettres de la Montagne l'ont fait éclater. On trouve le détail de toutes ces tracasseries dans une lettre de Goa, écrite par un partisan de M. Rousseau, appelé M. du Perroux, un des plus riches citoyens de Neufchâtel. Cette lettre,

ennuyeusement et pesamment écrite, a été réimprimée avec une réfutation de ce libelle, par le professeur de Montmollin. M. du Perroux est triste et lourd, au lieu que M. de Montmollin est divertissant à force d'être bête et plat : il écrit d'ailleurs un français délicieux, c'est ma foi le Trublet de Neufchâtel. Si j'avais un parallèle à faire, je dirais que celui-ci est plus finement, et M. de Montmollin plus naïvement sot. Il convient s'être sincèrement réjoui d'admettre M. Rousseau, dont la célébrité faisait tant de bruit, à la sainte table en 1762, quoique plusieurs de ses confrères regardassent cette admission comme un trop-fait de la part de M. de Montmollin. « Je vous avoue,
« ajoute-t-il dans un moment d'effusion, qu'indépendamment
« du plaisir que j'en ressentais pour le salut de
« M. Rousseau, mon amour-propre était flatté de cet événement,
« que je regardais comme un des plus glorieux
« de ma vie. » Ses griefs contre M. Rousseau ne l'empêchent pas de rendre justice à ses bonnes qualités. Il dit
« qu'il s'est fait aimer d'abord par son affabilité et par son
« silence ; et que quoiqu'il ne soit pas riche, ni près de là,
« il s'élargit beaucoup sans éclat le jour qu'il communia. » La première fois que M. de Montmollin voudra faire l'éloge d'une dame charitable, je lui conseille de prendre garde à ses termes. Enfin, dans ces derniers temps, il y eut une négociation entamée entre M. de Montmollin et son pénitent, pour détourner l'orage dont il était menacé. Le pasteur propose divers expédients à M. Rousseau (je parle toujours son langage), entre autres, qu'il voulût bien promettre qu'il ne communierait pas aux fêtes de Pâque, tant pour l'édification que pour son propre bien. M. Rousseau hésite quelques moments sur sa réponse. Enfin il dit : Si vous me garantissez pour les fêtes suivantes, je pourrai bien me rendre à vos raisons. Le sage Montmollin

ne veut pas garantir la communion à M. Rousseau pour les fêtes suivantes ; et voilà la négociation rompue.

Le dénoûment de toute cette tracasserie n'est pas aussi gai que ces détails. M. Rousseau, excédé de la charité active de son pasteur, a pris occasion du tumulte des ivrognes devant sa maison, ou en a été réellement assez effrayé pour se retirer du village de Motier-Travers, dans une petite île du canton de Berne. Leurs excellences de Berne, malgré l'assurance contraire que nous avait donnée ici un de leurs membres, n'ont pas voulu souffrir le malheureux Jean-Jacques sur leur territoire, et l'ont fait prier d'en sortir. On prétend qu'il leur a écrit pour les supplier de le mettre en prison jusqu'au printemps prochain, s'offrant de pourvoir à sa subsistance, de n'être à charge à personne, de ne recevoir et de n'écrire des lettres qu'avec l'agrément de ceux qui le garderaient, ne se réservant, au surplus, que la promenade d'un petit jardin dans le lieu où l'on voudrait l'enfermer, et promettant de quitter le pays au retour de la belle saison. La réponse à cette déplorable requête a été un nouvel ordre de se retirer, et l'on dit qu'en conséquence M. Rousseau a pris la route de Berlin pour se rendre auprès de mylord Maréchal, d'où il compte, au printemps prochain, passer en Angleterre. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient M. Rousseau dédommagé de tous ses malheurs par la célébrité qui y est attachée, et je pense que depuis qu'il a quitté l'asile de Montmorency, il est un des plus malheureux hommes de la terre. On le dit actuellement malade dans un village d'Alsace.

9 novembre. — Jean-Jacques ROUSSEAU s'est rendu aujourd'hui, à deux heures après midi, à la salle du spectacle, pour y voir la répétition générale de son opéra, le Devin du village, et y donner ses avis. Je l'ai vu de très-près, et à loisir, pendant plus de deux heures et demie que la répétition a duré. Il est fort parlant, et il paraissait être à

son aise sur le théâtre, où il a placé les acteurs lui-même, et leur a fait répéter son opéra tout entier, en les faisant recommencer fort souvent. Il ne leur a pas passé la moindre faute, non plus qu'à la musique, qui y était complète, et qu'il a fait exécuter très-doucement et très-simplement, ainsi que le chant. Je lui ai entendu dire que les gens du village parlant simplement, ils devaient chanter de même.

Ses ajustements sont fort simples ; il est habillé en Arménien, excepté un bonnet de drap petit gris avec une bordure de poil de quatre à cinq doigts de hauteur. Je ne sais si le bonnet en est doublé, car il ne l'ôte jamais à personne.

10 novembre. — L'opéra du Devin du village a été exécuté aujourd'hui avec tout l'applaudissement possible, hors le Colin, qui ne vaut rien ; mais la petite chanteuse a fait des merveilles. Cette pièce a été précédée de la Jeune Indienne, et suivie des Fêtes tyroloises, grand ballet pantomime. La musique a été exécutée on ne peut mieux. Le spectacle était rempli dès quatre heures et demie ; on a été obligé de rendre l'argent à beaucoup de monde qui n'a pu trouver place.

Jean-Jacques avait envoyé dès le matin chez le directeur de la comédie, pour qu'on lui retînt une loge grillée sur le théâtre pour quatre personnes, dont il avait voulu payer les places ainsi que la sienne, et il n'a pas été possible au directeur de refuser son argent.

12 novembre. — M. Angar a été lui rendre visite, et lui a dit : Vous voyez, monsieur, un homme qui a élevé son fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur de puiser dans votre Émile. Jean-Jacques a répondu à M. Angar : Tant pis, monsieur, pour vous et pour votre fils ; tant pis.

13 novembre. — Il a été présenté à M. de Blair de Boisemont par M. de Saint-Victor, lieutenant de roi de la place. Il avait été chez M. le maréchal de Contades quelques jours avant, dont il a été très-bien reçu, à ce qu'on assure.

14 novembre. — Dès le 11 il avait demandé à être présenté à M. le Préteur, qui lui avait fait dire de venir aujourd'hui à onze heures du matin. Il vient d'en sortir après avoir eu un quart d'heure d'entretien avec lui.

15 novembre. — Il a été à la comédie.

16 novembre. — Il a été au concert qui se donne tous les samedis chez M. de Chastel, trésorier de la province. Il avait été à celui de la ville le 11 de ce mois, où il y a bonne musique. Il paraît s'amuser ici et y être content.

17 novembre. — Il ne sort pas aujourd'hui, il est un peu indisposé.

18 novembre. — Il va aujourd'hui au concert de la ville, où il doit entendre la fille de Barbesan, chirurgien-major en second de l'hôpital militaire, qui doit chanter, J'ai perdu mon serviteur, morceau de son opéra.

Jean-Jacques Rousseau a plusieurs lettres de crédit chez différents banquiers dont il ne fait pas grand usage, entre autres sur M. Sollikoff qui lui a ouvert sa caisse. Il en a pris trois louis d'or, disant qu'il n'avait besoin que de cela.

Le bruit est général que des personnes en place ont écrit au ministre pour savoir si on pouvait le garder ici sans inconvénient. C'est par l'envie qu'on a qu'il reste, que l'on prend cette précaution. Il est bien accueilli ; mais il le serait bien davantage, si l'on pouvait avoir cette permission pour lui : car il paraît très-disposé à rester ici jusqu' au mois de mars ou d'avril prochain, pour rétablir sa santé.

⁂ M. DORAT vient de nous faire présent des Tourterelles de Zelmis, poëme en trois chants, orné de vignettes et d’estampes, et très-élégamment imprimé. C’est un ramage plein de grâce, un sifflement de serin on ne peut pas plus agréable, que la poésie de M. Dorat ; mais autant en emporte le vent : quand il a fini, on se demande ce que cela veut dire, et on se le demande inutilement. Cet aimable serin n’a pas une idée dans son petit cervelet. Nulle invention. Tout se réduit à un choix de mots agréables, mais qui ne signifient rien. Ce poème est précédé de réflexions sur la poésie érotique ou voluptueuse, et ces réflexions sont l’ouvrage d’un enfant. Je crains que M. Dorat ne reste toute sa vie enfant et serin. Cette volière de jeunes poëtes que nous voyons se peupler depuis quelques années, deviendra importune à la longue. Cela ne sait rien, cela n’apprend rien, cela ne veut pas étudier les modèles de l’antiquité, cela veut courir les spectacles, les cercles, les promenades, et puis chanter : l’éducation d’un poëte demande autre chose.

⁂ Jean-Jacques ROUSSEAU a fait son entrée dans Paris le 17 décembre dernier. Le lendemain il s’est promené au Luxembourg en habit arménien ; mais comme personne n’était prévenu, personne n’a profité du spectacle. M. le prince de Conti l’a logé dans l’enceinte du Temple, à l’hôtel de Saint-Simon, où ledit Arménien a eu tous les jours nombreuse cour en hommes et en femmes. Il s’est aussi promené tous les jours à une certaine heure sur le boulevard, dans la partie la plus proche de son logement. Cette affectation de se montrer en public, sans nécessité, en dépit du décret de prise de corps, a choqué le ministère, qui avait cédé aux instances de ses protecteurs en lui accordant la permission de traverser le royaume pour se rendre en Angleterre. On lui a fait dire, par la police, de

partir sans autre délai, s'il ne voulait pas être arrêté ; en conséquence, il quittera Paris samedi 4 janvier, accompagné de M. David Hume, qui repasse en Angleterre, mais qui se propose, s'il faut l'en croire, de revenir passer beaucoup de temps à Paris. M. Hume doit aimer la France ; il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que toutes les jolies femmes se le sont arraché, et que le gros philosophe écossais s'est plu dans leur société. C'est un excellent homme, que David Hume ; il est naturellement serein, il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu ; mais il est lourd, il n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. O que nous sommes un drôle de peuple !

Pour revenir à Jean-Jacques, voici une lettre qui a couru à Paris pendant son séjour, et qui a eu un grand succès.

LETTRE DU ROI DE PRUSSE A M. ROUSSEAU.

« Vous avez renoncé à Genève, votre patrie ; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits ; la France vous a décrété : venez donc chez moi. J'admire vos talents, je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop longtemps. Il faut, à la fin, être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens commun ; cela les fâchera sans vous faire tort. Mes États vous offrent une retraite paisible ; je vous veux faire du bien, et je vous en ferai si vous le trouvez bon ; mais si vous vous obstinez à rejeter

mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits ; et ce qui, sûrement, ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

⁂ Cette lettre est de M. Walpole, fils du célèbre ministre du roi Georges II d'Angleterre. Ce M. Walpole est à Paris depuis le mois d'octobre dernier, et se propose d'y passer l'hiver. C'est un homme fort considéré en Angleterre. Il est auteur de divers ouvrages estimés ; il a fait entre autres un roman en vieux langage gothique, qui a eu beaucoup de succès. Dans la préface de ce roman, il attaque les derniers écrits de M. de Voltaire contre Shakespeare, d'autant plus attaquables, qu'ils ne sont pas de bonne foi. M. Walpole aune mauvaise santé ; il est souvent tourmenté de la goutte.

A propos de M. de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, il faut conserver ici une anecdote qu'un témoin oculaire nous conta l'autre jour. Il s'était trouvé présent à Ferney, le jour que M. de Voltaire reçut les Lettres de la Montagne, et qu'il y lut l'apostrophe qui le regarde ; et voilà son regard qui s'enflamme, ses yeux qui étincellent de fureur, tout son corps qui frémit, et lui qui s'écrie avec une voix terrible : Ah ! le scélérat ! ah ! le monstre ! il faut que je le fasse assommer..... Oui, j'enverrai le faire assommer dans les montagnes entre les genoux de sa gouvernante..... Calmez-vous, lui dit notre homme, je sais que Rousseau se propose de vous faire une visite, et qu'il viendra dans peu à Ferney... Ah ! qu'il y vienne, répond M. de Voltaire.... Mais comment le recevrez-vous ?... Comment je le recevrai ?... Je lui donnerai à souper, je le mettrai dans mon lit, je lui dirai : Voilà un bon souper ; le lit est le meilleur de la

maison ; faites-moi le plaisir d’accepter l’un et l’autre, et d’être heureux chez moi. »

Ce trait m’a fait un sensible plaisir. Il peint M. de Voltaire mieux qu’il ne l’a jamais été ; il fait en deux lignes l’histoire de toute sa vie.

⁂ On peut compter parmi les auteurs célèbres de ce siècle, le roi de Pologne STANISLAS, duc de Lorraine et de Bar, qui vient de mourir à Lunéville, au grand regret de cette province. Il a beaucoup écrit. On a recueilli ses ouvrages sous ce titre : Œuvres du Philosophe bienfaisant. On y remarque plus de bonne volonté que de talent. Son livre sur le Gouvernement de Pologne passe pour ce qu’il a fait de mieux. Le sort de ce prince est encore plus singulier que son caractère et ses qualités personnelles, et cette singularité d’étoile s’est soutenue jusqu’à la fin ; car périr par le feu à l’âge de quatre-vingt-huit ans, ce n’est pas une destinée commune, et il est douloureux pour ceux qui perdent à sa mort, de penser que, sans cet accident, il aurait pu vivre encore quelques années. Ce prince n’avait jamais porté de robe de chambre ; il se servait d’une redingote de ratine : la reine, sa fille, lui ayant fait honte de cette coutume, pendant le séjour qu’elle fit à Lunéville l’automne dernier, elle l’obligea de mettre une robe de chambre dont elle lui fit présent. C’est dans cette robe de chambre qu’il a été brûlé. On disait d’abord que le feu y avait pris en tombant de sa pipe, et l’on remarquait que ce feu se serait amorti sur la ratine, au lieu qu’il a pris avec rapidité à l’ouate dont la robe de chambre était garnie ; et sur cela, on raisonnait à perte de vue sur la fatalité de ce présent. Il passe aujourd’hui pour plus vrai que ce prince, qui voulait absolument être seul dans son cabinet, ayant appelé pour avoir du feu pour sa pipe, et n’ayant pas été entendu tout de suite, a cédé à son impatience naturelle, et que voulant prendre du feu dans sa cheminée, il a eu le malheur d’y tomber. Il a été secouru fort vite : un vieux

valet de chambre, nommé Sister, s’y est brûlé la main considérablement. Ce Sister était au roi dans le temps qu’il était encore staroste. Stanislas n’a pas voulu conserver l’épithète de bienfaisant au delà de sa mort ; il n’a laissé de pension à personne : tous ses bienfaits envers ses grands et petits officiers, se réduisent à une année de gages. Ce n’est pas récompenser en roi un valet de chambre qu’on a conservé depuis sa starostie. Toute sa maison devra donc uniquement aux bontés du roi ce que Sa Majesté daignera faire en sa faveur. Beaucoup de subalternes, qui ont vieilli au service de ce prince, seraient fort à plaindre si le roi s’en tenait aux termes du testament de son beau-père ; mais c’est ce que sa bonté ne lui permettra pas. Voilà, je crois, le dernier compagnon des travaux et de la gloire de Charles XII qui vient de mourir. Sa mort est une perte irréparable pour la Lorraine. Rien n’est plus touchant que la douleur répandue parmi les habitants de Nancy et de Lunéville. Le dernier jour, pendant l’exposition du saint sacrement et les prières de Quarante heures, les rues et les temples retentissaient de cris et de gémissements ; et lorsqu’on sut que le roi avait expiré, la foule se porta au château : on fut obligé de lui ouvrir les portes qu’on avait fermées, et tout le peuple se jeta sur son corps en l’arrosant de larmes et en se frappant la poitrine. Je doute qu’on fasse à Stanislas une plus belle oraison funèbre que celle-là.

⁂ M. Rousseau a pris très au grave la lettre du roi de Prusse, fabriquée à Paris par M. Walpole. Il est naturellement porté à croire aux complots, aux noirceurs ; ainsi, selon lui, cette lettre couvre un grand mystère de la plus profonde iniquité. Tout ce mystère se réduit à égayer un peu le public aux dépens d’un auteur qui n’est pas gai. Si le monarque prenait les choses aussi vivement que l’auteur, si Frédéric était de l’humeur de Jean-Jacques, cette lettre pourrait devenir le sujet d’une guerre

sanglante. Elle a été imprimée en français et en anglais dans les papiers publics de Londres, et M. Rousseau vient d'écrire à ce sujet, à l'auteur du London Chronicle, la lettre suivante :

A WOLTON, le 5 mars 1766.

« Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont, par cela seul, vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre. Vous devez au roi de Prusse, à la vérité et à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris, et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations.

« Signé, J. J. ROUSSEAU. »

⁂ M. Walpole vient de retourner en Angleterre, et il ne tient qu'à la chambre des communes, dont il est membre, de lui faire son procès pour avoir fabriqué cette lettre. La Providence, qui s'appelle ainsi parce qu'elle prévoit les choses de loin, l'en a puni d'avance en l'affligeant de la goutte la mieux conditionnée qu'il y ait en Angleterre, après celle de M. Guillaume Pitt.

⁂ Pour compléter l'histoire de Jean-Jacques sur le continent, il faut savoir que la vénérable classe des pasteurs de Neufchâtel, très-mécontente de ce que le conseil souverain de cette principauté n'a pas voulu seconder ses projets de lapidation concernant ledit Jean-Jacques, a porté plainte au roi de Prusse des atteintes

données par ledit conseil souverain aux droits bien reconnus de ladite vénérable classe. Sur quoi Sa Majesté a bien voulu répondre ce qui suit :

« Le roi, sur le très-humble Mémoire de la compagnie
« des pasteurs de la souveraineté de Neufchâtel et de Valengin,
« concernant les prétendues atteintes que le conseil
« aurait données depuis quelque temps aux droits
« dont elle, ainsi que ses membres, devaient jouir, ordonne
« d'y répondre que Sa Majesté, bien loin d'acquiescer
« à la très-humble demande de ladite compagnie
« à ce sujet, ne pouvait s'empêcher d'être très-mal satisfaite
« des procédés inquiets, turbulents et tendants à
« sédition, que lesdits pasteurs avaient tenus relativement
« à un homme que Sa Majesté daignait honorer de sa protection.
« Fait à Postdam, ce 26 février 1766. »

Et sadite Majesté a daigné ajouter de sa propre main :

« Vous ne méritez pas qu'on vous protège, à moins que
« vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre
« conduite, qu'il y règne à présent d'esprit de vertige,
« d'inquiétude et de sédition. »

« Signé FRÉDÉRIC. »

La louable imprimerie de la vénérable paroisse de Ferney a cru de son devoir de répandre, autant qu'il dépendait d'elle, cette double réponse, en y ajoutant l'avertissement suivant :

« Ces deux pièces essentielles étant tombées entre nos
« mains, nous les rendons publiques, afin qu'elles servent
« à jamais d'exemple à tous les princes, d'instruction à
« tous les magistrats de l'Europe, et de sauvegarde à tous
« les citoyens. Fait dans notre résidence, le 20 mars
« 1766. »

Mai (1766.) — Le conte de la Reine de Golconde est le chef-d'œuvre de M. le chevalier de BOUFLERS. Il le composa, il y a cinq ans, au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était enfermé pour se faire apprenti évêque, et d'où il sortit au bout de quelques mois, n'ayant d'autre preuve de vocation pour l'épiscopat, que l'histoire de cette aimable Aline. Aussi l'auteur prit-il son parti en galant homme, et au lieu d'ambitionner le rochet et l'étoile, il alla ceindre son épée ét faire la guerre aux ennemis du roi en Hesse. Sérieusement parlant, son conte de la Reine de Golconde est un peu libre, mais, à cela près, le plus joli onvrage qui ait paru en ce genre depuis longtemps. M. de Voltaire pourrait l'avouer sans honte, et quoiqu'il ne soit pas infiniment moral, je donnerais volontiers pour lui tous les contes moraux de M. Marmontel.

Juin. — On s'occupe beaucoup à Paris de l'effroyable aventure qui vient d'arriver à Abbeville, dont on n'a entendu parler que confusément, et qui aurait rempli toute l'Europe d'indignation et de pitié, si les âmes cruelles qui ont été les auteurs de cette tragédie n'avaient forcé les avocats de l'innocence et de l'humanité au silence par leurs menaces. L'extrait d'une lettre d'Abbeville, joint à ces feuilles, vous mettra au fait des principales circonstances. On prétend que ce qu'on y dit du sieur Belleval n'est pas exactement vrai ; mais il est constant que des animosités particulières ont dicté la sentence d'Abbeville, et l'on assure que des motifs de la même trempe l'ont fait confirmer par un arrêt du parlement, qu'il faut conserver comme le monument d'une cruauté horrible au milieu d'un siècle qui se vante de sa philosophie et de ses lumières.

Lanuit du 8 au 9 d'août 1765, un crucifix de bois, placé sur un pont à Abbeville, est mutilé à coups de sabre ou de couteau de chasse. Un peuple superstitieux et aveugle s'en fait un sujet de scandale. L'évêque d'Amiens, un des plus fanatiques d'entre les évêques de France, se transporte

avec son clergé en procession sur les lieux, pour expier ce prétendu crime par une foule de cérémonies superstitieuses. On publie des monitoires pour en découvrir l'auteur. Cet usage de troubler par des monitoires les consciences timorées, d'allumer les imaginations faibles en enjoignant, sous peine de damnation éternelle, de venir à révélation de faits qui n'intéressent pas personnellement le déposant ; cet usage, dis-je, est un des plus funestes abus de la jurisprudence criminelle en France. Plus de cent vingt fanatiques ou têtes troublées déposent. Aucun ne peut dénoncer l'auteur de la mutilation, qui sans doute n'avait pas appelé des témoins, à son expédition ; mais tous rapportent des ouï-dire, des bruits vagues qui chargent la principale jeunesse de la ville de propos impies, de prétendues profanations, de quelques indécences qui pouvaient mériter tout au plus l'animadversion paternelle. La justice d'Abbeville instruit le procès de ces jeunes étourdis. Il n'est plus question de ce crucifix mutilé, mais on juge les prétendus crimes révélés au moyen des monitoires. Il est aisé de se figurer la consternation d'une petite ville, où cinq enfants des principales familles, tous mineurs, se trouvent impliqués dans une procédure criminelle. Leurs parents les avaient fait évader ; mais la même animosité qni leur avait suscité cette cruelle affaire, dénonça leur fuite. On courut après eux, et des cinq l'on en prit deux, savoir le jeune chevalier de la Barre et un enfant de dix-sept ans, appelé Moisnel. La sentence rendue à Abbeville, le 28 février dernier, condamne Gaillard d'Estalonde à faire amende honorable, à avoir la langue et le poing coupés, à être brûlé vif. Cet infortuné s'était heureusement sauvé en Angleterre avec deux de ses complices. Jean-François le Fèvre, chevalier de la Barre, est condamné, par la même sentence, à faire amende honorable, à avoir la langue coupée, eusuite la tête tranchée et son corps réduit en cendres. On sursit, par cette sentence, au jugement des trois autres accusés, dont

l’un, Charles-François Moisnel, était en prison avec le chevalier de la Barre. Les sentences criminelles ont besoin d’être confirmées par un arrêt du parlement dans le ressort duquel on les rend. L’affaire d’Abbeville est portée au parlement de Paris. Ici, ces jeunes malheureux, en se défendant par des Mémoires imprimés, pouvaient espérer d’exciter la commisération publique ; mais M. le Fèvre d’Ormesson, président à mortier, bon criminaliste, dont le chevalier de la Barre était proche parent, s’étant fait montrer toute la procédure d’Abbeville, jugea qu’elle ne serait point confirmée par le parlement, et empêcha qu’on ne défendît publiquement son parent et les autres accusés. Il espérait que ces enfants renvoyés de l’accusation sans éclat, lui sauraient gré un jour d’avoir prévenu la trop grande publicité de cette affaire malheureuse. La sécurité de ce magistrat leur a été funeste ; on peut poser en fait que le moindre Mémoire, distribué à temps en leur faveur, aurait excité un cri si général, que jamais le parlement n’aurait osé confirmer la sentence d’Abbeville. Un arrêt du 4 juin passé l’a confirmée ; et, après beaucoup de sollicitations inutiles pour obtenir grâce du roi, le chevalier de la Barre a été exécuté à Abbeville le 1er juillet. Il est mort avec un courage et avec une tranquillité sans exemple. L’arrêt le déclare atteint et convaincu d’avoir passé à vingt-cinq pas devant la procession du saint sacrement sans ôter son chapeau et sans se mettre à genoux ; d’avoir proféré des blasphèmes contre Dieu, la sainte eucharistie, la sainte Vierge, les saints et les saintes mentionnés au procès ; d’avoir chanté deux chansons impies ; d’avoir rendu des marques de respect et d’adoration à des livres impurs et infâmes ; d’avoir profané le signe de la croix et les bénédictions en usage dans l’Église. Voilà ce qui a fait trancher la tête à un enfant imprudent et mal élevé, au milieu de la France et du dix-huitième siècle : dans les pays d’inquisition, ces crimes

auraient été punis par un mois de prison, suivi d'une réprimande.

Il est certain que M. Pellot, conseiller de grand'chambre, rapporteur du procès au parlement, a fait l'apologie des accusés, et a conclu, vu leur âge et d'autres circonstances, à les renvoyer déchargés de l'accusation ; mais le parlement n'a pas jugé à propos de suivre ces conclusions. On a aussi remarqué que M. le premier président, qui a présidé à ce jugement terrible, était personnellement brouillé avec M. le président Lefèvre d'Ormesson ; mais il y aurait trop à frémir, si des inimitiés particulières pouvaient influer sur des arrêts de sang.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les âmes sensibles ont été consternées de cet arrêt, et que l'humanité attend un vengeur public, un homme éloquent et courageux qui transmette au tribunal du public et à la flétrissure de la postérité, cette cruauté sans objet comme sans exemple. Ce serait sans doute une tâche digne de M. de Voltaire, s'il n'avait pas personnellement des ménagements à garder dans cette occasion. Ses amis ont dû le conjurer de préférer sa sûreté et son repos à l'intérêt de l'humanité, et de ne point risquer d'imprimer la marque de l'opprobre à des hommes sanguinaires, résolus de le poursuivre lui-même au moindre mouvement de sa part. Huit avocats, parmi lesquels on lit les noms de Doutremont et de Gerbier, ont signé trop tard une consultation en faveur du jeune Moisnel et des autres accusés, au jugement desquels l'arrêt avait sursis. Cette consultation, faite avec le plus grand ménagement et la plus grande simplicité, attendrirait le cœur le plus barbare. Le parlement, qui s'en est trouvé choqué, a voulu la supprimer juridiquement ; il a mandé les avocats qui l'ont signée, et M. le premier président a été chargé de les tancer sévèrement : mais M. Gerbier a pris la parole, a défendu la conduite et les droits de ses confrères et les siens, et a déclaré que s'il y avait la moindre démarche juridique de faite contre cette consultation, tous

les avocats étaient résolus de quitter le barreau. Cette déclaration a arrêté les procédures du parlement ; mais toute l'édition de la consultation a été enlevée sous main, et il n'a plus été possible d'en trouver des exemplaires. On a réussi, par ces mesures, à étouffer cette horrible affaire dans le public. Paris s'en est peu occupé ; le plus grand nombre n'en a jamais su au vrai les détails. On en apparié un ou deux jours ; et puis, comme dit M. de Voltaire, on a été à l'Opéra-Comique, et cette atrocité a été oubliée avec beaucoup d'autres. Les âmes sensibles ne l'oublieront jamais, et désireront toujours avec ardeur qu'elle soit transmise à la postérité comme un monument déplorable de la perversité des hommes, et que le nom des auteurs de cette cruauté demeure connu, et plus justement flétri que celui du jeune Moisnel et de ses complices, qui viennent d'être mis hors de cour après avoir été blâmés et déclarés infâmes.

Janvier (1767). — En 1765, l'impératrice de Russie acheta la bibliothèque de M. Diderot, pour la somme de quinze mille livres, sans en avoir vu le catalogue, et fit mettre dans le marché la clause que le possesseur garderait cette bibliothèque jusqu'à ce qu'il plût à Sa Majesté impériale de la faire demander. Sa Majesté y attacha en même temps une pension annuelle, pour récompenser le possesseur du soin et de la peine qu'il aurait de la garder ; et la première année de la pension fut payée d'avance, et ajoutée au capital de la bibliothèque. En 1766, cette pension n'ayant pas été payée, M. le général Betzky eut ordre de joindre à une de ses lettres le post-scriptum suivant :

« Sa Majesté impériale ayant été informée, par une
« lettre que j'ai reçue du prince Galitzin, que M. Diderot
« n'était pas payé de sa pension depuis le mois de mars
« dernier, m'a ordonné de lui dire qu'elle ne voulait point

« que les négligences d’un commis pussent causer quelque
« dérangement à sa bibliothèque ; que pour cette raison
« elle voulait qu’il fût remis à M. Diderot, pour cinquante
« années d’avance, ce qu’elle destinait à l’entretien et à
« l’augmentation de ses livres, et, qu’après ce terme échu,
« elle prendrait des mesures ultérieures. A cet effet, je
« vous envoie la lettre de change ci-jointe. »

Ce post-scriptum était daté du 30 octobre 1766, et accompagné d’une lettre de change de vingt-cinq mille livres, payable à l’ordre de M. Diderot. Je recommande cet article à l’attention de l’auteur de la Gazette du Commerce ; il n’aura peut-être de sa vie occasion de parler d’un marché pareil à celui-ci. En vertu de ce marché, M. Diderot vend sa bibliothèque, en conserve la jouissance et la possession, et acquiert une aisance qu’il ne pouvait jamais se flatter d’obtenir. Trente années de travaux n’ont pu lui attirer la moindre récompense de sa patrie ; il a plu à l’impératrice de Russie d’acquitter, en cette occasion, la dette de la France : Sa Majesté a donné à ce philosophe, en dix-huit mois de temps, plus de quarante mille livres. Je recommande aux faiseurs d’abrégés chronologiques et historiques de chercher, dans leurs fastes, le-nom des souverains qui ont su récompenser le mérite avec cette magnificence, et allier, dans leurs dons, la délicatesse et la grâce à la plus noble générosité.

15 avril (1768). — Il vient d’arriver une révolution au château de Ferney, qui a prodigieusement occupé le public, et qui a été l’objet de tous les entretiens pendant plus de quinze jours ; c’est, je crois, le non plus ultrà de l’attention parisienne.

M. de La Harpe que M. de Voltaire avait recueilli, il y a environ deux ans, avec femme, armes et bagage, était venu faire un tour à Paris à l’entrée de l’hiver ; et après avoir passé ici quelques mois, il s’en était retourné au mois de

février dernier à Ferney où sa femme était restée pendant son absence. A peine de retour auprès de son bienfaiteur, le bruit se répand qu'il est brouillé avec lui, et peu de jours après on voit M. de La Harpe avec femme, armes et bagage, revenir à Paris. Je ne connais pas ce jeune homme, pas même de figure ; il a du talent. On dit généralement qu'il a encore plus de fatuité, et il faut qu'il en soit quelque chose, car il a une foule d'ennemis, et son talent n'est ni assez décidé ni assez éminent pour lui en avoir attiré un si grand nombre. Ils ont profité de cette occasion pour faire insérer dans la Gazette d'Utrecht, un précis historique qui n'était point du tout à l'avantage de M. de La Harpe. Il y a répondu dans la feuille de l'Avant-Coureur avec un ton de légèreté qui ne sied pas trop bien, quand il s'agit de réfuter des calomnies qui attaquent la réputation. M. de Voltaire est venu incontinent à son secours en déclarant dans plusieurs journaux que tous ces bruits étaient sans fondement.

Cette déclaration est d'autant plus honnête et généreuse, que M. de Voltaire n'a pas à se louer des procédés de M. de La Harpe : voici ce qui a donné lieu à leur brouillerie. M. de La Harpe, tout en arrivant à Paris l'automne dernier, répandit une épigramme contre M. Dorat, qu'il attribuait à M. de Voltaire. Cette épigramme eut un grand succès, et était assez bonne pour pouvoir être attribuée à cet homme illustre. M. de Voltaire a toujours assuré et continue d'assurer qu'elle n'est point de lui, et l'on ne voit pas pourquoi il s'en défendrait tant, s'il en était l'auteur : dans le fait, ce ne serait qu'un juste châtiment que M. Dorat se serait attiré par son imprudence. L'autre grief est plus sérieux : M. de Voltaire prétend que M. de La Harpe lui a dérobé plusieurs papiers entre autres le second chant de la Guerre de Genève, et qu'il a répandu ce dernier morceau à Paris, non-seulement à l'insu de son auteur, mais contre son gré, M. de Voltaire ayant des raisons particulières de ne communiquer ce chant à personne. Il est certain, et je peux

l’attester, que ce chant ne nous est venu que par M. de La Harpe ; il a même dit à un de mes amis dont je l’ai tenu ensuite, que M. de Voltaire l’avait chargé de le répandre. Cependant de retour à Ferney et recevant à ce sujet des reproches de son bienfaiteur, il se mit à mentir comme un écolier et eut même l’imprudence de nommer la personne dont il prétendait avoir eu communication de ce second chant pendant son séjour à Paris. Cette personne qu’il n’avait pas prévenue, fut interrogée par un ami de M. de Voltaire, et donna, sans le savoir, un démenti d’autant plus fâcheux à M. de La Harpe, qu’elle convenait n’avoir eu que par lui le chant en question. M. de La Harpe, coupable de cette infidélité et honteux de son mensonge inutile, mit l’arrogance à la place du repentir. Il écrivit de sa chambre au château de Ferney, quelques billets assez impertinents au maître du château à qui il devait tant de respect et d’égards et à tant de titres divers. Cette insolence fit perdre patience à M. de Voltaire, qui renvoya M. de La Harpe, avec sa femme et ses guenilles, à Paris. Voilà le précis fidèle de cette brouillerie, et tout ce qu’on a dit d’ailleurs est faux et controuvé.

⁂ M. de Sartine, conseiller d’Etat et lieutenant général de police, s’est occupé depuis nombre d’années du projet de mieux éclairer la ville de Paris, pendant la nuit. Le problème n’est pas aisé à résoudre quand on ne peut ou on ne veut pas y mettre l’argent nécessaire. Après bien des essais, ce digne magistrat s’est fixé à une espèce de lanternes à réverbères qui éclaireraient en effet fort bien, si elles étaient un peu plus rapprochées. Mais la pauvreté de la caisse publique exige qu’elles soient placées à une grande distance les unes des autres, afin de regagner sur leur petit nombre l’augmentation de dépense qu’elles entraînent : elle oblige encore à ne changer les nouvelles lanternes contre les vieilles, que peu à peu. Cette misère n’est pas la marque d’un temps infiniment heureux.

Plusieurs habitants des principales rues se sont cotisés librement, pour faire le premier achat de ces lanternes nouvelles, et pour en jouir dès à présent.

⁂ Je souscris de tout mon cœur à l'éloge de M. de Sartine, homme d'un rare mérite, qui exerce un ministère de rigueur et d'inquisition avec autant de douceur que de fermeté et de vigilance, et qui, sans cesse, obligé par sa place, de punir, s'est cependant concilié l'amour et l'estime de tous les ordres de citoyens. Mais je ne souscris pas également à l'éloge que l'on fait des nouvelles lanternes. Ces lampes sépulcrales à réverbères, suspendues au milieu des rues, éblouissent encore plus qu'elles n'éclairent. On ne peut y porter les yeux sans être aveuglé par ces plaques de fer-blanc, qui renvoient la lumière. Ces lanternes ont encore l'inconvénient d'être ballottées par le vent dans les temps d'orage, et par conséquent de s'éteindre quand elles seraient le plus nécessaires. Je n'insiste pas sur la trop grande distance des unes aux autres dont j'ai déjà parlé, parce que ce n'est pas la faute des lanternes.

LORENZIANA.

⁂ M. le chevalier de Lorenzi est de retour depuis quelques jours d'un voyage d'environ dix-huit mois qu'il a fait en Italie, sa patrie. Son retour m'a fait faire de sérieuses réflexions. J'ai pensé combien ceux qui avaient le bonheur d'entendre ses adages étaient coupables envers le public et envers la postérité, de les garder pour eux seuls, au lieu de les communiquer à ceux qui n'étaient pas à portée d'en jouir ; j'ai senti qu'un répertoire de la nature de celui-ci était très-propre à conserver les principaux traits du chevalier, et à en devenir peu à peu le dépôt ou les archives. Je me suis donc résolu à les rapporter ici successivement suivant que l'occasion s'en présentera, et

sans observer entre eux aucun ordre chronologique, parce que, modernes ou anciens, ils sont également précieux. Mais pour remplir le devoir d'un historien fidèle, je suis obligé de commencer par faire connaître mon héros. M. le chevalier de Lorenzi est un gentilhomme de Toscane, où son frère aîné a été longtemps ministre de France. Lui-même a servi dans les armées de France, et s'est retiré du service peu de temps après la conquête de Minorque avec le grade de colonel. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane. Son séjour en France ne lui a pas fait perdre son accent italien, et la vérité qu'il met dans tous ses discours, contribue à lui conserver cet accent par la manière dont il appuie sur les mots qu'il prononce. C'est un très-honnête et loyal gentilhmome qui a toujours vécu dans la meilleure compagnie de Paris, et qui a toutes les vertus de société, excepté celle de se faire valoir. On découvrit, il y a environ dix ans, par hasard, qu'il était assez pauvre ; jusque-là personne n'en avait rien su. Quant à lui, il ne le saura de sa vie. Son goût l'a toujours porté aux sciences abstraites, à la géométrie, à l'astronomie, et il en a pris l'habitude d'évaluer les événements de la vie et de les réduire à des valeurs géométriques. Il est naturellement rêveur, distrait, naïf, simple, toujours vrai, sérieux et grave. Le plaisant de ses traits consiste en ce que les opérations de sa tête se font lentement et difficilement, qu'il a de la peine à assortir l'expression à son idée, qu'il supprime ordinairement toutes les intermédiaires entre deux propositions, qu'il répond souvent à sa tête, au lieu de répondre à ce qu'on lui dit. Comme il n'est frappé que par le côté vrai ou faux d'un objet, et jamais par le côté plaisant, il entend la plaisanterie mieux que personne, et l'on peut rire de lui et de ses propos tant qu'on veut, sans le fâcher, mais aussi sans lui faire perdre son sérieux.

Étant donc de retour à Paris où il a si souvent embelli la société pour moi, je le trouvai chez madame Geoffrin ces jours passés, et je le vis s'embarrasser de la généalogie de

deux femmes avec lesquelles il passe sa vie, et qui portent le même nom, quoiqu'elles soient de deux branches très-éloignées. Madame Geoffrin chercha inutilement à le dépêtrer de ces filets généalogiques, et lui dit enfin : Mais, chevalier, vous radotez ; c'est pis que jamais..... Madame, lui répond le chevalier, la vie est si courte !

Le lendemain il alla avec M. de Saint-Lambert à Versailles. En cheminant ils causent, et M. de Saint-Lambert par occasion lui demande son âge. J'ai soixante ans, lui répond le chevalier... Je ne vous croyais pas si âgé, lui dit M. dé Saint-Lambert... « Quand je dis soixante ans, reprend le chevalier, je ne les ai pas encore tout à fait... non, pas tout à l'heure... mais... — Mais enfin, quel âge au juste avez-vous ?... — J'ai cinquante-cinq ans faits ; mais ne voulez-vous pas que je m'assujettisse à changer d'âge tous les ans comme de chemise ?... »

Un jour il voulut faire l'éloge de la taille d'une femme, et au lieu de dire qu'elle a une taille de nymphe, il dit : elle a la taille comme mademoiselle Allard. — Vous ne rencontrez pas heureusement, lui dis-je ; on peut louer mademoiselle Allard par bien des côtés, mais on n'a jamais cité sa taille comme belle... — Ah, ah ! reprend-il, je ne la connais point, et ne l'ai jamais vue ; mais comme tout le monde parle de mademoiselle Allard, je crois pouvoir en parler aussi.

Nous étions un jour chez madame Geoffrin, le chevalier, M. d'Alembert et moi, et nous causions. M. d'Alembert et moi nous étions assis ; le chevalier droit, appuyé contre la cheminée, sommeillait, et avait peine à soutenir sa tête. — Il me semble, chevalier, lui dis-je, que notre conversation vous amuse beaucoup, puisqu'elle vous endort tout debout ? — Oh non, dit-il en hochant la tête et avec son ton innocent et naïf, je dors quand je veux.

En voilà assez pour un commencement de Lorenziana, que je compléterai à mesure que les traits remarquables échappés à la bouche précieuse de notre chevalier, s'offriront à ma mémoire.

⁂ M. le chevalier de Lorenzi parla un jour assez légèrement du savoir de M. de Saint-Lambert, aux échecs. — Vous oubliez, lui dit celui-ci, que je vous ai gagné quinze louis aux trente sols, pendant notre campagne en Minorque. — Il est vrai, répond le chevalier ; mais c'était sur la fin du siége.

Pendant ce siège, le chevalier allait tous les soirs à la tranchée, muni d'un télescopé et d'un attirail d'autres instruments astronomiques, pour faire ses observations. Un jour il s'en revient à son quartier, ayant laissé tous ses instruments à la tranchée. — On vous les volera, chevalier, lui dit M. de Saint-Lambert. — Oh non, lui répond le chevalier, j'ai mis ma montre à côté.

C'est le chevalier de Lorenzi qui a fait casser la tête à l'infortuné amiral Byng, parce que c'est lui qui lui a fait perdre son combat ; c'est un fait certain et une anecdote assez curieuse. Le chevalier fouillant dans le taudis où on l'avait logé après le débarquement en Minorque, découvrit dans un coin, le livre des signaux de la flotte anglaise. Après l'avoir examiné et reconnu, il le porta à M. le prince de Beauveau, qui le remit à M. le maréchal de Richelieu. On s'en méfia d'abord ; mais lorsque le combat naval commença, on eut bientôt lieu de reconnaître que les Anglais suivaient leurs signaux de point en point. On eut, par ce moyen, la facilité de prévenir toutes leurs manœuvres, et ils furent obligés de se retirer. Le chevalier de Lorenzi, trop distrait pour se souvenir du service qu'il avait rendu, oublia d'en demander la récompense, et la cour oublia de la lui accorder.

M. le duc de Mirepoix, ayant été nommé ambassadeur en Angleterre, proposa au chevalier, qu'il aimait beaucoup, de le mener à Londres ; le chevalier accepte. On convient qu'il fera partir ses hardes avec les équipages de M. de Mirepoix. Occupé dès le matin à faire sa malle, il reçoit un message de l'hôtel de Mirepoix, qui le presse de l'envoyer ; il se dépêche en conséquence, et de peur d'oublier quelque

chose, il emballe tous ses habits. Lorsque la malle est partie, il s’aperçoit qu’il est resté en chemise ; que son habit de voyage est dans la malle, et qu’il n’a conservé, pour sortir de chez lui, qu’une mauvaise robe de chambre.

Il loge depuis longtemps au palais du Luxembourg, où ses amis lui ont procuré un petit appartement. Un jour, en sortant et descendant les dernières marches du degré, les pieds lui glissent, il tombe et il se casse le nez. En se retournant pour voir la cause de cette mésaventure, il remarque une espèce de liqueur blanchâtre répandue sur l’escalier. Alors il croit qu’il est de son devoir de se mettre en colère ; il appelle le suisse, et lui dit que c’est fort mal à lui de souffrir qu’on jette de l’eau de savon sur le degré. Le suisse lui représente que ce n’est pas de l’eau de savon, mais de l’orgeat qu’un garçon cafetier a répandu en passant. — En ce cas j’ai tort, dit le chevalier en reprenant son ton doux et pacifique, avec son nez meurtri et son visage tout en sang.

Il est, du reste, l’homme du monde le plus riche en mouchoirs, et son inventaire sera un jour très-considérable quant à cet article. Comme il est logé fort haut, et qu’il oublie presque tous les jours en sortant, son mouchoir, il trouve plus court d’en acheter un que de remonter chercher le sien. Aussi y a-t-il dans son quartier une marchande de linge qui lui tient tous les matins un mouchoir tout prêt.

Février (1769). — A propos du mariage de Molly Frick avec Thomas Spencer, j’ai l’honneur de vous notifier celui de M. Molé avec mademoiselle d’Epinay, actrice de la Comédie française. Ce mariage est consommé il y a longtemps ; mais M. l’archevêque de Paris lui avait toujours refusé la bénédiction nuptiale. L’excommunication dont jouissent les comédiens en France ne leur permet pas plus de tâter du sacrement de mariage que des autres. Jusqu’à

présent, lorsqu'un comédien voulait se marier, il renonçait au théâtre. En vertu de cette renonciation, l'archevêque ou l'ordinaire accordait la permission de bénir le mariage, et cette cérémonie faite, le premier gentilhomme de la chambre envoyait au nouveau béni un ordre du roi de remonter sur le théâtre, et le nouveau mari obéissait à l'ordre du roi. M. l'archevêque, pour mettre sa religion à l'abri de toute surprise, déclara l'année dernière à M. Molé que, malgré toutes les renonciations possibles, il ne donnerait plus à aucun comédien la permission de se marier, à moins qu'il ne lui apportât une déclaration signée par messieurs les quatre premiers gentilshommes de la chambre, comme quoi ils ne lui donneraient plus un ordre du roi pour remonter sur le théâtre. Ainsi, le tendre Molé et sa fidèle amante furent obligés de continuer à vivre dans le concubinage. Il y a quelques semaines qu'on trouva le moyen de glisser à M. l'archevêque de Paris cette permission de mariage à signer avec plusieurs autres ; le bon prélat, sans défiance, signa sans lire. Le vicaire de paroisse, en vertu de cette permission, bâcla l'affaire, et M. Molé et mademoiselle d'Epinay escamotèrent le sacrement. Cela a fait dire dans Paris que M. l'archevêque s'était relâché de sa rigidité, et qu'il accordait le sacrement du mariage aux comédiens sans les obliger à renoncer au théâtre. Mais l'esprit de Dieu n'a pas abandonné à ce point son serviteur, Christophe de Beaumont. Instruit de la supercherie qui lui a été faite, et ne pouvant reprendre le sacrement....., il a interdit le prêtre qui a donné la bénédiction nuptiale, pour lui apprendre à s'en rapporter dans des cas de cette importance à une permission signée. Comme ce prêtre est fort aimé du prélat sévère, on espère qu'il aura sa grâce au bout de quelques mois de pénitence.

⁂ Madame VESTRIS qui, pour s'essayer, avait joué l'été dernier sur le théâtre des Menus Plaisirs du roi le rôle d'Hermione dans la tragédie d'Andromaque, vient de

débuter dans les formes et avec le plus brillant succès sur le théâtre de la Comédie française. Ses trois rôles de début étaient celui d'Aménaïde, dans la tragédie de Tancrède ; celui d'Ariane et le rôle d'Idamé, dans l'Orphelin de la Chine. Elle joua le rôle d'Aménaïde avec un applaudissement universel ; on la mettait déjà au-dessus de mademoiselle Clairon. Elle fut moins applaudie dans le rôle d'Ariane, et encore moins dans celui d'Idamé. Je n'ai pu la voir que dans ce dernier rôle ; l'affluence des spectateurs a été constamment si grande qu'il n'y avait pas moyen d'approcher de la salle. Je n'ai pas été content de madame Vestris dans le rôle d'Idamé ; mais je me garderai bien de la juger sur un seul rôle, et surtout sur celui-ci. Le rôle d'Idamé est un des plus difficiles qu'il y ait au Théâtre-Français. Je le trouve beau et supérieurement bien conçu ; mais je ne croirai jamais qu'il puisse être joué par une débutante ; c'est le chef-d'œuvre de l'art consommé et fortifié par une longue étude de la nature. Ceux qui connaissent l'intérieur de la Comédie française et les ressorts secrets qui gouvernent les grands acteurs de cet empire orageux, disent que madame Vestris n'a si prodigieusement réussi dans le rôle d'Aménaïde, que parce que mademoiselle Clairon s'était donné la peine de le lui faire répéter sous ses yeux ; mais que M. le Kain s'étant aperçu de l'effet de ses conseils, avait déclaré à la nouvelle actrice que non-seulement il retirerait les siens, mais qu'il la perdrait si elle continuait à consulter mademoiselle Clairon. C'est le cas de s'écrier : Tantœ ne animis cœlestibus iræ ! Il est vrai qu'il a subsisté de tout temps une illustre haine entre M. le Kain et mademoiselle Clairon ; mais c'est porter l'animosité bien loin que de refuser toute culture à une plante innocente, parce qu'une main ennemie y a touché en secret ; peut-être les choses se sont-elles passées beaucoup plus simplement. Madame Vestris n'a mieux réussi dans le rôle d'Aménaïde, que parce que ce rôle est en effet aisé, et que toutes les actrices y ont

réussi : avec une figure touchante, de la grâce et de la beauté, ce rôle se joue tout seul, les autres demandent plus d'étude, plus d'expérience.

Madame Vestris n'est pas une actrice consommée, mais c'est une excellente débutante ; elle a de l'intelligence et de l'esprit, de la chaleur, beaucoup de grâce ; je ne crois pas qu'elle ait beaucoup de sentiment, et je doute qu'elle me fasse jamais pleurer. Les défauts que je lui avais remarqués sur le théâtre des Menus m'ont encore plus frappé sur le théâtre de la Comédie. Son grasseyement m'a paru fort désagréable, sa voix frêle, et c'est de tous ses défauts celui qui me chagrine le plus ; car le moyen de jouer d'un instrument qui ne rend point de son ? Elle a de la beauté, l'air noble, de beaux bras, les plus beaux yeux du monde ; mais elle n'a pas pour moi l'air assez tragique, ou, si vous voulez, assez poétique ; ou, si vous aimez mieux, assez exagéré. C'est une figure de Mignard, et je voudrais dans la tragédie une figure du Poussin, de Raphaël, de Michel-Ange.

⁂ Vers la fin du mois de janvier dernier, M. le prince Koslowski, lieutenant des gardes de l'impératrice de Russie, accompagné d'un autre officier du même corps, est arrivé au château de Ferney, et a remis à M. de Voltaire, de la part de Sa Majesté impériale, une boîte ronde d'ivoire à gorge d'or, artistement travaillée et tournée de la propre main de l'impératrice. Cette boîte était enrichie du portrait de Sa Majesté impériale, entouré de superbes brillants. Une pelisse magnifique fut en même temps remise au patriarche, de la part de Sa Majesté, pour le garantir du vent des Alpes. Ces présents étaient accompagnés d'une traduction française du Code de Catherine II, d'un journal manuscrit de l'inoculation de cette auguste souveraine, et d'une lettre également digne et du génie qui l'a dictée, et de celui auquel elle était destinée. On prétend que cette ambassade impériale a rajeuni le patriarche de dix ans. Or,

comme il est écrit dans le livre des destinées qu'il vivra cent ans, c'est tout juste trente-cinq années de vie que cette ambassade vient de lui assurer. M. Huber, connu par ses découpures, a abandonné depuis quelque temps ses ciseaux pour se livrer à la peinture où il a également réussi. Il a proposé il y a quelque temps à Sa Majesté impériale de faire la vie privée de M. de Voltaire dans une suite de tableaux, et cette proposition ayant été agréée, il est actuellement occupé de ce travail. Il a envoyé à l'impératrice, pour son coup d'essai, le tableau de la réception de l'ambassade impériale au château de Ferney. Le patriarche exténué n'ayant plus qu'un souffle de vie, est couché dans son lit. On lui annonce le prince russe, porteur des marques précieuses de la bienveillance de l'auguste Catherine ; le patriarche se relève sur son séant, le reçoit pénétré de respect et de reconnaissance, et retrouve le feu de sa première jeunesse... Voilà l'idée du premier tableau, qui a été esquissé en très-peu de jours. La vie du patriarche étant très-variée, M. Huber aura un vaste champ ouvert devant lui. Il est certain qu'il n'y a pas un moment dans la journée du patriarche qui ne soit intéressant et pittoresque. Le peintre garantit la vraisemblance parfaite du héros, et je me ferais bien garant pour lui sur cet article ; il l'a toujours découpé avec le plus grand succès. Au reste, si cette ambassade a rajeuni le patriarche, ce n'est pas pour lui faire mener une vie oisive.

⁂ Je demande pardon à M. l'abbé DELILLE, professeur de l'université de Paris, au collége de la Marche, de le nommer, après l'abbé A..... Il est certain que ces deux poëtes n'ont rien de commun entre eux, si ce n'est que je ne les connais ni l'un ni l'autre. M. l'abbé Delille est un homme de beaucoup de talent et même d'un grand talent : on dit qu'il est tout jeune, et tant mieux. Il vient de publier une traduction en vers français des Géorgiques de Virgile, enrichie de notes et de figures, et précédée d'un discours

préliminaire, volume grand in-8°, de trois cent quarante-quatre pages. Il a fait mettre le texte latin à côté de sa traduction ; malgré cette commodité, un examen réfléchi, une comparaison rigoureuse entre le texte et la traduction demanderaient beaucoup de temps et d'attention, et je ne puis espérer d'y en mettre assez dans ce moment-ci. Mais j'ai assez vu pour oser assurer que le travail de M. l'abbé Delille est prodigieux, et qu'il n'y a peut-être rien de ce genre en langue française qui puisse lui être comparé. Si je ne craignais de scandaliser les dévots à l'antiquité, je dirais que je soupçonne le traducteur d'être presque toujours au niveau de son original, du moins dans les morceaux que j'ai eu le temps de lire je l'ai trouvé ainsi, et il m'est permis d'en augurer favorablement pour ceux que je n'ai pas vus. Je sais que les gens difficiles diront que l'ouvrage de l'abbé Delille est moins une traduction qu'une paraphrase ; mais c'est attaquer la nature de l'entreprise ; car le moyen de se promettre de traduire un poëte en vers et littéralement ! il n'y a qu'un versificateur plus froid que la glace qui puisse le tenter. En attendant que le public prononce sur le cas qu'il fait de la nouvelle traduction des Géorgiques, je conseillerais toujours à l'Académie française de réserver à l'auteur de cette traduction la première place vacante. Je crains que ces Géorgiques françaises n'achèvent de faire oublier le poëme des Saisons. On ne saurait accuser ce siècle, dit philosophique, de stérilité en productions poétiques ; car voilà en moins d'une année quatre grands poëmes, celui de M. de Saint-Lambert, celui de M. Lemierre, celui de l'abbé A..... et la traduction de M. l'abbé Delille, sans compter la même fourniture de messieurs Dorat et autres gazouilleurs. Si tous ces poëmes n'ont pas été au pinacle, ce n'est pas non plus la faute du goût du public, ou plutôt c'est une marque que ce goût n'est pas si mauvais. On assure que M. l'abbé Delille a traduit en vers la plupart des poëmes de Pope, et qu'il s'occupe actuellement à traduire l'Énéide dont on prétend qu'il y a

déjà quatre livres de faits. On peut dire qu'il a commencé par le plus difficile ; la traduction des Géorgiques était bien d'une autre difficulté que ne l'est celle de l'Énéide. Après un essai aussi brillant, je suis persuadé que le public attendra avec beaucoup d'impatience la suite des travaux de M. l'abbé Delille.

Mai (1770). — La mort vient de nous enlever deux vierges émérites de l'Académie royale de musique, vulgairement dite Opéra. Elles étaient mortes au théâtre depuis longtemps, et leur honorable vieillesse se soutenait des fruits des travaux de leur jeunesse. Les noms de CAMARGO et de CARTON seront éternellement célèbres dans les fastes de l'Opéra. Mademoiselle Camargo, sœur de Cupis Violon, connue dans les coulisses par mille aventures brillantes, s'est immortalisée au théâtre, comme fondatrice de cette danse à cabrioles que mademoiselle Allard a portée de nos jours à ce haut point de perfection et de gloire. C'est Camargo qui osa la première faire raccourcir ses jupons, et cette invention utile, qui met les amateurs en état de juger avec connaissance des jambes des danseuses, a été depuis généralement adoptée ; mais alors elle pensa occasionner un schisme très-dangereux. Les jansénistes du parterre criaient à l'hérésie et au scandale, et ne voulaient pas souffrir les jupes raccourcies ; les molinistes, au contraire, soutenaient que cette innovation nous rapprochait de l'esprit de la primitive Eglise, qui répugnait à voir des pirouettes et des gargouillades embarrassées par la longueur des cotillons. La Sorbonne de l'Opéra fut longtemps en peine d'établir la saine doctrine sur ce point de discipline qui partageait les fidèles. Enfin le Saint-Esprit lui suggéra, dans cette occasion difficile, un tempérament qui mit tout le monde d'accord ; elle se décida pour les jupes raccourcies ; mais elle déclara en même temps, article de foi, qu'aucune danseuse ne pourrait paraître au

théâtre sans caleçon. Cette décision est devenue depuis un point de discipline fondamental, dans l'Eglise orthodoxe, par l'acceptation générale de toutes les puissances de l'Opéra, et de tous les fidèles qui fréquentent ces lieux saints. J'ai eu le bonheur, en arrivant en France, de trouver Camargo encore au théâtre ; mais elle était dans son automne, et touchait même à son hiver. Elle a vécu depuis dans une paisible et honorable retraite, avec une demi-douzaine de chiens, et un ami qui lui était resté de ses mille et un amants, et à qui elle a légué ses chiens. Il lui a fait faire un enterrement magnifique, et tout le monde admirait cette tenture en blanc, symbole de virginité, dont les personnes non mariées sont en droit de se servir dans leurs cérémonies funèbres. Depuis que Camargo a quitté le théâtre, la danse de tout genre a fait tant de progrès, que sa légèreté, tant admirée de son temps, n'aurait obtenu que des applaudissements bien médiocres à côté de mademoiselle Allard, et d'autres sauteuses moins ingambes que cette dernière ; mais pour aller à la postérité, tout dépend de se trouver à l'époque des jupes raccourcies.

Quant à Carton, elle a vieilli dans l'emploi obscur de chanteuse des chœurs ; mais elle s'était fait un nom par ses aventures amoureuses et ses bons mots. C'était une fille, mais de bonne compagnie pour les hommes, distinguée par son esprit et ses saillies. Elle comptait l'illustre comte de Saxe parmi ses conquêtes. Elle le suivit au fameux camp de Muhlberg en Saxe, en 1730, où elle eut la gloire de souper avec les deux rois, Auguste II de Pologne, et Frédéric-Guillaume de Prusse, et les princes leurs fils et leurs successeurs au trône, dont l'un a un peu fait parler de lui depuis. Après cette brillante aventure, Carton n'en revint pas moins en France brailler sur le théâtre de l'Opéra comme auparavant. Elle s'est retirée du théâtre et du monde presque en même temps que Camargo. Elle a été remplacée, quant au département des bons mots, par l'illustre SOPHIE ARNOUD, qui a encore trouvé le secret

de charmer au théâtre par les grâces de sa figure et de son jeu, en chantant, sans voix, la musique la plus détestable et la plus soporifique de l'Europe. L'abbé Galiani se trouvant un jour au spectacle de la cour, tout le monde s'extasia autour de lui sur la voix de mademoiselle Arnoud. On lui demanda son avis : C'est, dit-il, le plus bel asthme que j'aie jamais entendu.

⁂ M. BOUCHER, premier peintre du roi, et l'un des plus célèbres artistes de notre Académie de peinture, est mort dans les derniers jours du mois de mai, à l'âge de soixante-six ans. Il avait depuis longtemps l'air d'un spectre, et toutes les infirmités inévitables d'une vie consumée dans le travail et dans le dérèglement des plaisirs. Il avait une fécondité prodigieuse : aussi ses productions sont innombrables ; les cabinets de nos amateurs sont couverts de ses tableaux, leurs portefeuilles sont remplis de ses dessins. On l'appelait le peintre des grâces, mais ses grâces étaient maniérées ; c'était un maître bien dangereux pour les jeunes gens : le piquant et la volupté, de ses tableaux les séduisaient ; et en voulant l'imiter, ils devenaient détestables et faux : plus d'un élève de l'Académie s'est perdu pour s'être livré à cette séduction. On pouvait appeler Boucher le Fontenelle de la peinture : il avait son luxe, sa recherche, son précieux, ses grâces factices ; mais il avait plus de chaleur que Fontenelle, qui, étant plus froid, était aussi plus sage et plus réfléchi que Boucher. On pourrait faire un parallèle assez intéressant entre ces deux hommes célèbres : l'un et l'autre, dangereux modèles, ont égaré tous ceux qui ont voulu les imiter. L'un aurait perdu le goût en France, s'il ne s'était pas montré immédiatement après lui un homme qui, joignant le plus grand agrément à la simplicité et à la force du style, nous a dégoûtés pour jamais du faux bel esprit ; l'autre a peut-être perdu l'école française sans ressource, parce qu'il ne s'est pas trouvé à l'Académie de peinture un Voltaire pour préserver les

élèves de la contagion. Malgré tous les griefs que les hommes d'un goût noble et sévère allégueront avec raison contre Boucher, dans l'état où est notre école, sa mort est une perte très-grande. Il a été précédé chez les morts par ses deux gendres. Deshays, peintre d'histoire, mourut il y a quatre ou cinq ans dans la force de l'âge ; c'était le seul qui aurait pu nous consoler de la perte de Carle Vanloo. Baudouin, son second gendre, est mort l'hiver dernier, jeune aussi, épuisé par le travail et par les plaisirs. Il peignait à gouache ou en miniature, et il s'était fait un petit genre lascif et malhonnête qui plaisait beaucoup à notre jeunesse libertine. Boucher fut nommé premier peintre du roi après la mort de Carle Vanloo. Les fonctions de cette place sont très-étendues et très-belles : le premier peintre est l'ordonnateur de tous les ouvrages de peinture et de sculpture que Sa Majesté fait faire ; et en cette qualité il peut devenir le protecteur de tous les artistes ses confrères. Carle Vanloo ne savait faire que de beaux tableaux ; il ne savait ni lire ni écrire : ainsi il ne se mêlait d'aucun détail de sa place ; il en avait les honneurs et le titre ; et Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture, en exerçait les fonctions. Boucher, successeur de Vanloo, infirme et caduc, laissa les choses sur le même pied ; mais le roi vient de nommer pour son premier peintre M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, et celui-ci se trouve fort en état d'exercer, sans le secours de M. Cochin, toutes les fonctions attachées à sa place ; il a conservé en même temps sa place au Palais-Royal.

(1er juillet). — La fête par laquelle la ville de Paris a voulu célébrer le mariage de monseigneur le Dauphin a été, avant son exécution, un objet de raillerie publique, et est devenue ensuite un sujet de deuil pour les citoyens. Le prévôt des marchands, M. Bignon, assisté de ses échevins et conseillers de ville, a pris, à cette occasion, des mesures

si bien combinées que la place destinée aux réjouissances a été transformée en champ de bataille jonché de morts, où, de fait, près de mille citoyens ont perdu la vie.

Cet événement sans exemple, et que la postérité aura de la peine à croire, se trouve pour les témoins oculaires l'événement du monde le plus simple : l'incurie la plus répréhensible, bien loin de remédier aux inconvénients du premier choix de l'emplacement, les a rendus funestes. Tout ce que les puissants génies des prévôts des marchands et échevins réunis ont pu inventer de plus récréatif pour célébrer un événement aussi auguste que l'hyménée de l'héritier présomptif du royaume, c'était de placer des boutiques entre les arbres du boulevard du nord de cette capitale, et d'y faire tenir la foire la plus triste, la plus insipide du monde, et qu'ils eurent grand soin de déclarer non franche dans leurs placards, de peur qu'on ne les soupçonnât de vouloir accorder aux marchands forains quelque exemption d'impôts passagère en faveur d'une solennité si importante : à cette occasion, ils firent éclairer le boulevard par de petites lanternes, placées de distance en distance, sous les arbres, et qui donnèrent à cette foire l'air le plus misérable et le plus pauvre. Ensuite ils résolurent d'anticiper sur le feu que la ville est en usage de faire tirer tous les ans la veille de la Saint-Jean sur la Grève, de le renforcer et de le faire tirer le 30 mai, sur la nouvelle place de Louis XV, dont la colonnade serait illuminée après le feu, ainsi que toutes les façades des maisons de la capitale : en conséquence, ils firent construire une espèce de décoration la plus étroite et la plus mesquine qu'il fût possible de voir. Au lieu de placer cette décoration et le feu, ou vis-à-vis le Pont-Tournant des Tuileries, ou en face de la rivière, où le plus grand nombre de citoyens possible aurait pu jouir de ce spectacle, on érigea, mais de guingois, la charpente et sa décoration, en face de cette rue appelée Royale, qui conduit de la porte Saint-Honoré, ou finit le boulevard, dans la place de Louis

XV ; et c’est pour les spectateurs, placés dans cette enfilade étroite, que le feu devait être tiré : ceux qui étaient sur la place même ne pouvaient le voir que par derrière ; les personnes de rang étaient placées dans les deux colonnades de la place qui sont séparées dans leur milieu par cette rue Royale dont j’ai parlé. Remarquez que cette rue, nouvellement alignée, n’est pas encore achevée, qu’elle est beaucoup plus large du coté de la place qu’à l’autre bout, du côté de la porte Saint-Honoré, où il y a encore de vieilles maisons à abattre ; remarquez aussi qu’elle n’est pas encore pavée, et qu’il y avait des deux côtés plusieurs larges fossés, creusés apparemment pour l’écoulement des eaux, ou peut-être pour empêcher les voitures de passer ailleurs sur le milieu de la rue qui est pavée ; remarquez qu’il ne vint dans la tête d’aucun des grands ordonnateurs de cette fête de faire remplir ces-fossés, mais que le lendemain du désastre on eut grand soin de les combler ; et vous] ne serez plus étonné de ce qui est arrivé. Cependant, de tous ces arrangements si peu réfléchis, il ne serait vraisemblablement résulté aucun accident, sil’on avait voulu s’occuper de la police des carrosses, et publier la veille, ou le jour même, la route par laquelle il serait permis aux carrosses d’arriver sur la place, et celle par laquelle ils seraient obligés de s’en retourner. Cette précaution fut absolument négligée. Le prevôt des marchands ne songea qu’à se maintenir dans son droit d’exercer la police dans toute l’enceinte de la place, et à empêcher le lieutenant général de police d’y faire aucune fonction ; il ne pensa seulement pas à faire prier le gouverneur des Tuileries de laisser le Pont-Tournant ouvert, afin qu’une bonne partie du peuple pût défiler, à pied, après le feu, par le jardin des Tuileries. Ce pont fut fermé à l’heure ordinaire, de sorte que ce débouché nécessaire manqua absolument. Moyennant ces données, le désastre devint inévitable.

Malgré le plus beau temps du monde, le feu ne réussit point, parce qu'au lieu de prendre aux pièces d'artifice, il prit à la charpente, et causa un incendie ; on fut obligé de faire venir les pompes pour l'éteindre, et ces pompes ne purent arriver que par la rue Royale : surcroît d'embarras. Il était aisé de prévoir qu'après le feu tiré le peuple qui était sur le boulevard voudrait arriver par la rue Royale sur la place pour voir l'illumination des colonnades, et qu'au contraire, le peuple de la place se mettrait à défiler par la même rue Royale pour se rendre au boulevard, et y jouir de cette belle foire dont j'ai parlé. Ces deux colonnes devaient nécessairement se rencontrer nez à nez, et le choc devenir aussi dangereux qu'inévitable : comme la rue Royale a la forme d'un entonnoir, ceux qui se trouvèrent engagés dans le fond de cet entonnoir ne purent déboucher à cause de la colonne opposée qu'ils rencontrèrent, et furent de plus en plus pressés par la foule dont ils étaient suivis, et qui, par le côté large, s'engageait dans cette route fatale pour percer de la place au boulevard. Dans ce moment critique les carrosses s'ébranlèrent et voulurent prendre le même chemin : il est fâcheux que, dans ces occasions, les personnes considérables croient de leur dignité d'aller à six ou huit chevaux, et surtout d'avoir l'air et le jeu de gens pressés. Dès que l'on vit ces carrosses engagés dans la rue Royale, le peuple, de peur de se trouver sous les chevaux, se jeta du milieu sur la droite et sur la gauche ; ceux qui y étaient déjà furent poussés par ce choc dans les fossés qu'ils ne soupçonnaient pas sous leurs pieds : alors, culbutés les uns sur les autres, étouffés, écrasés, l'air ne retentit plus que des cris et des hurlements affreux des mourants. Un grand nombre de personnes de la première distinction qui avaient donné rendez-vous à leurs carrosses à quelque distance de la place, et qui croyaient pouvoir le regagner à pied, se trouvèrent dans cette foule, et coururent le plus grand risque de perdre la vie. M. le maréchal de Biron, colonel des gardes françaises, fut de ce

nombre, et dut la vie à un sergent de son régiment. Quelques soldats et sergents de ce régiment rendirent les plus grands services dans cette funeste bagarre, et sauvèrent la vie à une infinité de personnes connues : malheureusement ils ne purent donner ces secours qu'en écrasant et étouffant ce qui se trouvait autour d'eux ; il n'y avait pas d'autre moyen de dégager ceux dont ils avaient entrepris le salut ; deux de ces infortunés, après avoir sauvé la vie à plusieurs personnes, périrent eux-mêmes misérablement dans la presse. Il est aisé de s'imaginer l'affliction et le deuil qui suivirent cette scène tragique : toute la nuit fut employée à débarrasser le champ de mort des cadavres dont il était jonché, à les faire porter dans un cimetière proche de la place, et à les faire reconnaître dans ce lieu de désolation, par leurs parents et leurs amis.

Madame la Dauphine, qui arrivait avec Mesdames de France, par le chemin de Versailles, pour voir l'illumination de la place, ayant appris le malheur qui venait d'arriver, rebroussa chemin ; et deux jours après elle envoya, ainsi que M. le Dauphin, l'argent de son mois à M. de Sartine, pour le soulagement des malheureux qui avaient fait des pertes dans cette fatale nuit.

Le lendemain on apprit que M. Bignon, après avoir vu Je succès de sa belle fête, était revenu chez lui, en carrosse et en bonne santé, entre dix et onze heures du soir ; qu'à onze heures il avait été dans son lit suivant son usage, et qu'il avait reposé tranquillement, et passé une fort bonne nuit. Le surlendemain il eut l'attention de se trouver à l'Opéra, dans la loge de la ville, pour bien prouver au public qu'il n'était ni malade, ni affligé ; et il ne se trouva pas un patriote pour lui jeter une couronne civique à la tête, ob cives servatos : il y a même toute apparence que, pour reconnaître ses soins, il sera continué dans sa place pendant trois autres années. Le parlement a pris connaissance de ce désastre ; mais tout ce qui résultera de cette enquête, c'est que les morts ont tort. On doit la

justice à M. de Sartine qu'il a été infiniment touché de cette catastrophe, quoiqu'il n'eût pas dépendu de lui de la prévenir, les magistrats de la ville se trouvant seuls chargés des détails de la police relative à ces sortes de fêtes, et les magistrats supérieurs n'y concourant que lorsqu'ils sont requis.

Les spectacles donnés à la cour, à l'occasion de ce mariage, n'ont pas eu des suites aussi funestes que les fêtes de Paris ; mais ils ont en général peu réussi, et ont fait peu d'honneur aux ordonnateurs. Le feu d'artifice et l'illumination du parc de Versailles ont eu seuls beaucoup de succès. La nouvelle salle d'Opéra, construite à Versailles sur les dessins de M. Gabriel, premier architecte du roi, a servi, pour la première fois, à ces fêtes.

⁂ François-Augustin Paradis DE MONCRIF, lecteur de feu la reine et de madame la Dauphine, l'un des quarante de l'Académie française, s'est endormi du dernier sommeil le 12 novembre, âgé de quatre-vingt-trois ans. Nous avons de lui plusieurs chansons et romances dans le vieux langage naïf ettendre, d'un goût si délicat, si exquis, qu'on peut les regarder comme autant de chefs-d'œuvre. Il faut sans doute plus de génie pour faire l'Iliade que pour faire une chanson excellente ; mais la perfection, en quelque genre que ce soit, est sans prix, et je ne suis pas plus surpris de voir à un homme de goût la tête tournée d'un couplet plein de sentiment, de délicatesse et de naïveté, que de le voir dans l'enthousiasme de la prière de Priam à Achille. Si Moncrif n'avait jamais fait que ses chansons et ses romances, il eût été le premier dans son genre, et c'est toujours quelque chose que d'être le premier quelque part. Mais il a fait plusieurs autres ouvrages qui ont nui à sa réputation. Nous avons de lui beaucoup d'actes d'opéras français, dans ce genre galant et fade qui n'est guère moins insipide à lire qu'en musique psalmodiante et mêlée d'airs à petites cabrioles. Il a fait un Essai sur les moyens de

plaire, qui est un mauvais essai, et dont les faiseurs de pointes disaient qu'il n'avait pas les moyens. Il a fait dans sa jeunesse une Histoire des Chats, que je n'ai pas vue, plaisanterie apparemmentde société fort insipide, qui lui attira mille brocards et beaucoup d'épigrammes. Lepoëte Roi en ayant fait une très-sanglante, Moncrif l'attendit au sortir du Palais-Royal, et lui donna des coups de bâton. Roi, qui était accoutumé à ces traitements, et qui n'avait guère moins de souplesse que de malignité, retourna la tête, et dit à Moncrif, en tendant le dos au bâton : Patte de velours, Minon, patte de velours. Moncrif, abstraction faite de son talent de chansonnier tendre et galant, était un homme assez commun ; mais il était souple et courtisan, et il était parvenu à se donner une sorte de crédit à la cour ou plutôt dans le cercle de la feue reine. Il y faisait le dévot ; mais à Paris il était homme de plaisir ; et il a poussé la passion pour la table et pour la créature, ou plutôt pour les créatures, jusqu'à l'extrême vieillesse. Il n'y apas bien longtemps qu'il traversait encore, après l'opéra, l'aréopage des demoiselles de ce théâtre, en disant : Si quelqu'une de ces demoiselles était tentée de souper avec un vieillard bien propre, il y aurait quatre-vingt-cinq marches à monter, un petit souper assez bon, et dix louis à gagner.

L'appartement qu'il occupait au château des Tuileries était effectivement un peu élevé ; du reste, il s'acquittait toujours parfaitement bien, dans ces parties, du rôle qu'il s'était imposé. Moncrif jouissait d'une fortune assez considérable par la réunion de plusieurs places que lui avait obtenues la souplesse de son caractère. On dit qu'il était noble et généreux dans sa dépense. Dans ses manières il était recherché et minutieux, et, comme auteur, fort susceptible. Je me souviens que Marmontel, désirant avec ardeur une place à l'Académie, prit le parti de louer, dans sa Poétique française, presque tous les académiciens vivants dont il comptait se concilier la bienveillance et obtenir la voix pour la première place vacante. Il se fit

presque autant de tracasseries qu'il avait fait d'éloges ; personne ne se trouva assez loué, ni loué à son gré. Il avait cité de Moncrif un couplet avec les plus grands éloges ; Moncrif prétendit qu'il fallait citer et transcrire la chanson toute entière, ou ne s'en point mêler. J'avoue que je ne pus m'affliger de voir toute cette dépense d'éloges si peu sincères et prodigués dans une vue d'intérêt personnel, non-seulement perdue, mais presque produire un effet contraire. Moncrif passa donc sa vie à être saint homme et fort dévot dans l'antichambre et dans le cabinet de la reine, et libertin à Paris. Une de ses plus jolies pièces de poésie est le Rajeunissement inutile, ou l'Histoire de Titan et l'Aurore ; il la fit retrancher de tous les exemplaires de son Choix de Chansons qu'il donnait à la cour. Sa vieillesse était devenue un sujet de plaisanterie à la cour. On le disait beaucoup plus vieux qu'il n était, parce que M. le comte de Maurepas, ancien ministre d'Etat, aimait à dire que Moncrif avait été prevôt de salle lorsque son père y faisait des armes, ce qui, par une supputation fort aisée, donnait à Moncrif près de cent ans. Mais c'était une plaisanterie : Moncrif était né d'une honnête famille de Paris ; et même avec quelque bien. Il avait eu dans sa jeunesse la passion des armes ; il fréquentait beaucoup les salles où l'on est en usage d'appeler les plus habiles les prevôts de salle ; mais il n'en a jamais fait les fonctions par état. Il avait été l'ami et le courtisan du comte d'Argenson, ministre de la guerre. Le roi, qui aime à s'entretenir d'âge, dit un jour à Moncrif qu'on lui donnait plus de quatre-vingt-dix ans. Je ne les prends pas, Sire, répondit Moncrif ; et si l'on peut s'en rapporter au témoignage de ces demoiselles, il n'en eut jamais les symptômes.

Mars (1771). — On peut rayer du tableau des vivants, quoiqu'il soit encore en vie, Bernard, qui doit à M. de Voltaire le surnom de Gentil Bernard. A force d'avoir usé de

la vie de toute manière, Gentil Bernard, né robuste, grand mangeur, infatigable serviteur des dames, est tombé dans l'enfance à l'âge de soixante ans passés, car il se glorifiait d'être de l'âge du roi. Il prétendait vivre à soixante ans comme à trente. Ce calcul n'étant pas celui de la nature, il eut une attaque au mois de juillet dernier, qui vient d'être suivie d'un affaissement total du cerveau. Il a perdu la tête, il déraisonne, mais il n'est pas malade ; il dort, il mange ; et comme il n'a pas la connaissance de son état, il n'est pas même malheureux. Bernard était taillé exprès pour faire fortune, et il ne manqua pas à sa vocation. C'était un homme frivole, essentiellement indifférent sur tout ce qui n'était pas son plaisir, mais supérieurement doué de l'esprit de conduite, n'affichant jamais rien que d'être galant, aimable, plein d'égards pour tout le monde, sans attachement pour personne, joignant à un tempérament infatigable pour le service des dames, de la grâce et la gentillesse de l'esprit, et, chose inouïe dans un Français ! une discrétion à toute épreuve. S'il en faut croire la chronique de Paris, cette dernière qualité lui a valu une infinité de bonnes fortunes. Notre-Seigneur prétend qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Bernard prétendait, au contraire, qu'on peut très-bien servir deux et même plusieurs maîtresses à la fois ; en conséquence il ne quittait jamais, à moins qu'on ne le voulût bien ; et quand il était quitté, il se résignait à son sort sans faire de bruit. De tels procédés, et la réunion de tant de qualités si rares, surtout en France, ne pouvaient manquer de le rendre recommandable au beau sexe. Mais il ne bornait pas ses jouissances aux plaisirs de l'amour, il aimait avec tout autant de passion les plaisirs de la table ; il dînait et soupait à fond tous les jours de sa vie, et c'est le seul homme que j'aie vu pouvoir soutenir cette épreuve à Paris longtemps de suite. Le chevalier de Châtellux prétend avoir remarqué, depuis l'accident de Bernard, que tous les hommes sans exception l'attribuent à son goût effréné pour

les femmes, et que les femmes au contraire en accusent uniquement ses excès de table : cette remarque n’est pas à mépriser.

Bernard était né à Grenoble ; son père était, je crois, sculpteur. Il suivit dans la guerre de 1733 en Italie, en qualité de secrétaire, je ne sais quel officier général qui y mourut. Le maréchal de Coigny connut Bernard, et fit sa fortune. Il lui donna la place de secrétaire général des dragons, qui lui valut plus de dix mille livres de rente, et qu’il a toujours exercée. Il resta à l’hôtel de Coigny jusqu’à la mort du maréchal, et conserva également les bontés et l’amitié de ses petits-fils, mettant toujours assez de souplesse dans sa conduite pour esquiver le rôle d’un complaisant subalterne, et pour allier sa liberté et ses plaisirs avec les égards qu’il devait à tout ce qui était Coigny. Bernard vécut toujours dans la meilleure compagnie, sans préjudice de la mauvaise qu’il fréquentait sans affiche pour son plaisir ; c’était en général le premier homme pour jouir de tout sans rien afficher. Il avait connu madame de Pompadour avant qu’elle fût à la cour ; Bernard et l’abbé de Bernis étaient les beaux esprits de la société obscure de madame d’Étiolés, sous-fermière ; elle s’en souvint dans sa fortune : l’abbé devint ministre et cardinal, Bernard resta Gentil Bernard sur le pavé de Paris, trop sage pour vouloir d’une fortune plus brillante, et pour sacrifier son indépendance à l’ambition. Madame de Pompadour le fit cependant bibliothécaire du roi à Choisy, poste qui, sans le fatiguer, lui procura une très-jolie habitation dans cette maison royale.

Le même esprit de sagesse empêchait Bernard de publier aucun de ses ouvrages ; l’opéra de Castor et Pollux, mis en musique par Rameau, est le seul qui ait été imprimé de son aveu, parce qu’il fallait se conformer à l’usage. Cet opéra tomba d’abord, comme tous les ouvrages de Rameau ; mais c’est aujourd’hui le seul pivot sur lequel repose la gloire de la musique française. Quand cette gloire est aux abois, et

cela lui arrive à tout moment, on descend à l'Opéra la châsse des frères d'Hélène comme à Sainte-Geneviève celle de la paysanne de Nanterre. Castor et Pollux est un ouvrage médiocre, rempli de jolis madrigaux qu'il est impossible de mettre en musique. Bernard a fait quantité de poésies de société et de pièces fugitives, mais il n'en a jamais livré à l'impression. Toutes ses poésies respirent la galanterie ; sa touche est gracieuse, légère et frivole. Si vous voulez vous contenter de fleurs, vous aurez satisfaction ; mais ne demandez rien au delà ; après des fleurs vous aurez encore des fleurs. Le poëme de Bernard, intitulé : l'Art d'aimer, jouit d'une réputation de près de trente ans, sans avoir jamais vu le jour. Il le lisait dans les sociétés où il vivait, et ces lectures étaient toujours accompagnées du plus grand succès. Je n'en ai entendu qu'une seule ; mais j'ose prédire que si ce poëme est jamais imprimé, il fera la plus belle chute du monde, et que tout le monde s'étonnera de la réputation dont il a joui. Bernard avait composé un autre poëme, intitulé : Pauline, qu'il lisait également en société, et que je trouve encore bien plus mauvais que l'Art d'aimer. Son meilleur ouvrage est celui que je ne connais point ; il l'appelait Recueil de Poésies orientales : c'était le Cantique des cantiques, mis en vers, et rappelé au premier but de son auteur, celui d'échauffer nos cœurs par des détails lubriques de la volupté profane. On dit cet essai très-supérieur aux autres ouvrages de Gentil Bernard ; mais je ne l'ai point vu. Gentil Bernard était donc l'Anacréon de la France : c'était un Anacréon frisé, poudré, fanfreluché, que Baudouin aurait pu peindre étalé sur un sofa, dans un boudoir, en robe de chambre et caleçon de taffetas, et en pantoufles de maroquin jaune. Le même bon esprit qui lui fit constamment dérober ses productions au jour l'empêcha aussi d'aspirer à aucune sorte d'honneurs littéraires. Il n'y a pas trois mois que l'Académie française, menacée d'une grande disette de sujets académiques, lui fit entendre qu'il

pourrait obtenir une des places vacantes, s'il voulait se mettre sur les rangs ; mais il refusa, disant qu'il n'avait point de titre pour solliciter cette distinction. Avec cet esprit de modération il échappa à la censure et à l'envie, et vécut heureux ; et il faudrait compter Bernard au nombre des hommes les plus heureux de son temps, s'il n'avait, pour ainsi dire, survécu à lui-même, et si le même instant qui l'a rendu imbécille l'avait aussi privé de la vie. Son esprit seul se trouve affecté, et il est à craindre qu'il ne vive encore plusieurs années dans l'état humiliant et misérable où il est tombé.

⁂ Louis-Michel VANLOO, chevalier de l'ordre du roi, premier peintre du roi d'Espagne, ancien recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, directeur des élèves protégés par Sa Majesté, mourut le 20 mars dernier d'une fluxion de poitrine, âgé de soixante-quatre ans. Michel, sans valoir son oncle, Carle Vanloo, n'était pas un artiste méprisable ; il excellait principalement dans le portrait ; il était d'ailleurs recommandable par l'honnêteté et la probité la plus rare : lorsque les qualités les plus essentielles sont poussées au plus haut degré, il me semble qu'elles méritent bien autant notre admiration que des talents sublimes. En s'approchant de Michel, on se trouvait comme dans une atmosphère d'honnêteté ; il la transpirait, pour ainsi dire par tous les pores ; et avec elle, un calme, une sérénité, qui vous rafraîchissaient le sang, comme disait M. de Mairan. Sans le connaître, on aimait à être assis à côté de lui, sans autre raison que parce que l'honnête homme se repose délicieusement à côté de l'honnête homme. Je n'ai jamais vu une physionomie plus honnête que celle de Michel ; c'était celle de son âme. Il vivait avec sa tante, la veuve de Carle, avec sa sœur, sa nièce ; il était l'ami, le chef, le père de toute sa famille : leur profonde douleur fait plus son éloge funèbre que tout ce que je pourrais dire. Il a passé une partie de sa vie en

Espagne. Il est mort pauvre, parce qu'il a toujours vécu honorablement. Il confia un jour toute sa fortune, acquise par son travail, à un ami qui fit naufrage ; il ne regretta que son ami. Michel laisse un frère, Amédée Vanloo, premier peintre du roi de Prusse, qui est de retour en France depuis deux ans ; c'est le dernier, mais aussi le plus faible des Vanloo. On ignore à qui sera donnée la place de directeur des élèves pensionnaires du roi. On parle de la supprimer, ou d'en diminuer le nombre ; cela fait couler les larmes de la douleur et de la confusion. Cet établissement coûte à l'État 15,000 liv. tous les ans ; et l'on ose dire que le roi ne peut le soutenir, vu le délabrement actuel de ses finances. Michel Vanloo tenait cette pension depuis la mort de Carle ; et, depuis quatre ans, il n'avait rien touché de la cour, et s'était vu dans la nécessité de faire toutes les avances pour la nourriture et l'entretien de ces élèves ; il est dû à sa succession, pour ce seul objet, environ 60,000 fr. On lui devait, depuis plus de dix ans, 30,000 liv. d'ouvrages ordonnés pour le compte de Sa Majesté : en 1769 on lui paya cette somme en billets de Nouette, qui perdaient 70 pour cent sur la place ; en 1770 les intérêts de ce papier furent réduits de 5 à 2 et demi : c'était, tout juste, lui enlever la moitié de la somme qui lui était légitimement due depuis nombre d'années. Michel parlait de toutes ces pertes comme de choses absolument étrangères à son bonheur, à son répos, à son existence ; et l'on voyait bien que ce qui n'intéressait ni l'honneur, ni le sentiment, ni l'amitié, n'avait jamais effleuré son âme.

Mai. — Nous venons de perdre un amateur des arts dans la personne de M. DE BACHAUMONT, mort à l'âge de plus de quatre-vingts ans. On a de lui quelques brochures sur des ouvrages de peinture, mais ces brochures sont oubliées depuis longtemps. C'est lui qui acheta, il y a quinze ou dix-huit ans, cette colonne de l'hôtel de Soissons où l'on a construit depuis la halle aux blés, monument passablement mesquin de la régence de Catherine de Médicis. Elle l'avait fait ériger pour observer le cours des astres ; les créanciers du prince Carignan la voulurent démolir, M. de Bachaumont l'acheta pour la conserver à la postérité. Lorsque la ville acquit le terrain de l'hôtel de Soissons pour y construire la halle, il me semble qu'elle remboursa les frais de la colonne à M. de Bachaumont, et qu'elle la laissa subsister dans le coin de ce terrain qu'elle occupait depuis près de deux cents ans. Bachaumont vivait depuis sa jeunesse dans la société de madame Doublet, dont il avait été l'amant, si je ne me trompe. Cette société avait été longtemps célèbre à Paris. On y était janséniste, pu du moins très-parlementaire, mais on n'y était pas chrétien ; jamais croyant ni dévot n'y fut admis, si ce n'est peut-être M. de Foncemagne. Nous en avons vu mourir successivement les membres les plus illustres, les Falconet, les Mirabaud, les Mairan ; tous ont atteint le terme le plus reculé de la vie humaine, et sont morts avec la tranquillité des justes. Madame Doublet a survécu à tous ses amis ; elle a aujourd'hui plus de quatre-vingt-dix-sept ans, et ce n'est que depuis très-peu de temps que son esprit s'est ressenti du fardeau des années. Elle s'était logée dans un appartement extérieur du couvent des Filles-Saint-Thomas, et elle y a passé quarante ans de suite sans sortir de sa chambre, ne se souciant pas de faire aucun acte de religion. Aujourd'hui qu'elle est sourde, et que sa tête n'y est plus, on est parvenu à lui faire faire ses pâques, peut-être pour la première fois depuis sa première communion.

Au reste, on n’affichait pas dans sa maison cette liberté de penser philosophique ; on s’en servait sans en jamais parler : on donnait la principale attention aux nouvelles. Madame Doublet en tenait registre ; chacun en arrivant lisait la feuille du jour et l’augmentait de ce qu’il savait de sûr. Les valets copiaient ensuite ces bulletins, et s’en faisaient un revenu en les distribuant au public ; et à cet égard la société de madame Doublet s’était attiré l’attention de la police, surtout dans les temps de brouilleries entre la cour et les parlements. On dit que Bachaumont a été fort aimable dans sa jeunesse, mais je ne l’ai connu que vieux, radoteur et automate : il devait avoir été d’une très-jolie figure. Il était riche, et ayant toujours vécu en épicurien, dans la paresse, dans l’oisiveté, n’ayant d’autres affaires au monde que le soin de ses plaisirs, de la bonne chère et de la sensualité, il n’est pas étonnant que les facultés de son âme se soient sitôt éclipsées. Quand on lui a parlé, dans ses derniers moments, des consolations de l’Église, il a répondu qu’il ne se sentait pas affligé ; malgré cela on fit venir un prêtre qui ne put jamais tirer autre chose du mourant que : Monsieur, vous avez bien de la bonté. M. le duc de Nevers avait inventé une perruque à longue chevelure ; mais il n’a eu d’imitateurs en France que M. de Bachaumont et M. de Voltaire : des trois porteurs il ne reste aujourd’hui que ce dernier.

⁂ Nous avons fait une perte inopinée et prématurée par la mort de M. HELVÉTIUS, arrivée le 26 décembre de l’année dernière, à la suite d’une goutte remontée. Il n’était âgé que de cinquante-six ans. Si le terme de galant homme n’existait pas dans la langue française, il aurait fallu l’inventer pour lui. Il en était le prototype. Juste, indulgent, sans humeur, sans fiel, d’une grande égalité dans le commerce, il avait toutes les vertus de société, et il les tenait en partie de l’idée qu’il avait prise de la nature humaine ; il ne lui paraissait pas plus raisonnable de se

fâcher contre un méchant homme qu'on trouve dans son chemin, que contre une pierre qui ne s'est pas rangée. L'habitude qu'il avait contractée de généraliser ses idées, et de n'en voir jamais que les grands résultats, en le rendant quelquefois indifférent sur le bien, l'avait rendu aussi le plus tolérant des hommes ; mais cette tolérance ne s'étendait que sur les vices particuliers de la société : car pour les auteurs des maux publics, il les pendait ou les brûlait sans miséricorde. Dans tous les cas, il n'aimait pas les palliatifs, et il ne manquait jamais d'indiquer les derniers remèdes, et par conséquent les plus violents ; et s'il n'était pas souvent malaisé de les appliquer, il n'y aurait rien à dire contre cette méthode. M. Helvétius était d'origine hollandaise. Ce fut son père, je crois, qui vint s'établir en France, et qui y exerça la médecine avec beaucoup de réputation. Il mourut premier médecin de la feue reine, qui l'aimait particulièrement, et qui protégea également son fils jusqu'à la fatale époque de la publication du livre de l'Esprit. Il avait dans sa maison une charge de maître d'hôtel, dont il fut obligé de se défaire alors. M. Helvétius fit ses premières études sous la direction des jésuites, au collége de Louis le Grand, si je ne me trompe. Il donna très-peu d'espérances dans sa jeunesse. Il était sujet à de fréquents rhumes de cerveau qui lui donnaient l'air hébété et le rendaient stupide. En revanche, il réussissait parfaitement bien dans les exercices du corps. Il était d'une très-jolie figure et il excellait particulièrement dans la danse. Il porta la passion de cet exércice fort loin, et l'on assure qu'il dansa une ou deux fois sur le théâtre de l'Opéra, sous le masque, à la place du fameux Dupré. obtint fort jeune une place de fermier général, grâce qui ne manque guère aux fils des premiers médecins. Doué de tous les avantages extérieurs et de ceux de la fortune, M. Hélvétius passa sa jeunesse dans les plaisirs, et ne paraissait destiné qu'à mener la vie désœuvrée, dissipée et voluptueuse d'un homme du monde aimable et d'un de ces

riches particuliers de Paris qui rassemblent chez eux bonne compagnie, et lui font la meilleure chère qu'ils peuvent. M. Helvétius avait de plus sur ses pareils l'avantage d'être généreux, noble et bienfaisant. Il ne pouvait manquer de faire une fortune immense dans la ferme générale, mais il en faisait l'usage le plus noble ; sans rien refuser à ses plaisirs, il donnait beaucoup et continuellement, et de la manière du monde la plus simple et la plus libérale. Il vivait alors déjà beaucoup avec les gens de lettres, et il fit un sort à plusieurs d'entre eux, nommément à feu Marivaux et à Saurin. Il n'y a pas fort longtemps qu'il fit la réflexion qu'il avait conservé peu de liaison et d'intimité avec ses anciens amis, sans qu'il y eût de sa faute. Vous en avez obligé plusieurs, lui répondit le baron d'Holbach, et moi je n'ai jamais rien fait pour aucun des miens, et je vis toujours et constamment avec eux depuis vingt ans. Parallèle assez singulier entre deux hommes de mérite, tous les deux riches, et qui ont passé tous les deux leur vie avec des gens de lettres.

La passion dominante de M. Helvétius était celle des femmes : il s'y livra à l'excès dans sa jeunesse. Je lui ai ouï dire que ça été pendant longues années régulièrement la première et la dernière occupation de sa journée, sans préjudice des occasions qui s'offraient dans l'intervalle. Le matin, lorsqu'il était jour chez monsieur, le valet de chambre faisait d'abord entrer la fille qui était de service, ensuite il servait le déjeuner ; le reste de la journée était pour les femmes du monde. Les agréments de sa figure lui valurent de bonnes fortunes. Il fit ses premières armes sous les auspices de la comtesse d'Au..., femme assez singulière, qui avait une sorte d'éloquence, et qui se piquait d'athéisme comme d'autres se piquent de jansénisme ou de molinisme. Il fut ensuite l'amant en titre de la duchesse de C..... s, qui avait aussi de l'éloquence naturelle, et qui avait en amour plus d'une affaire ; ce qui n'était pas nécessaire pour autoriser son amant d'avoir encore d'autres intrigues,

et, par-dessus ces intrigues, des filles à ses ordres. Mais comme dans toutes ces affaires de cœur le tempérament et l'amour du plaisir faisaient tout, et que le sentiment n'y était pour rien, notre philosophe épicurien ne comprit jamais rien à toutes ces délicatesses dont les vrais amants sont si épris : il n'y croyait pas ; et lorsque M. de Buffon a dit qu'il n'y a en amour que le physique de bon, il a tiré cette maxime du code Helvétius. Comme il avait passé sa vie avec des femmes galantes, et quelquefois avec des femmes sans mœurs et sans principes, il les voyait toutes de même ; il croyait que le but de toutes leurs actions était le plaisir des sens. Une femme sage était à ses yeux un monstre qui n'existait nulle part, et il avait à cet égard la tête assez rétrécie pour ne pas sentir, abstraction faite des modifications morales et des divers préjugés qui en résultent, qu'il peut et qu'il doit exister une variété infinie dans les caractères comme il en existe dans les organes. L'amour de la réputation le surprit inopinément au milieu de sa vie voluptueuse. La célébrité de trois hommes, Maupertuis, Voltaire et Montesquieu, excita en lui un vif désir de se distinguer dans leur carrière brillante. La charlatanerie de Maupertuis avait mis la géométrie à la mode. Les femmes recherchaient alors les géomètres, et il était de bon ton d'en avoir à souper. Helvétius remarqua un jour que Maupertuis, un des plus fiers charlatans de notre siècle, qui se distinguait toujours par des habits bizarres, se trouvait aux Tuileries, malgré un accoutrement extrêmement ridicule, entouré et cajolé de toutes les grandes dames de la cour et de toutes les femmes brillantes de la ville. Maupertuis voulait toujours faire de l'effet ; s'il avait été mis comme un autre, ses promenades aux Tuileries n'auraient frappé personne. Helvétius y fut pris, et crut devoir s'appliquer à la géométrie. Il faut que ses essais n'aient pas été heureux, car il renonça bien vite à cette étude. La manie en passa aussi de mode dans le monde, dès que l'inconstance de Maupertuis l'eut conduit

auprès du roi de Prusse. Alors M. Helvétius, voyant la gloire et les succès de M. de Voltaire, conçut le projet de les partager en se jetant dans la poésie. Il composa un poëme sur le bonheur, qui fut fort vanté par les gens de lettres et par M. de Voltaire tout le premier. On prétend que ce poëme doit être confié à l'impression sous les auspices de M. de Saint-Lambert ; mais, à en juger par les fragments que j'ai eu occasion d'en voir, je doute qu'il fasse fortune.

Tous ces essais n'étaient que des indices de l'inquiétude sourde qui travaillait l'esprit de M. Helvétius au milieu des plaisirs et des distractions d'une vie tumultueuse ; mais la révolution totale de cette vie fut l'ouvrage d'un livre qui en a produit plus d'une dans les esprits. Le succès de l'Esprit des Lois lui fit concevoir le projet d'aspirer aux honneurs d'un in-4°, et de s'immortaliser par quelque ouvrage philosophique d'une certaine étendue. Il forma dès lors le dessein de changer entièrement de vie. Le livre du président de Montesquieu avait paru au commencement de 1749. En 1750, M. Helvétius résigna sa place de fermier général, épousa mademoiselle de Ligniville, fille de qualité, de Lorraine, fort pauvre, mais d'une figure très-distinguée ; et ; après son mariage, il alla s'enfermer dans ses terres, où il partageait tout son temps entre l'étude, la chasse et la société de sa femme. Un très-petit nombre d'amis y allaient de temps en temps rompre ces tête-à-tête. Sans être jamais nécessaires, ils étaient toujours bien reçus. Le séjour de Paris se réduisait tous les ans à quelques mois de l'hiver. On prétend que le soin de préserver une femme jeune et belle des dangers de la séduction entrait pour quelque chose dans ce genre de vie ; et il est assez ordinaire que ceux qui ont été le plus redoutables à l'ordre des maris craignent beaucoup d'être de leur confrérie, lorsque leur tour est venu ; mais ces craintes ne font pas quitter une place qui ajoutait dans ces temps, tous les ans, une nouvelle fortune à l'ancienne, et accumulait richesses sur

richesses sans donner beaucoup d'occupation. Un projet plus noble tourmentait M. Helvétius. Il espérait s'élever une colonne à côté de celle de Montesquieu. Il manqua son coup. Le livre de l'Esprit parut dix ans après l'Esprit des Lois. II ne procura pas à l'auteur cette haute considération dont il s'était flatté ; et il ne dut même sa grande célébrité qu'à la persécution qu'il lui attira. A la cour de la reine et de feu M. le Dauphin, M. Helvétius fut regardé comme un enfant de perdition, et la reine plaignait sa malheureuse mère comme si elle avait donné le jour à l'Antéchrist. Les jésuites crièrent les premiers, quoique l'auteur les eût beaucoup ménagés, et qu'il eût même compté sur eux. Ils l'engagèrent, peu de jours après la publication de l'Esprit, à signer une rétractation des plus humiliantes, moyennant laquelle ils l'assurèrent que tout serait fini. Mais lorsqu'on vit cet acte de faiblesse, tous les ânes eurent envie de lâcher à l'auteur leur coup de pied, et tous se donnèrent ce passe-temps. Les jansénistes, ne voulurent pas laisser la gloire aux jésuites d'avoir seuls tonné dans cette grande occasion. On eut beaucoup de peine à réduire le parlement à faire brûler le livre sans faire comparaître l'auteur. Il est resté généralement dans les têtes que ce livre contient des principes de morale fort dangereux. Quelle platitude ! Premièrement, la plupart du temps, on n'a pas voulu comprendre la véritable signification des termes. En second lieu, il ne dépend d'aucun livre, fût-il inspiré, de corrompre la morale, comme malheureusement il ne dépend d'aucun philosophe, quelque bavard ou éloquent qu'il puisse être, de perfectionner la morale. Le gouvernement et la législation ont seuls ce pouvoir, et c'est d'après leur action et réaction que la morale publique prend tout juste son niveau de sagesse ou de corruption ; les livres n'y font rien.

Le pauvre Helvétius, bien étonné de se voir traiter d'empoisonneur, n'avait cherché qu'à s'écarter des routes battues ; le désir de présenter sous un point de vue

nouveau des objets sur lesquels tant d'esprits supérieurs et médiocres s'étaient exercés, fut tout son crime. Il tomba dans des paradoxes qui ne donnèrent pas aux vrais philosophes une idée merveilleuse de la justesse et de la profondeur de son esprit, mais dont ils étaient encore plus éloignés de faire un reproche à son cœur. Il ne manqua à M. Helvétius que le génie, ce démon qui tourmente ; on ne peut écrire pour l'immortalité, quand on n'en est pas possédé. On peut faire du bruit, obtenir des succès passagers ; mais on n'est pas inscrit dans la liste de ces enfants privilégiés qye la nature a désignés à leur entrée dans le monde. M. de Buffon disait que M. Helvétius aurait dû faire un bail de plus et un livre de moins. Ce mot pouvait paraître dur dans la bouche d'un ami ; il est vrai cependant que si l'Esprit des Lois avait changé la vie de M. Helvétius, le sort du livre de l'Esprit changea entièrement son caractère. Il s'était flatté de s'ouvrir les portes de l'Académie : ne recueillant, à la place des honneurs littéraires, que des persécutions, il devint un peu cynique ; mais son cynisme ne changea pas sa bonhomie. L'orage dura environ six mois. Tout fut oublié ensuite, surtout à la cour, comme il arrive dans ce pays de vicissitudes et de révolutions éternelles. Mais M. Helvétius, l'esprit étonné encore de cette révolution imprévue arrivée dans sa situation, crut, pendant longtemps, que la reine, M. le Dauphin, la cour, les jésuites, les jansénistes, ne pensaient, ne rêvaient qu'à son livre. Il ne connaissait ni les hommes ni les affaires ; et lorsqu'on n'était pas fait à sa manière de généraliser les idées et d'aller aux derniers résultats, qui équivalent ordinairement à zéro, je conçois qu'on pouvait être souvent tenté, en l'écoutant raisonner, de le prendre pour un homme ivre qui parle au hasard. Il n'avait d'ailleurs la conversation ni brillante ni agréable ; mais il était bon mari, bon père, bon ami, bon homme. Il était depuis longtemps incommodé de la goutte, fruit ordinaire de l'intempérance. Sa goutte eut, de tout temps, un

mauvais caractère. Elle attaquait toujours ou la tête, ou la poitrine, ou l'estomac, avant de se fixer aux extrémités. On prétend qu'il a abrégé sa vie par l'usage immodéré des plaisirs de sa jeunesse. Il voyait toujours des filles ; et si l'on en croit des bruits sourds, il faisait usage de remèdes pour se conserver une vigueur de tempérament qui commençait à l'abandonner. C'était un moyen infaillible de se tuer. Il était né robuste et bien constitué, et paraissait destiné à une longue vie. Depuis la paix de 1763, il fit successivement deux voyages, l'un en Angleterre, l'autre à Berlin et à Postdam, auprès du roi de Prusse. L'impression qu'il fit sur ce monarque fut médiocre. Il avait toujours eu beau coup de goût pour les Anglais, et son voyage de Londres ne diminua pas cette passion. Il était très-hospitalier dans sa patrie ; et pendant l'hiver, qu'il passait toujours à Paris, il faisait très-bien les honneurs chez lui aux étrangers. Personne n'était d'un accès aussi facile et d'une plus grande égalité dans le commerce. Son séjour à Paris n'était que de quatre mois. Le reste de l'année se partageait, dans ses terres, entre l'étude et la chasse. Il a travaillé depuis quelques années à la composition d'un grand ouvrage qui est achevé, et qui aura pour titre : de l'Homme, de ses facultés intellectuelles, et de son éducation. Ce livre, qui est pour le moins de la même étendue que celui de l'Esprit, ne tardera pas, je crois, à paraître en pays étranger. Sa hardiesse aurait compromis l'auteur de plus belle, s'il eût paru de son vivant. On n'en permettra sûrement pas le débit en-France. A en juger par ce que j'en ai vu, je doute que cet ouvrage obtienne même l'estime qu'on a accordée au livre de l'Esprit. M. Helvétius laisse une veuve fort affligée, et deux filles fort riches, dont chacune aura au moins cinquante mille livres de rente ; ainsi elles n'auront que l'embarras du choix pour trouver des maris.

1er avril. — Sophie Arnoud, plus justement célèbre par les saillies de son esprit que par son chant asthmatique, ayant je ne sais quelle affaire de cheminée à discuter avec le ministre qui a le département de Paris, M. Thomas de l'Académie française lui dit : « Mademoiselle, j'ai eu « occasion de voir M. le duc de la Vrillière et de lui parler « de votre cheminée ; je lui en ai parlé d'abord en citoyen, « ensuite en philosophe. » Eh ! monsieur, interrompit mademoiselle Arnoud, ce n'était ni en citoyen ni en philosophe, mais en ramoneur qu'il fallait parler. Je crains qu'il n'en soit des femmes comme des cheminées ; quand on veut en parler, et surtout écrire, ce n'est ni en citoyen ni en philosophe compassé et didactique qu'il faut traiter ce chapitre, mais en homme sensible, avec un style plein de grâces, de magie et de charmes. Il n'y a point d'ouvrage qui exige une plus grande variété de ton, une plus grande flexibilité et diversité d'accents, qu'un essai sur les femmes. Le style de M. Thomas est malheureusement méthodique et monotone ; et avec ces défauts, il était impossible que l'Essai qu'il vient de publier sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans 1er différents siècles, eût un certain succès. Les femmes n'ont pas été contentes, parce qu'il les a ennuyées ; et il était indispensable, pour un ouvrage de ce genre, de s'assurer de leur suffrage. On s'est assez accordé à dire que les premières et dernières pages de cet Essai étaient fort bien, mais que le milieu était fort ennuyeux et fort languissant. Il est en effet d'une grande insipidité ; et, quant à moi, je préfère le commencement de l'ouvrage à sa fin. Vous trouverez dans cet écrit peu d'idées profondes, beaucoup de vraies, mais communes ; quelques-unes de fausses, et encore plus de louches ; je ne sais quoi d'indéterminé et de vague qui ne vous fait rien penser, parce que l'auteur n'a rien pensé. Le vrai résultat de cette lecture est une chose que M. Thomas ne sait point, ou qu'il n'a pas voulu savoir :

c’est qu’en tout pays, la valeur des femmes, la trempe de leur esprit et de leur âme est en proportion exacte de la valeur des hommes. Dans une nation frivole, oisive, inappliquée, asservie, les femmes auront des grâces, des agréments, mais point de caractère, point de vertus fortes ; mais placez-les au milieu d’un peuple qui ait de l’énergie, de l’élévation, et vous verrez si elles en manqueront. Avec ce peu de mots, M. Thomas se serait-épargné quelques centaines de pages de bavardage, et, à nous, un livre dont nous n’avions aucun besoin.

Au reste, les amateurs d’anecdotes doivent savoir que dans l’Essai sur les Femmes, page 208, le portrait de la femme estimable du siècle est celui de madame de Marchais, femme d’un premier valet de chambre du roi, dans la société de laquelle M. Thomas a beaucoup vécu pendant son séjour à Versailles ; et que, page 205, l’auteur a esquissé le panégyrique de madame Necker, pour qui il brûle depuis quelques années d’un amour pur et platonique, et dont la tendre amitié pour lui est tout aussi pure. C’est dommage qu’une liaison aussi chaste et aussi respectable n’ait pas appris à M. Thomas le langage du sentiment. Peut-être les douces erreurs et le tendre délire d’une passion un peu plus sensuelle auraient rendu ce service à l’auteur ; mais on dit qu’il a la poitrine trop délicate pour quitter le platonisme, et nous n’aurions pas eu le panégyrique de madame Necker, parce qu’elle est trop attachée à ses devoirs pour écouter un amour profane. De mauvais plaisants l’ont appelée la femme à Thomas, lorsqu’elle parut l’autre jour à la Comédie italienne ; mais c’est que les mauvais plaisants n’ont rien de sacré, quand il s’agit de donner un ridicule.

Janvier (1773). — ALEXIS PIRON a enfin payé le tribut à la nature le 21 de ce mois, à l’âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir beaucoup souffert pendant quelques semaines.

Il était grand et robuste, d’une constitution forte et d’une vigueur de tempérament à toute épreuve ; ses yeux seuls n’étaient pas de la force de ses autres organes, et depuis dix ou douze ans il était devenu entièrement aveugle. La Bourgogne n’est pas la province de France qui ait fourni le moins d’hommes illustres. Piron était de Dijon, fils, je crois, d’un apothicaire ; sur quoi il fut jadis inépuisable en mauvaises plaisanteries. Ceux qui penchent à considérer l’homme comme une pure machine et comme de la matière organisée, devaient se confirmer singulièrement dans leur opinion en fréquentant ce poëte. C’était une machine à saillies, à épigrammes, à traits. En l’examinant de près, l’on voyait que ces traits s’entre-choquaient dans sa tête, partaient involontairement, se poussaient pêle-mêle sur ses lèvres, et qu’il ne lui était pas plus possible de ne pas dire de bons mots, de ne pas faire des épigrammes par douzaine, que de ne pas respirer. Piron était donc un vrai spectacle pour un philosophe, et un des plus singuliers que j’aie vus. Son air aveugle lui donnait la physionomie d’un inspiré qui débite des oracles satiriques, non de son crû, mais par quelque suggestion étrangère. C’était, dans ce genre de combats à coups de langue, l’athlète le plus fort qui eût jamais existé nulle part. Il était sûr d’avoir les rieurs de son côté. Personne n’était en état de soutenir un assaut avec lui ; il avait la repartie terrassante, prompte comme l’éclair, et plus terrible que l’attaque. Voilà pourquoi M. de Voltaire craignait toujours la rencontre de Piron, parce que tout son brillant n’était pas à l’épreuve des traits de ce combattant redoutable, qui les faisait tomber sur ses ennemis comme une grêle. Un recueil de ses bons mots serait précieux. Piron pensa être assommé dans sa plus grande jeunesse, avant de sortir de sa province : Il s’était associé à une compagnie d’arquebusiers à Beaune. Messieurs de Beaune ne sont pas fameux par leur esprit, et ils ont le faible de ne pouvoir entendre parler d’ânes. Piron fit habiller un âne en arquebusier, et le

conduisit à sa suite dans le lieu de l'exercice. Heureusement on ne le soupçonna pas de cette plaisanterie. Le soir, il va à la comédie avec son honorable corps. On lève la toile. Les acteurs parlent un peu bas. Les spectateurs se mettent à crier ; Plus haut ! on n'entend pas. « Ce n'est pourtant pas faute d'oreilles ! » s'écrie Piron ; et voilà tout l'auditoire qui lui tombe sur le corps ; il a toute la peine du monde à se sauver. C'est pourtant cette mauvaise plaisanterie qui a pensé nous priver pour toujours d'un chef-d'œuvre, de la Métromanie. Il vint à Paris, et, ne se croyant aucun talent pour quelque entreprise considérable, il s'attacha aux petits spectacles de la Foire, et fit dire tant d'épigrammes à Polichinelle, que la police ferma la bouche à ce monsieur, et réduisit les marionnettes à la simple pantomime sans paroles. Alors Sarrasin, son compatriote, d'abord avocat, ensuite acteur du Théâtre-Français, et un des plus grands acteurs que j'aie vus, l'engagea à s'essayer dans un genre plus élevé ; et Piron composa les Fils ingrats. Je n'entrerai dans aucun détail sur ses ouvrages, que vous connaissez. Sa Métromanie est un chef-d'œuvre qui subsistera aussi longtemps qu'il y aura un théâtre et du goût en France. Cet ouvrage est d'autant plus surprenant, que Piron ne comptait en faire qu'un vaudeville du jour, à l'occasion de l'engouement que M. de Voltaire avait pris pour les vers d'une prétendue beauté de basse Bretagne, insérés dans le Mercure, laquelle se trouva être un certain Desforges-Maillard, de médiocre mémoire. Cette comédie, la meilleure qui ait été faite depuis le Misanthrope, donna à Piron un droit incontestable à l'Académie française, sur laquelle il avait fait tant d'épigrammes. Le corps des immortels, sans rancune, le nomma effectivement il y a seize ou dix-huit ans ; mais le roi ne confirma pas ce choix. Un vieux cafard, le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait en ce temps la feuille des bénéfices, porta à Sa Majesté une ode trop fameuse, ouvrage de la première jeunesse de Piron : et elle lui valut l'exclusion.

C’était la suite d’une intrigue ourdie à Paris par des gens de lettres fort décriés, dont le théatin cafard ne fut que l’instrument. Piron fit alors son épitaphe si connue :

Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Mais madame de Pompadour, pour le consoler de ce désagrément, lui fit donner une pension. Son ode trop connue n’a jamais été imprimée comme il l’avait faite ; elle était encore plus licencieuse et remplie de peintures plus alarmantes pour la pudeur et les mœurs : on ne le croirait pas possible en lisant celle qui existe. Mais enfin, c’était le délire et le dérèglement d’une imagination de dix-huit ans. Il possédait autrefois une belle Bible in-folio à grandes marges, et sur ces marges il avait parodié en épigrammes, et rapproché dans un commentaire en vers, de la manière du monde la plus originale, tout ce qui l’avait le plus étonné dans ce divin livre. Ce commentaire était, de tous ses ouvrages, celui qu’il aimait de préférence, et dont il faisait le plus de cas. Feu l’abbé Sallier le tourmenta tant à ce sujet, que Piron prit un jour sa Bible et la jeta dans le feu, en disant à l’abbé Sallier : Vous m’avez fait brûler ce qui m’a le plus amusé dans ma vie. Piron n’était pas philosophe ; il était trop ignorant pour cela. Sa qualité dominante était la verve, don précieux et rare. Il y a quelques années qu’il voulut se faire dévot, et il composa un De profundis ; mais il ne fut jamais que Piron disant des épigrammes. Il avait une nièce qui fut sa gouvernante, et qu’il a instituée son héritière. Cette nièce avait épousé à son insu un violon nommé Capron, qui a de la réputation à Paris, mais qui n’en aurait pas ailleurs. On avait instruit Piron de ce mariage, dans le louable dessein de les

brouiller ensemble ; mais il fit semblant de n’en rien croire, et de s’en rapporter toujours à sa nièce, qui le niait. A l’ouverture du testament, on lut ces mots : Je nomme pour mon héritière madame Capron, ma nièce. Ce trait est d’un bon homme, et encore assez original. Les gens de lettres avaient peu de liaison avec Piron ; ils craignaient son mordant : d’ailleurs, dans cette classe d’hommes, il n’est pas sans exemple que chacun cherche à briller à son tour dans un cercle, et lorsque Piron était quelque part, tout était fini pour les autres ; il n’avait point de conversation, il n’avait que des traits. En revanche, les roquets de la littérature le recherchaient beaucoup, et s’attachaient à lui dans l’espérance, sans doute, d’apprendre à déchirer à belles dents. Piron est mort convaincu, de très-bonne foi, du peu de mérite de M. de Voltaire, qu’il regardait comme un bel esprit très-médiocre. Cela prouve à quel point les plus grands esprits peuvent pousser l’aveuglement. Il faut donc pardonner aux têtes vulgaires de juger toute leur vie à tort et à travers. C’est que Piron avait vu l’auteur de la Henriade jeune, en butte à tous les freluquets de ce temps-là, secrètement opprimé par tous les gens médiocres qui voulaient passer pour des aigles, et donnant souvent prise sur lui par une extrême pétulance et par des démarches peu réfléchies. Pour peu qu’on ait étudié les hommes, de telles préventions ne peuvent plus étonner, surtout dans un pays où, pour ou contre, elles sont toujours poussées à l’extrême.

⁂L’hôtel de mademoiselle Guimard est presque achevé ; si l’Amour en fit les frais, la Volupté même en dessina le plan, et cette divinité n’eut jamais en Grèce un temple plus digne de son culte. Le salon est tout en peintures ; mademoiselle Guimard y est représentée en Terpsichore, avec tous les attributs qui peuvent la caractériser de la manière du monde la plus séduisante. Ces tableaux n’étaient pas encore finis lorsque, je ne sais à quel propos,

elle s’est brouillée avec son peintre, M. Fragonard ; mais la querelle a été si vive qu’il a été renvoyé, et qu’on a fait marché avec un autre artiste. Depuis, curieux de savoir ce que devenait l’ouvrage entre les mains de son successeur, M. Fragonard a trouvé le moyen de s’introduire dans la maison. Il pénètre jusque dans le salon sans y rencontrer personne. Apercevant dans un coin une palette et des couleurs, il imagine sur-le-champ le moyen de se venger. En quatre coups de pinceau il efface le sourire des lèvres de Terpsichore, et leur donne l’expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter, d’ailleurs, au portrait de sa ressemblance. Le sacrilège consommé, il se sauve au plus vite, et le malheur veut que mademoiselle Guimard arrive elle-même quelques moments après avec plusieurs de ses amis qui venaient juger les talents du nouveau peintre. Quelle n’est pas son indignation en se voyant défigurée à ce point ! Mais plus sa colère éclate, plus la charge devient ressemblante. Que de jolies découpures pour M. Huber ! Les épigrammes d’un peintre valent bien quelquefois celles d’un poëte.

Février (1774). — Les premiers jours de ce mois nous avons fait une perte qui doit être vivement sentie par tous ceux qui s’intéressent à la conservation des hommes occupés du bien de l’humanité. M. Charles-Marie de la Condamine, chevalier des ordres royaux militaires hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, l’un des quarante de l’Académie française, de l’Académie des Sciences, de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin, de Pétersbourg, Bologne, Cortonne, Nancy, est mort ici, âgé de soixante-quatorze ans. Il a fini comme il avait vécu, eu se sacrifiant au bien public, et en satisfaisant sa curiosité naturelle. Ce sentiment, qui avait toujours un but d’utilité, était si fort en lui, et était poussé à un tel excès, qu’il en était devenu

insupportable à tous ceux qui perdaient de vue ses motifs, c'est presque dire à tout le monde. Au milieu du tumulte d'une grande ville, dans le flux et le reflux d'une multitude d'affaires et de distractions, quel est l'homme assez juste envers son semblable pour trouver son âme toujours ouverte à l'admiration, à l'indulgence, et toujours rigoureusement fermée aux contrariétés importunes que faisait éprouver une curiosité constante, telle qu'avait été celle de M. de la Condamine pendant soixante et tant d'années sans interruption ? Cependant, ce respectable citoyen joignait aux vertus les plus estimables une bonhomie de caractère, une originalité et une grâce dans l'esprit qui rendaient sa société aussi agréable qu'utile.

Tout le monde sait quel changement apporta, dans sa situation morale et physique, le voyage du Pérou, qu'il fit par ordre du gouvernement ; la seule idée d'être utile aux savants qu'on y envoyait, et de contribuer à la perfection des sciences dont ce voyage était l'objet, le détermina à le risquer. En effet, le but en aurait été manqué sans lui. Il avança au delà de cent mille livres sans y être autorisé ; il n'épargna ni ses peines, ni sa santé, ni sa bourse. Tout ce qui lui revint de tant de zèle fut cent mille livres de moins, la perte de ses oreilles et de ses jambes, des querelles avec les savants, qui n'auraient rien fait sans lui, et beaucoup de mauvaises plaisanteries de ses confrères les académiciens. Il en fut dédommagé par l'admiration et l'estime des étrangers, et d'un assez grand nombre d'amis qui lui sont toujours restés fidèlement attachés. Il fut pourtant peu à peu remboursé de ses avances. Il obtint une pension de quatre mille francs sous le ministère de M. le duc de Choiseul ; mais comme M. de la Condamine ne mettait de la suite et de l'activité que dans ce qui ne concernait pas son intérêt, sa pension fut supprimée au changement de ministère, parce qu'elle n'était ni motivée, ni sur l'État. M. le duc d'Aiguillon, mieux instruit, la lui avait rendue il y a un an.

Depuis à peu près ce temps, M. de la Condamine, devenu tout à fait impotent, ne sortait plus de son lit. Il en était devenu plus serein et plus gai. Il passait son temps à faire des couplets, des contes en vers et des historiettes. Quatre jours avant sa mort, ayant entendu parler d'un fameux joueur de gobelets, nommé Jonas, depuis peu arrivé d'Angleterre, il fit ce quatrain :

Qand Jonas se précipita
Pour calmer la mer irritée,
La baleine l'escamota :
Celui-ci l'eût escamotée.

Il vit dans les journaux qu'un jeune chirurgien avait fait la découverte d'un secret immanquable pour guérir radicalement, et sans retour, les hernies, par le moyen d'une opération : il l'envoya chercher ; il sut d'ailleurs qu'il avait opéré avec succès deux hommes à l'Hôtel-Dieu. Il se prit d'enthousiasme pour l'opération et pour l'opérateur ; et comme, au milieu d'un grand nombre d'infirmités de tous genres, il était aussi dans le cas dont il s'agit, il proposa au chirurgien de l'opérer. Celui-ci lui représenta que son grand âge rendait cette expérience fort scabreuse.
« C'est précisément pour cela, lui répondit M. de la Condamine ;
« si vous réussissez, cette expérience assure votre
« réputation et confirme une découverte précieuse à l'humanité.
« S'il m'en arrive malheur, mon âge et mes infirmités
« en seront la cause, et je ne risque que deux ou
« trois ans au plus. Je veux être opéré. »
Il fit tous ses préparatifs à l'insu de sa femme et de ses gens. Sa curiosité l'emporta sur les douleurs inévitables

dans une pareille opération ; et tandis qu'on le tailladait, il disputait anatomie avec son chirurgien : « Pourquoi
« allez-vous par là ? s'écriait-il. C'est trop haut... C'est
« trop bas... Enfoncez donc votre bistouri. » —
« Mais,
« monsieur, cela n'est pas nécessaire, lui répondait-il. » —
« Je te sais bien, continuait le patient ; mais on vous a fait
« des difficultés sur cela à l'Académie ; vous avez soutenu
« que vous pouviez faire la plaie plus profonde sans inconvénient,
« un seul a été de votre avis ; faites l'expérience
« sur moi. » Le chirurgien fut obligé de se fâcher, et de l'assurer qu'il le laisserait à moitié opéré s'il ne voulait pas se taire et se tenir tranquille. — « Mais comment, répondait-il,
« voulez-vous que je rende compte de votre opération,
« si je ne sais pas ce que vous faites ? » Enfin elle eut tout le succès qu'on en pouvait attendre ; mais son impatience à faire fermer la plaie, non avant le temps prescrit, mais avant celui que quelques circonstances particulières exigeaient, l'a fait périr en deux fois vingt-quatre heures. Il y a lieu de penser cependant que ses idées n'étaient pas très-nettes dans ses derniers moments. Il envoya prier madame Geoffrin, qu'il ne voyait point, et qu'il ne connaissait même que de réputation, de lui envoyer un confesseur qui ne crût pas à la présence réelle. Madame Geoffrin le renvoya aux capucins. Cette réponse le fit rire comme un fou. Il est difficile de pousser plus loin le caractère ; il est difficile aussi d'être plus généralement regretté qu'il ne l'est.

L'Académie a fait une députation, à la tête de laquelle était M. le prince de Beauvau, pour demander au roi la moitié de la pension de M. de la Condamine en faveur de sa veuve, qui reste très-mal à son aise. Sa Majesté n'a point encore prononcé sur cette demande.

⁂ Il y a quelque temps qu’on parlait devant une vieille duchesse, de l’accueil indécent que plusieurs de nos belles dames faisaient à Clairval, à Caillot, du Théâtre-Italien, etc. — « Comment ! des femmes de qualité les reçoivent familièrement
« chez elles ? Ah ! fi ! quelle horreur ! Mais, c’est
« atroce ! De mon temps, on recevait cela dans son lit, dans
« son antichambre ; mais chez soi... jamais ! »

(Mai.) — Si notre obscurité nous laisse jouir tranquillement du bonheur de vivre inconnus à nos maîtres, elle ne nous empêche point de bénir en secret leurs vertus, et de nous intéresser vivement à leurs destinées. Les craintes, les alarmes et les espérances dont la France entière vient d’être agitée, ont absorbé l’attention de tous les citoyens. Nos plaisirs, nos occupations, nos projets, nos affaires, tout s’est trouvé en quelque manière suspendu. Et vous voudrez bien nous pardonner sans doute, si l’attente d’un événement si considérable a pu retarder aussi jusqu’à présent l’envoi de nos feuilles. Puisque les petites causes ont quelquefois tant d’influence sur les plus grandes, il faut bien que les plus grandes en aient à leur tour sur les plus petites.

C’est mardi 10, à une heure après-midi, que Louis XV rendit le dernier soupir. Il conserva dans tout le cours de sa maladie une présence d’esprit infinie, et montra dans les plus vives souffrances une patience et un courage vraiment héroïques. Que le peuple rarement injuste, mais souvent précipité dans ses jugements, et plus souvent encore exagéré dans ses plaintes, lui reproche les faiblesses de ses dernières années : la postérité, plus équitable, admirera toujours en lui les premières vertus d’un grand prince, la clémence et la bonté. Elle se souviendra qu’après la campagne la plus brillante il offrit lui-même la paix à ses ennemis. Elle n’oubliera point la constance sublime avec laquelle, se voyant dans les bras de la mort, en 1744, il

chargea son ministre de mander au maréchal de Noailles qu'il se souvînt que le prince de Condé gagna la bataille de Rocroi cinq jours après la mort de Louis XIII. Elle célébrera l'humanité religieuse avec laquelle il daigna protéger la famille infortunée des Calas contre l'injustice d'un de ses premiers tribunaux et la superstition de toute une province. Elle osera dire, sans crainte et sans adulation, qu'un règne de près de soixante ans, qu'on ne saurait accuser d'aucun acte de haine et de violence, doit être mis au nombre des règnes les plus heureux. Elle osera dire qu'un caractère naturellement bon étant le plus sûr contre-poids d'un pouvoir sans bornes, un prince qui ne voulut jamais décidément le mal, et qui fit le bien toutes les fois que la flatterie ou l'ambition de ses courtisans lui en laissèrent voir la possibilité, mérite bien que l'histoire lui conserve le surnom qui lui fut donné par le vœu unanime de la nation, le surnom précieux de Bien-Aimé ; sans compter que la douceur de son gouvernement fut infiniment favorable au progrès de la philosophie et des lettres. Pour comprendre combien sa mémoire doit être chère, il suffira sans doute de rappeler que c'est à l'ombre de son règne que fleurirent les Montesquieu, les Voltaire, les Buffon, les Rousseau, les d'Alembert, les Diderot, les Crébillon. Si tous ne jouirent pas de la faveur du prince, ne fut-ce pas moins sa faute que celle des préjugés qui dominent sur les rois et sur le vulgaire, et que la puissance la plus absolue est forcée de respecter ?

Mais en pleurant la perte que la France vient de faire, pourrions - nous oublier qu'au moment même où nos alarmes furent les plus vives, nous avons été consolés et rassurés par la lettre touchante que le Dauphin écrivit le matin même du jour qu'il fut proclamé roi ?

« Monsieur le contrôleur général, je vous prie de faire
« distribuer deux cent mille livres aux pauvres des paroisses
« de Paris pour prier pour le roi. Si vous trouvez

« que ce soit trop cher, vu les besoins de l’Etat, vous le
« retiendrez sur ma pension et sur celle de madame la
« Dauphine. Signé LOUIS-AUGUSTE. »

Quelque peu de foi qu’on ait aux augures, peut-on la refuser à celui-ci ? Tout Paris en a été transporté et attendri jusqu’aux larmes. On a trouvé dans cette lettre, dont le style rappelle si bien celui de Henri IV, l’expression la plus sensible et la plus vive d’une piété vraiment filiale et d’une attention paternelle aux besoins du peuple. Un nouveau règne pouvait-il s’annoncer sous des auspices plus saints et plus heureux ?

⁂ Il n’est pas étonnant que les Voyages de Montaigne aient été attendus avec tant d’empressement ; il l’est moins encore qu’ils aient fait si peu de sensation depuis qu’ils ont paru. Ces voyages ne sont qu’un itinéraire sec et froid, qui n’a guère d’autre mérite que celui de nous apprendre avec le plus grand détail comment notre philosophe s’est trouvé de toutes les eaux et de tous les remèdes qu’il a pris dans ses différentes courses en Italie et en Allemagne. Ce détail pouvait avoir quelque intérêt pour ses amis pendant sa vie ; mais deux siècles après sa mort, quelque respect, quelque dévotion qu’on ait pour sa mémoire, il est difficile d’y prendre beaucoup de part. On aime à suivre Montaigne dans l’intérieur de sa maison, à s’enfermer avec lui dans sa chambre, à s’asseoir à ses côtés au coin de son feu, et à écouter ainsi toutes les confidences qu’il se plaît à nous faire de ses opinions, de ses idées, de ses sentiments, de ses goûts particuliers, de ses affections et de ses pensées les plus secrètes. Loin de lui savoir mauvais gré de la confiance et de l’intimité à laquelle il veut bien admettre ses lecteurs, on sent que cette bonhomie, que cette naïveté si rare, est peut-être le charme qui nous séduit et qui nous attache le plus dans la lecture de ses Essais. Il n’en est pas de même de ses Voyages ; elle y paraît rebutante, parce qu’elle est outrée, et, bien plus encore, parce qu’elle ne

porte sur rien d'agréable, sur rien d'intéressant. Si vous ôtez de deux volumes tout au plus une vingtaine de pages, le reste ne méritait pas mieux d'être conservé que la vieille lampe d'Épictète. Il n'en est pas des reliques d'un philosophe comme de celles d'un saint ; on les garde sans profit.

Rien ne paraît plus constaté que l'authenticité du manuscrit des Voyages de Montaigne ; mais il ne paraît guère moins sûr que Montaigne ne les destina jamais à être publiés. Il y a tout lieu de présumer que ce ne sont que des notes qu'il écrivait lui-même en courant, ou qu'il dictait à son valet de chambre, le soir, en arrivant dans les auberges, tant pour soulager sa mémoire que pour instruire sa famille et ses amis de tout ce qui le concernait. Il donna, quelque temps après son retour, le troisième livre de ses Essais, et une nouvelle édition des deux premiers, fort retouchée, et surtout fort augmentée. On y remarque plusieurs traits qui sont visiblement empruntés du journal. C'est sans doute le seul emploi qu'il se proposait de faire d'un manuscrit d'ailleurs si informe et si peu intéressant.

Nous en devons la découverte à M. Prunis, chanoine régulier de Chancellade en Périgord. En parcourant cette province pour faire des recherches relatives à une histoire du Périgord qu'il a entreprise, il s'arrêta à l'ancien château de Montaigne, possédé aujourd'hui par M. le comte de Ségur de la Roquette, qui descend, à la sixième génération, d'Éléonore de Montaigne, fille unique de l'auteur des Essais. Ayant désiré d'en visiter les archives, on ne lui montra qu'un vieux coffre qui renfermait des papiers condamnés depuis longtemps à l'oubli. C'est là qu'il découvrit le manuscrit original des Voyages de Montaigne. Il obtint de M. Ségur la permission de l'emporter à Paris, où, après avoir été examiné par différents littérateurs, et particulièrement par M. Caperonnier, garde de la Bibliothèque du roi, il a été unanimement reconnu pour l'autographe des Voyages de Montaigne. Une partie du

manuscrit (un peu plus du tiers) est de la main d'un domestique, qui servait de secrétaire à notre voyageur, et qui parle toujours de son maître à la troisième personne ; mais on voit qu'il écrivait sous sa dictée, puisqu'on y retrouve toutes les tournures qui caractérisent le langage de Montaigne. Le reste du manuscrit, où l'auteur parle à la première personne, est écrit de sa propre main (on en a vérifié l'écriture) ; et dans cette partie, plus de la moitié de la relation est en italien. Pour ne laisser aucun doute sur l'authenticité de cet ouvrage posthume, il a été déposé à la Bibliothèque du roi, et l'on pourra y recourir au besoin. Le manuscrit est complet, à quelques feuillets près, qui paraissent avoir été déchirés au commencement.

C'est M. Bartoli, antiquaire du roi de Sardaigne, qui a bien voulu se charger de transcrire de sa main la partie italienne, et d'y joindre des notes grammaticales très-nécessaires, le texte étant rempli de licences, de patois différents et de gallicismes. M. Prunis en a fait la traduction. M. de Querlon, l'auteur des Affiches de provinces, l'a revue, a dirigé toute l'édition, et l'a enrichie d'un long discours préliminaire et d'un grand nombre d'observations qui ne donneront pas, je crois, beaucoup plus de vogue à l'ouvrage qu'il n'en mérite par lui-même. On en peut juger par les deux traits suivants :

Montaigne remarque que ses compagnons de voyage ne supportaient pas les fatigues de la route avec le même courage que lui ; là-dessus M. de Querlon fait cette jolie note : Voilà comme voyage la mollesse. On voudrait tout voir sans se gêner. On voyagerait bien volontiers dans son lit. Que cette réflexion est aimable et fine ! Et comment ne serait-on pas un excellent juge des ouvrages de goût, lorsqu'on écrit d'un ton si délicat !

Dans un autre endroit, Montaigne, à propos des masures de Rome, se rappelant la vue de quelques églises démolies par les huguenots, son scoliaste observe ingénieusement que les apôtres de la tolérance ne s'empresseront pas à

vérifier ce fait, qui doit un peu les gêner, surtout écrit de la main de Montaigne.

On peut avoir le droit d'écrire des platitudes, mais peut-on pardonner une méchanceté si bête et si noire ? Où M. de Querlon a-t-il jamais vu que les apôtres de la tolérance aient approuvé les gens qui démolissent les temples et qui troublent la tranquillité publique ? Ce serait une plaisante manière de prêcher la paix et la charité. Loin de justifier de pareils excès, ils ont toujours condamné bardiment et les saints, et les hérétiques, et les inquisiteurs, et les martyrs qui s'en sont rendus coupables.

Laissons là M. de Querlon : il vaut mieux causer avec Montaigne, même avec son valet de chambre.

Quand on pense que le livre des Essais a été longtemps le seul livre original qu'on pût lire en France, et qu'après les siècles de Louis XIV et de Louis XV, si fertiles en bons écrits, il fait encore les délices de tous ceux qui aiment vraiment les lettres et la philosophie, ne faut-il pas avouer qu'un succès si constant est bien la preuve la plus certaine d'un mérite infiniment rare ? Essayons d'en retracer ici quelques traits.

Le plaisir qu'on trouve à lire Montaigne est peut-être d'autant plus singulier, que ce n'est ni par des fictions heureuses, ni par un intérêt soutenu, ni par de savantes recherches, ni même par une éloquence brillante, encore moins par une méthode exacte, qu'il charme ses lecteurs. Son livre n'est qu'un recueil de pensées détachées ; il n'approfondit rien : il paraît se livrer à tous les écarts de son imagination, et, se promenant sans cesse d'un objet à l'autre, il se perd dans un dédale de contes et de rêveries, sans s'embarrasser jamais si l'on daignera l'y suivre ou non..... Quoiqu'il y ait dans ses Essais une infinité de faits, d'anecdotes et de citations, il n'est pas difficile de s'apercevoir que ses études n'étaient ni vastes ni profondes. Il n'avait guère lu que quelques poëtes latins, quelques livres de voyage, et son Sénèque et son

Plutarque. C’est surtout à ce dernier qu’il est redevable de la plus grande partie de son érudition ; il s’était nourri de la lecture de ses ouvrages, il s’en était approprié toutes les beautés, et les employait avec ce choix heureux, avec cette grâce franche et naïve qui n’appartenait qu’à lui.

De tous les auteurs qui nous restent de l’antiquité, Plutarque est, sans contredit, celui qui a recueilli le plus de vérités de fait et de spéculation. Ses œuvres sont une mine inépuisable de lumières et de connaissances : c’est vraiment l’Encyclopédie des anciens. Montaigne nous en a donné la fleur, et il y a ajouté les réflexions les plus fines, et surtout les résultats les plus secrets de sa propre expérience.

Il me semble donc que si j’avais à donner une idée de ses Essais, je dirais en deux mots que c’est un commentaire que Montaigne fit sur lui-même en méditant les écrits de Plutarque..... Je pense encore que je dirais mal ; ce serait lui prêter un projet..... Montaigne n’en avait aucun-En mettant la plume à la main, il parait n’avoir songé qu’au plaisir de causer familièrement avec son lecteur. Il lui rend compte de ses lectures, de ses pensées, de ses réflexions, sans suite, sans dessein : il veut avoir le plaisir de penser tout haut, et il en jouit à son aise. Il cite souvent Plutarque, parce que Plutarque était son livre favori, il parle souvent de lui-même, parce qu’il s’en occupait beaucoup, ne croyant pas pouvoir mieux étudier l’homme qu’en consultant ses propres goûts, ses propres affections et la marche particulière de ses idées. La seule loi qu’il semble s’être prescrite, c’est de ne jamais parler que de ce qui l’intéressait vivement : de là l’énergie et la vivacité de ses expressions, la grâce et l’originalité de son langage. Son esprit a cette assurance et cette franchise aimable que l’on ne trouve que dans ces enfants bien nés dont la contrainte du monde et de l’éducation ne gêna point encore les mouvements faciles et naturels.

L’extrême liberté avec laquelle Montaigne écrivait, a donné beaucoup de négligence à son style j mais elle y a répandu aussi la plus grande force et la plus agréable variété. Il n’est aucune espèce de joug qui n’affaiblisse celui qui a le malheur de s’y soumettre. Homère l’a dit : En devenant esclave, l’homme perd la moitié de son existence. Cela n’est pas moins vrai en philosophie, en littérature, qu’en morale. Les chaînes de toute espèce ne sont faites que pour le vulgaire, pour des êtres stupides ou méchants. Les âmes généreuses n’ont pour lois que les inspirations de la nature ou de leur propre sensibilité.

Montaigne vécut dans un temps où la surprise excitée par plusieurs découvertes importantes, le feu des guerres civiles et l’animosité des disputes de religion, avaient mis la France et l’Europe entière dans la plus grande fermentation. Elle fut favorable au développement de son génie, et, par un bonheur assez rare, elle ne l’entraîna vers aucun parti. S’il se plaint amèrement des troubles occasionnés par les prédications de Luther et de Calvin, peut-on en faire honneur à son zèle pour l’orthodoxie catholique ? Il est plus naturel de croire que ce fut uniquement par humanité qu’il déplorait les suites funestes de tant de dissensions religieuses. Peut-être prévoyait-il aussi que la réforme, en affaiblissant l’autorité de l’Église romaine, serait bien moins utile à la liberté de penser qu’aux souverains dont elle favorisait la politique et l’ambition. Il comprenait bien sans doute que les prêtres de toutes les sectes du monde devaient se ressembler, et que ces messieurs, toujours tolérants par principes, cesseraient bientôt de l’être dans la pratique. L’expérience ne l’a-t-elle pas assez prouvé ? Il en est des vertus d’état comme des affections nouvelles ; elles prennent toujours le dessus sur les systèmes qui contrarient leur intérêt.

Si la forme que Montaigne a donnée à ses Essais est la seule qui pût convenir à l’indolence de son caractère et à la vivacité de son esprit, c’est sans doute aussi celle qui dut

lui paraître la plus heureuse pour faire passer toutes les vérités qu'il a hasardées dans son livre. Elles y sont enveloppées de tant de rêveries, si j'ose le dire, de tant d'enfantillages, qu'on n'est jamais tenté de lui soupçonner une intention sérieuse. Il n'y a que celles-là qu'on craigne, et qu'on ait raison de craindre. Sa philosophie est un labyrinthe charmant où tout le monde aime à s'égarer, mais dont un penseur seul tient le fil, et dont un penseur seul peut pénétrer le véritable plan. En conservant la candeur et l'ingénuité du premier âge, Montaigne en a conservé les droits et la liberté. Ce n'est point un de ces maîtres que l'on redoute sous le nom de philosophes ou de sages, c'est un enfant à qui l'on permet de tout dire, et dont on applaudit même les saillies, au lieu de s'en fâcher.

Cela est si vrai, que, lorsque Charron voulut mettre en système ce que son ami Montaigne avait osé dire avec une si grande liberté, il essuya, malgré toutes ses réserves et toute sa prudence, les tracasseries et les persécutions les plus odieuses.

Il ne faut pas encore oublier que, dans l'époque où Montaigne publia son livre, la liberté de penser et d'écrire était peut-être, à certains égards, moins bornée qu'elle ne le fut dans la suite : on n'avait pas du moins alors la même défiance. Le gouvernement et le clergé n'avaient pas les yeux aussi ouverts que de nos jours. L'inquisition même, plus cruelle en gros, était peut-être moins soupçonneuse et moins tyrannique en détail. La philosophie et la religion n'étaient pas confondues comme elles l'ont été depuis ; les limites de leur empire étaient mieux séparées. Il était reçu, pour ainsi dire, d'avoir deux manières de penser toutes différentes ; l'une parfaitement soumise à l'Église l'autre à la raison. La foi, ne tenant que d'elle-même sa force et son autorité, était censée n'avoir rien de commun avec le bon sens ; en conséquence, il était entendu qu'une chose très-absurde en philosophie n'en serait pas moins vraie en matière de religion. Grâces à cet arrangement, il

étaitpermis d’avancer beaucoup d’opinions peu conformes à la doctrine de l’Évangile, pourvu qu’on n’attaquât jamais l’Évangile directement, et qu’on eût toujours soin d’assurer l’Église de son profond respect. Ces ménagements ne peuvent plus suffire à présent.

Les Essais de Montaigne renferment tant d’idées, et des idées si hardies, qu’on y découvre sans peine le germe de tous les systèmes développés depuis. C’est lui qui ouvrit la carrière aux Descartes, aux Gassendi ; c’est lui qui forma les Rousseau, les Hume, les Schaftesbury, les Bolingbroke, les Helvétius, les Diderot. Quelque différente route que chacun ait suivie, tous sont venus puiser dans cette source féconde de sagesse et de lumières.

S’il n’est point de livre plus propre à mettre de l’ordre et de la clarté dans les idées que l’Entendement humain de Locke, il n’en est point de plus propre à nourrir et à fertiliser l’esprit que les Essais de Montaigne. On gagne de l’embonpoint avec l’un, de la santé avec l’autre..... L’un fait les fonctions de l’imagination : l’autre, celles du jugement..... L’un vous met dans la plus grande abondance, l’autre vous apprend à en faire l’usage le plus sûr et le plus heureux.

Personne n’a-t-il donc pensé plus que Montaigne ? Je l’ignore. Mais ce que je crois bien savoir, c’est que personne n’a dit avec plus de simplicité ce qu’il a senti, ce qu’il a pensé. On ne peut rien ajouter à l’éloge qu’il a fait lui-même de son ouvrage ; c’est ici un livre de bonne foi. Cela est divin, et cela est exact.

Qu’est-ce que toutes les connaissances humaines ? le cercle en est si borné !... Et depuis quatre mille ans, qu’a-t-on fait pour l’étendre ? Montesquieu a dit quelque part, qu’il travaillant à un livre de douze pages, qui contiendrait tout ce que nous savons sur la métaphysique la politique et la morale, et tout ce que de grands auteurs ont oublié dans les volumes qu’ils ont donnés sur ces sciences-là..... Je suis

très-sérieusement persuadé qu'il ne tenait qu'à lui d'accomplir ce grand projet.

Puisqu'on ne peut guère se flatter de reculer les limites où l'esprit humain a été renfermé jusqu'à présent, un auteur philosophique ne peut, ce me semble, intéresser que de deux manières, ou en nous apprenant à concevoir plus clairement le peu de vérités que nous pouvons savoir, ou en peignant vivement l'impression particulière qu'il en a reçue, ce qui sert du moins à multiplier les points de vue sous lesquels on peut envisager le même objet. La première manière est celle de Locke, la seconde est celle de Montaigne.

Non-seulement on ne cesse de répéter les mêmes choses..... on les répète encore avec le même esprit et du même ton. La plupart de nos livres modernes ne sont que des copies calquées d'une année à l'autre, et de siècle en siècle, sur d'autres copies dont les premiers modèles ne se retrouvent que dans les temps les plus reculés. On se contente de travailler sur des idées étrangères, on les analyse, on les arrange au goût du moment ; mais il est rare qu'on ose peindre sa propre pensée, ses propres sentiments. Ce n'est pourtant qu'ainsi qu'on peut être original et neuf. Montaigne l'est même dans les traits qu'il emprunte des autres, parce qu'il ne les emploie que lorsqu'il y a trouvé une idée à lui, ou lorsqu'il en a été frappé d'une manière neuve et singulière. D'ailleurs, le grand nombre de citations dont il est chargé tenait bien plus à l'esprit de son temps qu'au sien. On avait alors la prétention du savoir et de l'érudition, comme l'on a aujourd'hui celle de la philosophie et du bel esprit.

On reproche à Montaigne ses obscénités. On a fait le même reproche à Bayle, à beaucoup d'autres philosophes. Sans vouloir justifier une licence dont les bonnes mœurs peuvent être blessées, faut-il s'étonner si, en raisonnant hardiment sur les vices et sur les penchants de la nature

humaine, ils ont cru pouvoir se permettre les détails les plus délicats sur une passion qui a tant d'influence sur l'économie de notre être, qui forma et qui modifie continuellement la société, qui en est enfin le principe le plus actif et le plus puissant ?

Balzac et Mallebranche se sont plaints de ce que Montaigne parlait sans cesse de lui-même. Ils n'ont donc pas senti qu'en nous rapprochant de lui il nous rapprochait de nous-mêmes ; qu'en nous montrant comment il avait étudié ses propres faiblesses, il nous apprenait à observer les nôtres. L'homme est plus singulier que tout ce qui l'entoure. L'étude la plus utile et la plus agréable que nous puissions faire est donc celle de nous-mêmes. Tous les philosophes l'ont dit. Il n'y a que Montaigne qui l'ait cru, qui l'ait prouvé par son exemple. Nous ne comprenons bien que ce que nous avons pu déchiffrer dans notre propre cœur, et nous ne nous intéressons vivement qu'à ce qui tient à nous, à notre être ; à nos goûts, à notre bonheur.

La franchise avec laquelle Montaigne nous entretient de tout ce qui le touche, ne contribue pas seulement à rendre son livre plus instructif, elle le rend aussi plus intéressant..., elle lui ôte l'air contraint, l'air pesant d'un livre ; elle lui communique toutes les grâces, tout le charme d'une conversation vive et familière..... ; et c'est ce qui faisait dire à madame de la Fayette qu'il y avait du plaisir à avoir un voisin comme lui.

L'amour-propre n'est jamais plus insupportable que lorsqu'il se décèle avec la prétention de se cacher ; il n'est jamais moins fâcheux que lorsqu'il se montre avec bonhomie. Loin d'exclure la sensibilité pour les autres, il en est souvent la marque et la mesure la plus certaine. On ne s'intéresse à ses semblables qu'à raison de l'intérêt qu'on prend à soi-même et qu'on ose attendre de leur part. J'ai toujours été frappé d'un mot que Jean-Jacques dit un jour à un de ses amis, après un épanchement de tendresse et de

confiance : Ne m’aimeriez-vous pas ?..... C’est que vous ne m’avez jamais dit du bien de vous.

Septembre (1776). — Comme Alexandre ne voulut être peint que par Apelles, il paraît fort simple que M. de Voltaire n’ait voulu l’être que par lui-même ; et pour faire oublier à jamais les impertinents croquis des la Baumelle, des Fréron, des Desfontaines et de tant d’autres, sans en excepter les caricatures originales de M. Huber, notre illustre patriarche n’a point vu de moyen plus sûr que d’écrire lui-même les Mémoires de sa vie. Son Commentaire historique sur les œuvres de l’auteur de la Henriade ne renferme qu’une notice abrégée d’une partie de ses ouvrages, car il en est plusieurs dont il n’a pas même jugé à propos de faire mention ; mais on y trouve en revanche une liste pompeuse de toutes ses liaisons avec les grandeurs et les puissances de la terre, une énumération très-édifiante de ses bonnes œuvres, et un recueil de pièces originales pour servir de preuves. Madame du Deffant, qui n’a pu pardonner à l’auteur de ne l’avoir pas nommée une seule fois dans tout l’ouvrage, dit que M. de Voltaire n’a jamais rien écrit de plus mauvais, que c’est tout platement l’inventaire de ses vieilles nippes. Quelque rarement que ce malheur puisse arriver à madame du Deffant, il y a lieu de croire qu’elle restera seule de son avis. Le nouveau commentaire est plein de détails charmants et d’une gaieté soutenue. On ne peut rien lire de plus légèrement pensé, de plus agréablement écrit, et l’on doute, en vérité, si le livre eût gagné à avoir été fait trente ans plus tôt.

Il n’y a qu’une manière de rendre compte des ouvrages de M. de Voltaire, c’est de les copier. Celui-ci étant trop étendu pour l’insérer en entier dans nos feuilles, nous ne pouvons résister du moins au plaisir d’en extraire les anecdotes les plus intéressantes.

M. de Voltaire ne cite que deux particularités de sa jeunesse : les vers qu'il composa, à l'âge d'environ douze ans, pour un invalide, et le legs que lui fit la célèbre Ninon de l'Enclos, qui avait entendu parler de ces vers, et qui avait désiré de voir un enfant dont le premier essai marquait déjà des talents si rares. Voici les vers :

DIGNE fils du plus grand des rois,
Son amour est notre espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,
Régnez sur le cœur des Français,
Souffrez-vous que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,

Vous qui n'en recevez que de la main des dieux !

On a dit qu'à votre naissance
Mars vous donna la vigilance,

Minerve la sagesse, Apollon la beauté ;
Mais un dieu bienfaisant, que j'implore en mes peines,

Voulut aussi me donner mes étrennes

En vous donnant la libéralité.

« La tragédie d’Œdipe ne fut représentée qu’en 1718, et encore fallut-il de la protection. Le jeune homme, qui était fort plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, et ne s’embarrassait point que sa pièce réussît ou non ; il badinait sur le théâtre, et s’avisa de porter la queue du grand prêtre dans une scène où ce même grand prêtre faisait un effet très-tragique. »

Ce trait, sans doute, est de caractère, s’il en fut jamais ; il annonce à la fois la souplesse de génie la plus étonnante, la supériorité d’esprit la plus singulière, et les plus heureuses dispositions du monde à se jouer de tout ce qui en impose le plus aux hommes. Ce n’est point du tout ici le statuaire de la Fable qui fait des dieux et qui tremble devant son propre ouvrage. Artiste et philosophe tour à tour, au talent de faire des dieux, il réunit encore celui de persifler lui-même l’œuvre de ses mains ou de son imagination ; et ce dernier effort n’est pas le moins rare sans doute. —

« Il commença la Henriade à Saint-Ange, chez M. de Caumartin, avant qu’Œdipe fût joué. Il lut un jour plusieurs chants de ce poëme chez le jeune président des Maisons, son intime ami. On l’impatienta par des objections ; il jeta son manuscrit dans le feu. Le président Hénault l’en retira avec peine. « Souvenez-vous, lui dit
« M. Hénault, dans une de ses lettres, que c’est moi qui
« ai sauvé la Henriade, et qu’il m’en a coûté une belle
« paire de manchettes. » Ce poëme fut imprimé, avec beaucoup de lacunes, sous le titre de la Ligue. On engagea le cardinal de Bissi, alors président de l’assemblée du clergé, à censurer juridiquement l’ouvrage ; mais une si étrange procédure n’eut pas lieu.

« Il donna la tragédie de Marianne en 1722. Marianne était empoisonnée par Hérode ; lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria la reine boit, et la pièce tomba. Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre la Henriade, pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni privilège, ni protection. Je n'ai pas le nez, dit-il dans une lettre à M. Dumas d'Aiguebere, je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon pays. Il avait raison ; le roi Georges 1er, et surtout la princesse de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une souscription immense. Ce fut le commencement de sa fortune.

« En 1730, il donna son Brutus, que je regarde comme sa tragédie la plus fortement écrite, sans même en excepter Mahomet. Elle fut très-critiquée. J'étais, en 1731, à la première représentation de Zaïre ; et quoiqu'on y pleurât beaucoup ; elle fut sur le point d'être sifflée. Un académicien l'ayant proposé en ce temps-là pour remplir une place vacante à laquelle notre auteur ne songeait point, M. de Boze [3] déclara que l'auteur de Brutus et de Zaïre ne pouvait jamais devenir un sujet académique.

« Il était lié alors avec l'illustre marquise du Châtelet, et ils étudiaient ensemble les principes de Newton et les systèmes de Leibnitz. Ils se retirèrent plusieurs années à Cirey en Champagne. M. de Voltaire y fit bâtir une galerie où l'on fit toutes les expériences sur la lumière et sur l'électricité. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner, le 27 janvier 1736, la tragédie d'Alzire, ou les Américains, qui eut un grand succès. Il attribua cette réussite à son absence. Il disait : Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.

« L'attachement de notre auteur pour les principes de Newton et de Locke lui attira une foule d'ennemis. Il écrivait à M. Fakener, le même auquel il avait dédié Zaïre ;
« On croit que les Français aiment la nouveauté,
« mais c'est en fait de cuisine et de modes ; car pour les

« vérités nouvelles elles sont toujours proscrites parmi
« nous ; ce n'est que quand elles sont vieilles qu'elles sont
« bien reçues, etc. »

« Pour se délasser des travaux de la physique, il s'amusa à faire le poëme de la Pucelle. Les seules bonnes éditions sont celles de messieurs Cramer.....

« Ayant été à Bruxelles, il y vit le célèbre Rousseau. Ces deux poètes, dit-il, se virent, et bientôt conçurent une assez forte aversion l'un pour l'autre. Rousseau ayant montré à son antagoniste une Ode à la Postérité, celui-ci lui dit : Mon ami, voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse. Cette raillerie ne fut jamais pardonnée.

« Les extrêmes bontés avec lesquelles le roi de Prusse l'avait prévenu, lui firent bien oublier la haine de Rousseau. Ce monarque était poëte aussi, mais il avait tous les talents de sa place et ceux qui n'en étaient pas... Il avait envoyé à M. de Voltaire l'Anti-Machiavel, pour le faire imprimer ; il lui donna un rendez-vous dans un petit château appelé Meuse, auprès des Clèves. Celui-ci lui dit : « Sire, si j'avais
« été Machiavel, et si j'avais eu quelque accès auprès
« d'un jeune roi, la première chose que j'aurais faite aurait
« été de lui conseiller d'écrire contre moi. » Depuis ce temps, les bontés du monarque prussien redoublèrent pour l'homme de lettres français, qui alla lui faire sa cour à Berlin sur la fin de 1740, avant que le roi se préparât à entrer en Silésie..... Alors le cardinal de Fleury lui prodigua les cajoleries les plus flatteuses, dont il ne paraît pas que notre voyageur fût la dupe. Voici sur cette matière une anecdote bien singulière, et qui pourrait jeter un grand jour sur l'histoire de ce siècle. Le cardinal écrivit à M. de Voltaire, le 14 novembre 1740 : « La corruption
« est si générale, et la bonne foi si indécemment bannie
« de tous les cœurs, dans ce malheureux siècle, que
« si on ne se tenait pas bien ferme dans les motifs supérieurs
« qui nous obligent à ne point nous en départir,

« on serait quelquefois tenté d’y manquer dans certaines
« occasions. Mais le roi mon maître fait voir du moins
« qu’il ne se croit point en droit d’avoir de cette espèce
« de représailles ; et dans le moment de la mort de l’Empereur,
« il assura M. le prince de Lichtenstein qu’il garderait
« fidèlement tous ses engagements. » Ce n’est point à moi d’examiner comment, après une telle lettre, on put, en 1741, entreprendre de dépouiller la fille et l’héritière de l’empereur Charles VI.....

« De retour à Bruxelles, il y fit la tragédie de Mahomet, et alla bientôt après, avec madame du Châtelet, faire jouer cette pièce à Lille. La fameuse demoiselle Clairon y jouait et montrait déjà les plus grands talents. Dans un entr’ acte on apporta à l’auteur une lettre du roi de Prusse, qui lui apprenait la victoire de Molwits ; il la lut à l’assemblée, on battit des mains. Vous verrez, dit-il, que cette pièce de Molwits fera réussir la mienne..... »

Extrait d’une lettre de M. de Voltaire à M. d’Aiguebère, du 4 avril 1743.

« La Mérope n’est pas encore imprimée ; je doute
« qu’elle réussisse autant à la lecture qu’à la représentation.....
« La séduction a été au point que le parterre a
« demandé à grands cris à me voir ; on m’est venu prendre
« dans une cache où je m’étais tapi ; on m’a mené de
« force dans la loge de madame la maréchale de Villars,
« où était sa belle-fille. Le parterre était fou, il a crié à
« la duchesse de Villars de me baiser, et il a tant fait de
« bruit, qu’elle a été obligée d’en passer par là, par l’ordre
« de sa belle-mère. J’ai été baisé publiquement comme
« Alain Chartier par la princesse Marguerite d’Écosse ;
« mais il dormait, et j’étais bien éveillé. ».....

« Le fameux comte de Bonneval lui écrivit de Constantinople, et fut en correspondance avec lui pendant quelque temps. M. de Voltaire rapporte ici un fragment

très-curieux de ce commerce épistolaire, contenant les motifs qui déterminèrent le comte à embrasser la religion de Mahomet, et l'histoire de son abjuration. On lui épargna la cérémonie de la circoncision en faveur de son âge, etc.

« M. de Voltaire eut, sur la fin de 1744, un brevet d'historiographe de France. Il était déjà connu par son Histoire de Charles XII ; cette histoire fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de Georges I^{er}, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Pultawa. Cette histoire fut très-louée pour le style et très-critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques et les incrédules cessèrent lorsque le roi Stanislas envoya à l'auteur une attestation authentique conçue en ces termes : « M. de Voltaire
« n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonstance ;
« tout est vrai, tout est dans son ordre. Il a parlé sur la
« Pologne et sur tous les événements qui sont arrivés,
« comme s'il avait été témoin oculaire.

« Fait à Commercy, 11 juillet 1759. »

« En 1745, il fit la Princesse de Navarre pour les fêtes du mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne. Madame d'Étiole, depuis la marquise de Pompadour, obtint alors pour lui le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Voici le petit impromptu qu'il fit sur cette grâce :

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont jamais valu un seul regard du roi.
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire ;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la Foire.

« L’histoire étant devenue un de ses devoirs, il commença quelque chose du Siècle de Louis XIV, mais il différa de le continuer ; il écrivit la campagne de 1744 et la mémorable bataille de Fontenoy. M. de-Voltaire juge à propos de transcrire ici une longue lettre que M. le marquis d’Argenson, ministre des affaires étrangères et frère aîné du secrétaire d’Etat de la guerre, lui écrivit du champ de bataille. Cette lettre donne presque toute la gloire de cette grande journée à M. le maréchal de Richelieu. Mais il est à remarquer que ce ministre haïssait personnellement M. le maréchal de Saxe, et c’est ce que M. de Voltaire oublie.

« Il eût peut-être paru singulier que M. de Voltaire n’eût pas dit un mot sur la révolution de 1771, après l’avoir célébrée dans le temps avec les plus grands éloges. Voici comme il touche cette corde délicate, à propos d’un passage des Considérations sur le gouvernement, de M. le marquis d’Argenson. « Ce passage important semble
« avoir annoncé de loin l’abolition de cette honteuse vénalité,
« opérée en 1771, à l’étonnement de toute la France,
« qui croyait cette réforme impossible. » En note : « Cette abolition n’a été que passagère. »

« Le ministre citoyen (M. d’Argenson) employa l’homme de lettres (M. de Voltaire), dans plusieurs affaires considérables, pendant les années 1745, 1746 et 1747. C’est probablement la raison pour laquelle nous n’avons aucune pièce de théâtre de notre auteur pendant le cours de ces années. Il fut chargé de faire le Manifeste du roi de France en faveur du prince Charles-Édouard. Ce fut l’infortuné comte de Lally qui avait fait le projet et le plan de cette descente, laquelle ne fut point effectuée.

« En 1746, M. de Voltaire entra à l’Académie française, et fut le premier qui dérogea à l’usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que des louanges rebattues du cardinal de Richelieu. »

C’est en 1749, après la mort de madame la marquise du Châtelet, que le roi de Prusse appela M. de Voltaire auprès de lui. Tout le monde connaît la superbe lettre que ce monarque lui écrivit à ce sujet, et qui ne peut être comparée qu’à celle que M. d’Alembert vient de recevoir de la même main, à l’occasion de la mort de mademoiselle de l’Espinasse.

« Notre auteur eut à Berlin la croix du Mérite, la clef de chambellan, et vingt mille francs de pension. Cependant il ne quitta jamais sa maison de Paris, et j’ai vu, par les comptes de M. de Laleu, notaire à Paris, qu’il y dépensait trente mille francs par an. » Il ne fallait pas moins qu’un témoignage aussi authentique pour détruire tous les mauvais contes que l’on s’est plu à répandre sur les épargnes excessives de M. de Voltaire pendant son séjour en Allemagne.

« Son enthousiasme pour le roi de Prusse allait jusqu’à la passion... Il couchait au-dessous de son appartement, et ne sortait de sa chambre que pour souper. Le roi composait en haut des ouvrages de philosophie, d’histoire et de poésie, et son favori cultivait en bas les mêmes arts et les mêmes talents. Ils s’envoyaient l’un à l’autre leurs ouvrages... Ses jours coulaient ainsi dans un repos animé par des occupations si agréables.... Le bonheur aurait été plus durable sans une malheureuse dispute de physique mathématique élevée entre Maupertuis et Koenig, etc. La plaisanterie que fit M. de Voltaire sur les Lettres philosophiques fut regardée comme un manque de respect au monarque. Il s’en alla faire une visite à son altesse la duchesse de Gotha, qui l’a toujours honoré d’une amitié constante jusqu’à sa mort. C’est pour elle qu’il écrivit les Annales de l’Empire.

« Quand il fut à Francfort-sur-le-Mein, un bon Allemand, qui n’aimait ni les Français ni leurs vers, vint, le 1er juin, lui redemander les œuvres de poeshie du roi son maître. Notre voyageur répondit que les œuvres de poésie étaient à

Leipsick avec ses autres effets. l'Allemand lui signifia qu'il était consigné à Francfort, et qu'on ne lui permettrait d'en partir que quand les œuvres seraient arrivées. M. de Voltaire lui remit sa clef de chambellan et sa croix, et promit de rendre ce qu'on lui demandait, moyennant quoi le messager lui signa ce billet : « Monsieur,

« sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où est l'œuvre

« de poeshie du roi mon maître, vous pourrez partir où

« vous paraîtra bon. A Francfort, 1er juin 1753.... » Le prisonnier signa au bas du billet : bon pour l'œuvre de poeshie du roi votre maître. Mais quand les vers revinrent, on supposa des lettres de change qui ne venaient point. Les voyageurs furent arrêtés quinze jours après au cabaret du Bouc, pour ces lettres de change prétendues..... Ces détails ne sont jamais sus des rois. Cette aventure fut bientôt oubliée de part et d'autre, comme de raison. Le roi rendit ses vers à son ancien admirateur, et en renvoya bientôt de nouveaux et en très-grand nombre. C'était une querelle d'amants. Les tracasseries de cour passent, mais le caractère d'une belle passion dominante subsiste longtemps.

M. de Voltaire rend compte ensuite de son établissement à Ferney, des fêtes qu'il y donna, des soupers de cent couverts, des bals, des spectacles, etc. ; de la souscription qu'il fit pour mademoiselle Corneille ; des secours qu'il donna à MM. de Crassi, persécutés par le supérieur de la maison des jésuites d'Ornex, dont le véritable nom était Fiesse, qu'il avait changé en celui de Fessi ; de l'affaire des Calas, et de la part qu'il eut à la réhabilitation de cette famille infortunée ; des services qu'il rendit aux Sirven ; du commerce et des manufactures qu'il établit dans ses terres ; de l'harmonie plus admirable encore qu'il sut maintenir entre les catholiques et les protestants dont sa nouvelle colonie se trouve composée, etc.

Parmi les étrangers qui vinrent en foule à Ferney, on compta plus d'un prince souverain. Il fut honoré d'une correspondance très-suivie avec plusieurs d'entre eux, dont les lettres sont encore entre mes mains. La moins interrompue fut celle de S. M. le roi de Prusse et de madame la princesse Wilhelmine, margrave de Bareith, sa sœur, etc.

L'impératrice de Russie envoya M. le prince de Koslouski présenter de sa part, à M. de Voltaire, les plus magnifiques pelisses, et une boîte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamants. On croirait que c'est l'histoire d'Aboulcassem dans les Mille et une Nuits. M. de Voltaire lui mandait qu'il fallait qu'elle eût pris tout le trésor de Moustapha dans une de ses victoires ; et elle lui répondit qu'avec de l'ordre on est toujours riche, et qu'elle ne manquerait, dans cette grande guerre, ni d'argent ni de soldats. Elle a tenu parole.

Cependant le fameux sculpteur, M. Pigale, travaillait dans Paris à la statue du Solitaire caché dans Ferney. Ce fut une étrangère qui proposa un jour, en 1770, à quelques véritables gens de lettres, de lui faire cette galanterie..... Madame Necker, femme du résident de Genève, conçoit ce projet la première. C'était une dame d'un esprit très-cultivé, et d'un caractère supérieur, s'il se peut, à son esprit. Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre M. d'Alembert, et voulut être des premiers à souscrire... Ce monarque fit plus ; il fit exécuter une statue de son ancien serviteur dans sa belle manufacture de porcelaine, et la lui envoya avec ce mot gravé sur la base : Immortali, M. de Voltaire écrivit au-dessous :

Vous êtes généreux. Vos bontés souveraines
Me font de trop nobles présents ;
Vous me donnez sur mes vieux ans
Une terre dans vos domaines.

Le Solitaire étant malade et n’ayant rien à faire, se comporta comme ceux qu’on appelait jansénistes à Paris. Il fit signifier par un huissier à son curé, nommé Gros, bon ivrogne, qui s’est tué depuis à force de boire, que ledit curé eût à le venir joindre dans sa chambre, au 1er avril, sans faute. Le curé vint et lui remontra qu’il fallait d’abord commencer par la communion, et qu’ensuite il lui donnerait les saintes huiles : le malade accepta la proposition ; il se fit apporter la communion dans sa chambre, et là, en présence de témoins, il déclara par-devant notaire qu’il pardonnait à son calomniateur (un capelan qui avait écrit au roi de France, de couronne à couronne, pour le prier de chasser M. de Voltaire) qui avait tenté de le perdre et qui n’avait pu y réussir. Le procès-verbal en fut dressé. Il dit après cette cérémonie : J’ai eu la satisfaction de mourir comme Guzman dans Alzire, et je m’en porte mieux. Les plaisants de Paris croiront que c’est un poisson d’avril, etc.

Le commentaire historique est suivi de plusieurs lettres intéressantes à M. Torasi, à M. le comte de Caylus, à M. le duc de la Vallière, à M. Linguet sur Montesquieu et Grotius, à M. Walpole sur la tragédie et sur l’histoire, à milord Chesterfield, à mademoiselle Clairon, à MM..... sur les lettres prétendues du pape Ganganelli, à M. Bailly sur l’astronomie, etc.

Janvier (1777). — Madame Geoffrin est toujours fort languissante ; mais sa tête, quoique faible encore, paraît

entièrement libre. Elle a revu toute sa société, à l'exception cependant de MM. d'Alembert, Marmontel et Morellet, qu'elle a cru devoir sacrifier au juste ressentiment de sa fille, peut-être aussi aux scrupules pieux de son confesseur. Ces messieurs sont accusés d'avoir voulu proscrire et le viatique et l'honnête Thomas d'Akempis ; en conséquence, après avoir été consignés eux-mêmes assez lestement à la porte de leur ancienne amie, ils se sont permis de répandre les propos les plus durs et les plus indiscrets sur la conduite de madame de la Ferté-Imbault avec sa mère. Toutes les circonstances de cette tracasserie philosophique ont été fort exagérées. Madame Geoffrin a vu qu'après un pareil éclat il fallait cesser de voir ces messieurs ou sa fille : elle a préféré, selon son usage, le parti le plus convenable et le plus décent. Sa faiblesse ne lui permet plus de suivre une longue conversation ; mais elle cause encore souvent avec beaucoup d'intérêt et beaucoup d'agrément ; son esprit semble même quelquefois n'avoir rien perdu de cette finesse de l'art qui lui était propre. On parlait l'autre jour chez elle de la simplicité de caractère : Tant de gens l'affectent ! dit-elle ; mais M. de Malherbe, voilà un homme simplement simple.

Cette habitude de bienfaisance, qui occupa sa vie entière, ne l'a point quittée. Après s'être informée avec beaucoup d'empressement de la situation de M. Suard et de ce qui pourrait lui faire plaisir, elle lui envoya, ces jours passés, trois ou quatre casseroles d'argent qu'il ne crut point devoir refuser. Dernièrement elle força M. Thomas à recevoir une petite cassette de deux mille écus en or. Il eut beau lui représenter qu'il n'avait jamais refusé les secours que lui avait offerts son amitié dans le temps où il avait pu en avoir besoin, mais que l'aisance dont il jouissait actuellement ne lui permettait plus d'accepter un don si considérable ; sa résistance fut inutile : il fallut céder, du moins en apparence ; mais il ne sortit de chez elle que pour aller remettre la cassette en question à madame de la

Ferté-Imbault, qui, n’ayant pas voulu la reprendre, l’a fait déposer chez un notaire aux ordres de M. Thomas.

J’ignore si c’est à cette occasion que madame de la Ferté-Imbault, en renvoyant les comptes de sa mère, a trouvé qu’elle avait dépensé plus de cent mille écus pour soutenir l’Encyclopédie et ses dépendances. J’ignore si le compte est juste ; mais il est sûr que madame Geoffrin a fait infiniment de bien ; il est sûr aussi que madame de la Ferté-Imbault, sans oser blâmer les dispositions de sa mère, n’a pu s’empêcher de témoigner quelques regrets de voir une somme si forte prodiguée à un parti qu’elle n’a jamais cru aussi nécessaire à la gloire de Dieu et de l’État que l’ordre dont elle est la grande maîtresse, le sublime ordre des Lampons et des Lanturlus. A cela que peut-on trouver à redire ?

Mars. — Le buste de mademoiselle Clairon ayant été exposé, ces jours passés, à la vente du cabinet de feu M. Randon de Boisset, mademoiselle Arnoud en doubla la première enchère ; il n’y eut personne qui se permît d’enchérir sur elle, et le buste lui fut adjugé. Toute l’assemblée applaudit à différentes reprises. Un anonyme lui envoya sur-le-champ le quatrain suivant.

Lorsqu’en t’applaudissant, déesse de la scène,
Tout Paris t’a cédé le buste de Clairon,
Il a connu les droits d’une sœur d’Apollon Sur un
portrait de Melpomène.

Mai. — De grands philosophes ont prétendu que la vérité ne convenait guère aux hommes, puisqu’elle n’avait jamais été pour eux qu’une source de querelles, de haines et de divisions. On prouverait bien mieux, en suivant le même

principe, que la musique ne convient guère à la France, puisque cet art n'a jamais tenté d'y faire le moindre progrès sans soulever contre lui les cabales les plus violentes, les fureurs les plus ridicules. On se souvient encore de tous les troubles que suscitèrent parmi nous et les nouveaux systèmes de Rameau, et l'arrivée des bouffons de l'Italie. La bulle, la bulle même, sur laquelle nous n'avons écrit que dix mille volumes, n'a jamais donné lieu à des disputes aussi vives, aussi passionnées. L'horreur d'un janséniste pour un moliniste ne peut donner qu'une faible idée de celle que le coin de la reine inspirait au coin du roi. Où êtes-vous, homme de Dieu, prophète de Bœhmischroda [4], le plus aimable et le plus vrai des prophètes ? où êtes-vous, pour raconter dignement aux nations les plus lointaines l'origine et les suites de la grande querelle qui vient de s'élever entre les gluckistes et les piccinistes, et qui divise aujourd'hui toutes les puissances de notre littérature ? Charmant prophète ! je n'ai point vos crayons brillants, votre sainte éloquence ; je ne suis point inspiré comme vous : mais, pour être véridique, est-il toujours besoin d'être inspiré ? Qu'il suffise d'être le plus humble des historiens, le plus impartial, le plus fidèle, je le serai.

Il y a plus de quatre ans que M. le chevalier Gluck jouit en paix de l'honneur suprême d'occuper presque seul le théâtre de l'Académie royale de Musique. Quelques essais hasardés pour varier un peu l'uniformité de ce spectacle, ont eu si peu de succès, qu'on peut bien dire qu'ils n'ont servi qu'à orner le triomphe du nouvel Orphée. Il est vrai que sa musique ayant été annoncée comme un nouveau genre, elle éprouva d'abord quelques persécutions. Cela devait être : on sait notre aversion naturelle pour la nouveauté, excepté en fait de cuisine et de modes. Cependant l'étoile du chevalier Gluck l'emporta bientôt sur tous ses ennemis. Quelque puissante que soit encore de nos jours la secte sempiternelle des ramistes et des lullistes,

leur cabale étonnée fléchit, ou garda du moins le silence. M. le bailli du Rollet crut en avoir imposé au public par la beauté d'un poëme qu'il appellait son poëme, parce qu'il n'en avait pris que le plan au comte Algarotti, et que la plupart des vers, empruntés de Racine, se trouvaient si bien estropiés dans l'opéra, que Racine lui-même eût eu de la peine à les reconnaître. M. le chevalier Gluck s'imagina tout platement qu'il ne devait son succès qu'au génie créateur qui lui avait révélé le secret d'une musique nationale adaptée aux grands effets du théâtre, à l'ensemble de la scène, et surtout à l'idiome particulier de notre langue et de notre poésie, idiome sur lequel il avait acquis de profondes connaissances en Ravière et en Bohême. M. l'abbé Arnaud pensait tout haut comme M. le chevalier Gluck, mais il ne pouvait se dissimuler lui-même les immenses services qu'il avait rendus et à sa patrie et à son ami par la clarté de ses Commentaires sur la musique d'Iphigénie ; et nommément sur le sublime de sa Théorie des effets merveilleux de l'Anapeste et du Chœur virginal.

Grâce aux talents de M. Gluck et de ses prôneurs, la direction de l'Opéra prospérait. Si la musique purement italienne conservait encore ses partisans, ils étaient en petit nombre, et ne gémissaient qu'en secret sur des succès trop éclatants, pour ne pas reculer de plusieurs années le progrès de ce goût qu'ils osent appeler exclusivement le bon goût en musique. « — Savez-vous, disaient-ils tout bas, pourquoi les opéras du chevalier Gluck ont fait tant de fortune en France ? c'est qu'à l'exception de deux ou trois airs qui sont dans la forme italienne, et quelques récitatifs d'un caractère absolument barbare, sa musique est de la musique française, aussi française qu'il s'en soit jamais fait, mais d'un chant moins naturel que Lulli et moins pur que Rameau ; c'est que le chevalier Gluck a sacrifié toutes les ressources et toutes les beautés de son art à l'effet théâtral, ce qui devait plaire infiniment à une nation qui ne se connaîtra peut-être jamais en mélodie, mais qui a le goût

le plus exquis pour tout ce qui tient aux convenances dramatiques. Pour juger si nous avons raison, suivez, à la première représentation d'un opéra quelconque, ou tragique ou comique, le parterre, les loges, l'amphithéâtre, comme vous voudrez ; observez le jugement du plus grand nombre des spectateurs, vous verrez que leur critique ou leur éloge portera toujours sur telle scène, tel ou tel endroit du poëme ; et sur la musique, vous n'entendrez jamais que des lieux communs, les propos du monde les plus vagues. Cythère assiégée n'eut aucun succès, parce que le drame parut froid et d'un mauvais ton. Si Alceste manqua tomber le premier jour, c'est à la gaucherie du poëme et surtout à la platitude du dénoûment qu'il fallut s'en prendre : on le rendit un peu moins ridicule, l'ouvrage fut aux nues. Et voilà comme nous aimons la musique en France. »

Telle était la disposition des esprits lorsque M. Piccini vint à Paris sous la protection de M. l'ambassadeur de Naples. Il y avait été précédé depuis longtemps par la réputation la plus justement méritée. Les succès de sa Bonne Fille, quelque mal que la pièce eût été parodiée, et quelque médiocre qu'en fût l'exécution, celui de tous les opéras du sieur Grétry, qui s'était glorifié jusqu'alors d'être son élève, tous les morceaux de sa composition qu'on avait entendus avec transport au Concert des Amateurs et au Concert spirituel ; que de raisons pour être prévenu en sa faveur ! Son arrivée fut annoncée avec éclat ; nos plus célèbres artistes, nos plus grands virtuoses, à l'exception cependant du sieur Grétry, s'empressèrent à lui rendre hommage ; et les comédiens italiens ayant donné une reprise de la Bonne Fille, le public demanda l'auteur à grands cris, et le reçut avec des acclamations multipliées. C'est alors que le parti des gluckistes frémit, et que celui des Sacchini, des Piccini, des Traëtta, reprit un peu courage.

On sut que notre auguste souveraine, qui s'intéresse au progrès de tous les arts, qui daigne elle-même en cultiver plusieurs, et qui les protège tous comme une branche précieuse du bonheur public ; on sut que notre auguste souveraine désirait de fixer M. Piccini en France ; on sut que l'Opéra lui avait fait un traitement assez considérable ; on sut aussi que M. Marmontel avait arrangé plusieurs poëmes de Quinault pour les rendre plus susceptibles et de la forme et de l'expression musicale ; qu'il en avait confié un au sieur Piccini, et qu'ils travaillaient tous les jours ensemble. Que de circonstances réunies pour exciter les plus vives alarmes ! — « C'est donc une nouvelle révolution qu'on nous prépare ! Quelle tyrannie ! Vouloir sans cesse varier nos plaisirs ! Est-ce qu'on peut changer de système en musique comme en politique ? A peine nous étions-nous accoutumés, disaient les uns, à cette musique nouvelle, qui du moins se fait presque aussi bien entendre que celle de nos pères, qu'il faudra encore y renoncer ! A peine, disaient les autres, avions-nous formé le goût de la nation, qu'on veut la replonger dans la barbarie. Nous étions parvenus à lui inspirer le grand goût, ne voilà-t-il pas qu'on veut lui donner celui des colifichets, de tous ces ornements frivoles dont l'Italie même est dégoûtée ! Est-ce pour flatter l'oreille qu'on fait de la musique ? C'est pour peindre les passions dans toute leur énergie, c'est pour déchirer l'âme, élever le courage, accoutumer les sens aux impressions les plus pénibles, former des citoyens, des héros, etc., etc. Réunissons, messieurs, tous nos efforts pour détourner le fléau qui menace et le chevalier Gluck et la république entière. »

En conséquence, les pamphlets, les sarcasmes, les petites lettres anonymes volent de toutes parts. Le Courrier de l'Europe la Gazette du Soir, tous les journaux, en prodiguant sans cesse au chevalier Gluck les éloges les plus excessifs, sèment avec adresse les préventions les plus capables de nuire aux succès de Piccini. On ne l'attaque

point ouvertement, mais on tâche en secret de détruire toutes les opinions qui pourraient lui être favorables. Loin de s’engager dans de longues discussions, on se contente de laisser échapper quelques mots en passant ; une plaisanterie, un trait malin suffit. Le ridicule qu’on ne peut jeter sur le compositeur, on cherche à le répandre sur le poète qui s’est associé avec lui.

M. Marmontel s’avise de dire à une représentation d’Alceste, que ce vers sublime,

Par son accent m’arrache et déchire le cœur,

tout sublime qu’il est, lui arrache les oreilles. On imprime ce qu’il a dit dans la Feuille du Soir, mais on ajoute : — Son voisin, transporté par le sublime de ce passage et la manière dont il était rendu, lui répliqua : « Ah ! monsieur, quelle fortune, si c’est pour vous en donner d’au tres ! » — Le prétendu voisin était M. l’abbé Arnaud. Débuter dans une querelle de musique par se prendre par les oreilles, cela semble assez naturel ; mais deux confrères, deux membres de l’Académie française, deux encyclopédistes ! O philosophie, quel scandale ! M. Marmontel voulut bien mépriser cette première insulte. Il ne répondit pas davantage à une lettre du chevalier Gluck, revue et corrigée par M. le bailli du Rollet, quoiqu’il y fût traité sans ménagement, et qu’on eût eu l’indiscrétion de faire courir la lettre dans tout Paris, pour l’insérer ensuite dans le Courrier de l’Europe. Mais un trait dont il se trouva formellement blessé, parce qu’il y crut voir l’intention la plus déterminée de nuire à son ami Piccini, c’est la plaisanterie qui parut quelques semaines après dans cette même Feuille du Soir, destinée à jouer le plus grand rôle dans ces illustres querelles. La voici : « — Savez-vous, dit

hier quelqu'un à l'amphithéâtre de l'Opéra, que le chevalier Gluck arrive incessamment avec la musique d'Armide et de Roland dans son portefeuille ? — De Roland ? dit un de ses voisins ; mais M. Piccini travaille actuellement à le mettre en musique. — Eh bien, répliqua l'autre, tant mieux, nous aurons un Orlando et un Orlandino. »

Il faudrait avoir le génie même du chantre d'Orlando, du moins tout le talent de celui d'Orlandino, pour peindre au naturel le ressentiment, l'indignation, la colère que cette mauvaise plaisanterie excita dans l'âme de M. Marmontel, les suites funestes de ce premier mouvement, et les malheurs qui pourront en résulter encore et pour la musique et pour la philosophie. Ce misérable jeu de mots d'Orlando et d'Orlandino est la première étincelle qui embrasa toute notre atmosphère littéraire, et le destin, qui tient dans ses mains le cœur des sages comme celui des rois, peut seul prévoir le terme où s'arrêtera ce grand incendie.

Il y avait déjà quelques jours que la feuille de discorde avait paru, et que le plus grand nombre des lecteurs l'avait oubliée, lorsque M. Marmontel, qui venait seulement d'en être instruit, déclara dans une assemblée de vingt personnes chez M. de Vaines, l'ancien commis des finances, qu'il n'y avait qu'un — (ce n'est pas notre faute si l'Académie adopte aujourd'hui des expressions que nous n'aurions jamais osé répéter sans une autorité aussi respectable —), qu'il n'y avait qu'un gueux, un maraud, qui pût s'être permis un sarcasme aussi méchant, aussi infâme. L'intérêt avec lequel M. S... osa le défendre, ne laissa aucun doute à M. Marmontel sur le véritable auteur de cette ingénieuse plaisanterie. Tout le monde l'attribuait à l'abbé Arnaud. M. Marmontel vit bien qu'il fallait être de l'avis de tout le monde ; mais les épithètes qu'il venait de choisir pour caractériser un de ses confrères lui parurent toujours les plus propres et les plus convenables du monde. La scène fut aussi vive qu'on peut l'imaginer.

Depuis ce moment fatal la discorde s’est emparée de tous les esprits, elle a jeté le trouble dans nos académies, dans nos cafés, dans toutes nos sociétés littéraires. Les gens qui se cherchaient le plus, se fuient ; les dîners même, qui conciliaient si heureusement toutes sortes d’esprits et de caractères, ne respirent plus que la contrainte et la défiance ; les bureaux d’esprit les plus brillants, les plus nombreux jadis, à présent sont à moitié déserts. On ne demande plus, est-il janséniste, est-il moliniste, philosophe ou dévot ? On demande, est-il gluckiste ou picciniste ? Et la réponse à cette question décide toutes les autres.

Le parti gluck a pour lui l’enthousiasme éloquent de M. l’abbé Arnaud, l’esprit adroit de M. Suard, l’impertinence du bailli du Rollet, et sur toutes choses un bruit d’orchestre qui doit nécessairement avoir le dessus dans toutes les disputes du monde, et qui doit l’emporter plus sûrement encore au tribunal dont les juges sont accusés, comme on sait, depuis longtemps, d’avoir l’ouïe fort dure.

Le parti picciniste n’a guère pour lui que de bonnes raisons, de la musique enchanteresse, mais une musique qui ne sera peut-être exécutée ni entendue, le suffrage de quelques artistes désintéressés, et le zèle de M. Marmontel, zèle dont l’ardeur est infatigable, mais dont la conduite est plus souvent plus franche qu’adroite.

Aux brochures qu’on a déjà faites anciennement en faveur de M. Gluck, il faut encore ajouter les Lettres de l’anonyme de Vaugirard, insérées dans la Gazette du Soir. Il y règne un persiflage plein de finesse et de goût ; on les attribue à M. Suard, et l’on dit qu’étant le plus considérable de ses ouvrages, il aurait grand tort de le désavouer.

Le seul écrit qui ait encore paru en faveur de M. Piccini est de M. Marmontel ; il est intitulé : Essai sur les révolutions de la musique en France. Il n’y a que les chefs du parti gluck qui n’en aient pas admiré la sagesse et la modération. Cet écrit n’a point d’autre objet que celui de

prouver que les savantes déclamations de ces messieurs, leurs spéculations profondes, et quelquefois assez obscures, ne doivent pas nous empêcher d'ouvrir la carrière à l'émulation des talents. On jugera de l'équité de M. Marmontel par le morceau suivant, qui offre pour ainsi dire le résultat de toute sa brochure.

« M. Gluck, dit-il, a été bien accueilli des Français, et il a mérité de l'être. Il a donné à la déclamation musicale plus de rapidité, de force et d'énergie ; et en exagérant l'expression, il l'a du moins sauvée d'un excès par l'excès contraire ; il a su tirer de grands effets de l'harmonie, et il a obligé nos acteurs à chanter en mesure, engagé les chœurs dans l'action et lié la danse avec la scène ; enfin son genre est comme un ordre composite, où le goût allemand domine, mais où est impliquée la manière de concilier les caractères de l'opéra français et de la musique italienne. Donnons-lui des rivaux dignes de l'égaler dans la partie où il se distingue, et dignes de le surpasser dans celle où il n'excelle pas. Qu'il se soutienne, s'il le peut, par la force de son orchestre et par la véhémence de sa déclamation ; que ses concurrents se signalent par une musique aussi passionnée et plus touchante que la sienne, par une harmonie aussi expressive, mais plus pure et plus transparente ; et que la nation, après avoir balancé à loisir le caractère de deux musiques et les effets qu'elles auront produits, se consulte et juge elle-même la grande affaire de ses plaisirs. »

Quelque équitable que soit l'écrit de M. Marmontel, il n'a servi qu'à irriter le parti de ses antagonistes. On n'a pas cessé depuis de le harceler dans toutes les feuilles qui sont à la disposition de ces messieurs ; c'est une légion de lutins déchaînée après lui et qui semble avoir juré de le faire mourir à coups d'épingles. Les oisifs s'en amusent, la malignité jouit, et les sages déplorent en secret le scandale auquel la philosophie s'expose. On nous reprochait, disent les Garasse, les Riballier, on nous reprochait notre

intolérance, et il s’agissait des plus saintes vérités ; voyez ces messieurs comme ils se persécutent, comme ils se déchirent entre eux pour les opinions du monde les plus frivoles ! Est-ce que l’objet de leurs disputes est moins obscur que nos mystères ? Leurs commentaires sont-ils plus lumineux que les nôtres ? Qu’on vienne nous dire encore, après cela, qu’il est possible d’avoir des opinions différentes et de se supporter avec indulgence ! Qu’on vienne nous dire que l’homme n’est pas essentiellement méchant, etc… Voilà ce qu’on fait dire aux ennemis de la philosophie, et voilà ce qui afflige profondément les bonnes âmes.

ÉPIGRAMME

SUR LES GAZONS NOUVELLEMENT ÉTABLIS DANS LA COUR DU LOUVRE AUX PORTES DE L’ACADÉMIE.

Des favoris de la muse française
D’Angivillier rend le sort assuré ;
Devant leur porte il a fait mettre un pré
Où désormais ils peuvent paître à l’aise.

⁂ Les plaisirs et les amusements de la feue reine étaient fort simples et très-uniformes ; mais elle tenait à l’arrangement de sa journée, et tout ce qui pouvait en troubler l’ordre accoutumé lui donnait de la tristesse et de

l’humeur. Un soir, M. dé Maurepas étant entré dans le salon où se tenaient toutes les personnes de sa cour, et ne trouvant sur tous les visages que l’expression de l’ennui et de l’embarras, il chercha à en pénétrer la cause. Eh ! ne savez-vous pas, lui dit-on, que c’est aujourd’hui le premier jour de deuil ? On n’ose pas jouer, Sa Majesté s’ennuie... Mais le piquet, répondit M. de Maurepas de l’air du monde le plus sérieux ? Le piquet est de deuil ; — Toute la cour s’empressa de répéter, le piquet est de deuil ; on fut l’annoncer à la reine, et le ciel reparut sans nuages.

⁂ Extrait d’une lettre de Genève.

« Voltaire n’ira point à Paris, mais il aime fort qu’on le presse d’y aller. Il voudrait joindre à sa gloire l’éclat, mais il veut aussi prolonger sa vie qui n’est que le sentiment continuel de sa gloire, et il comprend qu’un voyage à Paris, qui l’obligerait à des efforts au-dessus de son âge, mettrait sa santé en quelque péril. Ce n’est pas qu’il ne soit encore plein de vigueur et de force ; en deux mois il a compsé trois brochures : Prix de la Justice et de l’Humanité ; Commentaire sur Montesquieu ; Nouvelle Lettre à madame de Montaigu, sur Shakspeare. Il a fait deux tragédies : Agathocle, pièce froide, mais pleine, à ce qu’on dit, de sentiments nobles et dignes de la liberté républicaine que cet ouvrage fait aimer ; Irène et Alexis, copie faible de la Bérénice de Racine, mais où l’on trouve encore des morceaux dignes de la main qui traça les caractères d’Alzire et d’Aménaïde. Les marquis de Villette et Villevieille assurent que Voltaire n’a rien fait de mieux dans son bon temps. Je n’en juge pas comme eux ; mais je me rappelle que Voltaire me disait une fois, en parlant d’une tragédie de madame du Bocage : Mon ami, il faut avoir des... pour faire une bonne tragédie. Or, à quatre-vingt-quatre ans on n’a plus de..... Il y a cependant de beaux vers

dans cette pièce, car Voltaire en fait-il d'antres ? Mais point d'unité, point d'action, point de situations. Le serment d'Irène fait, tout est dit. Alexis n'est qu'un faible Bérénice qui veut toujours épouser, et Irène un plus faible Titus qui voudrait épouser aussi, mais qui n'ose à cause du moine. Tout cela ne vous paraît-il pas un rabâchage bien fou ? Cependant Voltaire est si engoué, si trompé par ce qui l'entoure, qu'il veut faire jouer cette pièce à Paris. Imaginez, mon ami, la force de cet homme : il nous lut, il nous déclama cette tragédie entière avant le souper ; soupa ensuite avec nous, folâtra comme un enfant jusqu'à deux heures après minuit, et dormit ensuite sept heures, sans s'éveiller une seule fois. Aussi je lui disais qu'il n'avait jamais commencé et qu'il ne finirait jamais… »

Janvier (1778). — Une des actions les plus dignes d'être consacrées dans les fastes de l'humanité est celle du pilote Boussard.

Le 31 août dernier, à neuf heures du soir, un navire venant de la Rochelle, monté de huit hommes d'équipage et de deux passagers, approcha de la tête des jetées de Dieppe. Le vent était si impétueux, qu'un pilote côtier essaya en vain quatre fois de sortir pour diriger son entrée dans le port. Boussard, s'apercevant que le pilote du navire faisait une fausse manœuvre qui le mettait en danger, chercha à le guider avec le porte-voix et par des signaux ; mais l'obscurité, le sifflement des vents, le bruit des vagues et la grande agitation de la mer empêchèrent le capitaine de voir et d'entendre, et bientôt le navire fut jeté sur le galet, et échoua à trente toises au-dessus de la jetée.

Aux cris des malheureux qui allaient périr, Boussard, malgré toutes les représentations et l'impossibilité apparente du succès, résolut d'aller à leur secours, et fit emmener sa femme et ses enfants qui voulaient le retenir. Il se fit ceindre aussitôt d'une corde, dont l'autre bout fut

attaché sur la jetée, et se précipita au milieu des flots agités pour porter jusqu'au navire un cordage avec lequel on pût amener l'équipage à terre. Il approchait du navire, lorsqu'une vague l'entraîna et le rejeta sur le rivage. Il fut ainsi, vingt fois, repoussé par les flots et roulé violemment sur le galet, couvert des débris du navire que la fureur de la mer mettait en pièces. Son ardeur ne se ralentit point. Une vague l'entraîna sous le navire : on le croyait mort, lorsqu'il reparut, tenant dans ses bras un matelot qui avait été précipité du bâtiment, et qu'il rapporta à terre sans mouvement et presque sans vie. Enfin, après une infinité de tentatives et des efforts incroyables, il parvint à jeter un cordage dans le vaisseau ; ceux de l'équipage qui eurent la force de profiter de ce secours s'y attachèrent et furent tirés sur le rivage.

Boussard croyait avoir sauvé tous les hommes. Accablé de fatigues, le corps meurtri et rompu par les secousses qu'il avait éprouvées, il gagna avec peine la cabane où le pavillon est déposé ; là il succomba et tomba en défaillance. On venait de lui donner quelques secours, il avait rejeté l'eau de la mer et il reprenait ses esprits, lorsqu'on annonça qu'on entendait encore des gémissements sur le navire. Dans ce moment, Boussard rappelant ses forces, s'échappe des bras de ceux qui s'empressaient à le secourir ; il court à la mer, s'y précipite de nouveau, et il est assez heureux pour sauver encore un des passagers qui s'était lié au bâtiment et que sa faiblesse avait empêché de profiter du secours fourni à ses compagnons. Des dix hommes qui étaient dans le navire, il n'en a péri que deux, dont les corps ont été trouvés le lendemain.

Voici la lettre que M. Necker a écrite de sa main au pilote, après avoir pris les ordres de Sa Majesté :

« Brave homme,

« Je n’ai su qu’avant-hier, par M. l’intendant, l’action « courageuse que vous aviez faite le 31 août, et hier j’en « ai rendu compte au roi, qui m’a ordonné de vous en « témoigner sa satisfaction, et de vous annoncer de sa « part une gratification de mille francs et une pension « annuelle de trois cents livres. J’écris en conséquence à « M. l’intendant. Continuez de secourir les autres quand « vous le pourrez, et faites des vœux pour votre bon roi, « qui aime les braves gens et les récompense.

« Signé : Necker, directeur général des finances. »

Le brave pilote a reçu cette lettre et les bienfaits dont elle était accompagnée, avec la plus vive reconnaissance, mais sans autre surprise que celle de voir que sa dernière action avait fait beaucoup plus de bruit que les autres ; car ce qu’il fit le 31 août, il l’avait déjà fait dans plusieurs occasions avec le même zèle, et sans se plaindre de n’en avoir aucune récompense. Après avoir payé ses dettes, après avoir fait habiller de neuf sa femme et ses enfants, ce qui ne leur était point encore arrivé, il demanda à M. l’intendant la permission d’aller à Paris pour remercier M. Necker, et pour voir, s’il était possible, ce jeune roi qui aime les braves gens et qui leur fait du bien. Il est arrivé ici dans l’habit de matelot qu’il avait fait faire pour le jour de ses noces. C’est un homme dont l’extérieur imposant rappelle ces anciens héros d’Homère à qui l’imagination de Bouchardon voyait vingt pieds de hauteur. Il en a près de six, la tête petite, les épaules larges et la démarche ferme, quoiqu’il ait une jambe presque estropiée d’une blessure gagnée au service du roi. Il a paru devant les ministres, devant tous les grands de la cour, avec la simplicité la plus

modeste et l’assurance la plus noble. Il a reçu les éloges prodigués à son courage, sans laisser échapper la moindre marque d’orgueil ou de vanité, et les présents assez considérables que lui ont faits tous nos princes, particulièrement M. le duc de Penthièvre, sans qu’il soit possible de le soupçonner d’aucun sentiment d’avidité ni même d’intérêt. Dès que l’objet de son voyage a été rempli, tous les égards, toutes les caresses dont il se voyait comblé (car c’était l’homme à la mode), toutes les largesses auxquelles il pouvait encore s’attendre, n’ont pu le retenir ; il a témoigné la plus grande impatience de retourner au sein de sa famille reprendre sa vie accoutumée. Quelqu’un lui ayant demandé ce qui pouvait lui avoir inspiré une intrépidité si rare, il a répondu ces paroles remarquables : C’est l’humanité et la mort de mon père. Il a été noyé ; je n’étais pas là pour le sauver ; aussi j’ai juré depuis de courir au secours de tous ceux que je verrais tomber à la mer… Offrit-on jamais à la piété filiale un plus pur, un plus sublime hommage !

Le roi, à qui l’étiquette de la cour n’a pas permis de le présenter, l’a regardé avec beaucoup d’intérêt en passant par la galerie où on l’avait averti de se placer, et en disant : Ah ! voilà le brave homme ! Sa Majesté a confirmé le nom qui lui avait été donné par son ministre.

La lettre de M. Necker au pilote a fait faire à M. Sedaine l’impromptu que voici. On convient que la pensée est plus heureuse que la rime.

Celle lettre au pilote est-elle de Necker ? Oui.
C’est un point qu’on ne peut débattre.
Qui gouverne comme Sully
Doit écrire comme Henri quatre.

Février. — Depuis plusieurs années M. Mercier le dramomane ne cesse de nous prédire la chute prochaine de la tragédie française. On sait les raisons particulières qu'il peut avoir pour y croire plus qu'un autre. On pourrait en avoir de meilleures, et sans être dramomane, convenir que l'accomplissement de cet oracle funeste ne fut jamais plus à craindre. Tous les ressorts de notre système dramatique semblent usés ; après deux ou trois mille pièces jetées pour ainsi dire dans le même moule, comment ne le seraient-ils pas ? Où trouver aujourd'hui des sujets, des situations, des mouvements, des effets nouveaux, en s'attachant surtout à suivre éternellement la même méthode, le même procédé ? M. Ducis a laissé entrevoir à la vérité quelques exceptions originales, mais M. Ducis écrit d'un style barbare. L'auteur de Warwick n'a rien fait qui réponde encore aux espérances qu'avait données de lui ce premier essai de sa jeunesse. Le succès de Zuma s'est évanoui à la lecture, et Mustapha, la tragédie la mieux écrite qu'on nous ait donnée depuis longtemps, quoique travaillée avec un soin extrême, quoique remplie de détails fort précieux, n'a paru au théâtre qu'un ouvrage infiniment faible. Ce défaut de productions nouvelles et intéressantes a été moins sensible sans doute tant que des acteurs et des actrices d'un talent supérieur ont occupé la scène ; mais on a vu disparaître tour à tour les Lecouvreur, les Dufresne, les Gaussin, les Clairon, les Dumesnil ; et tous ces grands talents n'ont pas même laissé l'espoir d'être jamais remplacés. Il nous restait un seul acteur sorti de cette brillante école, seul il avait survécu à la gloire du théâtre, et seul il en soutenait encore tout l'éclat. Il n'est plus. — On attribue la maladie inflammatoire qui vient de nous l'enlever aux efforts qu'il fit dans le rôle de Vendôme pour plaire à une certaine dame Benoît, dont il était éperdument amoureux, et dont l'excessive reconnaissance a bien plus contribué, dit-on, à précipiter le terme de ses jours que les rigueurs d'Adélaïde. Il est fort à craindre que les charmes de madame Benoît

n’aient fait plus de tort à la tragédie que toutes les Philippiques de M. Mercier.

Qu’il y ait eu des acteurs d’un talent supérieur à celui de le Kain, que Baron ait eu plus de naturel, Dufresne un extérieur plus imposant, c’est ce que nous ne chercherons point à disputer. Mais ce qui nous paraît assez généralement reconnu, c’est que jamais acteur n’a conçu avec plus de profondeur, avec plus de dignité, le génie de la tragédie, et surtout de la tragédie française. Jamais personne n’a su animer comme lui la scène, en saisir tous les mouvements, en préparer tous les effets, conserver à la fois au langage toute sa noblesse, aux accents de la nature toute leur vérité, au caractère sa couleur originale, aux passions toute leur fougue et toute leur énergie. Il suffisait de son talent pour embrasser, pour soutenir toute la marche, tout l’ensemble d’un ouvrage. Quand mademoiselle Gaussin quitta le théâtre on craignit de ne plus revoir Zaïre. Le Kain, avec des débutantes d’une faiblesse extrême, a fait revivre cent fois ce chef-d’œuvre à nos yeux. L’illusion de son rôle se répandait sur tous les autres, et leur prêtait une chaleur, une vie nouvelle. On sait le peu de succès qu’eut Britannicus dans sa nouveauté. Il n’est presque aucune tragédie de Racine que nous ayons vue plus suivie dans ces derniers temps, et c’est au rôle de Néron, qui n’avait été regardé jusqu’alors que comme un rôle secondaire, qu’elle dut tout son effet ; l’art de le Kain y sut présenter la vive et frappante image de la jeunesse d’un tyran échappant pour la première fois aux liens de la contrainte et de l’habitude.

Si les difficultés que ce grand acteur eut à surmonter pour arriver à un degré de perfection si étonnant et si rare, n’ajoutaient rien à nos plaisirs, le sentiment de reconnaissance, d’admiration, que sa mémoire inspire n’en est pas moins intéressé à en garder le souvenir. La nature lui avait refusé presque tous les avantages que semble exiger l’art du comédien. Ses traits n’avaient rien de

régulier, rien de noble. Sa physionomie au premier coup d'œil paraissait grossière et commune, sa taille courte et pesante. Sa voix était naturellement lourde et peu flexible. Un seul don de la nature avait suppléé à tous ces défauts, c'était une sensibilité forte et profonde qui faisait disparaître la laideur de ses traits sous le charme de l'expression dont elle les rendait susceptibles, qui ne laissait apercevoir que le caractère et la passion dont son âme était remplie, et lui donnait à chaque instant de nouvelles formes, un nouvel être.

L'arrangement de ses cheveux, sous une apparente négligence, prêtait aux contours de son front plus ou moins de jeunesse, plus ou moins de majesté, selon la convenance de ses rôles. Il avait, dans le mouvement de ses sourcils, une magie d'expression qui lui était propre et dont il tirait un parti prodigieux. L'art avec lequel il dessinait ses moindres gestes, ses moindres attitudes, leur imprimait un caractère de noblesse et de dignité qui enveloppait pour ainsi dire toute sa figure, et la perspective du théâtre en favorisait encore l'illusion. Fidèle au costume qu'il introduisit le premier sur la scène française, de concert avec mademoiselle Clairon, il employait dans sa manière de s'habiller tout l'art que peut mettre un peintre habile dans la disposition de ses draperies. A la faveur de cet artifice heureux il était parvenu non-seulement à cacher le désagrément de sa taille, mais encore à lui donner je ne sais quoi de théâtral et d'imposant. L'homme qu'on eût pris dans la société pour un petit bourgeois de la rue Saint-Denis, devenait, sur la scène, un roi, un sultan, et pouvait passer, dans l'esprit même de Bouchardon, pour un héros d'Homère. J'ai connu un étranger de beaucoup d'esprit qui n'avait jamais entendu parler de le Kain, et qui, le voyant pour la première fois dans le rôle de Zamore, sortit du spectacle, très-persuadé que l'acteur qu'il venait de voir était un des plus beaux hommes qui eussent jamais paru sur la scène. Il est sans doute assez remarquable que

Roscius, le plus excellent comédien de l'ancienne Rome, ait eu les mêmes désavantages naturels que le Kain, qu'il en ait eu de plus grands, et qu'il les ait surmontés avec le même succès. On lit, dans Festus, que ce fut le premier acteur à Rome qui ait usé du masque sur le théâtre, parce qu'il avait les yeux de travers et la vue difforme, que cependant le peuple se plaisait à l'entendre à visage découvert à cause de la douceur de sa voix.

C'est aussi au charme de sa voix que le talent du moderne Roscius fut redevable de ses plus grands succès. Nous avons remarqué qu'elle était naturellement pesante et même un peu voilée. A force d'étude et de travail il avait tellement corrigé ce défaut, qu'il ne lui en était resté que l'habitude d'un ton ferme, grave et soutenu. Je n'ai jamais entendu aucune voix humaine dont les inflexions fussent plus sûres et plus variées, plus fortes et plus tendres, d'un pathétique plus touchant et plus terrible. Il n'y avait point de vers qui parussent faibles lorsqu'il daignait les dire avec soin. Un talent plus précieux sans doute et qu'il avait porté au plus haut degré, c'était celui de faire sentir tout le charme des beaux vers, sans nuire jamais à la vérité de l'expression. En déchirant le cœur, il enchantait toujours l'oreille, sa voix pénétrait jusqu'au fond de l'âme, et l'impression qu'elle y faisait, semblable à celle du burin, y laissait des traces profondes et de longs souvenirs.

Sa conversation annonçait un esprit sage et réfléchi, mais sans aucune saillie brillante ; tous ses discours étaient pleins de mesure et d'égards ; son langage pur et doux avait souvent une simplicité digne, et de l'énergie sans affectation. Il aimait la gaieté, personne n'était plus sensible que lui aux talents de son ami Préville, aux grâces naïves de Carlin ; mais le rire n'en était pas moins étranger à sa physionomie, elle conservait toujours l'empreinte et des passions qu'il s'était étudié à peindre et de celles qu'il avait éprouvées lui-même. Il n'avait jamais aimé qu'avec

fureur ; il avait toujours haï de même, et quand il prononçait ce vers d’Alzire,

> Doux vertus de mon cœur, la vengeance et l’amour,

il était plus Zamore que Zamore lui-même. Si les circonstances le forcèrent le plus souvent à renfermer ces sentiments au fond de son cœur, il n’en était pas moins dévoré, et l’on ne peut douter que cet excès de sensibilité n’ait contribué pour le moins autant que les fatigues de son état à abréger ses jours. J’en juge par une consultation qu’il demande à M. Tronchin dans une de ses dernières maladies, consultation aussi tragique, aussi pleine de philosophie et de chaleur qu’aucun de ses rôles.

Notre Roscius, uniquement occupé de la perfection de son art, n’avait jamais cherché d’autres distractions que celles où il avait été entraîné par la violence de ses sentiments. Mais il n’avait rien négligé pour acquérir toutes les connaissances relatives à son objet ; il avait fait, en conséquence, des études assez suivies sur la langue, l’histoire et tous les arts dont le secours pouvait contribuer à perfectionner et à embellir son talent. Son jugement était naturellement droit et sain ; mais, pour se développer, il avait besoin d’une attention suivie, d’une méditation lente et profonde. Je lui ai entendu dire très-souvent, et de la meilleure foi du monde, qu’il avait étudié quinze ans le rôle du Cid, avant de l’avoir saisi comme il l’a joué les dernières années de sa vie.

Soit avarice, comme beaucoup de gens ont cru avoir le droit de le soupçonner, soit singularité, ou même une sorte de coquetterie, il affectait dans ses habits de ville autant d’épargne, autant de négligence qu’il mettait de faste et de

recherche dans ses habits de théâtre. Cependant il ne perdait jamais de vue ce qu'on doit aux convenances de la société ; il y réunissait avec beaucoup d'attention et la modestie convenable à son état et cette estime de soi-même qui est la première dignité. Tout le monde sait la réponse pleine de caractère qu'il fit à cet officier qui se servait devant lui des expressions les plus méprisantes pour comparer la fortune d'un comédien à celle d'un militaire réduit, après de longs services, à vivre d'une chétive pension : Eh ! comptez-vous pour rien, monsieur, le droit que vous croyez avoir de me parler ainsi ?...

C'est le 8 de février que nous avons perdu ce grand acteur, il n'était que dans sa quarante-neuvième année ; et c'est le lendemain, le jour même de son enterrement, que le patriarche de Ferney est arrivé à Paris, après une absence de plus de vingt-sept ans. Ainsi par une étrange fatalité il n'a jamais vu sur le théâtre de Paris l'acteur qui contribua sans doute le plus à sa gloire, que lui-même avait pris soin de former, mais qui ne put obtenir la permission de débuter à la Comédie française que quelques jours après le départ de son bienfaiteur pour la Prusse.

Non, l'apparition d'un revenant, celle d'un prophète, d'un apôtre, n'aurait pas causé plus de surprise et d'admiration que l'arrivée de M. de Voltaire. Ce nouveau prodige a suspendu quelques moments tout autre intérêt, il a fait tomber les bruits de guerre, les intrigues de robe, les tracasseries de cour, même la grande querelle des gluckistes et des piccinistes. L'orgueil encyclopédique a paru diminué de moitié, la Sorbonne a frémi, le parlement a gardé le silence, toute la littérature s'est émue, tout Paris s'est empressé de voler aux pieds de l'idole, et jamais le héros de notre siècle n'eût joui de sa gloire avec plus d'éclat, si la cour l'avait honoré d'un regard plus favorable ou seulement moins indifférent. On sait même qu'un mot du roi sur ce retour inattendu pensa détruire tout à coup une si douce ivresse. Sa Majesté demanda si l'ordre qui

défendait à Voltaire de revenir à Paris (ordre donné sous le ministère de M. de Saint-Contest) avait été levé. Quoique le roi n'eût rien ajouté de plus, on se pressa de rapporter ce discours à M. de Voltaire, et de le lui rapporter de la manière du monde la plus alarmante. Le vieux malade en fut vivement affecté ; mais l'intention du roi n'avait jamais été de l'affliger, et grâce à l'empressement de madame la comtesse Jules de Polignac, appuyée des bontés de la reine, il ne tarda pas à être rassuré. Consoler la vieillesse, s'intéresser au repos du favori des Muses, n'est-ce pas le plus doux emploi des grâces et de la beauté !

A quatre-vingt-quatre ans M. de Voltaire a fait le voyage de Paris, dans (inq jours, au mois de février. Il est parti de Ferney deux jours après madame Denis, M. et madame de Villette, et il les a rejoints à Fontainebleau. Le lendemain de son arrivée il a reçu les hommages de toute la France, et il y a répondu avec cette fleur d'esprit, avec ces agréments, cette politesse dont lui seul a conservé le ton. Dans la soirée il a lu, déclamé lui-même la plus grande partie de sa tragédie d'Irène, et toute la nuit ensuite il l'a passée à en corriger les deux derniers actes. Madame Vestris qu'il a chargée du rôle d'Irène, étant venue le voir à son lever, il lui dit : J'ai été occupé de vous, madame, toute la nuit, comme si je n'avais que vingt ans. Tout cela n'empêche pas qu'il ne se dise toujours mort ou mourant, et qu'il ne se fâche même beaucoup lorsqu' on ose l'assurer qu'il est encore plein de force et de vie.

C'est dans l'hôtel de M. le marquis de Villette qu'il est descendu avec madame Denis, pour ne point se séparer de Belle et Bonne [5], qu'il chérit avec une tendresse extrême. Il y occupe un cabinet qui ressemble beaucoup plus au boudoir de la Volupté qu'au sanctuaire des Muses, et ce cabinet se trouve précisément au-dessous de l'appartement de M. le marquis de Thibouville. C'est là, dit-on, que M. de

Voltaire vient faire ses pâques. Eh ! quel rapport ont toutes ces folies à la gloire de Mahomet et d’Alzire !

Avis important attribué à M. Barthe.

Le sieur Villette, dit marquis,
Successeur de Jodelles,
Facteur de vers, de prose et d’autres bagatelles,
Au public donne avis
Qu’il possède dans sa boutique
l’n animal plaisant, unique,
Arrivé récemment
De Genève en droiture ;
Vrai phénomène de nature ;
Cadavre, squelette ambulant.
Il a l’œil très-vif, la voix forte ;
Il vous mord, vous caresse ; il est doux, il s’emporte.
Tantôt il parle comme un dieu,
Tantôt il parle comme un diable.
Son regard est malin, son esprit est tout feu.
Cet être inconcevable
Fait l’aveugle, le sourd, et quelquefois le mort.
Sa machine se monte et démonte à ressort,
Et la tète lui tourne au surnom de grand homme.
Du mont Crapak tel est l’original en somme,
On le verra tous les matins
Au bout du quai des Théatins.
Par un salut profond, beaucoup de modestie,
Les grands seigneurs paieront leur curiosité.
Porte ouverte à l’Académie,

A tous acteurs de comédie
Qui flatteront sa vanité
Et voudront adorer l’idole.
Les gens mitrés portant étole
Verront de loin, moyennant une obole,
Pour éviter ses griffes et ses dents,
Tout poëte entrera pour quelques grains
d’encens.

Épigramme sur M. le marquis de Villette, qui jouit peut-être avec trop de vanité du bonheur de montrer M. de Voltaire à tout Paris.

Petit Villette, c’est en vain
Que vous prétendez à la gloire ;
Vous ne serez jamais qu’un nain
Qui montre un géant à la Foire.

Février. — Depuis que M. de Voltaire est à Paris, je ne sais combien de prêtres ont déjà fondé leurs projets de gloire et de fortune sur l’espérance de devenir les instruments de la conversion d’un homme si célèbre. Il s’en est présenté plusieurs pour lui demander la préférence, au cas qu’il fût disposé à se confesser. Un de ces messieurs, plus hardi ou peut-être plus affamé que les autres, ayant forcé la porte dans un moment où M. de Voltaire était resté seul dans sa chambre, est venu se jeter aux pieds de son lit, et lui a dit en style judaïque : « Au nom du ciel,
« écoutez-moi ; je serai pour vous le bouc émissaire, je viens

« me charger de tous vos péchés ; mais confessez-vous tout « à l'heure, et tremblez de perdre le seul moment que la « grâce vous laisse encore, etc. » Le vieux malade était de bonne humeur ; il l'a écouté avec la plus grande modération, et lui a demandé de quelle part il venait. — De quelle part ? de la part de Dieu même. — Eh bien, monsieur l'abbé, vos lettres de créance ? Une question si embarrassante et si naturelle l'a tellement confondu, que M. de Voltaire en a eu pitié ; il l'a remis à son aise, lui a parlé avec beaucoup de douceur, et l'a renvoyé en l'assurant qu'il ne se sentait aucun éloignement pour la confession, mais qu'il choisirait un moment plus propice pour s'y préparer.

On demande après cela si c'est faiblesse ou crainte, ou désir de plaire à la cour, ou simple respect pour les convenances établies, qui lui a fait demander avec tant d'empressement un prêtre aussitôt qu'il s'est vu attaqué de cette violente hémorragie que M. Tronchin lui-même a regardée plusieurs jours comme mortelle, vu son âge et la difficulté de lui faire observer le seul régime qui pût assurer sa guérison. Ce qu'il y a de certain, c'est que son premier mot, lorsqu'il vomissait encore le sang à pleine bouche, son premier mot a été : Qu'on envoie chercher le prêtre..... sur-le-champ ;... je ne veux pas qu'on me jette à la voirie..... Ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'il s'est confessé avec beaucoup de patience, et dans toutes les formes, au père Gauthier, chapelain des Incurables ; que cette scène édifiante s'est passée dans le boudoir même de M. de Villette, c'est-à-dire dans le plus profane, dans le plus voluptueux de tous les boudoirs ; qu'il a promis à ce bon père tout ce qu'il a voulu, excepté le désaveu public de ses ouvrages, parce qu'aucun de ses ouvrages n'ayant paru sous son nom, ce désaveu lui semblait parfaitement superflu. Mais ce qui n'est pas moins sûr aussi, c'est que, lorsque les forces lui sont revenues, et qu'il s'est aperçu que sa confession, sans faire aucun effet à la cour

réussissait encore moins à la ville, il en a pris beaucoup d'humeur. Ce qu'il avait fait comme un enfant, il s'en est fâché de même.

Mars — Il est rare que les fêtes du carnaval ne fournissent quelque anecdote remarquable. Celle qui a fait le plus de bruit cette année mérite de fixer l'attention, non-seulement par le rang des personnes qui en font naître le sujet, par l'importance de ses suites, mais aussi par l'influence singulière que l'empire de l'opinion a paru avoir dans cette circonstance sur nos usagés et sur nos mœurs. On ne nous pardonnerait pas sans doute de la passer sous silence, des mémoires littéraires n'ayant point d'objets plus intéressants à nous offrir que ceux qui tiennent à l'histoire de l'opinion. Voici le fait en peu de mots :

M. le comte d'Artois, à la faveur de la liberté qu'inspire le masque, et peut-être aussi grâce aux avis secrets de madame de Canillac (6) qui lui donnait le bras, se permit, dans un de nos derniers bals, de dire à madame la duchesse de Bourbon des choses assez vives pour exciter au moins son impatience autant que sa curiosité. La princesse ayant voulu tenter de lever la barbe du masque qui la tourmentait avec si peu de ménagement, le comte d'Artois s'en défendit par un mouvement fort brusque ; et l'effort qu'il fit pour lui arracher à elle-même le petit masque qui ne, couvrait que la moitié de son visage, y laissa quelques légères meurtrissures. Cette scène, malheureusement, fut bientôt si répandue et à la ville et à la cour, que madame de Bourbon ne crut pouvoir se dispenser d'en faire porter ses plaintes au roi par M. le prince de Condé et par son père M. le duc d'Orléans. Le duc de Bourbon se bâta peut-être un peu trop de dire tout haut que si l'on ne faisait point à sa femme les excuses qu'on lui devait, le parti qu'il avait à prendre n'était pas difficile à deviner. La reine tâcha vainement d'arranger

cette affaire ; les négociations les plus adroites furent sans succès, et l'autorité du roi ne put obtenir qu'une réconciliation forcée. La situation de M. le comte d'Artois était fort embarrassante, vu d'un côté les ordres précis de Sa Majesté, de l'autre l'espèce de menace faite par M. de Bourbon. Les femmes dont ce prince jusqu'alors avait été l'idole, les femmes prirent toutes parti contre lui, et la cause de madame de Bourbon parut celle de tout le sexe, c'est-à-dire à peu près de toute la nation. Leurs cris, leurs suffrages, la voix impérieuse de l'honneur français l'emportèrent enfin sur les considérations les plus graves, sur l'autorité même des lois, sur celle du monarque. M. le comte d'Artois donna fendez-vous à M. le duc de Bourbon, dans le bois de Boulogne, le lundi 16. Le combat dura cinq ou six minutes ; on se battit dans toutes les règles de l'ancienne chevalerie, mais heureusement sans aucun accident fâcheux. Le comte d'Artois ne reçut qu'une petite égratignure au bras, et tout fut terminé à la satisfaction de toutes les parties intéressées. Les deux combattants dînèrent gaiement ensemble. Le comte d'Artois écrivit sur-le-champ au roi qu'il lui demandait pardon de lui avoir désobéi, et le suppliait de ne point lui faire d'autre grâce que celle de traiter le duc de Bourbon comme il jugerait à propos de le traiter lui-même ; mais que, quelque coupable que sa conduite pût paraître aux yeux du monarque, il osait espérer d'en trouver l'excuse dans les sentiments et dans l'amitié d'un frère. Ce devoir rempli, il vola au Palais-Bourbon, et fit à la princesse la réparation la plus noble et la plus entière. « Je profite, Madame, lui dit-il en entrant chez elle, du premier instant de liberté que me laissent les circonstances, pour vous faire des excuses, que j'ai été bien fâché de ne pas oser vous faire plus tôt..... »

C'est le jour même de cette scène intéressante que fut donnée à Paris la première représentation de la tragédie de M. de Voltaire. Jamais assemblée ne fut plus brillante. La reine, suivie de toute la cour, honora de sa présence le

nouveau triomphe du Sophocle de nos jours. Ce triomphe si touchant, après soixante ans de gloire, fut précédé de celui de madame de Bourbon, qui ne parut pas plutôt dans sa loge, que toute la salle retentit d'applaudissements et de battements de mains. Les transports du public redoublèrent lorsqu'on aperçut son époux et son chevalier ; ils se renouvelèrent encore à l'arrivée de M. le comte d'Artois ; et s'ils furent un peu moins vifs alors, c'est que tous les spectateurs n'étaient pas également instruits de ce qui s'était passé dans la matinée. Ainsi la voix publique osa consacrer par le suffrage le plus éclatant une action défendue par les lois, contraire aux maximes du trône, et que les ordres positifs du monarque venaient d'interdire expressément : tant il est vrai que le pouvoir des mœurs ou celui du préjugé national est au-dessus de toute autorité, de toute puissance humaine !

20 mars. — Non, je ne crois pas qu'en aucun temps le génie et les lettres aient pu s'honorer d'un triomphe plus flatteur et plus touchant que celui dont M. de Voltaire vient de jouir après soixante ans de travaux, de gloire et le persécution.

Cet illustre vieillard a paru aujourd'hui pour la première fois à l'Académie et au spectacle. Un accident très-grave [7], et qui a fait craindre pendant plusieurs jours pour sa vie, ne lui avait pas permis de s'y rendre plus tôt. Son carrosse a été suivi dans les cours du Louvre par une foule de peuple empressé à le voir. Il a trouvé toutes les portes, toutes les avenues de l'Académie assiégées d'une multitude qui ne s'ouvrait que lentement à son passage et se précipitait aussitôt sur ses pas avec des applaudissements et des acclamations multipliées. L'Académie est venue au-devant de lui jusque dans la première salle, honneur qu'elle n'a jamais fait à aucun de ses membres, pas même aux princes étrangers qui ont daigné assister à ses assemblées.

On l’a fait asseoir à la place du directeur, et par un choix unanime on l’a pressé de vouloir bien en accepter la charge qui allait être vacante à la fin du trimestre de janvier. Quoique l’Académie soit dans l’usage de faire tirer cette charge au sort, elle a jugé, sans doute avec raison, que déroger ainsi à ses coutumes en faveur d’un grand homme, c’était suivre en effet l’esprit et les intentions de leur fondateur. M. de Voltaire a reçu cette distinction avec beaucoup de reconnaissance, et la lecture que lui a faite ensuite M. d’Alembert de l’Éloge de Boileau a paru l’intéresser infiniment. Il y a dans cet éloge une discussion très-fine sur les progrès que le législateur du goût dans le dernier siècle a fait faire à notre langue. On y compare le style de Racine et celui de Boileau, la manière de ces deux poètes, et celle de M. de Voltaire, à qui l’auteur donne des éloges trop vrais et trop délicats pour avoir pu craindre, en les lisant devant lui, de blesser ou son amour propre ou sa modestie. L’assemblée était aussi nombreuse qu’elle pouvait l’être sans la présence de messieurs les évêques qui s’étaient tous dispensés de s’y trouver, soit que le hasard, soit que cet esprit saint qui n’abandonne jamais ces messieurs, l’eût décidé ainsi pour sauver l’honneur de l’Église ou l’orgueil de la mitre ; ce qui, comme chacun sait, ne fut presque toujours qu’une seule et même chose.

Les hommages que M. de Voltaire a reçus à l’Académie n’ont été que le prélude de ceux qui l’attendaient au théâtre de la Nation. Sa marche depuis le vieux Louvre jusqu’aux Tuileries a été une espèce de triomphe public. Toute la cour des Princes, qui est immense, jusqu’à l’entrée du Carrousel, était remplie de monde ; il n’y en avait guère moins sur la grande terrasse du jardin, et cette multitude était composée de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Du plus loin qu’on a pu apercevoir sa voiture, il s’est élevé un cri de joie universel ; les acclamations, les battements de mains, les transports ont redoublé à mesure qu’il approchait ; et quand on l’a vu, ce vieillard

respectable chargé de tant d’années et de tant de gloire, quand on l’a vu descendre appuyé sur deux bras, l’attendrissement et l’admiration ont été au comble. La foule se pressait pour pénétrer jusqu’à lui ; elle se pressait davantage pour le défendre contre elle-même [8]. Toutes les bornes, toutes les barrières, toutes les croisées étaient remplies de spectateurs, et le carrosse à peine arrêté, on était déjà monté sur l’impériale et même jusque sur les roues pour contempler la divinité de plus près. Dans la salle même, l’enthousiasme du public, que l’on ne croyait pas pouvoir aller plus loin, a paru redoubler encore lorsque M. de Voltaire, placé aux secondes, dans la loge des gentilshommes de la chambre, entre madame Denis et madame de Villette, le sieur Brizard est venu apporter une couronne de lauriers que madame de Villette a posée sur la tête du grand homme, mais qu’il a retirée aussitôt, quoique le public le pressât de la garder par des battements de mains et par des cris qui retentissaient de tous les coins de la salle avec un fracas inouï. Toutes les femmes étaient debout. Il y avait plus de monde encore dans les corridors que dans les loges. Toute la comédie, avant la toile levée, s’était avancée sur les bords du théâtre. On s’étouffait jusqu’à l’entrée du parterre, où plusieurs femmes étaient descendues, n’ayant pas pu trouver ailleurs des places pour voir quelques instants l’objet de tant d’adorations. J’ai vu le moment où la partie du parterre qui se trouve sous les loges, allait se mettre à genoux, désespérant de le voir d’une autre manière. Toute la salle était obscurcie par la poussière qu’excitait le flux et le reflux de la multitude agitée. Ce transport, cette espèce de délire universel a duré plus de vingt minutes, et ce n’est pas sans peine que les comédiens ont pu parvenir enfin à commencer la pièce. C’était Irène qu’on donnait pour la sixième fois. Jamais cette tragédie n’a été mieux jouée [9] ; jamais elle n’a été moins écoutée ; jamais elle n’a été plus applaudie. La toile

baissée, les cris, les applaudissements se sont renouvelés avec plus de vivacité que jamais. L'illustre vieillard s'est levé pour remercier le public, et l'instant d'après on a vu sur un piédestal, au milieu du théâtre, le buste de ce grand homme, tous les acteurs et toutes les actrices rangés en cintre autour du buste, des guirlandes et des couronnes à la main, tout le public qui se trouvait dans les coulisses derrière eux, et dans l'enfoncement de la scène les gardes qui avaient servi dans la tragédie ; de sorte que le théâtre dans ce moment représentait parfaitement une place publique où l'on venait d'ériger un monument à la gloire du génie [10]. A ce spectacle sublime et touchant, qui ne se serait cru au milieu de Rome ou d'Athènes ? Le nom de Voltaire a retenti de toute part avec des acclamations, des tressaillements, des cris de joie, de reconnaissance et d'admiration. L'envie et la haine, le fanatisme et l'intolérance n'ont osé rugir qu'en secret ; et pour la première fois peut-être on a vu l'opinion publique en France jouir avec éclat de tout son empire. C'est Brizard en habit de Léonce, c'est-à-dire en moine de Saint-Basile, qui a posé la première couronne sur le buste ; les autres acteurs ont suivi son exemple ; et après l'avoir ainsi couvert de lauriers, madame Vestris s'est avancée sur le bord de la scène pour adresser au dieu même de la fête ces vers que M. de Saint-Marc venait de faire sur-le-champ :

> Aux yeux de Paris enchanté
> Reçois en ce jour un hommage
> Que confirmera d'âge en âge
> La sévère postérité.
> Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
> Pour jouir de l'honneur de l'immortalité.
> Voltaire, reçois la couronne

Que l’on vient de te présenter ;
Il est beau de la mériter,
Quand c’est la France qui la donne.

Ces vers avaient du moins le mérite du moment ; le public y a trouvé une partie des sentiments dont il était animé, et cela suffisait pour les faire recevoir avec transport. On les a fait répéter à madame Vestris, et il s’en est répandu mille copies dans un instant. Le buste est resté sur le théâtre, chargé de lauriers, pendant toute la petite pièce. On donnait Nanine, qui n’a pas été moins applaudie qu’Irène, quoiqu’elle ne fût guère mieux jouée ; mais la présence du dieu faisait tout pardonner, rendait tout intéressant.

Le moment où M. de Voltaire est sorti du spectacle a paru plus touchant encore que celui de son entrée ; il semblait succomber sous le faix de l’âge et des lauriers dont on venait de charger sa tête. Il paraissait vivement attendri ; ses yeux étincelaient encore à travers la pâleur de son visage ; mais on croyait voir qu’il ne respirait plus que par le sentiment de sa gloire. Toutes les femmes s’étaient rangées et dans les corridors et dans l’escalier sur son passage ; elles le portaient pour ainsi dire dans leurs bras : c’est ainsi qu’il est arrivé jusqu’à la portière de son car rosse. On l’a retenu le plus longtemps qu’il a été possible à la porte de la Comédie. Le peuple criait : Des flambeaux, des flambeaux, que tout le monde puisse le voir ! Quand il a été dans sa voiture, la foule s’est pressée autour de lui ; on est monté sur le marchepied, on s’est accroché aux portières du carrosse pour lui baiser les mains. Des gens du peuple criaient : C’est lui qui a fait Œdipe, Mérope, Zaïre ; c’est lui qui a chanté notre bon roi, etc. On a supplié le cocher d’aller au pas, afin de pouvoir le suivre, et une partie du peuple l’a accompagné ainsi, en criant des vive

Voltaire ! jusqu'au pont Royal. Nous ne devons pas oublier ici que M. le comte d'Artois qui était à l'Opéra avec la reine, l'a quittée un moment pour venir à la Comédie française, et qu'avant la fin du spectacle il a envoyé son capitaine des gardes, M. le prince d'Henin, dans la loge de M. de Voltaire, pour lui dire de sa part tout l'intérêt qu'il prenait à son triomphe, et tout le plaisir qu'il avait eu de joindre ses hommages à ceux de la nation.....

L'enthousiasme avec lequel on vient de faire l'apothéose de M. de Voltaire, de son vivant, est la juste récompense, non-seulement des merveilles qu'a produites son génie, mais aussi de l'heureuse révolution qu'il a su faire et dans les mœurs et dans l'esprit de son siècle, en combattant les préjugés de tous les ordres et de tous les rangs ; en donnant aux lettres plus de considération et plus de dignité, à l'opinion même un empire plus libre et plus indépendant de toute autre puissance que celle du génie et de la raison.

⁂ COPIE DE LA PROFESSION DE FOI DE M. DE VOLTAIRE EXIGÉE PAR M. L'ABBÉ GAUTIER, SON CONFESSEUR.

« Je soussigné, déclare qu'étant attaqué depuis quatre
« jours d'un vomissement de sang, à l'âge de
« quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, et
« M. le curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à
« ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gautier,
« prêtre, je me suis confessé à lui, et que si Dieu dispose
« de moi, je meurs dans la sainte religion catholique
« où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle
« daignera pardonner toutes mes fautes ; et que si j'avais
« jamais scandalisé l'Église, j'en demande pardon à Dieu
« et à elle.

« A signé, Voltaire, le 2 mars 1778, dans la maison de « M. le marquis de Villette.

« En présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de « M. le marquis de Villevieille, mon ami. — Signé, l'abbé « Mignot, Villevieille. »

« Nous déclarons la présente copie conforme à l'original « qui est demeuré entre les mains du sieur abbé « Gautier, et que nous avons signé l'un et l'autre comme « nous signons le présent certificat. Fait à Paris, ce « 27 mai 1778. — L'abbé Mignot, Villevieille. »

« L'original ci-dessus mentionné a été présenté à M. le « curé de Saint-Sulpice qui en a tiré copie. — L'abbé « Mignot, Villevieille, »

COPIE DE LA LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE, DU 4 MARS 1778.

« M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris « la liberté de m'adresser à vous-même, Monsieur, pour « la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la « bonté de quitter vos importantes occupations pour venir « et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je « n'ai cru convenables qu'à des subalternes auprès des « passagers qui se trouvent dans votre département.

« M. l'abbé Gautier avait commencé par m'écrire sur le « bruit seul de ma maladie, il était venu ensuite s'offrir « de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant « sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde,

« Monsieur, comme un homme du premier ordre « de l'État. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre « et que vous faites travailler en ministre. Plus je respecte « votre personne et votre état, plus je crains d'abuser de « vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je « dois à votre naissance, à votre ministère et à votre

mérite.
« Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat.
« Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu
« la condescendance avec laquelle vous seriez descendu
« jusqu'à moi ; pardonnez aussi l'importunité de cette lettre,
« elle n'exige pas l'embarras d'une réponse, votre temps est trop précieux.
« J'ai l'honneur d'être, etc. »

RÉPONSE DE M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE A M. DE VOLTAIR

« Tous mes paroissiens, Monsieur, ont droit à mes soins,
« que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs.
« Mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait
« pour attirer toute mon attention ; sa célébrité, qui fixe
« sur elle les yeux de la capitale de la France et même de
« l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un
« curé.
« La démarche que vous avez faite n'était nécessaire
« qu'autant qu'elle pouvait vous être utile dans le danger
« de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le
« vrai bonheur de l'homme, en dissipant par la foi les
« ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le
« cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement
« je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents,
« dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux
« et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à
« la religion, et à tous les vrais principes, sans lesquels la
« société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux
« insensés divisés par leurs passions et tourmentés par
« leurs remords. Je sais que vous êtes bienfaisant ; si vous
« me permettiez de vous entretenir quelquefois, j'espère

« que vous conviendriez qu’en adoptant parfaitement la
« sublime philosophie de l’Évangile vous pourriez faire le
« plus grand bien, et ajouter à la gloire d’avoir porté l’esprit
« humain au plus haut degré de ses connaissances, le
« mérite de la vertu la plus sincère, dont la Sagesse divine,
« revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée et
« fourni le parfait modèle que nous ne pouvons trouver
« ailleurs.

« Vous me comblez de choses obligeantes que vous
« voulez bien me dire et que je ne mérite pas. Il serait
« au-dessus de mes forces d’y répondre en me mettant au
« nombre des savants et des gens d’esprit qui vous portent
« avec tant d’empressement leur tribut et leurs hommages.
« Pour moi, je n’ai à vous offrir que les vœux de
« votre solide bonheur, et la sincérité des sentiments
« avec lesquels j’ai l’honneur d’être, etc. »

⁂ Entre autres prétentions, M. le marquis de Villette a celle d’être le fils de M. de Voltaire, et de toutes ses prétentions ce n’est pas la moins courageuse sans doute. Nous ignorons jusqu’à l’ombre de vraisemblance qu’elle pourrait avoir.... Qu’est venu faire ici M. de Villette ? disait quelqu’un à M. de Voltaire à Ferney. — Il dit qu’il est venu se purifier chez moi ; mais je crains bien qu’il n’ait fait comme Gribouille, qui se mettait dans l’eau de peur de la pluie.

⁂ M. de Saint-Ange, le traducteur des Métamorphoses d’Ovide, a dans son maintien cet air langoureux et niais qu’on a remarqué quelquefois dans la tournure de ses vers. Ayant été, comme les autres gens de lettres, présenter ses hommages à M. de Voltaire, il voulut finir sa visite par un coup de génie, et lui dit en tournant doucement son chapeau entre ses doigts : Aujourd’hui, Monsieur, je ne suis venu voir qu’Homère ; je viendrai voir un outre jour Euripide et Sophocle, et puis Tacite, et puis Lucien, etc. —

Monsieur, je suis bien vieux, si vous pouviez faire toutes ces visites en une fois !

⁂ Vous avez, lui disait M. Mercier, vous avez si fort surpassé tous vos confrères en tout genre, vous surpasserez encore Fontenelle dans l'art de vivre longtemps. — Ah ! Monsieur, Fontenelle était un normand ; il a trompé la nature.

Juin. — Il est tombé dans l'abîme funeste ; les derniers rayons de cette clarté divine viennent de s'éteindre, et la nuit qui va succéder à ce beau jour durera peut-être une longue suite de siècles [11].

Le plus grand, le plus illustre, peut-être, hélas ! l'unique monument de cette époque glorieuse où tous les talents, tous les arts de l'esprit humain semblaient s'être élevés au plus haut degré de perfection, ce superbe monument a disparu ! Un coin de terre ignoré en dérobe à nos yeux les tristes débris.

Il n'est plus, celui qui fut à la fois l'Arioste et le Virgile de la France, qui ressuscita pour nous les chefs-d'œuvre des Sophocle et des Euripide, dont le génie atteignit tour à tour la hauteur des pensées de Corneille, le pathétique sublime de Racine ; et, maître de l'empire qu'occupaient ces deux rivaux de la scène, en sut découvrir un nouveau plus digne encore de sa conquête dans les grands mouvements de la nature, dans les excès terribles du fanatisme, dans le contraste imposant des mœurs et des opinions.

Il n'est plus, celui qui dans son immense carrière embrassa toute l'étendue de nos connaissances et laissa presque dans tous les genres des chefs-d'œuvre et des modèles ; le premier qui fit connaître à la France la philosophie de Newton, les vertus du meilleur de nos rois, et le véritable prix de la liberté, du commerce et des lettres.

Il n'est plus, celui qui le premier peut-être écrivit l'histoire en philosophe, en homme d'État, en citoyen ;

combattit sans relâche tous les préjugés funestes au bonheur des hommes, et couvrant l'erreur et la superstition d'opprobre et de ridicule, sut se faire entendre également de l'ignorant et du sage, des peuples et des rois.

Appuyé sur le génie du siècle qui l'a vu naître, seul il soutenait encore dans son déclin l'âge qui l'a vu mourir, seul il en retardait encore la chute. Il n'est plus, et déjà l'ignorance et l'envie osent insulter sa cendre révérée. On refuse à celui qui méritait un temple et des autels ce repos de la tombe, ces simples honneurs qu'on ne refuse pas même au dernier des humains [12].

Le fanatisme, dont le génie étonné tremblait devant celui d'un grand homme, le voit à peine expirant, qu'il se flatte déjà de reprendre son empire, et le premier effort de sa rage impuissante est un excès de démence et de lâcheté.

Qu'espérez-vous encore de tant de barbarie ? Qu'apprendrez-vous à l'univers en exerçant sur cette dépouille mortelle votre furie et votre vengeance, si ce n'est la terreur et l'épouvante qu'il sut vous inspirer jusqu'au dernier moment de sa vie ? Voilà donc quelle est aujourd'hui votre puissance ! Un seul homme, sans autre appui que l'ascendant de la gloire et des talents, a résisté soixante ans à vos persécutions, a bravé soixante ans vos fureurs, et ce n'est que la mort qui vous livre votre victime, ombre vaine, insensible à vos injures ; mais dont le seul nom est encore l'amour de l'humanité et l'effroi de ses tyrans.

Quel était donc votre dessein en refusant un simple tombeau à celui à qui la nation venait de décerner les honneurs d'un triomphe public ? Avez-vous craint que ce tombeau ne devînt un autel, et le lieu qui le refermerait un temple ? Avez-vous craint de voir confondu dans la foule des humains l'homme qui s'éleva au-dessus de tous les rangs par l'éclat et par la supériorité de son génie ? Avez-vous pensé qu'il fût si fort de votre intérêt d'annoncer à

l’Europe entière que le plus grand homme de son siècle était mort comme il avait vécu, sans faiblesse et sans préjugé [13] ?

En voulant couvrir, s’il vous eût été possible, de l’obscurité la plus profonde le lieu où reposeraient les cendres de Voltaire, en cherchant à envelopper de ténèbres et de mystère le moment de sa mort, n’avez-vous pas tremblé que les plus ardents de ses disciples ne profitassent d’une circonstance si favorable pour établir les preuves de son immortalité, de sa résurrection ? Ah ! vous saviez trop bien que, l’eussent-ils tenté, les ouvrages qui nous restent de lui ne permettaient plus de croire aux miracles de cette espèce [14].

Faibles et lâches ennemis de l’ombre d’un grand homme ! En tourmentant toutes les puissances du ciel et de la terre pour lui ravir les hommages qui lui sont dus, quel fruit attendez-vous de tant de vains efforts ? Effacerez-vous son souvenir de la mémoire des hommes ? Anéantirez-vous cette multitude de chefs-d’œuvre, éternels monuments de son génie, consacrés dans toutes les parties du monde à l’instruction et à l’admiration des races futures ? Est-ce par quelques défenses puériles, par quelques anathèmes impuissants que vous pensez enchaîner ces torrents de lumières répandus d’un bout de l’univers à l’autre [15] ?

Non, sa gloire est au-dessus de toute atteinte ; ses ouvrages en sont les garants immortels. Mais votre triomphe est encore assez beau : le vengeur des victimes opprimées par le fanatisme et la superstition n’est plus ; ce grand ascendant sur l’esprit de son siècle, cet ascendant prodigieux qui tenait à sa personne, au caractère particulier de son esprit, à soixante ans de gloire et de succès, cet ascendant qui vous fit frémir tant de fois n’est plus à craindre. L’opinion publique, l’hommage de tous les talents, celui des hommes les plus distingués chez toutes les nations ; la confiance et l’amitié de plusieurs souverains

avaient érigé pour lui une sorte de tribunal supérieur en quelque manière à tous les tribunaux du monde, puisque la raison et l'humanité seules en avaient dicté le code, puisque le génie en prononçait tous les arrêts. C'est à ce tribunal respectable que l'on a vu s'évanouir plus d'une fois les foudres de l'injustice, de la calomnie et de la superstition ; c'est là que fut vengée l'innocence de Calas, des Sirven, de la Barre. L'espoir prochain du rétablissement de la mémoire de l'infortuné comte de Lally fut le fruit de ses derniers soins, le dernier succès pour lequel sa vie presque éteinte parut se rallumer encore ; peu de jours avant sa fin, plongé dans une espèce de léthargie, il en sortit quelques moments lorsqu'on lui apprit la nouvelle du jugement de cette affaire, et les dernières lignes qu'il dicta furent adressées au fils de cet illustre infortuné ; les voici : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle. Il embrasse bien tendrement M. de Lally. Il voit que le roi est le défenseur de la justice ; il mourra content. « Ce sont, pour ainsi dire, les derniers soupirs de cet homme célèbre [16].

LETTRE DE M. L'ÉVÊQUE DE TROYES A M. LE PRIEUR DE L'ABBAYE DE SELLIÈRES, DE PARIS LE 2 JUIN 1778 [17].

« Je viens d'apprendre, Monsieur, que la famille de M. de Voltaire, qui est mort depuis quelques jours, s'était décidée à faire transporter son corps à votre abbaye pour y être enterré, et cela parce que M. le curé de Saint-Sulpice leur avait déclaré qu'il ne voulait pas l'enterrer en terre sainte. Je désire fort que vous n'ayez pas encore procédé à cet enterrement, ce qui pourrait avoir des suites fâcheuses pour vous ; et si l'inhumation n'est pas faite, comme je l'espère, vous n'avez qu'à déclarer que vous ne pouvez y procéder sans avoir des ordres exprès de ma part.

« J’ai l’honneur d’être bien sincèrement, Monsieur, votre, etc. »

RÉPONSE DE M. LE PRIEUR DE L’ABBAYE DE SELLIÈRES A M. L’ÉVÊQUE DE TROYES, DU 3 JUIN 1778.

« MONSEIGNEUR,

« Je reçois dans l’instant, à trois heures après midi, avec la plus grande surprise, la lettre que vous m’avez fait l’honneur de m’écrire en date du jour d’hier 2 juin. Il y a maintenant plus de vingt-quatre heures que l’inhumation du corps de M. de Voltaire est faite dans notre église, en présence d’un peuple très-nombreux. Permettez-moi, Monseigneur, de vous faire le récit de cet événement, avant que j’ose vous présenter mes réflexions.

« Dimanche au soir, 31 mai, M. l’abbé Mignot, conseiller au grand conseil, notre abbé commandataire, qui tient à loyer un appartement dans l’intérieur de notre monastère, parce que son abbatial n’est pas habitable, arriva en poste pour occuper cet appartement, et me dit, après les premiers compliments, qu’il avait eu le malheur de perdre M. de Voltaire, son oncle ; que ce monsieur avait désiré, dans ses derniers moments, d’être porté, après sa mort, à sa terre de Ferney, mais que le corps qui n’avait pas été enseveli, quoique embaumé, ne serait pas en état de faire un voyage aussi long ; qu’il désirait, ainsi que sa famille, que nous voulussions bien recevoir le corps en dépôt dans le caveau de notre église ; que ce corps était en marche, accompagné de trois parents qui arriveraient bientôt. Aussitôt M. l’abbé Mignot m’exhiba un consentement de M.

le curé de Saint-Sulpice, signé de ce pasteur, pour que le corps de M. de Voltaire pût être transporté sans cérémonie ; il m'exhiba en outre une copie collationnée par ce même curé de Saint-Sulpice, d'une profession de la foi catholique, apostolique et romaine, que M. de Voltaire a faite entre les mains d'un prêtre approuvé, en présence de deux témoins, dont l'un est M. Mignot, notre abbé, neveu du pénitent, et l'autre M. le marquis de Villevieille. Il me montra en outre une lettre du ministre de Paris, M. Amelot, adressée à lui et à M. de Dompierre d'Hornoy, neveu de M. l'abbé Mignot, et petit-neveu du défunt, par laquelle ces messieurs étaient autorisés à transporter leur oncle à Ferney ou ailleurs. D'après ces pièces, qui m'ont paru et qui me paraissent encore authentiques, j'aurais cru manquer au devoir de pasteur si j'avais refusé les secours spirituels à tout chrétien, et surtout à l'oncle d'un magistrat, qui est depuis vingt-trois ans abbé de cette abbaye, et que nous avons beaucoup de raisons de considérer. Il ne m'est pas venu dans la pensée que M. le curé de Saint-Sulpice ait put refuser la sépulture à un homme dont il avait légalisé la profession de foi, faite tout au plus six semaines avant son décès, et dont il avait permis le transport tout récemment au moment de sa mort. D'ailleurs je ne savais pas qu'il pût refuser la sépulture à un homme quelconque mort dans le corps de l'Église, et j'avoue que selon mes faibles lumières je ne crois pas encore que cela soit possible..

« J'ai préparé en hâte tout ce qui était nécessaire. Le lendemain matin sont arrivés dans la cour de l'abbaye deux carrosses, dont l'un contenait le corps du défunt, et l'autre était occupé par M. d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris, petit-neveu ; par M. Marchant de Varennes, maître d'hôtel du roi, et par M. de la Houlière, brigadier des armées, tous deux cousins du défunt. Après midi M. l'abbé Mignot a fait à l'église la présentation solennelle du corps de son oncle qu'on avait enseveli. Nous avons chanté les

vêpres des morts ; le corps a été gardé toute la nuit dans l'église, environné de flambeaux. Le matin, depuis cinq heures, tous les ecclésiastiques des environs, dont plusieurs sont amis de M. l'abbé Mignot, ayant été autrefois avec lui séminaristes à Troyes, ont dit la messe en présence du corps, et j'ai célébré une messe solennelle à onze heures avant l'inhumation, qui fut faite devant une nombreuse assemblée. La famille de M. de Voltaire est repartie ce matin, contente des honneurs rendus à sa mémoire, et des prières que nous avons faites à Dieu pour le repos de son âme.

« Voilà les faits, Monseigneur, dans la plus exacte vérité. Permettez-moi, quoique nos maisons ne soient point soumises à la juridiction de l'ordinaire, de justifier ma conduite aux yeux de votre grandeur. Quels que soient les priviléges d'un ordre, ses membres doivent toujours faire gloire de respecter l'épiscopat, et se font honneur de soumettre leurs démarches ainsi que leurs mœurs à l'examen de nos seigneurs les évêques. Comment pouvais-je supposer qu'on refusait ou qu'on pouvait refuser à M. de Voltaire la sépulture qui m'était demandée par son neveu, notre abbé commandataire depuis vingt-trois ans, magistrat depuis trente ans ; ecclésiastique qui a beaucoup vécu dans cette abbaye et qui jouit de beaucoup de considération dans notre ordre ; par un conseiller au parlement de Paris, autre neveu du défunt ; par des officiers d'un grade supérieur, tous parents et tous gens respectables ? Sous quel prétexte aurais-je pu croire que M. le curé de Saint-Sulpice refusait la sépulture à M. de Voltaire, tandis que ce pasteur a légalisé de sa propre main une profession de foi faite par le défunt il n'y a que deux mois, tandis qu'il a écrit et signé de sa propre main un consentement que ce corps fût transporté sans cérémonie ? Je ne sais ce qu'on impute à M. de Voltaire ; je connais plus ses ouvrages par la réputation qu'autrement ; je ne les ai pas lus tous. J'ai ouï dire à M. son neveu, notre abbé, qu'on

lui en imputait plusieurs très-répréhensibles, qu'il avait toujours désavoués ; mais je sais, d'après les canons, qu'on ne refuse la sépulture qu'aux excommuniés lotâ sententiâ, et je crois être sûr que M. de Voltaire n'est pas dans le cas. Je crois avoir fait mon devoir en l'inhumant sur la réquisition d'une famille respectable, et je ne puis m'en repentir. J'espère, Monseigneur, que cette action n'aura point pour moi des suites fâcheuses. La plus fâcheuse, sans doute, serait de perdre votre estime ; mais après l'explication que j'ai l'honneur de faire à Votre Grandeur, elle est trop juste pour me la refuser.

« Je suis, avec un profond respect, etc. »

⁂ VERS DE MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Dieu fait bien ce qu'il fait ; la Fontaine l'a dit.
Si j'étais cependant l'auteur d'un si grand œuvre,
Voltaire eût conservé ses sens et son esprit ;
Je me serais gardé de briser mon chef-d'œuvre.

Celui que dans Athènes eût adoré la Grèce,
Que dans Rome à sa table Auguste eût fait asseoir,
Nos Césars d'aujourd'hui n'ont pas voulu le voir,
Et monsieur de Beaumont lui refuse une messe.

Oui, vous avez raison, monsieur de Saint-Sulpice,
Eh ! pourquoi l'enterrer ? N'est-il pas immortel ?

A ce divin génie on peut sans injustice
Refuser un tombeau, mais non pas un autel.

⁂ M. le docteur Franklin parle peu ; et au commencement de son séjour à Paris, lorsque la France refusait encore de se déclarer ouvertement en faveur des colonies, il parlait encore moins. A un dîner de beaux esprits, un de ces messieurs, pour engager la conversation, s'avisa de lui dire : « Il faut avouer, Monsieur, que c'est un grand et superbe spectacle que l'Amérique nous offre aujourd'hui. » — Oui, répondit modestement le docteur de Philadelphie, mais les spectateurs ne paient point… (18).

⁂ On a cité plusieurs mots de Louis XIV pleins de noblesse et de grandeur. En voici un qui est moins connu et qui mérite de l'être. M. d'Harcourt, en rendant compte de l'emploi des sommes dont il avait eu à disposer pour gagner les Espagnols, déclara à M. de Torcy qu'il lui restait cent mille écus. Le ministre lui répondit qu'il ne doutait point de l'usage qu'en ferait le roi, et qu'il ne manquerait pas de l'instruire d'un désintéressement si rare. Louis XIV en parut fort touché et dit à M. Torcy : Je veux que ces cent mille écus soient portés au Trésor royal pour l'honneur de mon règne. Il combla ensuite M. d'Harcourt de dignités et de bienfaits. L'esprit qui règne aujourd'hui dans notre ministère est bien propre à faire revivre des traits de ce genre.

⁂ LETTRE SUR LA MORT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, ÉCRITE PAR UN DE SES AMIS AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS (19).

« Paris, le 12 juillet 1778.

« Vous avez annoncé, Messieurs, dans votre journal du dimanche 5 de ce mois, la mort de Jean-Jacques Rousseau

sous le titre de Variété. Permettez-moi de vous représenter, Messieurs, que jamais rien ne mérita plus le titre d'événement que la mort d'un écrivain le plus pur et le plus exact de son siècle, d'un philosophe dont l'amour pour la sagesse ne se démentit jamais, d'un homme enfin qui consacra tous ses talents à reculer les bornes morales de l'âme ; et à rendre les hommes meilleurs et plus heureux.

« On a beaucoup parlé de Jean-Jacques Rousseau sans le connaître ; et comme on parle de sa mort sans en savoir les circonstances, je vous en envoie le récit, et vous prie, Messieurs, de le rendre public. Il est d'autant plus intéressant, qu'il peut, je crois, servir de réponse à presque tout ce qui a été et qui sera peut-être encore dit contre ce grand homme.

« Jean-Jacques Rousseau avait cédé depuis un mois aux prières instantes de M. le marquis et de madame la marquise de Girardin [20] ; il s'était retiré à Ermenonville et demeurait avec sa femme dans une petite maison voisine, mais séparée du château par des arbres, et tenant à un bosquet dans lequel il allait chaque jour promener et cueillir des plantes qu'il arrangeait ensuite dans un herbier. Il faisait quelquefois de la musique avec la famille de M. Girardin, et il s'était déjà attaché de telle sorte à l'un de ses enfants, âgé de dix ans, qu'il paraissait, aux soins continus qu'il lui donnait, vouloir en faire son élève. Il se leva le jeudi 2 juillet à cinq heures du matin (c'était l'heure ordinaire de son lever en été), jouissant en apparence de la meilleure santé, et fut promener avec son élève, qu'il pria plusieurs fois de s'asseoir dans le cours de cette promenade, lui disant qu'il se sentait incommodé. Il revint seul à sa maison vers les sept heures, et demanda à sa femme si le déjeuner était préparé. — Non, mon bon ami, répondit madame Rousseau, il ne l'est pas encore. — Eh bien, je vais dans le bosquet, je ne m'éloignerai pas ; appelez-moi quand il faudra déjeuner... Madame Rousseau

l’appela ; il revint, prit une tasse de café au lait et sortit. Il rentra peu de moments après ; huit heures sonnaient. Il dit à sa femme : pourquoi n’avez-vous pas payé le compte du serrurier ? — C’est, répondit-elle, parce que j’ai voulu vous le faire voir, et savoir s’il n’en faut rien rabattre. — Non, dit M. Rousseau, je crois ce serrurier honnête, son compte doit être juste ; prenez de l’argent et payez-le. — Madame Rousseau prit aussitôt l’argent et descendit. A peine était-elle au bas de l’escalier qu’elle entendit son mari se plaindre. Elle remonte en hâte et le trouve assis sur une chaise de paille, le visage défait et le coude appuyé sur une commode.... Qu’avez-vous, mon bon ami, lui dit-elle, vous trouvez-vous incommodé ? — Je sens, répondit-il, une grande anxiété et des douleurs de colique. — Alors madame Rousseau, feignant de chercher quelque chose, fut prier le concierge d’aller dire au château que M. Rousseau se trouvait mal. Madame de Girardin accourut elle-même, en prenant un prétexte pour ne pas l’effrayer, elle vint lui demander, ainsi qu’à sa femme, s’ils n’avaient pas été éveillés par la musique qu’on avait faite pendant la nuit devant le château. — M. Rousseau lui répondit avec un visage tranquille : Madame, vous ne venez pas pour la musique ; je suis très-sensible à vos bontés, mais je me trouve incommodé, et je vous supplie de m’accorder la grâce de rester seul avec ma femme à qui j’ai beaucoup de choses à dire.... Madame de Girardin se retira aussitôt. Alors M. Rousseau dit à sa femme de fermer la porte de la chambre à la clef et de venir s’asseoir à côté de lui sur le même siège. — Vous êtes obéi, mon bon ami, lui dit madame Rousseau, me voilà : comment vous trouvez-vous ? — Je sens un frisson dans tout mon corps..... — Donnez-moi vos mains et tâchez de me réchauffer... Ah ! comme cette chaleur m’est agréable ! — Eh bien, mon bon ami ? — Vous me réchauffez.... Mais je sens augmenter mes douleurs de colique... elles sont bien vives !... — Voulez-vous prendre quelque remède ? — Ma chère femme,

rendez-moi le service d'ouvrir les fenêtres... que j'aie le bonheur de voir encore une fois la verdure... Comme elle est belle ! Que ce jour est pur et serein !... O que la nature est grande ! — Mais, mon bon ami, lui dit madame Rousseau en pleurant, pourquoi dites-vous tout cela ? — Ma chère femme, répondit-il tranquillement, j'avais toujours demandé à Dieu de me faire mourir avant vous, mes vœux vont être exaucés. Voyez le soleil dont il semble que l'aspect riant m'appelle ; voyez vous-même cette lumière immense : voilà Dieu, oui, Dieu lui-même qui m'ouvre son sein, et qui m'invite enfin à aller goûter cette paix éternelle et inaltérable que j'avais tant désirée !... Ma chère femme, ne pleurez pas, vous avez toujours souhaité de me voir heureux et je vais l'être..... Ne me quittez pas un seul instant, je veux que seule vous restiez avec moi et que seule vous me fermiez les yeux. — Mon ami, mon bon ami, calmez vos craintes et permettez-moi de vous donner quelque chose ; j'espère que ceci ne sera qu'une indisposition. — Je sens dans ma poitrine des épingles aiguës qui me causent des douleurs très-violentes. Ma chère femme, si je vous donnai jamais des peines, si en vous attachant à mon sort je vous exposai à des malheurs que vous n'auriez jamais connus pour vous-même, je vous en demande pardon. — C'est moi, mon bon ami, dit madame Rousseau, c'est moi qui dois au contraire vous demander pardon des moments d'inquiétude dont j'ai été la cause pour vous. — Ah ! ma femme, qu'il est heureux de mourir quand on n'a rien à se reprocher !.... Etre éternel ! l'âme que je vais te rendre est aussi pure en ce moment qu'elle l'était quand elle sortit de ton sein ; fais-la jouir de toute ta félicité... Ma femme, j'avais trouvé en M. et Madame de Girardin un père et une mère des plus tendres : dites-leur que j'honorais leurs vertus et que je les remercie de toutes leurs bontés. Je vous charge de faire, après ma mort, ouvrir mon corps par des gens de l'art et faire dresser un procès-verbal de l'état dans lequel on en

trouvera toutes les parties. Dites à M. et à madame de Girardin que je les prie de permettre que l'on m'enterre dans leur jardin et que je n'ai pas de choix pour la place. — Je suis désolée, dit madame Rousseau. Mon bon ami, je vous supplie, au nom de l'attachement que vous avez pour moi, de prendre quelque remède. — Eh bien, répondit-il, je les prendrai, puisque cela peut vous faire plaisir... Ah ! je sens dans ma tête un coup affreux... des tenailles qui me déchirent... Être des êtres ! Dieu !... (Il resta longtemps les yeux fixés vers le ciel.) Ma chère femme, embrassons-nous... Aidez-moi à marcher... (Il voulut se lever de son siége, mais sa faiblesse était extrême) ; menez-moi vers mon lit... Sa femme le soutenant avec beaucoup de peine, il se traîna jusqu'au lit où il avait couché ; il y resta quelques instants en silence, et puis il voulut en descendre. Sa femme l'aidait, il tomba au milieu de la chambre entraînant sa femme avec lui. Elle veut le relever, elle le trouve sans parole et sans mouvement. Elle jette des cris ; on accourt, on enfonce la porte, on relève M. Rousseau ; sa femme lui prend la main, il la lui serre, exhale un soupir et meurt. (Onze heures du matin sonnaient.)

« Vingt-quatre heures après on ouvrit le corps. Le procès-verbal qui en a été fait atteste que toutes les parties étaient saines et qu'on n'a trouvé d'autre cause de mort qu'un épanchement de sérosité sanguinolente dans le cerveau.

« M. le marquis de Girardin a fait embaumer le corps, l'a fait renfermer dans une double caisse de plomb et dans une forte caisse de bois de chêne. En cet état, accompagné de plusieurs amis et de deux Génevois, il a été porté samedi 4 juillet, à minuit, dans l'ile que l'on appellait l'île des Peupliers, et que l'on appelle à présent l'Élysée. M. de Girardin y est resté jusqu'à trois heures du matin pour faire bâtir lui-même à chaux et à sable autour de ce dépôt un fort massif sur lequel on élève un mausolée qui aura six pieds de haut et qui sera d'une décoration simple, mais belle.

« Cette île qu’on appelle l’Élysée est un lieu enchanté. Sa forme et son étendue sont un ovale ayant environ cinquante pieds sur trente-cinq. L’eau qui l’entoure coule sans bruit, et le vent semble toujours craindre d’en augmenter le mouvement presque insensible. Le petit lac qu’elle forme est environné de coteaux qui le dérobent au reste de la nature, et répandent sur cet asile un mystère qui entraîne à la mélancolie. Ces coteaux sont chargés de bois et terminés au bord de l’eau par des routes solitaires dans lesquelles on trouve depuis quelques jours, comme l’on trouvera longtemps, des hommes sensibles regardant l’Élysée. Le sol de l’île est un sable fin couvert de gazon. Il n’y a pour arbres que des peupliers, et pour fleurs dans cette saison que quelques roses simples. C’est là que repose Jean-Jacques Rousseau, la face tournée vers le lever du soleil.

« Vous pouvez, Messieurs, regarder toutes les circonstances de ce récit comme bien certaines. Je les ai apprises m’en suis pénétré dans la chambre, devant le lit, sur la place même où Rousseau est tombé et mort. J’étais seul avec sa veuve ; elle est bonne et honnête femme, et ne pourrait pas inventer sur ce sujet. J’ai eu le bonheur d’aborder à l’Élysée ; j’ai baisé la tombe de ce philosophe célèbre, dont la vie rare et la mort sublime ont exalté mes sens et m’ont inspiré la vénération la plus profonde. C’est là que j’ai dit de lui, en répandant bien des larmes, ce qu’il disait lui-même de sa chère Julie :

Non lo conobbe il mondo mentre che l’ebbe.

« J’ai l’honneur d’être, Messieurs, etc. »

⁂ SUPPLÉMENT AUX ANECDOTES DE MADAME GEOFFRIN.

On montrait à madame Geoffrin la superbe maison du fermier général Bouret. Avez-vous rien vu de plus magnifique, de meilleur goût ? — Je n’y trouverais rien à redire, si Bouret en était le frotteur. —

Soit malice, soit inattention, un homme qui prêtait ses livres au mari de madame Geoffrin, lui redonna plusieurs fois de suite le premier volume des Voyages du père Lobbat. M. Geoffrin, dans la meilleure foi du monde, le relisait toujours sans s’apercevoir de la méprise. — Comment trouvez-vous, Monsieur, ces Voyages ? — Fort intéressants... Mais il me semble que l’auteur se répète un peu. — Il lisait avec beaucoup d’attention le Dictionnaire de Bayle en suivant la ligne des deux colonnes. Quel excellent ouvrage s’il était un peu moins abstrait ! — Vous avez été ce soir à la comédie, M. Geoffrin ? que donnait-on ? — Je ne vous le dirai pas ; je me suis empressé d’entrer, et je n’ai pas eu le temps de regarder l’affiche. — Quelque inepte que fût le bonhomme, on lui permettait de se mettre au bout de la table, mais à condition qu’il ne se mêlerait jamais de la conversation. Un étranger fort assidu aux dîners de madame Geoffrin, ne le voyant plus paraître, s’avisa de lui en demander des nouvelles. Et qu’avez-vous fait, Madame, de ce pauvre bonhomme que je voyais toujours ici, et qui ne disait jamais rien ? — C’était mon mari, il est mort. —

Madame Geoffrin avait fait à M. de Rhulière des offres assez considérables pour l’engager à jeter au feu son manuscrit sur la Russie. Il lui prouva très-éloquemment que ce serait de sa part l’action du monde la plus indigne et la plus lâche. A tout ce grand étalage d’honneur, de vertu, de sensibilité qu’elle avait paru écouter avec beaucoup de patience, elle ne lui répondit que ces deux mots : En voulez-vous davantage ? — M. de Rhulière racontait lui-

même l’autre jour ce trait devant M. le comte de Schomberg, qui, saisi d’admiration pour le grand sens de madame Geoffrin, et oubliant tout à fait la présence du conteur, ne put s’empêcher de s’écrier : Ah ! c’est sublime.

ANECDOTE DE PÉTERSBOURG, PAR M. DIDEROT.

Il y avait ici une maîtresse de danse, appelée la Nodin, bonne chrétienne, bonne catholique, mais peu scrupuleuse et se passant volontiers de messe. De bonnes gens bien intentionnés lui remontrèrent que cette longue abstinence scandalisait, et que, pour ses domestiques, ses voisins, les gens du pays, elle ferait bien d’aller quelque-ois à l’église. Elle se laissa persuader contre son habitude de plusieurs années. Elle va une fois à la messe, et à son retour elle trouve son congé du spectacle. Cela ne lui donna pas du goût pour la messe : elle revint à son premier régime, et les bonnes gens bien intentionnés à leurs remontrances. Au bout de huit à dix mois, elle va une seconde fois à la messe, et à son retour elle trouve ses portes enfoncées ; ses armoires brisées et ses nippes volées. Cet événement lui donna de l’humeur contre la messe, et il se passa plus d’un an et demi sans qu’on pût la résoudre à entendre une troisième messe. Cependant, une veille du jour de Noël, les bonnes gens bien intentionnés insistèrent si opiniâtrement, qu’elle les accompagna à la messe de minuit ; et à son retour elle ne trouva que la place de sa maison réduite en cendres. A l’instant elle se jette à genoux au milieu de la rue, et, levant les mains au ciel et s’adressant à Dieu, elle dit : « Mon Dieu, je te demande
« pardon de ces trois messes ; tu sais que je ne voulais pas
« y aller, pardonne-moi. Je jure devant toi de n’en entendre

« de ma vie ; et s’il m’arrive de fausser mon serment,
« je consens à être damnée à toute éternité. »

Ne prenez pas ceci pour un conte, c’est un fait que cent personnes dignes de foi m’ont attesté et pourraient encore vous attester. Ce qu’il y a d’aussi certain, c’est qu’elle a tenu parole, et que les bonnes gens bien intentionnés l’ont laissée en repos jusqu’à ce jour.

Septembre 1779. — La statue de M. de Voltaire, destinée dans l’origine par madame Mignot-Denis à l’Académie française, vient d’être donnée à la Comédie par madame Mignot-Duvivier. Elle a cru se venger ainsi d’une manière éclatante de tous les mépris, de toutes les injures que lui ont prodiguées messieurs les Quarante depuis qn’elle a pris la licence de convoler en secondes noces à l’âge de soixante et dix ans passés, avec une figure beaucoup plus imposante que son âge, et depuis très-longtemps très-propre à inspirer la plus froide raison, au désir même. On a cru généralement qu’il était impossible qu’un pareil mariage eût été consommé ; mais M. Duvivier, ci-devant dragon, ensuite secrétaire de M. de Maillebois, enfin commissaire des guerres, a voulu laisser à cet égard aussi peu de doute que la pudeur de la nouvelle mariée pouvait le permettre. Fier d’une si terrible conquête, il a souvent affecté de donner ses audiences du matin dans le lit nuptial. M. d’Alembert, qui a, comme l’on sait, plus de raison qu’un autre de ne pas croire aux prodiges et surtout aux prodiges de ce genre, n’a pas pu en être convaincu par ses propres yeux, car il n’a jamais voulu revoir la nièce de M. de Voltaire, depuis ce malheureux mariage que toute l’Académie a blâmé non-seulement comme une faiblesse ridicule, mais comme une insulte aux mânes de son oncle, comme une espèce d’adultère spirituel ! que sais-je ? L’incrédulité du philosophe a pourtant été forcée de céder au témoignagne de plusieurs personnes, entre autres, à la déclaration naïve d’un domestique qui venait de faire une

commission chez madame Duvivier de la part d’une femme de ses amies. — Est-il vrai qu’on vous a fait entrer dans la chambre à coucher, et que vous avez vu madame dans son lit ? — Oui, Monsieur, mèmement, il y avait deux personnes dans le lit que je ne pouvions pas d’abord distinguer, étant toutes deux en bonnet de nuit, de façon que j’ai demandé si c’était à Monsieur ou à Madame que j’avions l’honneur de parler. — Son mari était donc couché avec elle ? — Ahl Monsieur, je ne pourrions pas vous assurer ça, si c’était son mari, mais c’était toujours un queuquesuns... Nous demandons pardon à M. d’Alembert de gâter un conte qu’il fait si gaiement, mais nous ne devions pas nous dispenser de citer ici l’historiette qui a coûté à l’Académie une si belle statue, une statue que l’artiste n’avait composée que pour cet auguste lycée, et qu’il aurait sans doute conçue différemment, s’il eût prévu qu’elle serait placée dans l’enceinte d’un théâtre.

⁂ Madame de Lalande, marquise DU DEFFANT, née de Vichi de Chamru, vient de mourir à Paris, le 23 du mois dernier, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Ce fut sans contredit une des femmes de ce siècle les plus célèbres par son esprit ; elle l’avait été longtemps par sa beauté. Ayant perdu la vue encore assez jeune, elle tâcha de s’en consoler en rassemblant autour d’elle la société la plus choisie de la ville et de la cour ; mais la malignité de son esprit, dont il lui était impossible de réprimer les saillies, en éloigna souvent les personnes avec qui il lui convenait le moins de se brouiller. Feu mademoiselle de Lespinasse, qui avait été pendant quelques années sa demoiselle de compagnie, s’en sépara brusquement, et lui enleva la plus grande partie des hommes de lettres qui composaient alors sa société. L’ami qu’elle eut le bonheur de conserver le plus longtemps fut M. de Pont de Vesle. Nous avons expliqué ailleurs ce qui avait rendu cette liaison si douce et si durable. La société

qu’elle ne trouvait plus chez elle, mais dont elle ne pouvait se passer, même dans sa plus extrême vieillesse, elle la cherchait chez les autres. A quatre-vingts ans passés elle allait souper encore presque tous les jours en ville, souvent à la campagne, et veillait habituellement jusqu’à trois ou quatre heures du matin. Il nous reste d’elle plusieurs lettres charmantes à M. de Voltaire, un portrait de madame du Châtelet, quelques poésies fugitives imprimées dans différents recueils, et beaucoup de couplets pleins de sel et de méchanceté.

Ses meilleures amies, madame la maréchale de Luxembourg, madame de Choiseul, madame de Cambise, ne l’ont presque pas quittée dans sa dernière maladie ; par un excès d’attachement, même assez rare, ces dames n’ont pas cessé, dit-on, de jouer tous les soirs au loto dans sa chambre jusqu’à son dernier soupir inclusivement. Elle n’a point voulu entendre parler, ni de confession, ni de sacrement. Tout ce que le curé de sa paroisse, qui lui a fait une visite d’office, en a pu obtenir, après les exhortations les plus pressantes, a été qu’elle se confesserait à son ami M. le duc de Choiseul. Nous ne doutons pas qu’un confesseur si bien choisi ne lui ait accordé, de la meilleure grâce du monde, l’absolution de tous ses péchés.

Septembre. — M. Diderot jouait à la campagne une partie de piquet, et ne jouait pas gros jeu, puisqu’il ne gagnait au premier tour que six sous. Une femme qui s’intéressait à la partie lui dit : Avec ces six sous-là nous en aurons six autres. — Voilà un vers auquel il ne manque rien ; il faut continuer... Et sans cesser de jouer il fit l’impromptu que voici :

Avec ces six sous-là, produisant maint écu,
Nous prendrons une femme et nous serons c... ;

Car, quand on est c…, c’est une bonne affaire ;
Aucun talent ne rend de plus sûr honoraire.
Un peu de mouvement de la douce moitié
Vous dispense bientôt de vous traîner à pié.
Nous aurons des valets, nous aurons la voilure,
Nous aurons de bons vins, grande chère qui dure.
Nous ferons accourir les enfants d’Apollon,
Nous ferons résonner tout le sacré Vallon.
Nous leur ordonnerons du doux, du pathétique,
Nous ferons aux festins succéder la musique.
Nous aurons des savans, des ignorants, des fous,
Même des gens de bien ; el le tout pour six sous.

Je ne sais si le fameux impromptu du marquis de Dangeau valait celui de notre philosophe, mais la manière dont il fut fait a quelque chose de plus merveilleux encore. Louis XIV avait promis à ce courtisan de lui accorder la grâce qu’il avait sollicitée en commençant le jeu, si le jeu fini il la lui demandait en deux cents vers ni plus ni moins. M. Dangeau fit les deux cents vers, et gagna la partie.

EXTRAIT D’UNE LETTRE TRES-ORIGINALE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A UNE DAME DE LYON, DE LYON, LE 3 SEPTEMBRE 1761.

« Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l’occasion. Ayant été malade ici et détenu dans une chambre pendant quelques jours, dans le fort de mes chagrins je m’amusai à tracer derrière une porte quelques lignes au rapide trait du crayon, qu’ensuite j’oubliai d’effacer en quittant ma chambre pour en occuper une plus grande à deux lits avec

ma femme. Des passants mal intentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire, en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites, afin de ne rien changer. »

Sentiment du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent.

Les Rois et les Grands ne disent pas ce qu'ils pensent, niais ils me traiteront toujours généreusement.

La vraie Noblesse qui aime la gloire, et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les Magistrats me haïssent à cause du tort qu'ils m'ont fait.

Les Philosophes que j'ai démasqués veulent à tout prix me perdre, et réussiront.

Les Évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les Prêtres, vendus aux philosophes aboient, après moi pour me faire leur cour.

Les Beaux Esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le Peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme crotté.

Les Femmes, dupes de deux p..... qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les Suisses ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le Magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les Chefs du peuple élevés sur mes épaules voudraient me cacher si bien que l'on ne vit qu'eux.

Les Auteurs me pillent et me blâment ; les fripons me maudissent, la canaille me hue.

Les Gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort. Et moi, je le bénis, s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui.

Janvier (1780). — On vient de nous donner à la Comédie française quelques représentations d'Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon, qui n'avait pas été remise au théâtre depuis près de trente ans. Ces représentations ont été peu suivies ; mais la sensibilité du public, accoutumé depuis quelque temps aux douces émotions de Béverley et de Gabrielle de Vergy, a eu moins de peine à supporter la petite atrocité de la coupe d'Atrée. En effet, l'horreur répandue dans cet ouvrage n'est pas son plus grand défaut, c'est la faiblesse de l'intérêt et des passions qui produit une si terrible catastrophe ; et, comme l'a remarqué M. de Voltaire, la rage qu'un homme montre de se venger d'une offense qu'on lui a faite il y a vingt ans, la rage avec laquelle il médite cette action détestable, et la facilité avec laquelle il l'exécute sans aucune intrigue, sans obstacle et sans danger, est beaucoup plus froide qu'elle n'est horrible.

⁂ Les spectacles donnés cet hiver sur le théâtre de madame de Montesson n'ont pas été moins brillants que l'année dernière. Il y a eu deux ou trois représentations par semaine auxquelles on a vu constamment les personnes les plus distinguées de la ville et de la cour s'empresser d'être

admises. De ce nombre, il faut excepter pourtant toute la famille royale, la maison de Condé, M. et madame la duchesse de Chartres..... Madame la comtesse de Genlis, etc. Les principaux acteurs de cette illustre troupe sont toujours M. le duc d'Orléans, M. le vicomte de Gand, MM. de Ségur, M. le comte d'Onésin, madame de Montesson, madame la comtesse de Lamarck, madame la marquise Ducrest. M. le duc d'Orléans, qui joue tous les rôles de paysan et de financier avec un naturel et une vérité admirables, nous a paru se surpasser encore dans le rôle de Forlis (21) et dans celui de Fréeport (22) Madame de Montesson, quoiqu'un peu gênée par son embonpoint qui l'oblige à se serrer trop la taille, continue de rendre les rôles de jeunes amoureuses avec une intelligence, une grâce et une noblesse infinies. Elle vient d'enrichir encore son théâtre de quelques nouveautés intéressantes, du Sourd volontaire, pièce en trois actes et en vers, des Frères généreux, drame en cinq actes et en prose. Ses ouvrages respirent tous la sensibilité la plus douce et la plus pure, le charme de la bienfaisance et l'amour de toutes les vertus. Si ces pièces ne sont pas fortement intriguées, elles ont du moins le mérite d'une marche simple et suivie, ses caractères sont bien soutenus ; son dialogue, quoiqu'un peu long, quoiqu'un peu lent, est facile et naturel ; ses dénoûments préparés avec adresse laissent une impression aimable, et qu'aucun autre sentiment n'altère. Nous croyons cependant que des ouvrages de ce genre ne sont pas susceptibles d'une analyse détaillée, et ce serait leur faire tort sans doute que d'oser l'entreprendre.

L'activité avec laquelle madame de Montesson s'étudie à rassembler auprès de M. le duc d'Orléans les plaisirs les plus propres à l'amuser, ne l'empêche point de s'occuper encore d'autres objets plus dignes d'intéresser la bonté de ce prince. Nous venons d'apprendre qu'elle a formé le projet d'établir, dans la paroisse de Saint-Eustache, un

hospice de charité sur le plan de celui que madame Necker a dirigé avec tant de succès dans la paroisse de Saint-Sulpice, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans une de nos dernières feuilles.

Est-ce une méchanceté, est-ce un mot de sentiment qui a échappé à M. l'ambassadeur de Naples, quand il a dit « que M. le duc d'Orléans, ne pouvant faire madame
« de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait lui-même
« M. de Montesson ? »

⁂ Claude-Joseph Dorat, né à Paris en 1734, y est mort le 29 avril 1780. Quelque tristes qu'aient été les dernières années de sa vie, la destinée semblait lui avoir préparé des jours assez heureux. D'une famille connue depuis longtemps dans la robe, avec une fortune honnête, très-suffisante au moins pour un homme de lettres qui ne désire que de l'aisance et de la liberté, livré de bonne heure à lui-même, après avoir suivi d'abord le barreau, où le vœu de ses parents l'avait appelé, il ne tarda pas à quitter cet état peu conforme à son génie, et se fit mousquetaire. Lui-même nous a confié dans une de ses épîtres qu'il n'avait renoncé à cette dernière carrière que par complaisance pour une vieille tante janséniste qui ne croyait pas que sous cette brillante casaque il fût aisé de faire son salut : caprice dont il eut raison de se plaindre, si, comme il nous l'assure dans cette même épître, sans ce travers il eût peut-être eu quelque jour le plaisir de se voir maréchal de France. Quoi qu'il en soit, la philosophie, les muses et l'amour l'eurent bientôt consolé. M. Dorat, d'une taille médiocre, mais svelte et leste, sans avoir dés traita fort distingués, avait de la finesse dans le regard, et je ne sais quel caractère de douceur et de légèreté assez original, assez piquant ; on eût deviné, ce me semble, sans peine, le caractère de ses ouvrages en regardant sa physionomie, et celui de sa physionomie en lisant ses ouvrages. Ce qui le caractérisait le plus particulièrement tenait plutôt à une façon d'être

qu’à la disposition naturelle de ses traits. Le feu dont ses yeux étaient animés ressemblait à ces étincelles d’une flamme vive, mais fugitive et sans chaleur. Son sourire avait moins de gaieté que de grâce, et moins de grâce que de manière. La pensée sur son front prenait volontiers l’air de la contrainte et de l’inquiétude, sa légèreté même n’était pas sans apprêt ; l’ensemble cependant de sa personne n’en avait pas moins au premier coup d’œil de la noblesse, de l’agrément et de la vivacité. Facile et doux dans la société, il y cherchait moins à briller qu’à plaire. Il se fit beaucoup d’ennemis par imprudence, par indiscrétion, quelquefois même par maladresse, mais il paraît avoir eu rarement l’intention d’offenser. Ce n’est que sur la fin de ses jours qu’aigri par des crititiques trop dures et par ces petites tracasseries littéraires qu’un poëte ne manque jamais de regarder comme de véritables persécutions, il se permit de repousser la haine par la haine, et l’injure par l’injure. En risquant sans cesse de déplaire ou à ses maîtres ou à ses rivaux, il ne pouvait supporter l’idée d’être mal avec eux, et ne cherchait que les occasions de s’en rapprocher. Après avoir insulté plusieurs fois fort lestement MM. les Quarante, que de démarches n’a-t-il point faites pour obtenir les honneurs du fauteuil académique ! Quelques torts qu’aient eus avec lui M. Linguet qui s’était cru dit-on, assez intimement lié avec lui pour le voler sans conséquence, et M. de La Harpe à qui il avait rendu des services qu’on ne reçoit que de ses meilleurs amis, il revint toujours à eux avec les plus vifs empressements : sa colère et ses vengeances n’avaient pas plus de suite que toutes les autres habitudes de son cœur et de son esprit.

En s’attachant à perfectionner son talent pour la poésie légère, M. Dorat eût obtenu sans doute dans notre littérature un rang plus marqué, et par là même des titres plus sûrs à l’immortalité. On ne saurait lui disputer ni le

talent, ni l’esprit, ni le tour d’imagination qui peuvent donner le plus de prix à ce genre, et il semble qu’en soignant davantage ce qu’il composait avec tant de facilité, il eût évité sans peine ce que lui reprochera toujours la critique même la plus indulgente. Il ne serait pas impossible cependant que son talent borné à des esquisses agréables, à je né sais quel vernis de style assez brillant, n’eût pas gagné beaucoup à une étude plus opiniâtre. On ajoute à l’esprit par de nouvelles connaissances, mais ajoute-t-on au talent ? Si l’exercice lui donne plus ou moins d’habitude, est-ce assez pour étendre la sphère de son activité, pour lui communiquer l’essor et l’énergie que lui refusa la nature ?

Quoi qu’il en ait pu coûter à M. Dorat, il a joué jusqu’à la fin son rôle avec assez de courage. L’état d’épuisement et de langueur où il était depuis plusieurs mois lui annonçait une fin très-prochaine ; il paraît l’avoir envisagée sans aucune espèce de crainte ni de faiblesse. Ses derniers moments ont été occupés, comme le reste de sa vie, à faire des vers, à vivre avec ses amis, à se laisser tromper par sa maîtresse, et à se persifler lui-même assez gaiement sur toutes ses folies. Il était déjà mourant, et qui plus est ruiné , qu’il se ruinait encore pour une petite intrigue cachée, sans en être moins assidu ni chez madame la comtesse de B., ni chez mademoiselle Fannier de la Comédie Française, avec qui l’on assure qu’il était marié secrètement ; il était déjà mourant, qu’il travaillait encore avec madame de B. à l’Abeilard supposé, et qu’il n’en était pas moins occupé de son poëme épique, de ses dernières tragédies, de son Voltaire aux Welches, etc. La veille de sa mort il reçut la visite de son curé avec beaucoup de décence, mais en éludant toujours fort poliment toutes les offres de son saint ministère. Deux heures avant d’expirer il voulut faire encore sa toilette comme de coutume, et c’est dans son fauteuil, bien coiffé, bien poudré, qu’il rendit le dernier soupir. Si la malignité peut jeter quelque ridicule sur cette

dernière circonstance, elle n’en est pas moins la preuve d’une disposition d’esprit assez courageuse, assez rare pour mériter d’être remarquée, et la fin de notre poëte vaut bien celle de quelques philosophes plus fiers que lui de la gloire de leur nom et de leur système : tant il est vrai qu’un caractère frivole nous sert souvent bien mieux que tous les efforts de le raison et de la vertu !

CONTE PAR M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Sur les rochers, dans les cavernes,
Dans les palais, dans les tavernes,
De temps en temps je m’arrêtais.
Usant dans toute ma patrie
Des droits de la chevalerie,
A mille exploits je m’apprêtais,
Comme le héros de Cervantes,
A l’instar de qui je trottais,
Sur le pire des rossinantes.
Aux paladins les plus fameux
Je ne cédais point en prouesse :
Ainsi qu’eux j’aimais, et comme eux
Je courais après ma maîtresse.
Quand on aime, on en court bien mieux.
Chemin faisant, de plusieurs dames
Je voulus défendre l’honueur.
Voyez la malice des femmes !
Toutes, au lieu d’un défenseur,
Ne me demandaient qu’un agresseur.
Mais je fus toujours trop fidèle
Pour m’engager dans un métier
Si peu digne d’un chevalier.
Je tiens trop de la tourterelle ;

Je suis bien chevalier errant,
Mais point chevalier inconstant.
Pressé devoir ma demoiselle,
Bientôt j’arrive en mon pays,
Le cœur plein d’amour et de zèle,
Et je retrouve enfin ma belle
Dans les bras d’un de mes amis.

⁂ La veuve de J. J. Rousseau se propose, dit-on, malgré sa douleur et ses soixante ans, de convoler en secondes noces avec le jardinier, de M. de Girardin. A la bonne heure. Il nous eût paru cependant plus raisonnable que la veuve du philosophe, au lieu de songer à lui donner un successeur, et pour successeur un Bostangi, eût consacré tout le bénéfice qui lui reviendra de la nouvelle édition des Œuvres de ; son mari, et qui pourra former un objet de soixante ou quatre-vingt mille livres, à faire une fondation pieuse dans la maison des Enfants-Trouvés, et à réparer ainsi, autant qu’il est encore en son pouvoir, la faute cruelle qui coûta tant de larmes et de remords à son malheureux époux.

NOVEMBRE. — Un jeune poëte, comme GILBERT, moins célèbre par son talent que par l’abus qu’il en fait dans deux.satires [23], où les hommes qui honorent le plus aujourd’ hui la philosophie et les lettres en France sont insultés sans pudeur, vient de finir malheureusement sa triste carrière. Né à Fontenoy-le-Château, près de Nancy, de parents honnêtes, mais sans fortune, il avait été attiré dans la capitale par son goût pour les lettres. N’y ayant trouvé d’autres moyens de subsister que le pain de M. l’archevêque et le vin de maître Fréron, il se crut obligé, sans doute par reconnaissance, d’employer tout ce qu’il pouvait avoir de génie et de malignité à déchirer les philosophes ; c’est une justice qu’on doit lui rendre,

personne n’a fait contre eux des vers d’une touche et plus originale et plus vigoureuse. J’ignore par quelle fatalité un service de cette importance n’a pas été mieux payé ; mais il est certain que l’infortuné jeune homme n’en a pas été beaucoup moins misérable. Il était tombé, depuis quelques mois, dans une maladie de vapeurs, qui a fini par troubler entièrement sa raison. Il s’était persuadé, comme Jean-Jacques, que les philosophes avaient soulevé tout l’univers contre lui, et qu’on en voulait à sa vie. Dans un de ses accès de délire, pour empêcher ses ennemis de le surprendre, il avait imaginé d’avaler la clef de sa chambre, et ce qui paraîtrait presque incroyable (si le fait n’était pas attesté par tous les chirurgiens de l’Hôtel-Dieu, où il a été transporté quelque temps avant sa fin), c’est qu’après avoir avalé réellement cette grosse clef, il n’en a pas moins vécu encore quinze jours ou trois semaines. Rendu à lui-même par les remèdes qui lui avaient été administrés, il parlait souvent de cette clef ; mais on prenait ce qu’il en disait pour un reste de folie, et ce n’est qu’après sa mort qu’ayant fait ouvrir son corps, on a découvert la vérité d’un si singulier phénomène. La clef s’est trouvée accrochée, par une de ses dents, aux membranes de l’œsophage, près de l’orifice supérieur de l’estomac. Les derniers vers que nous avons vus de M. Gilbert sont la traduction d’un psaume, où l’on a remarqué cette strophe touchante :

> Au banquet de la vie, infortuné convive,
> J’apparus un jour, et je meurs ;
> Je meurs, el sur ma tombe où lentement j’arrive,
> Nul ne viendra verser des pleurs.

Janvier (1781). — La plupart des Pièces intéressantes et peu connues que M. de Laplace vient de faire imprimer à Bruxelles ont été trouvées dans les papiers de M. Duclos. C'est M. de Laplace qui en est l'éditeur, mais qui, heureusement, n'y a rien ajouté du sien. On sait qu'à la mort de l'académicien historiographe, M. le duc de La Vrillière s'empara de tous les papiers du défunt ; mais on ignore absolument dans quelle main ils ont passé depuis, et par quel hasard le sieur de Laplace a obtenu le droit d'en disposer. Ce recueil n'en est pas moins curieux ; et quoique toutes les anecdotes qu'on y a rassemblées ne paraissent ni également sûres ni également importantes, quoiqu'il y en ait plusieurs déjà fort connues, la lecture en est assez piquante.

L'extrait du Mémorial de M. Duclos contient plus de mots que de faits intéressants ; mais il vaut bien la plupart des Ana du siècle dernier. On y trouve un assez grand nombre de traits, dignes d'être retenus, de la fin du règne de Louis XIV, de la régence, du duc de Noailles, du cardinal Dubois, etc.

On trouve parmi ces anecdotes la confirmation très-détaillée des soupçons que l'on eut toujours sur la mort de Henriette d'Angleterre. L'auteur assure que Morel, contrôleur de la bouche de Madame, avoua tout à Louis XIV ; que Madame avait été empoisonnée ; que le chevalier de Lorraine avait envoyé de Rome le poison au marquis d'Effiat, et qu'il avait été mis dans le verre d'eau de chicorée que Madame avait bu, et après lequel elle éprouva dans l'instant d'horribles douleurs, et, quelques heures après, les convulsions de la mort. « Mon frère, reprit le roi, le savait-il ? — Monsieur ? dit Morel ; nous le connaissons trop pour lui avoir confié notre secret. — Alors le roi respirant, Me voilà soulagé ! s'écria-t-il. Sortez... »

M. Duclos ne cite pas ses garants, il n'en indique même aucun ; mais ses détails ne s'accordent que trop bien avec les circonstances que M. de Voltaire n'a pas cru devoir

dissimuler, quelque scrupuleuse que soit la circonspection qu'il a toujours portée dans le récit des anecdotes de ce genre. Il ne cache point que la princesse s'était crue empoisonnée, que l'ambassadeur d'Angleterre Montaigu en était persuadé, que la cour n'en doutait pas, que toute l'Europe le disait, et qu'un des anciens domestiques de la maison de Monsieur lui avait nommé celui qui, selon lui, donna le poison...

LETTRE DE MADEMOISELLE JUSTINE A M. CASE.

Février. — « Je t'attends demain de bonne heure ;
« le mien est de te voir. Mon chouchou te fait des mines,
« mais ce ne sont pas celles du Pérou, car je suis sans le
« sou. »

Nous n'avons pas cru ce petit échantillon de l'esprit, de la gentillesse et des agréments de nos Laïs modernes, indigne d'être conservé. L'auteur de ce précieux billet est cette même demoiselle Justine que M. le comte de G** entretenait assez magnifiquement l'année derrière, et qu'il surprit un beau matin dans son lit avec le jeune marquis de Low*** ; 11 fut assez indiscret pour vouloir lui reprocher sa perfidie. « Ingrat ! lui dit-elle, ingrat que vous
« êtes, vous me traitez ainsi quand je me donne une
« peine de chien pour engager ce jeune homme, qui doit
« être un jour immensément riche, à épouser votre
« fille..... » Une explication si essentielle apaisa tout ; on consentit à ne plus troubler la négociation, et le mariage fut déclaré en effet quelques mois après, mais à la condition très-équitable que la demoiselle Justine partagerait toujours ses faveurs entre le beau-père et son gendre. Si jamais on nous donne les anecdotes qui seules peuvent suppléer à tout ce qui nous a paru manquer aux annales de la vertu, nous espérons qu'on n'oubliera pas un trait qui caractérise si bien l'esprit et les mœurs du siècle.

Mai. — Nous n’entreprendrons point ici de pénétrer les motifs secrets de la retraite de M. Necker, encore moins de juger, ni la conduite de ce ministre, ni celle de ses ennemis. Nous ne voulons que conserver un souvenir fidèle de la sensation que cet événement a faite dans ce pays, quelque accoutumé qu’on y soit aux révolutions de ce genre, quelque indifférence qu’on y ait ordinairement pour tout ce qui intéresse la chose publique, et quelque peu durables qu’y soient les impressions même les plus vives.

Ce n’est que le dimanche matin, le 20 de ce mois, que l’on fut instruit à Paris de la démission donnée la veille par M. Necker. On y avait été préparé depuis longtemps, par les bruits de la ville et de la cour, par l’impunité des libelles les plus injurieux, et par l’espèce de protection accordée à ceux qui avaient eu le front de les avouer, par toutes les démarches ouvertes et cachées d’un parti puissant et redoutable ; cependant l’on eût dit, à voir l’étonnement universel, que jamais nouvelle n’avait été plus imprévue. La consternation était peinte sur tous les visages ; ceux qui éprouvaient un sentiment contraire étaient en trop petit nombre ; ils auraient rougi de le montrer. Les promenades, les cafés, tous les lieux publics étaient remplis de monde ; mais il y régnait un silence extraordinaire ; on se regardait ; on se serrait tristement la main, je dirais, comme à la vue d’une calamité publique, si ces premiers moments de trouble n’eussent ressemblé davantage à la douleur d’une famille désolée qui vient de perdre l’objet et le soutien de ses espérances (24).

On donnait ce même soir, à la Comédie française, une représentation de la Partie de Chasse de Henri IV. J’ai vu souvent au spectacle à Paris des allusions aux circonstances du moment, saisies avec beaucoup de finesse ; mais je n’en ai point vu qui l’aient été avec un intérêt aussi sensible, aussi général ; chaque

applaudissement semblait, pour ainsi dire, porter un caractère particulier, une nuance propre au sentiment dont on était pénétré ; c'était tour à tour celui des regrets et de la tristesse, de la reconnaissance et du respect, et tous ces mouvements étaient si vrais, si justes, si bien marqués, que la parole même n'aurait pu leur donner une expression plus vive et plus intéressante.

Rien de ce qui pouvait s'appliquer sans effort au sentiment du public pour M. Necker ne fut négligé ; souvent les applaudissements venaient interrompre l'acteur au moment où l'on prévoyait que la suite du discours ne serait plus susceptible d'une application aussi pure, aussi flatteuse, aussi naturelle. Enfin, nous osons croire qu'il est peu d'exemples d'un concert d'opinons plus sensible, plus délicat, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus involontairement unanime. Les comédiens ont été s'excuser auprès de M. le lieutenant de police d'avoir donné lieu à une scène si touchante, mais dont on pouvait leur savoir mauvais gré. Ils ont justifié leur innocence en prouvant que la pièce était sur le répertoire depuis huit jours. On leur a pardonné, et l'on s'est contenté de défendre, à cette occasion, aux journalistes de parler à l'avenir de M. Necker ni en bien ni en mal.

Nous remarquerons encore que pendant qu'on rendait à la Comédie française un hommage si flatteur aux vertus du ministre retiré, M. le bailli du Rollet, l'illustre auteur de l'opéra d'Iphigénie en Aulide, fut sur le point d'être fort maltraité à l'Opéra, et en plein foyer, pour avoir osé dire qu'on était bien heureux d'être enfin délivré d'un insolent comme M. Necker. Un vieux chevalier de Saint-Louis, remarquable par ses cheveux blancs et par les nobles cicatrices dont son visage est tout sillonné, ayant entendu le propos, s'empressa de le relever avec la plus extrême vivacité, et sans l'attention que quelques personnes eurent d'écarter un si rude assaillant, la moelle épinière de M. le bailli courait sans doute le plus grand risque. La

modération du poëte de Malte a évité prudemment toutes les suites qu'aurait pu avoir cette affaire ; mais depuis la retraite de M. Necker il n'y a guère eu de jour où M. le lieutenant de police n'ait reçu le rapport de quelques scènes du même genre.

⁂ Si jamais ministre n'emporta dans sa retraite une gloire plus pure et plus intègre que M. Necker, jamais ministre aussi n'y reçut plus de témoignages de la bienveillance et de l'admiration publique. Il y eut, les premiers jours, sur le chemin qui conduit à sa maison de campagne à Saint-Ouen, à une lieue de Paris, une procession de carrosses presque continuelle. Des hommes de toutes les classes et de toutes les conditions s'empressèrent à lui porter l'hommage de leurs regrets et de leur sensibilité ; et dans ce nombre on a pu compter les personnes les plus respectables de la ville et de la cour, les prélats les plus distingués par leur naissance et par leur piété, M. l'archevêque de Paris à la tête ; les Biron, les Beauvau, les Richelieu, les choiseul, les Noailles, les Luxembourg, M. le duc d'Orléans ; enfin, les noms les plus respectés de la France, sans oublier celui de son successeur, qui n'a pas cru pouvoir mieux rassurer les esprits sur les principes de son administration qu'en donnant lui-même les plus grands éloges à celle de M. Necker ; et en se félicitant de n'avoir qu'à suivre une route qu'il trouvait si heureusement tracée.

⁂ Le fameux Esculape comte de Cagliostro, sollicité par M. le cardinal de Rohan, a bien voulu s'éloigner quelques moments de Strasbourg, jusqu'ici le théâtre le plus brillant de sa gloire, pour venir voir à Paris M. le prince de Soubise, dangereusement malade. Il ne l'a vu que dans sa convalescence. Le génie qui protège les douces destinées de l'Opéra n'a pas eu besoin de recourir aux prodiges de M. de Cagliostro pour rétablir la santé de son Altesse. Tout ce

que nous avons pu apprendre sur le compte de cet homme extraordinaire pendant son séjour à Paris, qui a été fort court et presque ignoré, c’est que quelques personnes de la société de M. le cardinal de Rohan, qui ont été à portée de le consulter, se sont fort bien trouvées de ses ordonnances, et n’ont jamais pu parvenir à lui faire accepter la moindre marque de leur reconnaissance. Il en est une qui avait imaginé de lui présenter vingt-cinq louis, en le suppliant de les distribuer à ses pauvres de Strasbourg ; il ne les refusa point ; mais la veille de son départ il fut la voir, et en la remerciant de la confiance qu’elle lui avait témoignée, il exigea qu’elle en reçût à son tour cinquante pour en faire des aumônes aux indigents de sa paroisse qu’il n’avait pas eu le temps de connaître. C’est un fait dont nous ne pouvons pas douter. On a soupçonné longtemps M. le comte de Cagliostro d’être un valet de chambre de ce fameux M. de Saint-Germain, qui fit tant parler de lui sous le règne de madame de Pompadour ; on croit aujourd’hui qu’il est le fils d’un directeur des mines de Lima ; ce qu’il y a de certain, c’est qu’il a l’accent espagnol et qu’il paraît fort riche. Un jour qu’on le pressait chez madame de Brienne de s’expliquer sur l’origine d’une existence si surprenante et si mystérieuse, il répondit en riant : « Tout ce que je puis
« dire, c’est que je suis né au milieu de la mer Rouge, et
« que j’ai été élevé sous les ruines d’une pyramide
« d’Égypte ; c’est là qu’abandonné de mes parents, j’ai
« trouvé un bon vieillard qui a pris soin de moi, je tiens
« de lui tout ce que je sais… » Credat alter.

Janvier (1782). — L’élection de M. le marquis DE CONDORCET à la place vacante à l’Académie française, par la mort de M. Saurin, est une des plus grandes batailles que M. d’Alembert ait gagnées contre M. de Buffon. Ce dernier voulait absolument qu’on donnât la préférence à M.

Bailly, auteur de l'Histoire de l'Astronomie ancienne, des Lettres sur l'Atlantide et sur l'Origine des Sciences ; M. de Chamfort, à la dernière élection, ne l'avait emporté sur lui que de trois ou quatre voix. Son nouveau concurrent avait non-seulement moins de titres littéraires que lui ; le seul qu'il ait osé avouer jusqu'ici est un mince recueil d'Éloges académiques ; on ne doit point compter ici ses Mémoires pour l'Académie des Sciences dont il est secrétaire, ce ne sont pas des ouvrages de littérature ; tous ses autres écrits, la Lettre d'un Théologien à son Fils, où, à propos de l'abbé Sabathier ou Sabotier, il se moque tour à tour si gaiement de la religion et des prêtres ; son Commentaire des Pensées de Pascal, Commentaire qui renferme les principes les plus subtils d'un athéisme décidé ; ses plates Lettres du Laboureur contre le Livre de M. Necker, de la Législation et du Commerce des Grains ; les infâmes libelles qu'il osa faire depuis sur les opérations de ce grand ministre, tous ces écrits sans doute devaient paraître à l'Académie française autant de motifs d'exclusion ; mais que d'iniquités ne peut couvrir l'amour de la philosophie porté à un certain degré ? C'est comme la foi, qui fait plus de miracles encore que la charité. Il n'en est pas moins vrai que M. d'Alembert a eu besoin de toute l'adresse de son esprit, de toute l'activité de sa politique, on l'assure même, de toute l'éloquence de ses larmes, pour décider le triomphe de son client ; et sans une petite trahison de M. de Tressan, tant d'efforts, tant de soins étaient encore perdus ; car M. de Condorcet n'a eu qu'une seule voix de plus que M. Bailly, seize contre quinze ; et voici l'histoire assez curieuse de cette voix bien digne assurément d'être comptée. M. de Buffon, à qui M. de Tressan doit sa place à l'Académie, crut bonnement pouvoir se fier à la parole qu'il lui avait donnée de servir. M. Bailly. M. d'Alembert avait obtenu de lui la même promesse en faveur de M. de Condorcet ; mais, beaucoup meilleur géomètre que le Pline français, il jugea très-bien qu'une promesse verbale du

comte de Tressan n’était pas d’une démonstration assez rigoureuse ; en conséquence, il se fit donner la voix dont il avait besoin dans un billet convenablement cacheté, et ce petit tour de passe-passe a décidé le succès d’une des plus illustres journées du conclave académique. Les cens du monde n’ont pas été peu surpris de voir les hommes de lettres qui paraissaient le plus attachés à M. de Necker, donner avec tant d’empressement leur suffrage au plus violent, quoiqu’au plus désintéressé de ses ennemis ; mais ces honnêtes gens-là ne voient point que les considérations particulières doivent toujours céder à l’esprit du corps, à l’intérêt de cette philosophie, au service de laquelle personne ne fut jamais plus dévoué que le marquis de Condorcet. La Cour venait de nommer un archevêque d’une piété, d’une dévotion extraordinaire ; n’était-il pas de la sagesse de ces Messieurs de balancer un pareil choix par celui d’un confrère plus athée encore que de coutume ?

Le Discours du nouveau récipiéndaire, prononcé à la séance publique du 21, pour être l’ouvrage d’un homme d’esprit, n’en est pas moins un assez mauvais discours, sans chaleur, sans harmonie, sans élégance, rempli d’idées rebattues, d’une métaphysique fausse et précieuse, plus remarquable encore par une foule d’expressions impropres et de mauvais goût, telle que cette exclamation d’une emphase si ridicule : « Témoins des derniers efforts
« de l’ignorance et de l’erreur, nous avons vu la raison
« sortir victorieuse de cette lutte si longue, si pénible, et
« nous pouvons nous écrier enfin : La vérité a vaincu ! le
« genre humain est sauvé… ! » Quel est le vieux prône où notre philosophe a été prendre ce beau mouvement d’éloquence ?

⁂ Un marchand de modes qui passe pour avoir cinquante ou soixante mille livres de rentes, risque d’en perdre une trentaine dans la banqueroute de M. le prince de Guemené.

En contant ce désastre à ses amis du Palais-Royal : Me voilà réduit, leur disait-il, à vivre en simple particulier.

⁂ Le curé qui vint voir Duclos dans sa dernière maladie s'appelait Chapeau. Il le pressait vivement de s'acquitter des devoirs de l'Église, de recevoir les saints Sacrements et de les recevoir de sa main. — Comment vous appelez-vous, monsieur le curé ? — Chapeau. — Eh ! Monsieur, je suis venu au monde sans culotte, je puis fort bien en sortir sans chapeau.

⁂ Madame de Chenonceau est née Rochechouart : ce n'est pas la seule fille de qualité qui ait épousé un homme de finance. Après la mort de son mari, madame Dupin, sa belle-mère discutant avec elle le traitement qu'il convenait de lui fixer, et cherchant à le réduire autant que la décence pouvait le permettre, lui disait : Cela pourrait, ce me semble, vous suffire ; vous n'avez pas de grandes dépenses à faire, vous n'allez point à la Cour. — Madame, lui répliqua madame de Chenonceau, s'il y a des gens qu'on paye pour aller à la Cour, il en est aussi qu'on paye pour n'y point aller... — Cette madame de Chenonceau avait été fort liée avec Jean-Jacques ; c'est pour elle qu'il conçut le projet de faire son Emile ; c'est d'elle qu'il disait : Par ses grâces elle est l'ornement de son sexe ; par ses vertus elle en est l'exception.

⁂ « J'ai vu, écrivit dernièrement le roi de Prusse à M. d'Alembert, j'ai vu l'abbé Raynal. A la manière dont il m'a parlé de la puissance, des ressources et des richesses de tous les peuples du globe, j'ai cru m'entretenir avec la Providence... Je me suis bien gardé de révoquer en doute l'exactitude du moindre de ses calculs ; j'ai compris qu'il n'entendrait pas raillerie, même sur un écu... »

⁂ Pendant le séjour de M. d'Alembert à Ferney, où était M. Huber, on proposa de faire chacun à son tour quelque conte de voleur. La proposition fut acceptée. M. Huber fit le sien, qu'on trouva fort gai ; M. d'Alembert en fit un autre qui ne l'était pas moins. Quand le tour de M. de Voltaire fut venu : Messieurs, leur dit-il, il y avait une fois un fermier-général..... Ma foi j'ai oublié le reste.

⁂ Un avare, qui n'était pas moins attaché à son plaisir qu'à son trésor, avait beaucoup de peine à satisfaire deux penchants dont le contraste faisait le supplice habituel de sa vie. Voici le moyen qu'il avait imaginé pour les mettre d'accord. Il s'était imposé d'abord la loi de ne jamais dépenser au-delà d'une certaine somme fort au-dessous de son revenu. Lorsque quelque fantaisie l'exposait à la tentation d'enfreindre la loi, il capitulait avec lui-même, se mettait à genoux devant son coffre-fort, lui exposait de la manière la plus touchante le besoin d'un secours extraordinaire, lui demandait ensuite comme un emprunt la somme qu'il lui fallait ; mais, pour se garantir à lui-même la sûreté du prêt, il ne manquait jamais de déposer dans le coffre-fort un diamant qu'il avait coutume de porter au doigt, et ne se permettait de le reprendre qu'après que le vide dont ce bijou était le gage avait été rempli par son économie sur d'autres dépenses, ou par quelque nouvelle spéculation d'intérêt.

⁂ Toutes les Lettres galantes du chevalier d'Her... valent-elles le billet qu'on vient de nous confier ? Il est d'un président de Cour souveraine, et sur la connaissance que nous avons de l'esprit et du style de l'homme, nous croyons pouvoir en garantir l'authenticité. Notre président entretenait mademoiselle Désorages ; mais comme il ne lui donnait que quinze lois par mois, il avait fallu consentir qu'elle en reçût trente d'un fermier-général qui partageait avec lui l'honneur de ses bonnes grâces. Toutes les fois que

le financier arrivait, on faisait disparaître notre robin. Un soir, la surprise fut si imprévue qu'on n'eut que le temps de le cacher derrière le rideau d'une fenêtre ouverte ; l'appartement était à l'entresol et donnait sur un jardin public. Notre président ne fut pas aussi tranquille dans sa retraite que la demoiselle l'eût désiré ; en passant devant le rideau, elle lui détacha un si grand coup de poing, qu'il en sauta par la fenêtre. Voici ce que ce que cet amant malheureux lui écrivit le lendemain.

« Mademoiselle, le coup de poing que vous m'avez
« donné hier dans le dos ne me sort point de la tête ; je
« crois que j'en resterai boiteux. Ainsi trouvez bon que je
« ne vous aime plus, et ne soyez pas surprise si je cesse
« de vous voir. C'est dans ces sentiments que je serai
« toute ma vie votre tendre et fidèle amant le président
« de***. »

Février (1783). — Quel parti la plume d'un Le Sage n'eût-elle pas tiré de l'anecdote suivante ! La maison de M. de La R..... continue d'être l'auberge la plus distinguée des gens de qualité. M. le chevalier de N*** ; avait désiré d'y être reçu ; il engage quelques femmes de ses amies à demander au maître de la maison la permission de lui être présenté. Celui-ci commence par refuser fort sèchement, c'est son usage ; on insiste, il s'obstine. « Non, ze
« ne veux pas, le zevalier de N*** fait des épigrammes et
« des zansons ; z'en fais bien aussi, mais elles ne sont pas
« piquantes. Ze ne veux pas... » Le lendemain il reçoit un billet de M. de N***, qui lui demande un rendez-vous d'une manière assez simple à la vérité, mais trop pressante pour ne pas l'intriguer beaucoup. « Aurait-on eu
« l'indiscrétion de lui rapporter ce que z'ai dit hier ? » Il se consulte avec ses amis. L'affaire est délicate ; on décide qu'il est impossible de refuser le rendez-vous ; mais, pour

rassurer notre amphitryon, on lui promet de ne pas l'abandonner dans une circonstance si embarrassante. L'heure est donnée, et M. de La R..... a grand soin de se faire entourer de ses meilleurs amis. Il est dans l'attente la plus pénible lorsqu'il voit entrer dans sa cour une chaise de poste avec beaucoup de bruit et de fracas, c'est le chevalier de N*** qui en sort, qui arrive dans le salon, tout poudreux, en frac gris, les cheveux défaits, un grand chapeau à la main, une énorme brette au côté ; cet aspect n'était pas propre à rassurer. Il s'approche de M. de La R....., devenu plus pâle que la mort : monsieur, j'avais demandé à vous parler en particulier ; je ne m'attendais pas à trouver ici ces messieurs ; voulez-vous bien que nous passions dans votre cabinet... ? Le cruel moment ! On cède, et c'est l'excès même du trouble qui fait faire ce dernier effort de courage. Entré dans le cabinet, les portes bien fermées, M. le chevalier de N*** tire... un grand papier de sa poche et lui dit : monsieur, c'est le Mémoire d'un homme pour qui je m'intéresse infiniment ; il sollicite un emploi au bureau des Postes ; son sort dépend de vous... Ravi d'en être quitte à si bon marché, M. de La R..... l'assure que, quelque faible que soit son crédit, il ne négligera rien pour faire réussir l'affaire : « Mes zevaux sont mis, ze cours m'en occuper... » Ainsi finit cette action si chaude, et la meilleure chanson n'eût pas couru plus promptement et la ville et la Cour que cette cruelle facétie.

⁂ Il y avait des siècles que M. de L..... n'avait été à l'Académie des Sciences ; il y fut dernièrement : messieurs, dit-il à ses illustres confrères, je me suis fait cultivateur ; il faut toujours en revenir là. Entre beaucoup d'expériences que j'ai été à portée de faire à la campagne, en voici une dont je crois devoir vous faire part. J'ai coupé la tête à une demi-douzaine de canards qui nageaient dans mon vivier ; sur-le-champ je les ai remis à l'eau ; sans tête ils ont encore nagé longtemps. Ce fait m'a paru d'autant plus curieux

qu’il pourrait bien servir à expliquer comment vont une infinité de choses en France. — Mais, monsieur le Comte, lui dit M. de Condorcet, ces canards, quoique sans tête, conservaient le mouvement de leurs pâtes ? — Assurément. — Eh bien ! ils pouvaient donc signer ; tout n’est-il pas éclairci… ? — S’il y a du mérite à renchérir sur les extravagances de M. de L…., est-ce le secrétaire philosophe qu’on en eût soupçonné.

Septembre. — Nous sommes sur le point de perdre MM. d’Alembert et Diderot ; le premier, d’un marasme joint à une maladie de vessie, le second, d’une hydropisie. Il est bien singulier que deux hommes qui ont donné ensemble le ton à leur siècle, qui ont élevé ensemble l’édifice d’un ouvrage qui leur assure l’immortalité, semblent se réunir encore pour descendre dans le tombeau. M. le marquis de Condorcet, qui rend à M. d’Alembert les devoirs qu’un père pourrait attendre d’un fils, est secrétaire perpétuel de l’Académie des Sciences, et dans ce moment directeur de l’Académie française ; M. d’Alembert, en le chargeant de ses dernières dispositions (il le fait son légataire universel), lui dit en riant, malgré ses douleurs : Mon ami, vous ferez mon éloge dans les deux Académies ; vous n’avez pas de temps à perdre pour cette double besogne.

On recueille avec un intérêt mêlé de respect les dernières paroles d’un philosophe mourant ; elles deviennent plus précieuses encore quand elles nous peignent la tranquillité de son âme dans ces derniers instants. Nous avons cru devoir les transcrire.

⁂ M. Montgolfier, vient de réaliser le projet qu’il avait formé et annoncé de s’élever dans l’air à l’aide de sa machine aérostatique. Celle qu’il a construite à cet effet a 60 pieds de hauteur sur 40 de largeur ; elle ne diffère des autres que par le cône qui la termine, qui, étant plus large et plus arrondi, résiste davantage à l’action de l’agent qu’il

emploie. Il a adapté à sa base une galerie tournante en osier, sur laquelle lui, M. Pilâtre des Rosiers, M. le chevalier d'Arlande ont été enlevés à trente pieds de hauteur ; ils sont retombés d'une manière si douce et si lente qu'ils n'ont presque pas senti le moment où la machine a posé à terre. Elle n'était attachée ni guidée par aucun cordage ; on avait eu seulement la précaution de ne la remplir qu'en proportion de la hauteur à laquelle on voulait l'enlever et du temps qu'on voulait qu'elle restât en l'air. Sept à huit amateurs, M. le duc de Chartres et le comte Dillon ont été seuls admis à cette première expérience. Le Prince a demandé qu'on la répétât, et voulait absolument s'embarquer avec le comte Dillon ; mais M. Montgolfier a osé ne le permettre qu'à ce dernier, qui a été enlevé à 20 pieds seulement et est redescendu le plus tranquillement du monde.

L'heureux auteur de l'emploi de l'agent le plus simple, dont l'application produit l'effet le plus étonnant et pour l'imagination et pour la raison, qui répugnait à la possibilité de s'élever dans l'air, a encore la gloire d'être le premier qui l'ait essayé. Il compte répéter cette expérience en emplissant chaque fois davantage cette machine pour l'élever graduellement à des hauteurs plus considérables. Il va lui adapter une espèce de plate-forme en fer sur laquelle on pourra brûler de la paille, seul agent qu'il emploie, dont l'effet est de raréfier l'air atmosphérique contenu dans cette machine, et qui suffit pour l'élever et la soutenir autant de temps que l'on pourra alimenter ce feu. Il ne reste plus qu'à trouver les moyens de diriger sa marche ; en attendant, les physiciens peuvent s'en servir pour connaître et peser l'air atmosphérique à diverses hauteurs, et cela seul est déjà une réponse péremptoire à la question. A quoi bon ?

Une députation des souscripteurs pour l'expérience qui a été faite au Champ-de-Mars, et qui en avaient ouvert une nouvelle d'un écu pour faire frapper une médaille d'or à

l’honneur de MM. Montgolfier, que la Reine, Monsieur, Madame, M. et madame la comtesse d’Artois ont doublement honorée en s’y faisant inscrire seulement pour l’écu donné par les autres souscripteurs, s’est transportée dans un jardin où est la machine, et là, au pied de l’échafaud sur lequel elle est étendue, a remis à son inventeur cette médaille, qui représente d’un côté les têtes des deux frères Montgolfier, avec cette inscription au bas : L’air rendu navigable, 1783 ; et de l’autre côté le Champ-de-Mars, l’École militaire dans le fond, et au-dessus d’un nuage, qui se résout en pluie, le globe aérostatique s’élevant majestueusement dans l’air. Une foule de peuple borde la scène. Au bas est écrit : Expérience du globe aérostatique inventé par MM. Montgolfier, exécutée à Paris, au Champ-de-Mars, par une souscription sous la direction de M. Faujas de Saint-Fond.

Septembre. — L’Europe savante vient de perdre M. d’ALEMBERT ; la philosophie, les sciences et les lettres regretteront longtemps cet homme célèbre. Nous nous bornerons dans cet instant à recueillir quelques circonstances de ses derniers moments, et nous y joindrons l’espèce d’éloge qu’en a fait M. le marquis de Condorcet, à l’ouverture de la séance publique de l’Académie des Sciences.

M. d’Alembert est mort, le 29 octobre, âgé de près de soixante-six ans, d’un marasme, suite des douleurs occasionnées par la pierre qu’on lui a trouvée dans la vessie ; elle était assez considérable, mais non adhérente. Il n’avait jamais voulu permettre qu’on le sondât, déterminé à ne pas souffrir une opération qui seule eût pu le conserver à la vie ; il redoutait de s’assurer de la cause de ses souffrances, et le nom seul de lithotome le faisait frémir. On a quelque peine à pardonner au coryphée des philosophes d’avoir montré si peu de fermeté, lorsqu’un pauvre archevêque de quatre-vingts ans lui en avait donné un si

bel exemple [25] ; mais cette disposition tient moins sans doute au caractère de nos idées qu'à celui de nos sentiments ; peut-être même un géomètre a-t-il l'esprit trop juste pour avoir du courage. Des douleurs aussi aiguës que celles qu'il devait souffrir depuis longtemps, étaient une source d'impatiences qui pouvait bien les rendre excusables, et ce sont ces douleurs, bien plus que l'approche de sa mort, sur laquelle il ne se faisait point d'illusion, qui avaient excessivement aigri son caractère ; il n'a pas cessé cependant un seul jour de voir ses amis. Le curé de sa paroisse s'étant présenté chez lui la veille de sa mort, il lui fit dire par son domestique que l'état où il se trouvait ne lui permettait pas de le voir dans ce moment, mais qu'il le reverrait avec plaisir le lendemain. Il acheva de vivre et de souffrir pendant la nuit. On a présumé avec quelque raison que le philosophe géomètre avait calculé, d'après son affaissement, que ce laps de temps lui suffisait pour s'épargner des formules d'exhortations que le curé devait au ministère qu'il remplissait, et que le caractère du malade ne pouvait lui rendre que fort fatigantes, et plus sûrement encore très-inutiles. M. d'Alembert a été porté dans le cimetière de sa paroisse sans cortége et sans bruit. Ses amis ont tenté vainement plusieurs démarches auprès de M. l'Archevêque pour obtenir qu'il fût enterré dans l'église comme l'est tout citoyen aisé qui veut bien payer cette imbécile distinction ; M. l'Archevêque l'a refusé constamment ; mais au moins a-t-il eu le bon esprit de ne pas donner le scandale, plus préjudiciable à la religion qu'humiliant pour la philosophie, de défendre, ainsi que son prédécesseur le fit à l'égard de Voltaire, l'inhumation en terre sainte d'un catholique qui n'a fait aucun acte d'un culte différent, et que, malgré la perversité de ses opinions, le mouvement de contrition le plus intérieur, le plus secret et fait au moment où il s'éteint, porte nécessairement en paradis. Peut-être M. l'Archevêque a-t-il cru devoir à ce

principe très-orthodoxe un coin dans le cimetière à M. d'Alembert ; mais peut-être aussi s'est-il cru obligé en même temps de lui refuser une tombe dans l'église, vu la publicité persévérante de ses opinions, crainte que cette faveur si commune ne fût regardée comme une tolérance dangereuse, et que la pierre ou le marbre sur lequel on eût pu transmettre son nom à nos neveux n'en parût consacrer en quelque manière le souvenir. Les bons esprits ont trouvé de la sagesse dans cette conduite ; mais ce mezzo termine a mécontenté également les dévots et les philosophes. Il est assez étrange que ces derniers trouvent tant de plaisir à être dans l'église après leur mort, et tant de gloire à n'y être pas de leur vivant.

M. d'Alembert a laissé et dû laisser peu de fortune ; il jouissait de 14,000 livres de rentes en pensions. Il n'aurait eu qu'à le désirer pour en avoir davantage ; mais ses besoins ont toujours été la mesure de son ambition. Il a nommé M. le marquis de Condorcet son légataire universel ; il a légué 6,000 livres à un de ses domestiques et 4,000 à l'autre ; il charge son légataire de leur en donner davantage si le produit de la succession le permet. On craint beaucoup que le marquis de Condorcet ne prenne pas dans sa bourse pour remplir cette partie du testament, les meubles, livres et papiers du testateur n'équivalant pas à ces deux legs. Il a nommé M. Remy maître des comptes, son ami de collége, et M. de Watelet ses exécuteurs testamentaires ; il leur légue, ainsi qu'à quelques autres amis, des porcelaines, des tableaux et des gravures. On a trouvé singulier que son testament commençât par ces mots : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; formule qui n'est point de rigueur dans cet acte, et qui, de la part d'un philosophe, a presque l'air d'une mauvaise plaisanterie.

! Novembre — Nous avons eu l'honneur de vous entretenir plusieurs fois de la découverte de M.

Montgolfier, et des différentes expériences auxquelles cette découverte avait donné lieu. Jusqu'à présent l'on s'était borné à s'élever à 300 pieds de terre en dirigeant la machine avec des cordes ; mais l'essai qu'on vient de faire le 21 porte un caractère d'énergie et de hardiesse qui a étonné tout Paris, et le souvenir de cette sensation sera peut-être aussi immortel que l'objet même qui en a été la cause.

Madame la duchesse de Polignac, gouvernante des enfants de France, a habité, avec monseigneur le Dauphin, pendant le voyage de Fontainebleau, le château royal de la Muette, situé dans le bois de Boulogne, sur un coteau d'environ 80 toises d'élévation, à une demi-lieue de Paris. Instruite que la machine aérostatique devait être abandonnée dans les airs avec deux personnes décidées à braver les risques de l'expérience, elle a engagé M. Montgolfier et ses amis à la faire partir du jardin de la Muette. Une grande partie de la ville et de la Cour s'y étaient rendues. Il serait difficile de peindre et l'effroi et l'admiration des spectateurs au moment où l'on a vu ce globe, de 70pieds de hauteur sur 46 de diamètre, s'élever peu à peu majestueusement dans l'air, et emporter M. le marquis d'Arlandes et M. Pilâtre des Roziers, qui, placés dans une galerie d'osier entourant le globe, n'étaient occupés qu'à jeter des brandons de paille dans le réchaud établi au centre de la machine pour en accélérer l'élévation.

L'émotion, la surprise et l'espèce d'anxiété, causées par un spectacle si rare et si nouveau, ont été portées au point que plusieurs dames se sont trouvées mal lorsqu'on a vu nos modernes Titans dépasser le coteau, planer d'abord sur toute la profondeur du vallon, s'élever ensuite à près de 500 toises au-dessus du château, s'arrêter, s'élever encore, voguer vers Paris, et disparaître enfin peu à peu derrière une de ses extrémités. Comment peindre encore ce globe

planant sur cette ville, presque toujours à une hauteur de près de 4,000 pieds ; le peuple, qui ignorait cette expérience ne savait pas que ce globe portait deux hommes, remplissant les rues, courant avec des cris d'admiration qui se fussent convertis en cris d'effroi s'il eût pu soupçonner l'audacieuse intrépidité des deux voyageurs, à qui l'on ne saurait disputer la gloire d'avoir osé ce que nul mortel n'avait osé avant eux ?

On a publié le procès-verbal dressé au château même de la Muette, pour constater de la manière la plus authentique le succès de cette étonnante expérience.

Novembre. — Ce n'est pas dans le moment où nos pleurs coulaient encore sur la tombe de madame d'ÉPINAY que nous avons osé consacrer dans ces fastes littéraires le souvenir qu'elle y paraît mériter au plus respectable de tous les titres. Nous aurions craint d'attrister nos éloges de nos regrets, nous aurions craint que l'expression d'une sensibilité encore trop vive n'eût laissé aux plus justes louanges une apparence d'exagération, qui les aurait rendues suspectes aux yeux de ceux du moins qui ne l'ont pu connaître que par ses écrits.

Louise-Florence-Pétronille Tardieu-Desclavelle, veuve de M. Lalive-d'Épinay, était la fille d'un homme de condition tué au service du Roi. La fortune qu'il lui avait laissée était fort médiocre. On crut devoir récompenser les services rendus par le père en faisant épouser à sa fille un des plus riches partis qu'il y eût alors dans la finance, et en lui donnant pour dot un bon de fermier-général. Elle passa donc les premières années qu'elle vécut dans le monde au sein de la plus grande opulence, entourée de toutes les illusions dont la richesse peut enivrer une jeune personne, et plus à Paris sans doute que partout ailleurs. Ce beau songe ne tarda pas à s'évanouir ; les folles dépenses, l'extrême frivolité du caractère et de la conduite de M. d'Épinay eurent bientôt dérangé cette superbe fortune. Son

père, pour en sauver les débris se vit obligé de substituer la plus grande partie de ses biens, et, voulant empêcher aussi que sa belle-fille ne devînt tôt ou tard la victime des extravagances de son mari, ce fut lui-même qui, avant de mourir, exigea qu'elle s'en fît séparer, en prenant toutes les mesures qu'il crut les plus propres à lui assurer une existence convenable.

Ce fut dans les jours brillants de sa jeunesse et de sa fortune que commencèrent ses liaisons avec Jean-Jacques Rousseau. Il en fut très-amoureux, comme il n'a jamais manqué de l'être de toutes les femmes qui avaient bien voulu l'admettre dans leur société. Elle le combla de bienfaits non-seulement avec toute la délicatesse de l'amitié la plus tendre, mais encore avec cette recherche particulière de soins et d'attention que semblait exiger la sauvagerie très-originale du philosophe. Il en parut d'abord profondément touché ; mais peu de temps après, se croyant en droit d'être jaloux de son ami M. de Grimm, il paya sa bienfaitrice de la plus noire ingratitude, et l'homme qu'il se crut préféré ne fut plus à ses yeux que le plus injuste et le plus perfide des hommes. C'est avec les traits d'une si odieuse calomnie que, osant les peindre l'un et l'autre dans ses Confessions, il n'a pas craint de laisser sur sa tombe le monument atroce d'une haine inconcevable, ou plutôt celui de la plus cruelle et de la plus sombre de toutes les folies.

Jeune, riche, jolie, intéressante, remplie de grâces et d'esprit, comment madame d'Épinay aurait-elle manqué de la seule perfection qui pût la faire jouir de tous ces avantages ? De vains préjugés affecteraient peut-être d'en défendre sa mémoire ; un sentiment plus juste ne désavouera point le souvenir de ce qui honora également son cœur et sa raison. Le moyen peut-être de donner la plus haute idée de son mérite, ce serait de supposer un moment la vérité de tout ce que l'envie et la malignité osèrent reprocher à sa jeunesse. Il en faudrait admirer

davantage et la force d’âme avec laquelle ses propres efforts surent réparer si complètement le tort d’une éducation trop frivole, et les rares vertus qui purent l’élever ensuite au degré d’estime et de considération dont elle jouit dans un âge plus avancé. Il est vrai qu’un des traits les plus marqués de son caractère, c’était une constance, une énergie de résolution qui l’emportait sur toutes les faiblesses de l’habitude, sur tous les emportements de la plus vive sensibilité, et suppléait même pour ainsi dire aux forces et au courage épuisés par une longue suite de chagrins et de souffrances.

On l’a vue dix ans de suite accablée des maux les plus douloureux, ne supporter la vie qu’à force d’opium, mourir et ressusciter vingt fois sans cesser de mettre à profit les intervalles où ce cruel état la laissait respirer, pour remplir tous les devoirs de la tendresse maternelle et tous ceux de l’amitié la plus empressée et la plus active. Au milieu des tourments d’une existence aussi frêle que pénible, on l’a vue conduire elle-même ses propres affaires et celles de ses enfants, rendre service à tous ceux qui avaient le bonheur de l’approcher, s’intéresser vivement à ce qui se passait autour d’elle dans le monde, dans les arts et dans la littérature, élever sa petite-fille comme si c’eût été l’unique soin de sa vie entière, écrire un des meilleurs ouvrages qui aient encore paru à l’usage de l’enfance, faire de la tapisserie, des nœuds, des chansons, recevoir ses amis, leur écrire, et ne pas manquer encore un seul jour de faire une toilette aussi soignée que son âge et l’état de sa santé pouvaient le permettre. On eût dit que, se sentant mourir tous les jours, elle avait pris à tâche de dérober chaque jour à la mort une partie de sa proie ; c’était une étincelle de vie que l’occupation continuelle de ses sentiments et de ses pensées ne cessait d’agiter et de nourrir.

Ce qui distinguait particulièrement l’esprit de madame d’Épinay, c’était une droiture de sens fine et profonde. Elle avait peu d’imagination ; moins sensible à l’élégance qu’à

l’originalité, son goût n’était pas toujours assez sûr, assez difficile ; mais on ne pouvait guère avoir plus de pénétration, un tact plus juste, de meilleures vues avec un esprit de conduite plus ferme et plus adroit. Sa conversation se ressentait un peu de la lenteur et de la timidité naturelle de ses idées ; elle avait même une sorte de réserve et de sécheresse, mais qui ne pouvait éloigner ni l’intérêt ni la confiance. Jamais on ne posséda si bien peut-être l’art de faire dire aux autres, sans effort, sans indiscrétion, ce qu’il importe ou ce qu’on désire de savoir. Rien de ce qui se disait en sa présence n’était perdu, et souvent il lui suffisait d’un seul mot pour donner à la conversation le tour qui pouvait l’intéresser davantage.

Sa sensibilité était extrême, mais intérieure et profonde ; à force d’avoir été réprimée, elle n’éclatait plus que faiblement. Dans les peines, dans les chagrins dont sa santé était le plus sensiblement altérée, son humeur semblait à peine l’être. Au-dessus de tous les préjugés, personne n’avait mieux appris qu’elle ce qu’une femme doit d’égards à l’opinion publique même la plus vaine. Elle avait pour nos vieux usages et pour nos modes nouvelles la complaisance et la considération que leur empire aurait pu attendre d’une femme ordinaire. Quoique toujours malade et toujours renfermée chez elle, on la voyait assez attentive à mettre exactement la robe du jour. Sans croire à d’autres catéchismes qu’à celui du bon sens, elle ne manqua jamais de recevoir ses Sacrements de la meilleure grâce du monde, quelque pénible que lui fût cette triste cérémonie, toutes les fois que la décence ou les scrupules de sa famille parurent l’exiger. On s’est permis de soupçonner qu’il pouvait y avoir autant de force d’esprit à les recevoir ainsi qu’à les refuser, comme ont fait tant de grands philosophes.

Madame d’Épinay n’avait aucune espèce de fausse pruderie ; mais, trop frappée du danger attaché quelquefois aux plus légères impressions, elle pensait que les premières habitudes d’une jeune personne ne pouvaient

être d’une retenue trop austère, et peut-être portait-elle ce principe jusqu’à l’exagération.

Voici quelques traits d’un portrait qu’elle fit d’elle-même en 1756 ; elle avait alors trente ans. « Je ne suis point jolie, je ne suis cependant pas laide. (Elle avait de très-beaux yeux et des cheveux parfaitement bien plantés qui donnaient à son front une physionomie fort piquante.) Je suis petite, maigre, très-bien faite. J’ai l’air jeune sans fraîcheur, noble, doux, vif, spirituel et intéressant. Mon imagination est tranquille, mon esprit est lent, juste, réfléchi, sans suite. J’ai dans l’âme de la vivacité, du courage, de la fermeté, de l’élévation et une excessive timidité.... Je suis vraie sans être franche. J’ai de la finesse pour arriver à mon but ; mais je n’en ai aucune pour pénétrer les projets des autres. (Elle en avait donc beaucoup acquis.) Je suis née tendre et sensible, constante et point coquette. La facilité avec laquelle on m’a vue former des liaisons et les rompre m’a fait passer pour inconstante et capricieuse. L’on a attribué à la légèreté et à l’inconséquence une conduite souvent forcée, dictée par une prudence tardive et quelquefois par l’honneur. Il n’y a qu’un an que je commence à me bien connaître. Mon amour-propre, sans me faire concevoir la folle espérance d’être parfaitement sage, me fait prétendre à devenir un jour une femme d’un grand mérite. »

Jamais espérance ne fut mieux remplie, jamais prétention ne fut mieux justifiée. Elle n’a point laissé d’autre ouvrage qu’une suite encore imparfaite des Conversations d’Emilie, beaucoup de Lettres [(26)], et l’ébauche d’un long Roman. Les deux petits volumes intitulés, l’un, Lettres à mon Fils, avec cette épigraphe : Facundam faciebat amor ; l’autre, Mes moments heureux ; Sollicitœ jucundu oblivia vitœ, quoiqu’imprimés, n’ont jamais été publiés et ne paraissent pas faits pour l’être ; en y trouverait cependant beaucoup de choses aimables, de la finesse et de la sensibilité ; mais

ce sont des ouvrages de société et les premiers essais d’une plume qui n’avait pas encore acquis toute sa force et toute sa maturité.

Avril (1784). — C’est le mardi 27 qu’on a vu paraître enfin, sur le Théâtre français, la Folle Journée, ou le Mariage de Figaro, cette célèbre comédie de l’illustre BEAUMARCHAIS, ballottée depuis deux ans par la censure, arrêtée au moment où les Comédiens se préparaient à en distribuer les rôles, répétée ensuite pour être jouée seulement sur le Théâtre des Menus ; défendue, à l’instant même de la représentation, de la manière la plus éclatante et avec ces formes que le pouvoir du Trône n’emploie ordinairement que dans les affaires dont l’importance semble mériter de faire intervenir des ordres particuliers revêtus du nom et de la toute-puissance de la Majesté royale.

Le détail historique de toutes les intrigues auxquelles M. de Beaumarchais doit avoir eu recours pour faire jouer sa pièce, le choix et la diversité des ressorts qu’il a fait mouvoir pour l’emporter en quelque manière et sur l’autorité du Gouvernement, et sur celle de l’opinion publique, seraient sans doute un cours de négociation assez piquant, assez curieux ; mais lui seul sait tout ce qu’il a eu à faire et tout ce qu’il a fait pour réussir dans une si haute entreprise. Nous savons seulement que M. le Garde des Sceaux et M. le Lieutenant-général de Police se sont constamment opposés à la représentation du Mariage de Figaro ; que c’est M. le baron de Breteuil, dans l’origine assez prévenu lui-même contre l’ouvrage, qui a fait retirer les ordres du Roi qui l’avaient si solennellement proscrit ; qu’avant de s’y intéresser, ce ministre a voulu en entendre une lecture à laquelle ont assisté quatre ou cinq hommes de lettres, tels que MM. Gaillard, Chamfort, Rhulière, etc ; que le sieur de Beaumarchais, qui dans cette séance avait

débuté par annoncer qu'il se soumettait sans réserve à tous les retranchements, à toutes les corrections dont ces Messieurs trouveraient son ouvrage susceptible, a fini par en défendre les moindres détails avec une adresse, une force de logique, une séduction de plaisanterie et de raisonnement qui ont fermé la bouche à ses censeurs et conservé les Noces de Figaro, à quelques mots près, telles qu'on les avait répétées aux Menus. On prétend que, dans cette séance, tout ce qu'a dit M. de Beaumarchais pour l'apologie de son ouvrage l'emportait infiniment, par l'esprit, par l'originalité, par le comique même, sur tout ce que sa nouvelle comédie offre de plus ingénieux et de plus gai. Au reste, jamais pièce n'a attiré une affluence pareille au Théâtre français ; tout Paris voulait voir ces fameuses Noces, et la salle s'est trouvée remplie presqu'au moment où les portes ont été ouvertes au public ; à peine la moitié de ceux qui les assiégeaient depuis huit heures du matin -a-t-elle pu parvenir à se placer ; la plupart entraient par force en jetant leur argent aux portiers. On n'est pas tour à tour plus humble, plus hardi, plus empressé pour obtenir une grâce de la Cour que ne l'étaient tous nos jeunes Seigneurs, pour s'assurer d'une place à la première représentation de Figaro ; plus d'une Duchesse s'est estimée ce jour-là trop heureuse de trouver dans les balcons, où les femmes comme il faut ne se placent guère, un méchant petit tabouret à côté de mesdames Duthé, Carline et Compagnie.

Le Mariage de Figaro a eu dès la première représentation un succès prodigieux. Ce succès, qui se soutiendra longtemps, est dû principalement à la conception même de l'ouvrage ; conception aussi folle qu'elle est neuve et originale. C'est un imbroglio dont le fil, facile à saisir, amène cependant une foule de situations également plaisantes et imprévues, resserre sans cesse avec art le nœud de l'intrigue, et conduit enfin à un dénouement tout à la fois clair, ingénieux, comique et naturel, mérite qu'il n'était pas aisé de soutenir dans une pièce dont la marche est aussi étrangement compliquée. A chaque instant l'action semble toucher à sa fin, à chaque instant l'auteur la renoue par des mots presque insignifiants, mais qui préparent sans effort de nouvelles scènes, et replacent tous les acteurs dans une situation aussi vive, aussi piquante que celles qui l'ont précédée. C'est par cette marche tout à fait inconnue sur la scène française, et dont les Théâtres espagnol et italien offrent même assez peu de bons modèles, que l'auteur est parvenu à attacher et à amuser les spectateurs pendant le long espace de trois heures et demie qu'a duré la représentation de sa pièce.

Quant à cette immoralité dont la décence et la gravité de nos mœurs a fait sonner si haut le scandale, il faut convenir que l'ouvrage en général n'est pas du genre le plus austère ; c'est le tableau des mœurs actuelles, celui des mœurs et des principes de la meilleure compagnie ; et ce tableau est fait avec une hardiesse, une naïveté qu'on pouvait à toute rigueur se dispenser de porter sur la scène, si le but d'un auteur comique est de corriger les vices et les ridicules de son siècle, et non pas de se borner à les peindre par goût et par amusement. M. de Beaumarchais, en nous offrant le caractère intrigant et sans pudeur de son spirituel et adroit Figaro ; un comte Almaviva dégoûté de sa femme, séduisant sa Camériste, pourchassant encore la fille de son jardinier ; un page beau comme l'Armour, jeune

comme lui, amoureux de la Comtesse, et brûlant de désir pour toutes les femmes qu'il voit ; une comtesse Almaviva plus tendre, plus sensible que nos usages ne permettent aux femmes de le paraître au théâtre, et surtout aux femmes mariées ; en rassemblant, dis-je, tous ces personnages ou corrompus ou prêts à l'être, en ne les entourant que d'une troupe d'imbéciles ou de fripons, M. de Beaumarchais n'a sûrement pas eu la prétention de faire une pièce essentiellement morale ; mais ne trouve-t-on pas dans plusieurs Comédies de Regnard, de Le Sage, de Dancourt, dans quelques-unes même de celles de Molière, des situations plus libres, des détails plus licencieux ? Est-il une scène plus hasardée au Théâtre que celle où Tartufe, après avoir fermé la.porte, revient à la femme d'Orgon et la pousse contre la table sous laquelle s'est caché le mari ? Il est vrai que le dénouement de cette scène et la leçon morale qui en résulte, en justifient assez la licence ; il est vrai qu'elle n'est pas prolongée avec autant de complaisance et de volupté que celle du cinquième acte des Noces de Figaro, où le charmant petit Chérubin d'amour, que l'on veut habiller en femme, reste si longtemps à genoux aux pieds de la Comtesse, fixe amoureusement des yeux qu'elle porte sur lui avec la langueur la plus intéressante, se laisse dégrafer par Suzon le col de sa chemise et en retrousser la manche jusqu'au coude, pour faire dire à la jeune Camériste : Voyez, Madame, comme elle est blanche et fine, en vérité plus blanche que la mienne. On a trouvé plus leste encore la scène du cinquième acte, où le Comte, venant au rendez-vous que lui a donné Suzon, trouve à sa place sa femme, ne la reconnaît point, et l'engage à entrer avec lui dans un cabinet du jardin où il n'y a point de lumière : N'im dit-il, nous n'avons rien à lire. A la représentation cependant le Comte ne suit point la prétendue Suzon dans le cabinet, il se cache dans les bosquets qui bordent le théâtre ; cette précaution sauve presque tout ce que le moment pouvait offrir de trop libre à

des spectateurs qui ne permettent pas que des rendez-vous, même entre maris et femmes, finissent par les faire disparaître ensemble pour laisser à notre imagination le soin d'achever le tableau que la coulisse est censée nous dérober.

Au reste, ce ne sont assurément pas ces situations un peu hasardées et quelques traits moins licencieux que plaisants qui ont arrêté si longtemps la représentation de cette comédie. L'auteur s'y est permis les sarcasmes les plus vifs sur tous ceux qui ont eu le malheur d'avoir quelque chose à démêler avec lui ; il a mis dans la bouche de Figaro la plupart des événements qui ont rendu son existence si singulièrement célèbre ; il traite avec une hardiesse dont nous n'avions point encore eu d'exemple les grands, leurs mœurs, leur ignorance et leur bassesse ; il ose parler gaiement des ministres, de la Bastille, de la liberté de la presse, de la police et même des censeurs ; il a cru devoir à ces derniers une marque de reconnaissance toute particulière, et c'est un trait ajouté à la pièce depuis la répétition faite aux Menus. Voilà ce qu'il n'appartenait qu'à M. de Beaumarchais d'oser, et d'oser avec succès.

Si le Gouvernement a eu le bon esprit de permettre la représentation du Mariage de Figaro, sans exiger la suppression de quelques gaietés, qui au fond ne peuvent jamais être fort dangereuses ; si M. le baron de Breteuil a cru, ainsi que le dit Figaro, qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits, le public n'a pas été aussi indulgent pour le mélange inconcevable, qu'offre le dialogue de cette comédie, des traits les plus fins, souvent même les plus délicats, avec des choses du plus mauvais ton et du plus mauvais goût ; à travers les ris et les applaudissements universels qu'excitaient les situations aussi neuves que véritablement comiques dont ce singulier ouvrage est rempli, on a vu le parterre saisir avec une justesse et une prestesse de tact vraiment admirable, la plupart des endroits condamnés d'avance par les gens de

goût aux lectures multipliées que l'auteur avait faites de sa pièce. M. de Beaumarchais n'a pas cru devoir résister à l'énergie avec laquelle le public lui en a demandé la suppression.

Toutes ces épigrammes dont cette pièce est l'objet n'empêchent pas que le Mariage de Figaro ne continue d'avoir le plus grand succès ; il est tel que l'auteur n'a pu s'empêcher de dire lui-même : Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, c'est le succès. Mademoiselle Arnoud l'avait prévu dès le premier jour : C'est un ouvrage à tomber cinquante fois de suite. On assure que le Roi avait compté que le public la jugerait plus sévèrement. Il demanda au marquis de Montesquiou qui partait pour en voir la première représentation. Eh bien, qu'augurez-vous du succès ? — Sire, j'espère qu'elle tombera. — Et moi aussi, lui répondit le Roi.

M. le Garde des Sceaux s'étant continuellement opposé à la représentation de cette comédie, le Roi dit un jour devant lui : Vous verrez que Beaumarchais aura plus de crédit que M. le Garde des Sceaux.

Quelque difficulté qu'il y ait presque toujours à rendre fidèlement ce qu'un Prince laisse échapper dans la liberté de la conversation, comment se refuser encore à conserver ici le jugement très-précis qu'a porté de cette comédie M. le comte d'Artois ? Le Roi lui ayant demandé ce qu'il en pensait, Faut-il vous le dire, Sire, lui répondit-il à l'oreille (la scène se passait dans l'appartement de la Reine), faut-il vous le dire en deux mots ? l'expression, l'intrigue, le dénouement, le dialogue, l'ensemble, les détails, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est du f..... et puis encore du f.... Le Roi rit beaucoup. On voulut savoir le mot ; l'impossibilité de le répéter tout haut suffit sans doute pour le laisser deviner.

Comment une comédie faite avec ce fonds-là ne serait-elle pas un ouvrage de génie ?

RÉPONSE DE M. DE BEAUMARCHAIS A M. LE DUC DE VILLEQUIER, QUI LUI DEMANDAIT SA PETITE LOGE POUR DES FEMMES QUI VOULAIENT VOIR FIGARO SANS ÊTRE VUES.

« Je n’ai nulle considération, M. le Duc, pour des femmes qui se permettent de voir un spectacle qu’elles jugent malhonnête, pourvu qu’elles le voient en secret ; je ne me porte point à de pareilles fantaisies. J’ai donné ma pièce au public pour l’amuser et pour l’instruire et non pour offrir à des bégueules mitigées le plaisir d’en aller penser du bien en petite loge à condition d’en dire du mal en société. Les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu, telle est la pruderie du siécle. Ma pièce n’est point un ouvrage équivoque, il faut l’avouer ou la fuir.

« Je vous salue, M. le Duc, et je garde ma loge. »

C’est ainsi que cette lettre a couru huit jours tout Paris ; d’abord on la disait adressée à M. le duc de Villequier, ensuite à M. le duc d’Aumont. Elle a été sous cette forme jusqu’à Versailles, où on l’a jugée, comme elle méritait de l’être, d’une impertinence rare ; elle a paru d’autant plus insolente, que l’on n’ignorait pas que de très-grandes dames avaient déclaré que si elles se déterminaient à voir le Mariage de Figaro, ce ne serait qu’en petite loge ; les plus zélés protecteurs de M. de Beaumarchais n’avaient pas même osé entreprendre de l’excuser. Après avoir joui de ce nouvel éclat de célébrité, soit qu’il le dût à ses propres soins ou à ceux de ses ennemis, M. de Beaumarchais s’est vu obligé d’annoncer publiquement que cette fameuse lettre n’avait jamais été écrite à un duc et pair, mais à un de ses amis dans le premier feu d’un léger mécontentement. Il a été prouvé qu’en effet cet ami était M. du Paty, président au Parlement de Bordeaux, qui lui avait demandé une loge grillée pour madame P.... et mesdemoiselles ses filles. L’indignation de nos courtisans

s’est calmée, et l’on a dit avec un sourire indulgent : Mais si la réponse est pour un Goesman, il n’y a rien à dire. La leçon est donc restée à madame P....., à qui nous devons l’ingénieux calembour sur Télèphe ; car en publiant hautement que le billet n’avait pas été écrit pour un duc et pair, l’auteur ajoute qu’il n’entend point en désavouer ni le fonds ni les termes, etc.

Septembre. — Est-il quelque suite d’événements assez intéressante pour nous excuser d’avoir pu différer si longtemps de parler de la perte irréparable dont l’Académie royale de Musique s’est vue menacée vers la fin du mois dernier ? Le jeune VESTRIS était revenu de Londres avec une extension de nerf au pied droit, qui, sans l’empêcher de marcher, le mettait dans l’impossibilité de danser, au moins de danser avec cette grâce, cette vigueur, cette précision qui laissent tant de distance entre ses rivaux et lui, La dernière fois que M. le comte de Haga fut à l’Opéra, dans la loge de la Reine, Sa Majesté désirant beaucoup que l’auguste voyageur eût le plaisir de voir encore avant son départ un des plus rares talents de ce Théâtre, elle envoya dire trois fois au jeune Vestris qu’elle le priait de danser comme il pourrait, ne fût-ce qu’une seule entrée. On n’avait pas manqué de prévenir la Reine qu’il avait répété le matin-même, mais on s’était bien gardé d’ajouter que cette répétition avait fort augmenté son mal. Soit que ses réponses aient passé en effet les bornes de la bêtise ou de l’impertinence permise à un danseur, soit que l’envie et la malignité de ses camarades se soient chargées de les empoisonner, sur le compte qui en fut rendu à M. le baron de Breteuil, ce ministre jugea convenable d’envoyer le sieur Vestris à l’hôtel de la Force pour y demeurer jusqu’ au moment où il se trouverait en état de reparaître et d’expier sa faute. A cette nouvelle, que de bruits, que de rumeurs, que de divisions dans Paris ? Tout le monde se crut obligé de prendre parti pour ou contre ; mais rien ne

peut se comparer à la consternation de toute la maison Vestris. Hélas ! disait le diou de la danse, le cœur navré et les larmes aux yeux : c'est la première brouillerie de notre maison avec la famille des Bourbons. A entendre le public, on s'il est permis de s'exprimer avec moins de noblesse et plus de vérité, à entendre nos badauds de Paris, on aurait cru l'honneur de la Nation entière compromis ; oubliant à quel intervalle se trouve même le premier des danseurs des dernières marches du trône, on eut la sottise de dire que le jeune homme avait désobéi aux ordres de la Reine, qu'il lui avait manqué de respect, qu'il fallait au moins le chasser du Théâtre et du royaume. D'un autre côté, les Vestris criaient à l'injustice, à la calomnie ; le fils déclare que, si l'on ne lui reud pas sa liberté ou si l'on s'obstine à exiger une réparation honteuse, il ne remontera plus au Théâtre ; le père menace de quitter la France avec toute son auguste maison ; les pamphlets, les sarcasmes, les caricatures pleuvent de toutes parts. Enfin, après avoir vu les plus grandes puissances de ce monde intéressées dans cette illustre querelle, c'est la Reine elle-même qui a la bonté de calmer l'orage et d'engager M. le baron de Breteuil à ne pas donner à cette affaire plus de suite qu'elle n'en mérite, et à faire sortir de prison notre jeune étourdi, qui n'eut en effet d'autre tort que celui de n'avoir pas voulu se montrer à M. le comte de Haga, sans être sûr de justifier l'opinion qu'on pouvait lui avoir donné de la supériorité de son talent. Au lieu de l'envoyer en prison, disait M. le maréchal de Noailles, je l'aurais fait partir sur-le-champ dans une chaise de poste, avec un expert qui l'aurait conduit à Stockholm, et ne l'aurait ramené ici qu'après qu'il aurait sauté pour le roi de Suède tant que Sa Majesté aurait daigné le désirer.

Le jour où il reparut pour la première fois est un jour à jamais memorable dans les fastes de l'Opéra ; jamais assemblée ne fut plus nombreuse ni plus agitée ; c'était tout le trouble, toute la confusion d'une guerre civile. Au

moment où il entra sur la scène avec mademoiselle Guimard, moment attendu avec le frémissement de l'impatience, les uns d'applaudir, les autres de siffler et de crier comme des furieux : A genoux ! à genoux ! On avait eu beau choisir pour ce pas de deux l'air si touchant de Monseigneur, voyez mes larmes, et une pantomime analogue au caractère de l'air, le bruit des deux partis fut si fort que l'orchestre ne s'entendait plus lui-même. Notre jeune homme seul ne perdit ni son aplomb ni sa mesure, et jamais il ne dansa plus divinement. On avait donné à la garde la consigne de laisser au parterre la liberté de faire tout le vacarme qu'il jugerait à propos, mais d'empêcher les voies de fait ; l'animosité des deux côtés était trop vive pour qu'on n'en vînt pas bientôt à cette extrémité. Le sergent, ayant vu qu'au défaut d'oranges on commençait à jeter quelques pierres sur le théâtre et que plusieurs champions de cette noble querelle se prenaient aux cheveux, fit entrer ses grenadiers dans le centre du parterre, et l'exemple de quelques prisonniers emmenés au corps-de-garde eut bientôt rétabli l'ordre et la paix.

La seconde fois que le jeune Vestris reparut, M. le comte d'Oëls honorait le spectacle de sa présence. La scène fut beaucoup plus tranquille, et ce jour-là peut-être regardé comme l'époque de sa réconciliation avec le public, ou plutôt avec ses camarades, qui sentirent bien qu'ils ne seraient pas les plus forts.

⁂ On ne se rappelle pas d'avoir jamais vu sur notre Théâtre lyrique un début plus brillant, plus applaudi, plus fait pour l'être que celui de la demoiselle Dozon. Cette jeune actrice, à peine âgée de dix-sept ans et qui n'a jamais paru sur aucun Théâtre, a débuté par le rôle d'Armide dans l'opéra de Renaud, de M. Sacchini. Elle a déployé, dès le premier jour, la réunion de talents la plus rare et la plus étonnante : à la voix la plus pure, la plus étendue, à la prononciation la plus distincte et la plus facile, elle joint

une sensibilité exquise, une vérité dans l'expression si simple et si touchante, qu'elle a ravi tous les spectateurs. Jamais la salle n'a retenti de tant d'applaudissements, et jamais aucune actrice dans toute la perfection de son talent n'a excité plus de surprise et d'admiration.

Notre célèbre Saint-Huberti, qui le jour même de ce début arrivait de Bordeaux, comblée d'argent et de gloire, et qui ne soupçonnait pas l'accueil qu'allait obtenir cette jeune rivale inconnue presqu'à tout le monde, avait été se placer à l'amphithéâtre, où le public, lorsqu'il l'aperçoit, lui prodigue ordinairement les mêmes applaudissements que sur la scène. Elle n'y fut ce jour-là que pour être témoin de l'ivresse avec laquelle ce même public ne pouvait se lasser d'applaudir mademoiselle Dozon. Son silence et son immobilité ont offert aux spectateurs un contraste qui ne leur a point échappé. Quel triste jour pour madame Saint-Huberti, disait quelqu'un à mademoiselle Arnoud ! — Comment, répliqua-t-elle avec vivacité, c'est le plus beau moment de sa vie, car la voilà bien f..... Pour être infiniment plaisant, il ne manque à ce mot que d'être un peu moins injuste.

LA RENCONTRE DES DEUX AMIS PAR M. LE CHEVALIER DE B***

Janvier (1785). — Deux amis qui depuis longtemps ne s'étaient vus, se rencontrèrent à la Bourse. Comment te portes-tu, dit l'un ? — Pas trop bien, dit l'autre, — Tant pis. Qu'as-tu fait depuis que je t'ai vu ? — Je me suis marié. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car j'ai épousé une méchante femme. — Tant pis. — Pas tant pis, car sa dot est de deux mille louis. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car

j’ai employé une partie de cette somme en moutons, qui sont morts de la clavelée. — Tant pis. — Pas tant pis, car la vente de leurs peaux m’a rapporté au-delà du prix des moutons. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car la maison où j’avais déposé les peaux de moutons et l’argent vient d’être brûlée. — Oh ! tant pis. — Pas tant pis, car ma femme était dedans.

⁂ Il y a eu, le jeudi 27 janvier, une séance publique à l’Académie française, pour la réception de M. l’abbé Maury à la place de M. Le Franc de Pompignan. M. l’abbé Maury, auteur d’un Discours sur l’Eloquence du la Chaire et de plusieurs Panégyriques fort estimés, tels que ceux de saint Louis, de saint Augustin, et surtout celui de saint Vincent de Paul, quoique assez jeune encore, aspirait depuis longtemps à la palme académique ; mais les efforts même qu’il avait faits pour y parvenir l’en avaient éloigné. En voulant s’assurer également les suffrages et des gluckistes et des piccinistes (car ce sont très-sérieusement ces deux partis qui divisent aujourd’hui l’Académie), il a eu le secret de se brouiller avec tous deux, et de les brouiller eux-mêmes davantage. Les piccinistes cependant, à l’exception de M. de La Harpe qui croit avoir personnellement à se plaindre de lui, ont pardonné, et c’est à la réunion de leurs suffrages qu’il doit le fauteuil. La circonstance d’ailleurs qui lui a été le plus favorable est le besoin qu’avait dans ce moment l’Académie d’un prédicateur, celui de ses membres qui en avait fait jusqu’ici les fonctions, M. l’abbé de Boismont, ayant déclaré que son âge et sa santé ne lui permettaient plus de s’en charger. A juger M. l’abbé Maury par ses sermons, il faut convenir que nous avons aujourd’hui peu d’orateurs chrétiens qui parussent plus dignes du choix de l’Académie : il n’en est guère sans doute qui puissent se trouver moins déplacés dans une assemblée de philosophes.

Ce qui a paru réussir le plus universellement dans le Discours de M. l’abbé Maury, c’est le commencement et la fin ; les voici :

« S’il se trouve dans cette assemblée un jeune homme
« né avec l’amour des Lettres et la passion du travail,
« mais isolé, sans appui, livré dans cette Capitale au découragement
« de la solitude, et si l’incertitude de ses
« destinées affaiblit le ressort de l’émulation dans son
« âme abattue, qu’il jette sur moi les yeux dans ce moment
« et qu’il ouvre son cœur à l’espérance, en se disant
« à lui-même : Celui qu’on reçoit aujourd’hui dans le
« sanctuaire des Lettres a subi toutes ces épreuves… »

Ce mouvement est tout à la fois sensible et neuf, modeste et touchant. On a trouvé également dans l’éloge qui termine ce Discours une simplicité noble et majestueuse, digne de la grandeur d’un Roi sur lequel il semble que l’éloquence aurait dù avoir épuisé depuis longtemps toutes les ressources de la louange.

LE CHEVAL ET LA FILLE, CONTE SUR DEUX RIMES DONNÉES [27].

Dans un sentier passe un cheval
Chargé d’un sac et d’une fille.
J’observe en passant le cheval,
Je jette un coup-d’œil sur la fille.
Voilà, dis-je, un fort beau cheval !
Qu’elle est bien faite cette fille !
Mon geste fait peur au cheval,
L’équilibre manque à la fille ;
Je m’approche de ce cheval,
Et zest il emporte la fille ;

Car j’avais fait peur au cheval,
Et je vis chanceler la fille ;
Le sac glisse à bas du cheval,
Et sa chute entraîne la fille.
J’étais alors près du cheval,
Le sac, tombant avec la fille,
Me renverse aux pieds du cheval,
Et sur moi se trouve la fille.
Non assise comme à cheval
Se trouve d’ordinaire une fille,
Mais comme un garçon à cheval.
En me trémoussant sous la fille
Je la jette sous le cheval,
La tête en bas ; la pauvre fille
Craignant coups de pied de cheval,
Bien moins pour moi que pour la fille
Je saisis le mors du cheval,
Et soudain je tire la fille
D’entre les jambes du cheval,
Ce qui fit plaisir à la fille.
Il faudrait être un franc cheval,
Un ours, pour laisser une fille
A la merci de son cheval.
Moi, j’aide au besoin femme ou fille.
Le sac remis sur le cheval,
Je voulais remonter la fille,
Mais prrr, voilà que le cheval
S’enfuit et laisse là la fille.
Elle court après le cheval,
Et moi je cours après la fille.
Il paraît que votre cheval
Est bien fringant pour une fille,
Lui dis-je ; au lieu de ce cheval
Ayez un âne, belle fille ;
Il vous convient mieux qu’un cheval ;
C’est la monture d’une fille.

Outre le danger qu’à cheval
On court en qualité de fille,
On risque, en tombant de cheval,
De montrer par où l’on est fille.

⁂ Frayons le chemin au bonheur et aux plaisirs doux et tranquilles dans lesquels il consiste véritablement ; mais ne nous tourmentons pas pour l’appeler, et ne nous fatiguons point à courir après la fortune et la volupté ; ce sont des oiseaux auxquels il ne faut que préparer leurs nids, et qui viennent d’eux-mêmes y pondre. »

⁂ Je suis du sentiment de madame Cornuel, qui disait qu’on ne pouvait pas être longtemps amoureux sans faire beaucoup de sottises, ni parler longtemps de l’amour sans en dire. »

ÉPIGRAMME DE M. WATELET SUR MESMER, QUI AVAIT DÉCIDÉ QU’IL NE PASSERAIT PAS L’AUTOMNE.

Docteur, tu me dis mort, j’ignore ton dessein ;
Mais je dois admirer ta profonde science ;
Tu ne prédirais pas avec plus d’assurance
Quand tu serais mon médecin.

ANECDOTES DU VOYAGE DE LOUIS XVI EN NORMANDIE. D'H

D'Houdan, le 21 juin 1786, à 7 heures et demie du matin.

Le roi, en passant par cette ville, a été obligé de descendre de sa voiture pendant quelques instants. Plusieurs femmes se trouvant sur son passage, une d'elles, épouse du sieur Maréchal, chirurgien, s'est prosternée à ses pieds en lui baisant la main. Le roi l'a relevée avec bonté. Encouragée, elle s'est jetée à son cou, et l'a embrassé à plusieurs reprises. Sa Majesté, soupçonnant qu'elle désirait quelques secours pour des malheureux, porte la main à sa poche, mais celle-ci lui avoue que c'est une grâce qu'elle ose lui demander, celle de faire terminer un procès dont dépendait le sort de la veuve Leblanc, fermière de M. le duc de Luynes, et aubergiste, chargée de douze enfants. Le roi a eu la bonté de lui dire qu'il y prendrait le plus vif intérêt ; la suppliante l'a embrassé de nouveau. Il rit beaucoup et demande à la veuve Leblanc si elle veut aussi l'embrasser ; celle-ci, pénétrée d'un profond respect, s'est contentée de lui baiser le pan de son habit. Le roi lui a dit plusieurs fois de lui donner à Mantes, où il passerait le 29 à quatre heures du soir, un mémoire afin de lui faire rendre justice ; et a encore envoyé M. le duc de Coigny lui réitérer de ne pas y manquer.

Sa Majesté, infiniment satisfaite de la réception de la ville d'Houdan, en est partie en riant beaucoup de cette aventure.

De Caen, le 27 juin 1786.

Le roi est arrivé le 21, à neuf heures, du soir, au château d'Harcourt, après avoir dîné dans une auberge à Laigle avec ce qu'il avait apporté.

La maîtresse de la maison a été si contente, qu'elle lui a sauté au cou ; S. M. n'a fait qu'en rire. A Falaise, cinquante filles vêtues en rose et blanc ont entouré S. M., et l'ont

couverte de roses. Elle a comblé de bonté tous les lieux où elle a passé, et s’est montrée populaire envers tout le monde.

Elle a été reçue à Harcourt par M. le duc et madame la duchesse à la porte du vestibule avec toute sa société. Ses gardes-du-corps, qui étaient arrivés la veille, se sont emparés de la garde intérieure du château. L’extérieur du château a été gardé par un détachement de grenadiers du régiment d’Artois, en garnison à Caen.

M. le duc de Mortemart, comme gendre de M. le duc d’Harcourt, a voulu le servir, mais il l’a fait mettre à table. Tout le château était rempli ; le monde venait de plus de dix lieues ; le roi a permis qu’on le vît souper. Les grenadiers formaient une haie en avant du peuple.

LETTRE SUR LES CONFESSIONS DE J.-J. ROUSSEAU.

Janvier (1787). — C’est pour offrir aux yeux des hommes le portrait d’un homme tout entier que Jean-Jacques Rousseau a écrit ses mémoires. Il espère les présenter au trône de Dieu, et il défie tous les autres hommes d’en faire autant ; il assure qu’il ne trouvera personne qui ne vaille infiniment moins que lui, et ne doute pas que Dieu ne soit de son avis.

Il est né à Genève en 1712. Son père avait épousé la fille du ministre Bernard, sœur d’un ingénieur Bernard qui s’était distingué au service de l’Empereur. Madame Rousseau mourut en accouchant de Jean-Jacques ; il avait eu un frère aîné qui, très-jeune, s’enfuit de la maison paternelle ; et comme on prit peu de peine pour le retrouver, on n’en a jamais entendu parler depuis.

A peine le jeune Rousseau sut-il lire, que son père l’occupa dans sa boutique à lui lire, pendant son travail,

tantôt des romans héroïques, tantôt la Vie des Hommes illustres de Plutarque. Cette occupation fit à Rousseau, de son propre aveu, beaucoup de mal et beaucoup de bien. Le père de Jean-Jacques eut une querelle avec un Génevois de la classe de ceux qui ont gagné de l'argent avec honneur aux dépens des Français, qui en conséquence ont bâti des maisons dans les rues hautes. Les deux citoyens se donnèrent un rendez-vous pour se battre, le syndic de la république, qui était des rues hautes, envoya ordre à l'horloger Rousseau de se rendre en prison, et se contenta d'imposer les arrêts à son voisin des rues hautes. L'horloger, partisan de l'égalité républicaine, refusa d'obéir au syndic, à moins que son adversaire ne fût traité comme lui. Le syndic s'obstina pour les priviléges des rues hautes, et M. Rousseau s'expatria. Il était bon citoyen, mais il aimait le plaisir. Retiré à Lyon, il fit la cour aux jeunes filles du pays, en épousa une, et oublia le pauvre Jean-Jacques. Il avait environ huit ans ; on le mit en pension dans une campagne auprès de Genève, chez un ministre nommé Lambercier, avec Bernard son cousin, fils de l'ingénieur Bernard. Leur vie y fut très-douce. Cependant M. Lambercier, s'était imaginé qu'il était nécessaire d'employer quelquefois les voies de rigueur, les condamna à recevoir le fouet de la main de mademoiselle Lambercier sa sœur. Dès la seconde fois que Rousseau reçut le fouet (il avait alors dix à onze ans tout au plus), mademoiselle Lambercier fit des remarques qui, malgré le goût que les prêtres de toutes les communions chrétiennes ont pour ce genre de correction, déterminèrent son frère à la supprimer, et Rousseau ne fut plus traité en enfant par mademoiselle Lambercier ; elle prit même avec lui un ton de réserve qui lui déplut beaucoup. Cependant Rousseau contracta une manie singulière : l'idée d'une jolie femme et des caresses qu'un homme en peut recevoir se lia si fortement dans sa tête avec les corrections infligées par mademoiselle Lambercier, que pendant toute sa vie ses

idées voluptueuses ne se portaient que sur un traitement semblable : c'était le seul moyen d'allumer ses désirs, de le rendre heureux. En sorte qu'ayant eu de l'aversion pour les femmes publiques, et n'osant pas trop, auprès d'autres femmes, joindre à ses déclarations d'amour l'aveu de cette manie, il croit que s'il n'a point été un débauché, c'est en partie à cette même manie qu'il le doit.

Rousseau avait d'abord été heureux dans cette maison ; il avait fait quelques progrès dans ses études ; mais Monsieur Lambercier s'avisa un jour de faire châtier les deux enfants pour une faute dont ils étaient innocents, et de vouloir les forcer à l'avouer à force de châtiments. Rousseau, irrité de cette injustice, prit de l'horreur pour le maître et pour l'instruction ; il cessa de travailler ; on le retira de la pension ; on le plaça chez un greffier, dans l'intention d'en faire un praticien. Au bout de quelques semaines, le greffier déclare qu'il ne serait bon tout au plus qu'à pousser la lime ; et en conséquence Rousseau entra en apprentissage chez un graveur en métaux. Pendant cet apprentissage. Rousseau allait voir quelquefois son père à Lyon. C'est là qu'il fit connaissance avec une demoiselle Goton, à peu près de son âge, qui, ayant appris de lui ou deviné le goût que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avait fait contracter, s'empressa de le rendre heureux autant qu'il pouvait l'être de cette manière-là. Les caresses de mademoiselle Goton ont paru sans doute à Rousseau dignes d'occuper l'univers et d'être présentées au trône de Dieu.

Le maître de Rousseau était un brutal sans éducation, qui le rouait de coups, le faisait sortir de table au dessert, et le renvoyait dans la boutique quand il avait compagnie. Rousseau, humilié par ces traitements, s'avilit peu à peu, devint menteur, gourmand, voleur même ; il assure que jamais il n'a pu se corriger de voler, non de l'argent ou des métaux, mais des misères à son usage. C'est ainsi qu'il en usait chez son maître, à qui il volait. des fruits, du papier à

dessiner, des outils, mais jamais aucune des plaques d'or ou d'argent qui étaient sous sa main.

Cependant Rousseau avait pris du goût pour la lecture ; mais il lisait au hasard et sans projet les livres qu'un libraire lui louait, suivant l'usage de Genève, où les ouvriers et les domestiques louent des livres pour s'occuper le dimanche.

Rousseau avait été battu plus d'une fois pour avoir oublié l'heure de la clôture des portes, et n'être rentré dans la ville que le lundi matin ; il fut menacé d'une correction plus forte, s'il retombait dans la même faute. Un dimanche au soir, il était encore à quelque distance de la ville lorsqu'il entendit la cloche annoncer la clôture des portes ; il court avec deux camarades, arrive à la porte ; mais malheureusement celui qui y commandait ce jour-là se plaisait à fermer un peu plus tôt que les autres, et Rousseau était à quatre pas de la porte lorsqu'il la vit fermer sur lui, sans que ses cris ni ses larmes aient pu lui faire obtenir grâce. Il se jette sur le glacis, mord la terre de rage, jure de ne jamais rentrer dans Genève, et dit adieu à ses camarades, qui, plus patients ou ne craignant pas d'être traités si rigoureusement, attendirent tranquillement l'heure de l'ouverture des portes.

Le matin, Rousseau écrivit à son cousin Bernard, qui avait conservé pour lui de l'amitié, quoique la conduite de Rousseau et son état d'ouvrier les eussent un peu séparés. Bernard vint le voir, lui apporta de l'argent, une petite épée, quelques nippes, et lui dit adieu.

Lorsque Rousseau partit de Genève, il avait oublié le peu de latin qu'il avait appris chez M. Lambercier ; les romans qu'il avait lus avaient échauffé son imagination, mais il avait été plus frappé des aventures des héros que de leurs sentiments ; sa tête était devenue romanesque, son âme était celle d'un polisson mal élevé. Il avait pris chez son maître l'habitude de voler, et ne savait pas assez son métier pour gagner sa vie. Au bout de quelques jours, des paysans

savoyards, à qui il avait demandé une retraite, l'adressèrent à un curé qui, disaient-ils, le recevrait bien : c'était un gentilhomme savoyard du même lieu qu'un des gentilshommes de l'escalade. Rousseau qui avait ouï dire à Genève que tous ces gens-là avaient fait pacte avec le diable pour détruire la sainte œuvre de la réformation, fut curieux de voir comment un de leurs descendants serait fait. Il trouva un fort bon homme qui le retint à dîner et lui fit boire de bon vin, accompagnant chaque rasade d'un argument en faveur de la présence réelle. Rousseau, qui savait fort peu de théologie, aimait mieux boire que répondre ; le curé le crut ébranlé ; mais ne se sentant point assez fort pour achever une conquête de cette importance ; il lui proposa d'aller à Annecy achever sa conversion, par les soins d'une respectable dévote, qui comme lui avait autrefois été engagée dans l'erreur. Rousseau prit une lettre pour elle et partit.

Il n'avait point changé d'opinion sur la religion catholique, n'était point ébranlé sur le peu qu'il savait des dogmes de sa communion ; il n'avait non plus aucune envie de vendre sa conversion. Cependant il partit pour Annecy, ne cherchant qu'un moyen de vivre et de voir du pays. En arrivant à Annecy, Rousseau va chez madame de Warrens (c'était la dame à qui il était adressé) ; on lui dit qu'elle est sortie pour aller à vêpres, qu'il pourra la joindre en chemin ; il court la lettre à la main. Le nom de respectable dévote l'avait effrayé. A son approche, madame de Warrens se retourne, et Rousseau reste stupéfait d'admiration, d'amour. C'était une femme de trente ans, petite, un peu grasse, mais fraîche, animée, avec l'air de la bonté et (ce que Rousseau ne voyait pas, quoiqu'il en éprouvât déjà l'effet) le regard d'une femme pour le moins voluptueux. Elle lui dit de revenir après vêpres, lui donna ensuite à souper, à coucher, à dîner le lendemain, et Rousseau eût trouvé fort doux d'être converti par elle.

Rousseau apprend ici à ses lecteurs que madame de Warrens, née d'une des premières maisons du pays de Vaud, s'étant brouillée avec son mari et sa famille par des aventures un peu multipliées, était venue se jeter aux pieds de Victor Amédée, dans un voyage qu'il avait fait en Savoie. Victor la reçut bien, la mena à Turin, la convertit, mais, au bout de très-peu de temps, la renvoya en lui donnant une pension de deux mille francs, qu'elle mangeait à Annecy. Elle se livrait à toute sorte de projets : chimie, finance, politique, manufactures, commerce, tout était de son ressort. Le désordre de sa tête tenait, à ce que dit Rousseau, à la facilité avec laquelle elle adoptait les opinions de ses amants, ce qui, vu leur multiplicité, avait dû produire un grand bouleversement dans ses idées. Peut-être paraîtrait-il extraordinaire à des esprits vulgaires que Rousseau imprime des réflexions de cette espèce sur une femme qui l'a nourri pendant plusieurs années, et qu'il a contribué par ses dépenses, à faire tomber dans la misère. Mais ses mémoires devant être un jour présentés au trône de Dieu, Rousseau n'a pas cru devoir lui faire grâce des petits péchés de madame de Warrens.

Cette dame ne voulut point se charger de la conversion de Rousseau, il fut décidé qu'on l'enverrait à l'hospice de Turin. L'évêque d'Annecy donna quelque argent pour le voyage. On mit Jean-Jacques entre les mains d'un des faiseurs de madame de Warrens, qui partait pour Turin. On fit le voyage à pied, et l'homme à projets eut soin de s'arranger de manière que Rousseau, en arrivant, n'avait plus un sou. Il se présenta à l'hospice, et lorsqu'il eut entendu refermer sur lui les lourdes portes de cette triste demeure, il commença à réfléchir sur la démarche qu'il avait faite et sur les suites qu'elle pourrait avoir.

M. Rousseau, le père, avait appris la fuite de son fils ; il alla jusqu'à Annecy pour le retrouver, et il arriva le jour même ou le lendemain de son départ. Comme il était à cheval, il eût pu joindre son fils, qui voyageait à pied avec

le faiseur de projets et sa femme ; mais il n’en prit pas la peine. Il n’en avait pas fait davantage pour retrouver son fils aîné lors de sa fuite. Il paraît que l’amour paternel n’était pas le sentiment dominant de cette famille.

Jean-Jacques, enfermé dans l’hospice, fut conduit aux instructions ; il y vit arriver trois néophytes qui avaient l’air de francs bandits, et leur mine n’était pas trompeuse. Ils se disaient alors Esclavons, et prétendaient avoir besoin d’être baptisés. Cependant ils l’avaient déjà été deux ou trois fois, comme l’un d’eux l’avoua depuis à Rousseau ; mais ils trouvaient cette manière de gagner leur vie plus douce que de travailler. D’une autre porte sortirent quelques filles dont la malpropreté et la figure étaient fort assorties à la mine des bandits. Une seule était très-jolie. Rousseau espérait lier société avec elle, mais les hommes et les femmes ne communiquaient ensemble qu’aux heures de l’instruction.

Il y avait déjà longtemps que cette fille était dans l’hospice ; les prêtres ne la trouvaient jamais assez convertie. Mais peu de temps après l’entrée de Rousseau, l’ennui la prit à un tel point qu’elle déclara positivement aux prêtres qu’elle sauterait les murs de la maison, si, convertie ou non, on ne lui en ouvrait les portes ; et ils furent obligés à leur grand regret, de recevoir son abjuration.

Rousseau n’avait, aucune envie d’être catholique, mais l’ennui le gagnait, et, moitié pour se désennuyer, moitié pour différer sa conversion ou la rendre plus brillante, il se mit à disputer vigoureusement tant à tort et à travers quelques passages de l’écriture qu’il avait retenus, et quelques raisonnements qu’il avait entendu faire à des ministres contre le papisme. On le trouva si savant qu’on fut obligé de faire venir un théologien du dehors.

Cependant un des Esclavons s’attacha singulièrement à Rousseau, et après quelques agaceries, auxquelles Rousseau ne comprenait rien, se trouvant seuls un jour,

l’Esclavon lui fit des propositions très-claires. Rousseau les rejeta ; l’Esclavon se borna ensuite à demander de légères caresses ; voyant enfin qu’il ne pouvait rien espérer de son camarade, il prit le parti de s’en passer, et Rousseau vit des choses dont il n’avait aucune idée, et dont il fait une description d’un style bien étrange pour un homme qui a peint les amours d’Émile et de Sophie.

Rousseau raconta son aventure à une vieille femme employée dans l’hospice ; elle le redit, et l’économe envoya chercher Rousseau, le loua sur sa pudeur, le blâma d’avoir fait un éclat qui pouvait nuire à la réputation d’une sainte maison ; lui raconta que lui-même dans sa jeunesse avait allumé les mêmes désirs ; qu’on l’avait surpris dans le sommeil, qu’en se réveillant il avait voulu se défendre, mais inutilement ; et il finit par dire à Rousseau que, si c’était la douleur qui lui faisait peur, il pouvait l’assurer que cela ne faisait pas autant de mal qu’il le croyait. Ces étranges paroles étaient prononcées devant un grave prêtre qui n’en paraissait pas scandalisé. Rousseau fut effrayé, et n’ayant, pour échapper à ce qui le menaçait, d’autre ressource que de se faire catholique, il aima mieux prendre le parti de croire à la présence réelle.

Voilà donc Rousseau déterminé à se convertir. L’Esclavon eut le pas sur lui ; on le baptisa huit jours avant l’abjuration de Rousseau, et la cérémonie fut plus pompeuse ; car on rend d’autant plus d’honneurs aux néophytes qu’ils ont eu un plus grand chemin à faire pour devenir catholiques. La cérémonie de Rousseau fut pourtant assez belle ; il y avait devant lui deux hommes portant chacun un grand bassin de cuivre, sur lequel ils frappaient avec une petite baguette. Les bonnes âmes jetèrent leurs aumônes dans le bassin. L’abjuration faite, on ramena Rousseau à l’hospice en procession ; ensuite on lui ôta son habit de cérémonie, on lui fendit le sien ; on lui donna 20 francs, qui étaient tout le produit de la quête, et on le mit à la porte de la maison. Jean-Jacques avait imaginé que la conversion d’un Genévois

ferait à Turin, bien plus d'effet ; il vit disparaître en un clin d'œil toutes les espérances romanesques dont il était bercé, et trouva heureusement une logeuse qui, pour un sou par nuit, lui donnait une retraite. Il vivait de pain et de lait : son hôtesse, à qui il raconta son histoire, et qui était une femme de bon sens, lui promit de lui chercher quelque place, et lui conseilla de tâcher de tirer parti du peu qu'il savait de son métier de graveur. En effet, il se proposa pour graver à très-bon marché des armoiries et des chiffres sur de la vaisselle ou des bijoux, et il trouva quelques pratiques, entre autres madame Basile, jeune et très-jolie femme d'un vieux marchand jaloux, qui avait, en partant pour un voyage, laissé madame Basile sous la garde d'un commis très-brutal, et d'autant plus incapable de laisser tromper son maître pour d'autres, qu'il aurait eu plus d'envie que madame Basile le trompât pour lui-même. Rousseau devint éperdument amoureux de madame Basile ; il eut un jour le bonheur de passer une demi-heure à genoux sur la natte où elle avait les pieds posés, enivré par le plaisir de la regarder, sa tête se laissa tomber sur les genoux de madamé Basile, sa bouche se colla sur sa main, tout cela se passait sans dire une parole ; mais on entendit tout-à-coup arriver le commis. Rousseau, en écrivant cette histoire cinquante ans après, n'en avait pas oublié la plus légère circonstance, et ce fut, dit-il, un des plus heureux moments de sa vie. L'arrivée du mari interrompit cette liaison, au grand regret de Rousseau. Quant à madame Basile, il paraît qu'elle n'avait jamais eu d'intentions bien sérieuses. La logeuse de Rousseau lui procura, par son crédit, l'avantage d'entrer comme laquais chez madame la comtesse de Vercelis, femme dont Rousseau, qui lui a servi de secrétaire, compare le style à celui de madame de Sévigné. Cependant elle parut sentir très-faiblement le mérite de son nouveau laquais, ne montra point un désir bien vif de connaître ses aventures, se contentant des réponses très-courtes de Rousseau à quelques questions

qu’elle lui fit, comme par manière d’acquit, et en mourant, trois mois après, ne lui laissa rien par son testament. Rousseau en paraît encore étonné en écrivant ses mémoires. Cependant, quand il entra chez madame de Vercelis, elle était mourante d’une maladie incurable, et sa manière de penser l’aurait plutôt éloignée que rapprochée d’un petit vagabond de Genève, qui était venu comme un étourdi se faire catholique à Turin. A la mort de madame de Vecelis, le comte de La Roque, son neveu et son héritier, renvoya toute la maison. Dans le déménagement, un ruban rose glacé d’argent se trouva perdu ; la nièce de la femme de chambre, à qui il appartenait, s’en plaignit ; on fouilla les paquets des domestiques, et le ruban se trouva dans une des poches de Rousseau. Rousseau, surpris, soutint qu’il n’avait pas pris le ruban, et que Marie le lui avait donné. Marie était une petite Savoyarde assez jolie, très-jeune et fort innocente ; madame de Vercelis, qui, dans les derniers temps de sa vie, n’avait plus besoin de cuisinier, l’avait prise pour faire son bouillon. Le comte de La Roque voulut que Marie et Rousseau fussent confrontés devant lui en présence de toute la maison. Marie parut très-calme et très-affligée ; elle protesta en pleurant de son innocence : Ah ! M. Rousseau, lui dit-elle pour tout reproche, je ne vous aurais pas cru d’un si mauvais caractère. Rousseau, au contraire, continua d’accuser Marie avec une effronterie infernale (je crois me rappeler que c’est son expression). L’assemblée parut être contre Marie ; il paraît que c’était aussi l’opinion du comte de La Roque, puisqu’il donna depuis Rousseau à un de ses amis. Cependant il ne voulut pas juger, et chassant de sa présence les accusés, sortez, leur dit-il j’abandonne le coupable à ses remords. Rousseau dit cinquante ans après cette aventure, la nuit, pendant ses insomnies, il crut encore entendre la voix du comte de La Roque. Mais il paraît que ses remords n’ont commencé à le tourmenter que longtemps après l’évènement, lorsque, se trouvant à Paris dans cette société qu’il méprisa si fort

depuis, il commença à éprouver quelques sentiments honnêtes ; du moins pendant le temps qu'il resta dans la ville de Turin, pendant celui qu'il passa en Savoie, on ne voit pas qu'il ait pris la moindre peine pour s'informer du tort que sa calomnie avait pu faire à Marie, et pour chercher à le réparer ; et même lorsque dans ses Mémoires il insiste sur les malheurs qui ont pu arriver à Marie, sur les remords que cette idée lui fait éprouver, il ne montre pas avoir songé une seule fois en sa vie qu'il pouvait réparer ses malheurs en partie, et qu'il y était obligé. Rousseau retourna chez sa logeuse ; il fit alors connaissance avec M. Guème, précepteur des enfants de M. de Mélarède, qui lui donna d'excellents conseils, tâchait de lui inspirer quelques principes d'une véritable morale, cherchait à élever son âme. C'est un des deux hommes d'après lesquels il a tracé le tableau du Vicaire savoyard ; mais le deuxième, qui était un prêtre du séminaire d'Annecy, devint curé quelque temps après ses liaisons avec Rousseau, et fnt interdit pour avoir fait un enfant à sa voisine. Rousseau attribue cette aventure à un vieux Savoyard, qu'il dit, dans Emile, être protégé par M. de Mélarède : d'où il résulte que Jean-Jacques, pour rendre au précepteur des enfants de M. de Mélarède un témoignage public de sa reconnaissance, a imaginé de lui attribuer, dans son Emile, une aventure qu'il n'a jamais eue.

Rousseau commençait à ne savoir que devenir, lorsqu' un jour le comte de La Roque l'envoya chercher, lui annonça que sur sa recommandation, M. le marquis de Villefranche (à ce que je crois), de la maison des Solar, lui donnerait une place dans sa maison. M. de La Roque lui parla de cet arrangement comme d'une chose très-avantageuse, et qui pouvait le conduire à la fortune. Rousseau courut bien vite chez le marquis de Villefranche. Il trouva un vieillard vénérable, ayant de l'esprit, et surtout beaucoup de raison et de bonté. Il traita Rousseau avec amitié, et lui proposa d'accepter dans sa maison une place de laquais. Rousseau

ne s’attendait pas à cette chute. Il accepta cependant ; à la vérité, le vieux marquis lui déclara qu’il ne porterait point la livrée, qu’il ne monterait pas derrière les voitures, et qu’il ne serait attaché au service de personne en particulier.

Rousseau fut à peine établi dans la maison, qu’il devint amoureux de mademoiselle de Solar, petite fille du marquis ; il ne quittait pas son antichambre, où il attendait des journées entières le plaisir de la voir passer, et sa vue le saisissait à un tel point, que mademoiselle de Solar ayant un jour laissé tomber son gant, Rousseau n’eut pas la force de le ramasser, et eut le chagrin de voir un autre laquais attirer les regards de mademoiselle de Solar, et recevoir ses remercîments. En servant à table, il épiait toutes les occasions de la servir, et, les yeux fixés sur elle, il cherchait à deviner ce qu’elle avait envie de demander, car jamais mademoiselle de Solar ne s’avisait de s’adresser à lui. Enfin, un jour qu’un seigneur piémontais, qui prétendait bien savoir le français, s’avisa de trouver une faute d’écriture dans la devise de la maison de Solar, tel fiert qui ne tue point, et de dire qu’il eût fallu écrire fier, Rousseau ne put s’empêcher de sourire ; le marquis de Villefranche lui ordonna de parler ; il prouva très-bien que le mot fiert était bien écrit, parce que ce mot venait du latin ferit. Son explication eut un grand succès, et mademoiselle de Solar eut la bonté de lui demander à boire. Rousseau, tout hors de lui, répandit sur l’assiette et sur mademoiselle de Solar la moitié du verre, et, pour comble de malheur, le jeune Solar s’avisa de lui dire : Pourquoi tremblez-vous donc en donnant à boire à ma sœur ? Mademoiselle de Solar rougir et le lendemain sa mère défendit au pauvre Rousseau de rester dans l’antichambre de sa fille.

Vers ce temps, l’abbé de Solar revint dans la maison paternelle ; il prit Rousseau en affection, l’employa à copier tantôt des mémoires de politique, tantôt des dissertations sur la littérature italienne, et trouvant qu’il ne savait pas le

latin, se chargea de lui en donner une leçon chaque jour. Rousseau ne profita point de cette partie de son éducation ; mais comme l'abbé de Solar connaissait très-bien la littérature, et surtout la poésie italienne, et que Rousseau eut occasion d'écrire sous lui beaucoup de remarques sur ces objets, il en prit le goût qui ne l'a point abandonné depuis.

L'amitié de l'abbé de Solar améliora le sort de Rousseau ; il ne servit plus à table, ne fut plus traité comme un domestique. Il paraît que la famille de Solar, occupée des intrigues de la cour de Turin, et prétendant aux places dans les négociations, avait envie de s'assurer d'un homme qui eût des talents, et qui fût absolument son ouvrage. Elle avait jeté les yeux sur Rousseau ; mais Rousseau avait fait connaissance avec un polisson genévois de son âge, et qui avait comme lui quitté son pays. La société de ce polisson lui fit négliger ses instructions ; on lui en fit des reproches, et on ferma à son ami la porte de la maison. Enfin Rousseau continuant à se mal conduire, on lui signifia son congé, mais on lui dit qu'avant de sortir, il fallait qu'il parlât au jeune Solar. Ce jeune homme lui fit sur son étourderie, sur les conséquences qu'elle pouvait avoir pour lui, un discours si sensé, si supérieur à son âge et à ce que Rousseau lui connaissait d'esprit, qu'il était aisé de voir que ce discours était le fruit des leçons du grand-père ou de l'abbé de Solar. Il fut terminé par la proposition de le reprendre et de tout oublier s'il voulait promettre de renoncer à ses liaisons avec le petit Genévois, et de continuer à travailler pour s'instruire. Rousseau avait déjà arrangé son voyage avec son ami ; ils devaient courir ensemble le Piémont et la Savoie, munis d'une fontaine de Héron, qu'ils montreraient pour de l'argent ; il répondit fièrement qu'il ne s'exposerait pas à être chassé deux fois de la même maison. Il sortit, et M. de Solar lui ferma la porte un peu rudement sur les épaules. Après cette aventure, Rousseau partit, sans même dire adieu à l'abbé de Solar, et sans le remercier des leçons

de latin qu'il lui avait données. Au bout de quelques jours, la fontaine de Héron se cassa. Rousseau s'aperçut que son ami n'était qu'un polisson, et ils se quittèrent sans regret à Annecy, où Rousseau retourna chez madame de Warrens, qui le reçut à merveille. On en dira tout ce qu'on voudra, dit-elle à sa femme de chambre, je le garderai ici. On lui donna donc une jolie petite chambre, dont la vue donnait sur une prairie agréable, et le voilà établi chez madame de Warrens.

Il remarque à cette occasion qu'il avait encore son puc..., mais qu'il n'était plus vierge. Malgré l'horreur que l'Esclavon lui avait inspirée, il avait profité de ses leçons ; content de jouir à sa manière (c'est-à-dire d'après la manie que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avaient fait contracter) des objets que son imagination lui présentait, il avait appris à se suffire à lui-même. Son tempérament s'était développé, et dans le temps où il était chez sa logeuse, ne sachant pas comment déterminer les femmes à le rendre heureux, quand il espérait de pouvoir se retirer sans être surpris, il s'amusait à montrer à celles qu'il rencontrait l'objet dont mademoiselle Lambercier avait si singulièrement ému la sensibilité ; du moins c'est ce que j'ai entendu, car il s'exprime ainsi ; ce n'était pas l'objet obscène, c'était l'objet ridicule que je leur montrais. Un jour il s'était emparé d'une allée souterraine, voisine d'uu puits où les servantes des maisons voisines allaient chercher de l'eau. Là il avait commencé sa facétie ordinaire, se montrant et se retirant tour à tour ; tout d'un coup il entend qu'on veut reconnaître et châtier le polisson caché dans l'allée, il s'enfonce ; elle était très-longue, mais une lumière le poursuit ; enfin il est surpris à l'extrémité par quelques vieilles femmes armées de manches à balai et par un grand homme noir qni commandait la troupe. On l'interroge assez brutalement ; il répond qu'il est un pauvre prince allemand attaqué de folie, et qui voyage pour rétablir sa raison. Alors le grand homme noir, qui lui avait

fait tant de peur prononce qu'il faut le laisser aller, au grand regret des vieilles, qui auraient bien voulu que leurs manches à balai ne restassent pas inutiles. Quelques jours après, étant avec ses camarades, il rencontra le grand homme, qui le reconnut. Ah ! vous voilà mon prince, lui dit-il : avouez que je vous ai fait grand'peur, moi qui ne suis qu'un coïon. Heureusement dt Rousseau. Ses camarades ne demandèrent aucune explication au grand homme.

Rousseau vécut heureux quelque temps chez madame de Warrens, éperdument amoureux d'elle sans qu'il s'en doutât. Elle était très-gaie, et ils passaient les journées à s'amuser comme des pensionnaires du couvent. Cependant madame de Warrens était trop occupée de projets pour n'en pas former sur l'état futur de Rousseau. Elle décida d'abord qu'il serait prêtre. Il fallut donc sortir de la maison, et s'en aller dans le plus triste séminaire apprendre le latin pour la troisième fois. Le supérieur était un bon homme. C'était un petit vieillard borgne, hideux, ami de madame de Warrens, qui lui avait donné dans la maison l'emploi de la lacer, fonction qu'il remplissait gravement, tandis que madame de Warrens jouait tantôt avec Rousseau, tantôt avec quelques autres de ses amis, le traînant après elle toujours fidèlement attaché à son lacet. Le premier maître qu'un donna à Jean-Jacques lui déplut au point de lui donner des vapeurs ; le deuxième fut un très-bon homme, c'est un des deux modèles du Vicaire savoyard. Mais Rousseau n'apprit point encore le latin, et il fut déclaré incapable de devenir prêtre, comme on l'avait déjà déclaré iucapable d'être procureur. Rousseau était alors assez bon catholique, et croyait de très-bonne foi au dieu de madame de Warrens. Il ignorait encore quel accommodement elle avait fait avec son dieu pour le dogme ou pour la morale. Ce fut, à ce que je crois, peu après cette sortie du séminaire que Rousseau fut témoin d'un miracle. Le feu avait pris dans la ville d'Annecy, et menaçait l'église des Cordeliers. La maison de madame de Warrens était fort

proche. Rousseau aida dans le déménagement, et revint ensuite dans le jardin, prier Dieu d'éteindre le feu à côté de sa bonne maman. L'évêque, qui accourut avec les cérémonies de l'église, le priait de plus près encore. Enfin le vent changea, l'église ne fut pas brûlée ; on cria au miracle, et Rousseau y crut de très-bonne foi ; il n'était pas même éloigné de s'imaginer qu'il y avait eu aussi quelque part, tant la présence de madame de Warrens et la circonstance de la nuit et du jardin avaient donné de ferveur à sa prière. C'est ce miracle qu'il attesta dix ans après, et bien tard pour son honneur lorsqu'on voulut faire un saint de ce pauvre évêque d'Annecy. Fréron déterra cette attestation et l'inséra dans ses feuilles, lorsque les Lettres de la Montagne parurent. Rousseau a la bonne foi de convenir que c'était une excellente plaisanterie.

Madame de Warrens, ne pouvant tirer parti de la théologie pour la fortune de Jean-Jacques, voulut essayer de la musique de la cathédrale. Cette manière de vivre convint davantage à Rousseau. Son maître était un ivrogne très-gai ; il soupait quelquefois avec Rousseau chez madame de Warrens. C'est dans ce temps, à ce que je crois, que Rousseau raconte en grand détail qu'étant sorti un matin de chez lui pour voir le lever du soleil, il trouva sur le bord d'un ruisseau voisin de la maison deux jeunes demoiselles à cheval, dont l'une était d'Annecy, et l'autre, née en Suisse, s'était établie chez son amie pour quelque temps. Elles avaient seize à dix-sept ans, et Rousseau environ dix-neuf ans. Les chevaux ne voulaient point passer l'eau ; Rousseau en prend un par la bride, se met dans l'eau jusqu'aux genoux, et fait passer les demoiselles de l'autre côté du ruisseau. Elles lui proposent de les accompagner à quelques lieues de là, dans une métairie appartenant aux parents de la demoiselle d'Annecy, où elles vont passer la journée. Rousseau accepte et monte en croupe derrière l'une d'elles. Ici Rousseau interrompt sa narration pour demander pardon aux dames de la Cour d'avoir été en

croupe derrière cette demoiselle sans prendre quelques libertés. Cependant on arrive ; la journée se passe très-bien ; les jeunes filles étaient fort innocentes et fort gaies ; Rousseau fut fort nigaud et fort amoureux, mais sans savoir bien précisément de laquelle des deux ; toujours prêt à faire une déclaration à celle avec qui on le laissait seul un instant, et toujours interrompu par l'autre avant que la première phrase fût arrangée. Cependant il eut dans ces tête-à-tête le bonheur de baiser la main d'une, de ces demoiselles, qui eut à peine l'air de s'en apercevoir. Rousseau crut alors que le moment de son bonheur était venu ; mais la compagne arriva. En se séparant le soir, les demoiselles convinrent que l'une d'elles prendrait Rousseau pour amoureux, et que l'autre jouerait le rôle de confidente. Cette plaisanterie, que Rousseau était tenté de prendre autrement, n'eut pas de suite ; mais en écrivant ses mémoires, il paraît dans le récit de cette aventure ne pas pouvoir se persuader que deux jeunes filles aient pu traiter avec légèreté un petit écolier de musique, qui devait un jour devenir Jean-Jacques Rousseau. Il ne fit pas de grands progrès en ce genre, et il fallut quitter cette étude, parce que M. Le Maitre (c'est le nom de sa dignité) ; parce que, dis-je, ce M. Le Maître, qui était vieux, sujet à des attaques d'épilepsie, et qui n'avait pour tout bien que ses recueils de messes, de motets, etc., voulait tâcher d'en tirer quelque parti pour s'assurer de quoi vivre. Il n'avait rien à espérer de la reconnaissance du chapitre d'Annecy, et beaucoup à se plaindre de la hauteur des chanoines, qui ne croyaient pas qu'un homme qui a prouvé des quartiers paternels et maternels puisse avoir tort contre un roturier. Il résolut donc de quitter Annecy ; mais les chanoines, avec qui il avait des engagements, eussent empêché son départ ou saisi sa musique. Il partit en secret pour Lyon avec Rousseau. La musique allait plus doucement. Le pauvre musicien s'avise de conter son aventure à un comte de Lyon et à un cordelier : tous deux trahirent le musicien, et

avertirent les chanoines d’Annecy. La musique fut confisquée. Ce qu’il y a de plaisant, c’est que le même cordelier ayant passé en Savoie, et se trouvant de la société de madame de Warrens quelque temps après, Rousseau en fait le portrait comme d’un très-honnête homme ; après quoi il ajoute froidement : Il est vrai qu’il trahit le secret du pauvre Le Maître, et il faut avouer que ce ne fut pas le plus beau trait de la vie du père Caton.

M. Le Maître, quelques jours après son arrivée à Lyon, eut une attaque d’épilepsie dans la rue. Rousseau l’accompagnait ; le peuple accourt ; Rousseau dit à ses voisins l’adresse de Le Maître, tourne le coin de la rue, et part pour Annecy, laissant son maître et son ami étendu sur le pavé entre les mains de la populace. A son retour, Rousseau fut reçu de madame de Warrens comme s’il ne venait pas de faire une mauvaise action (je ne suis pas cependant sûr qu’il la lui ait avouée) ; il passa quelque temps encore chez elle ; après quoi madame de Warrens fut obligée, par la suite de ses projets, et pour des affaires dont Rousseau n’a jamais su le secret, de quitter Annecy pour aller à Turin, de Turin à Paris et de Paris à Chambéry, où elle fixa ensuite son séjour. Elle commença par charger Rousseau de conduire sa femme de chambre à Fribourg, chez ses parents. Elle était assez jolie, et Rousseau, pendant tout le voyage, coucha dans la même chambre ; il ne croyait pas que la bonne fille eût fait beaucoup de résistance ; mais il avoue qu’il n’osa rien tenter, parce qu’il ignorait quelle attitude il fallait prendre, et qu’il craignait apparemment que la jeune fille ne voulût point se donner la peine de l’instruire. Après avoir remis cette fille à ses parents, Rousseau passa par Lyon, où il vit son père qui était remarié. On le reçut bien ; on lui donna d’excellents avis, à souper, à coucher, mais on ne lui parla ni de rester ni de lui procurer une place. Il partit donc, ne sachant où aller, et ayant à peine de quoi payer son gîte pendant quelques jours.

Dans ce voyage de Suisse, il lui arriva deux fois de coucher dans les auberges, ou d'y vivre sans avoir de quoi payer. Il a remboursé depuis ces bonnes gens. Il parle beaucoup à ce sujet de la générosité des pauvres. On voit, par la suite de son histoire, qu'il aurait pu parler aussi de celle des riches ; mais jamais à leur égard il ne lui échappe d'effusion de cœur. On voit qu'il regardait un bienfaiteur riche comme un homme qui avait de la supériorité sur lui, au lieu qu'il devenait lui-même le supérieur en honorant des effusions de sa reconnaissance quelques malheureux cabaretiers de village. Je ne sais si c'est à l'occasion de la détresse où il était alors que, parlant de son indépendance, de son peu de prévoyance, de son insouciance qui l'exposaient sans cesse à manquer de tout, il dit ces paroles que j'ai retenues, et que les bons éditeurs n'auront pas la malice de supprimer : Quant à ma subsistance, pourquoi m'en serais-je embarrassé, j'aurais pu mendier ou voler. (Je souligne ces paroles parce qu'elles sont dans les mémoires, totldem verbis, mendier ou voler.)

De Lyon Rousseau passa à Vevay ; il s'y arrête, s'établit dans une auberge, se donne pour un Parisien, grand musicien, compose pour le concert de la ville une cantate sans se douter des règles de la composition, la fait exécuter au milieu des éclats de rire des musiciens et des spectateurs, et finit par être totalement démasqué par un jardinier, véritable Parisien, qui découvre que, loin d'être né à Paris, il n'y a jamais été.

Madame de Warrens avait quitté Annecy sans instruire Rousseau de sa marche ; il erre dans la Suisse, et rencontre dans une auberge une espèce d'évêque grec qui se disait chargé par le patriarche latin de Jérusalem, de recueillir des aumônes dans toute la chrétienté. Il parlait italien et ne savait pas le français. Rousseau s'arrange avec lui pour lui servir d'interprète en Suisse, et pour le suivre ensuite dans son diocèse. Arrivé à Soleure, l'évêque va rendre visite à l'ambassadeur dé France, accompagné de son interprète,

qui se donnait pour Français. Malheureusement, M. de Bonnac, alors ambassadeur en Suisse, l'avait été à Constantinople ; il se connaissait en évêques grecs, et lorsque Rousseau voulut sortir, on lui signifia un ordre de M. l'ambassadeur de ne pas sortir de l'hôtel. Il fut conduit devant M. de Bonnac, qui lui dit que le prélat grec était un escroc, et que, le sachant Français, il s'était servi de son autorité d'ambassadeur pour l'empêcher de se perdre en suivant son aventurier grec. Rousseau fut alors obligé de dire qu'il n'était pas Français ; il avoua sa misère et une partie de ses folies. M. de Bonnac le plaignit, lui promit de s'occuper de son soit, lui proposa de rester chez lui et d'être employé dans ses bureaux, jusqu'à ce qu'il pût juger des emplois auxquels il était ou pourrait se rendre propre, lui dit que pour son bien il le retiendrait jusqu'à ce que l'évêque grec fût sorti de Soleure, et qu'aussitôt il reprendrait sa liberté.

Rousseau fut quelque temps employé dans les bureaux de M. de Bonnac, mais soit que, dégoûté de rester subalterne, il ne négligeât le travail, soit qu'il parût à son protecteur plus propre à la littérature qu'aux affaires, (car, à l'exemple d'un premier secrétaire de M. de Bonnac, homme de lettres connu, mais dont j'ai oublié le nom, il était devenu poète), M. de Bonnac crut qu'il valait mieux lui procurer une éducation à Paris que de le garder dans ses bureaux. On lui proposa celle du neveu d'un officier suisse, nommé Godard. M. de Bonnac lui donna de quoi faire le voyage de Paris, et comme cette affaire ne réussit point, il lui envoya de quoi retourner en Suisse. Madame de Warrens avait quitté Paris lorsque Rousseau eut découvert où elle y avait logé ; il partit donc pour Lyon, où il resta le temps qu'il fallait pour apprendre dans quelle ville son ancienne protectrice s'était fixée. Prêt à manquer d'argent, il jugea à propos de coucher dans la rue pour ménager le peu qui lui restait. Il y eut deux aventures destinées encore par les éditeurs à être supprimées ; l'une avec un courrier de Lyon, qui, le voyant

la nuit sur un banc dans Bellecour, vint lui proposer de se désennuyer à côté l'un de l'autre, et lui en donna l'exemple. Ce spectacle fit l'effet contraire de la leçon que lui avait donnée l'Esclavon de l'hospice, il corrigea Rousseau de ce vice. Quelques jours après, un abbé, le voyant aussi sur la place, lui proposa de venir coucher chez lui ; Rousseau apprit, en arrivant dans l'appartement, qu'il était question de partager le lit de l'abbé ; et lorsqu'ils furent couchés, il vit, par les propos de son hôte, que ce n'était point par un pur motif d'hospitalité qu'il l'avait recueilli. Rousseau le refusa poliment mais nettement ; et ils passèrent la nuit très-tranquillement. Le lendemain, l'abbé lui proposa à déjeûner, et le mena chez ses hôtesses qui, voyant l'abbé avec un homme qui avait couché chez lui, leur donnèrent à tous deux les marques de haine et de mépris qu'elles purent imaginer. L'abbé faisait semblant de ne pas s'en apercevoir, et Rousseau ne pouvait deviner en quoi il leur avait déplu.

Rousseau apprit enfin que madame de Warrens était à Chambéry ; il alla l'y joindre ; elle était alors logée dans une très-vilaine maison qu'elle louait fort cher ; mais cette maison appartenait à un ministre qui ne trouvait guère à la louer, et madame de Warrens avait trouvé ce moyen de n'être plus exposée à des tracasseries pour le paiement de sa pension. Elle reçut Jean-Jacques avec la tendresse d'une mère, et eut bientôt le crédit de le faire entrer, en qualité de commis, dans un bureau établi à Chambéry pour former un cadastre en Savoie. Au lieu de s'occuper du cadastre, Rousseau s'occupa de musique, et quitta son emploi pour se faire maître de chant. Il eut des écoliers et de jolies écolières, dont il devint amoureux, suivant son usage. Il y avait, entre autres, une demoiselle Lard, qui ressemblait à une statue de marbre et à qui son père faisait apprendre la musique dans la vue de l'animer. Madame Lard sa femme n'en avait pas besoin ; elle avait pris du goût pour Rousseau, et à chaque leçon qu'il donnait à sa fille, elle

l’obligeait à recevoir cinq ou six baisers sur la bouche très-vivement appliqués. La présence de M. Lard lui-même ne l’arrêtait point. Rousseau ne manquait pas de faire confidence de ses petites aventures à madame de Warrens ; il lui racontait les agaceries de madame Lard, la passion qu’une des principales couturières de la ville avait prise pour lui, quoique assez vieille et fort laide ; la bonté avec laquelle cette couturière se chargeait de ses billets pour une jeune demoiselle à laquelle il adressait des déclarations. Madame de Warrens comprit alors tout le danger que courait Rousseau. Une première liaison décide quelquefois du sort de la vie ; il pouvait faire de mauvais choix ; plus il était innocent, plus le danger était grand. Elle résolut de choisir pour lui, de l’enlever aux périls de l’ignorance, et de le délivrer de cette envie de s’instruire qui aurait pu finir par le rendre complètement fou.

Dans les premiers temps de son mariage, madame de Warrens s’était liée avec un comte de Tavel, qui avait le malheur d’être athée, et qui lui avait inspiré sur la fidélité conjugale des principes dont il avait su profiter. Elle quitta bientôt ce premier amant, mais elle resta fidèle à ses principes, et devenue catholique de bonne foi, elle continua de regarder ses faveurs comme une chose dont elle avait droit de disposer. Tantôt c’était un moyen de s’attacher davantage ses amis, une autre fois c’était le prix de l’amitié ou des services. Le tempérament n’y entrait pour rien, à ce que Rousseau prétend. Ce point de morale n’était pas le seul objet sur lequel l’opinion de madame de Warrens différât de celle des prêtres : l’éternité des peines, la grâce, les mystères étaient traités avec a même légèreté ; et tout ce que les prêtres obtenaient d’elle, c’était un acte de soumission entière à toutes les décisions de l’Église, quelles qu’elles fussent ; après quoi elle ne se faisait aucun scrupule de critiquer chaque décision en particulier. Depuis son établissement à Chambéry, elle avait jugé que le zèle et les vertus de Claude Anet, son laquais, méritaient la

récompense la plus douce qu'elle pût accorder. En même temps elle l'avait changé en directeur de son jardin des plantes ; c'était lui qui allait chercher dans les Alpes les herbes dont elle avait besoin pour son laboratoire. Rousseau savait le germe des liaisons de madame de Warrens avec Claude Anet. Un jour que, dans un mouvement de colère, madame de Warrens lui avait dit qu'il n'était qu'un manant, le pauvre garçon s'empoisonna. Il fut secouru à temps par Rousseau, et madame de Warrens, dans le trouble où cette circonstance l'avait jetée, ne put garder son secret.

Ce fut quelque temps après que madame de Warrens mena Rousseau dans le jardin des plantes qu'elle avait hors de la ville : il y avait dans ce jardin un salon, où elle le fit entrer seul avec elle. Là, après lui avoir fait sentir le danger que ses mœurs ou sa santé pourraient courir si on l'abandonnait à ses sens et à son inexpérience, et après lui avoir exposé ses principes sur la continence, madame de Warrens proposa à son élève de lui faire connaître ce bonheur qu'il ignorait encore, et se chargea de calmer ses sens et de le délivrer de l'état d'angoisse et de tourment où l'excès de continence l'avait réduit. Elle lui proposa alors des conditions dont il fallait jurer solennellement l'exécution, lui donna huit jours pour y réfléchir, au bout duquel temps il reviendrait dans ce jardin pour y déclarer son refus, où y faire le serment et perdre son puc….. en cérémonie. Rousseau aimait madame de Warrens avec la plus grande tendresse ; cependant l'effet de ce discours fut de lui inspirer l'effroi le plus mortel. Bien loin d'attendre la fin des huit jours avec impatience, jamais il ne se plaignit tant de la brièveté des jours. Le terme fatal arriva. Rousseau se rendit au jardin tout tremblant, fit le serment convenu, dont il n'a pas jugé à propos de nous donner les détails (quoiqu'ils fussent sûrement bien dignes d'être présentés avec le reste au trône de Dieu). Enfin il reçut avec docilité les leçons de madame de Warrens, le bon

Claude Anet fut mis dans la confidence. Ce respectable garçon avait pour sa maîtresse un attachement, une vénération, qui l'empêchait de se plaindre du partage. Au contraire, il donnait à Rousseau les avis les plus salutaires sur la manière dont il fallait s'y prendre pour rendre heureuse madame de Warrens. Claude Anet mourut peu de temps après d'une pleurésie qu'il avait gagnée en allant herboriser sur les Alpes. Il fut fort regretté de madame de Warrens, qui était parvenue à faire réussir le projet de l'établissement d'une chaire de botanique à Chambéry, école où Claude Anet eût été le premier professeur. Rousseau le pleura comme s'il n'eût pas été son rival. Il parle avec regret des scènes délicieuses qui se passaient entre eux trois, lorsque madame de Warrens les assurait que tous les deux étaient également nécessaires à son bonheur.

Débarrassé de son puc..... Rousseau fut plus tranquille, il s'occupa un peu de littérature française. M. Simon, juge-mage de Chambéry, avait une bibliothèque bien composée, faisait venir les livres nouveaux, et ne manquait ni d'instruction, ni de goût. Ses conseils et sa société furent utiles à Rousseau. Ce M. Simon était d'ailleurs pétri de ridicules : une grosse tête sur le corps d'un nain, des cuisses et des jambes longues et mal tournées, des bras qui descendaient au-dessous du genou, une perruque qui tombait sur ses talons, tel était l'extérieur de M. Simon. D'ailleurs, galant auprès des dames, parlant de ses bonnes fortunes, et ayant tous les airs que les véritables bonnes fortunes peuvent donner à un sot. Après ce portrait, Rousseau ajoute : c'etait un bon petit homme, et j'ai cru devoir lui donner ici une marque de ma reconnaissance. Ce fut vers ce temps que Rousseau lut les Lettres philosophiques ; il avoue que cet ouvrage fit naître en lui le goût de la philosophie, quoique, dit-il, ce ne soit pas le meilleur ouvrage de Voltaire. Il vit aussi à Chambéry beaucoup d'officiers français qui allaient à l'armée d'Italie

et en revenaient, entre autres M. de Senneterre, dont il parle avec éloge. Le roi de Sardaigne était allié de la France ; Rousseau, qui ne voyait que des Français et leurs alliés, se passionna pour la France, et cette passion, il l'a toujours conservée : les défaites des Français ont toujours été pour lui un chagrin très-vif, et leurs victoires le comblaient de joie. Cependant Rousseau, étant encore à Annecy, avait fait un rêve ; il s'était vu transporté dans une petite maison située dans un beau paysage ; il y avait passé des instants délicieux avec une femme charmante. Il résolut de réaliser ce rêve avec madame de Warrens : elle loua donc une maison de campagne, où ils allèrent passer l'été. Rousseau s'y trouva très-heureux ; il partageait sa vie entre les soins champêtres, auxquels il n'entendait rien, l'étude et madame de Warrens. Aucun importun ne venait les y troubler, excepté deux jésuites, dont l'un était leur confesseur. Rousseau avait cependant dès ce moment des doutes sur l'enfer ; ces doutes l'embarrassaient beaucoup : il serait réellement bien désagréable d'aller en enfer uniquement pour avoir cru qu'il n'y en avait point. Jean-Jacques chercha donc un moyen de se délivrer de ses doutes et de savoir à quoi s'en tenir. Il se plaça vis-à-vis d'un arbre, une pierre à la main, et prêt à lancer la pierre, après une fervente prière à Dieu, il dit : Si cette pierre touche l'arbre, je croirai qu'il n'y a point d'enfer ; si elle manque l'arbre, je croirai qu'il y en a un. Heureusement il avait pris la précaution de choisir un gros arbre et de se placer très-près ; la pierre frappa l'arbre, et Rousseau resta convaincu toute sa vie qu'il n'y avait point d'enfer.

Voilà donc Rousseau tête à tête avec madame de Warrens dans la petite maison des Charmettes, partageant son temps entre l'amour, l'étude et les soins champêtres. Il gagna des vapeurs à force d'être heureux, et, ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'écrivant trente ans après cette partie de son histoire, il en paraît comme étonné. Ces vapeurs devinrent très-fortes. Un jour qu'il rangeait une table, il

éprouva un mouvement extraordinaire ; il crut que son cœur allait s'élancer de sa poitrine, que ses vaisseaux allaient se briser. Depuis ce moment, son tempérament a changé ; plus de nuits paisibles, plus de calme dans le pouls ; une palpitation de cœur presque continuelle, tel fut son état le reste de sa vie, et l'altération du tempérament en produisit une dans son caractère, qui devint plus ardent et plus passionné.

La fortune de madame de Warrens était si bornée, elle avait fait tant de projets, protégé tant de gens, que ses 2,000 livres de pension, saisies souvent par des créanciers, suffisaient à peine à sa subsistance. Cependant, quoiqu'elle eût une maison à la ville, elle avait pris une campagne par complaisance pour Rousseau, et cette campagne, loin d'être un objet d'économie et de revenu, avait été une augmentation de dépense. Cela donnait quelque scrupule à Rousseau, qui trouvait qu'il n'était pas trop moral de réduire à la mendicité une femme qui avait tant fait pour lui. Ce scrupule n'aboutit qu'à quelques voyages entrepris par lui pour se procurer quelques places, voyages inutiles, pour chacun desquels madame de Warrens lui faisait un petit équipage, ce qui augmentait encore la détresse commune.

A la fin les vapeurs devinrent si fortes, que madame de Warrens crut devoir conseiller à Rousseau de quitter la maison des Charmettes, où ils n'avaient pour compagnie que deux jésuites, leurs confesseurs ; elle lui proposa d'aller consulter les médecins de Montpellier. Il partit, et à peine eut-il quitté ce séjour délicieux, qu'il se trouva presque guéri. Après quelques jours de voyage, il rencontra une femme encore jeune et jolie, et un vieux marquis voyageant pour sa santé, et très-mauvais plaisant. Ce marquis s'avisa de supposer, dès le premier jour, que Rousseau était amoureux de la dame, mais que son respect l'empêchait de montrer toute sa passion, et il lui faisait entendre qu'avec moins de respect il serait plus goûté. Ces

manières intimidèrent tellement Rousseau, qui s'imagina que l'on voulait lui faire faire une déclaration ridicule pour se moquer ensuite de lui, qu'il fallut absolument qu'un jour, pendant que le marquis faisait sa méridienne, la dame le menât hors de la ville (c'etait à Valence ou Montelimart), dans un petit bois, et là s'expliquât d'une manière excessivement claire sur la preuve d'amour à laquelle elle avait le plus de confiance. Rousseau la trouva infiniment plus ardente que madame de Warrens, et jugea qu'à tout prendre, c'était une meilleure jouissance. Il profita de l'occasion pendant quelques jours, et promit à sa dame, qui était de Bourg-Saint-Andéol, d'aller passer l'hiver avec elle. Il est bon de savoir que dans tout ce voyage Rousseau s'appelait M. Dunning, Anglais, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette langue, et que la dame de Bourg-Saint-Andéol, qui vit encore, apprendra en lisant ces mémoires que le Dunning anglais qu'elle a presque violé il y a quarante ans, est l'illustre Jean-Jacques. Rousseau a mis son nom en toutes lettres, apparemment par reconnaissance, ou de peur que Dieu, à qui il destine ce beau livre, ne pût pas le deviner.

Il resta quelques mois à Montpellier. Il prévint madame de Warrens qu'il passerait l'hiver à Bourg-Saint-Andéol, afin d'être plus près de sa chère maman (cette galanterie n'est pas dans les mémoires, mais dans les lettres imprimées). Cependant il lui prit des remords ; il trouva qu'il n'était pas trop juste d'employer l'argent de madame de Warrens à se divertir avec une autre. D'ailleurs, la dame de Bourg-Saint-Andéol avait une jolie fille, dont Rousseau était sûr de devenir amoureux. Il prit donc le parti très-sage de retourner à Chambéry, et il ne se crut pas même obligé d'avertir la dame de Bourg-Saint-Andéol qu'il avait changé d'avis. Rousseau part donc pour Chambéry, annonce son. arrivée, et s'attend que suivant son usage, madame de Warrens aura préparé une petite fête pour le recevoir. Point du tout, il trouve tout tranquille dans la

maison ; il monte en tremblant à la chambre de madame de Warrens. Ah ! te voilà, petit, j'en suis bien aise, fut toute la réception ; elle n'était pas seule, un garçon perruquier était auprès d'elle ; Rousseau l'avait déjà rencontré dans la maison ; alors il y était établi, et Rousseau apprit par la bonne madame de Warrens qu'il avait succédé à Claude Anet. Rousseau voulut hasarder uue représentation sur ce qu'un cœur qu'il croyait à lui... Mais, mon ami, lui dit madame de Warrens, vous étiez absent. Elle lui proposa ensuite de vivre comme du temps de Claude Anet, mais Rousseau ne put s'y résoudre ; il se jeta aux pieds de madame de Warrens, prit le ton d'un héros de roman, dit qu'il ne voulait point, par un indigne partage, déshonorer l'autel où il avait sacrifié, avilir l'objet de son adoration et de son amour. Madame de Warrens forcée de choisir, préféra le perruquier. C'est à cette époque que Rousseau s'écrie : Ame céleste, qui es actuellement dans le sein de Dieu, pardonne si jai révélé tes faiblesses ; sois sûre que s'il a existé des femmes plus chastes, du moins il n'y a jamais eu d'âme plus pure. Cela est beaucoup mieux dit, mais en voilà le sens, et j'ai retenu les mots essentiels que je souligne. Peu de temps après cette aventure, Rousseau fut placé à Lyon comme gouverneur des enfants de M. de Mably, frère de l'abbé de Mably ; on lui donna le soin de la cave. Dans cette cave il y avait du vin d'Arbois très-joli, qui devint trouble ; Rousseau se chargea de l'éclaircir et manqua son coup ; mais le vin gâté pour les autres ne l'était pas pour lui, il en volait de temps en temps des bouteilles qu'il buvait en secret, en mangeant des gâteaux et en lisant un roman ; car quelque bon que pût lui paraître du vin volé, il lui était impossible de le boire sans gâteaux et sans livres. Les bouteilles accumulées dans sa chambre le trahirent, on lui ôta la clef de la cave. Peu après, ayant eu le bonheur de trouver un moyen nouveau de noter la musique, il quitta M. de Mably, et après avoir été prendre conseil de madame de Warrens, que le perruquier achevait

de ruiner, il vint à Paris présenter son ouvrage à l'Académie des Sciences, ne doutant pas qu'il n'y eût là de quoi l'enrichir et le couvrir de gloire. Telle est la vie de Rousseau jusqu'à trente ans. Il serait difficile de deviner, en la lisant, que c'est le commencement de l'histoire d'un philosophe moraliste.

⁂ Une année de la vie du chevalier de Faublas, cinq vol. petit format..

C'est une année de la vie d'un jeune homme de qualité qui entre dans le monde ; il a seize ans, arrive à Paris, et devient éperdument amoureux de Sophie de Pontis, jeune personne qui demeure dans le même couvent que sa sœur ; mais cette grande passion ne l'empêche pas de se livrer tous les jours à de nouvelles illusions ; il passe sa vie à concilier son amour avec ses bonnes fortunes, et j'ai trouvé des lecteurs moins étonnés de la facilité avec laquelle il y réussit, que du merveilleux talent avec lequel on le voit suffire à tant de travaux. La belle marquise de B*** est l'heureuse enchanteresse qui se charge de l'éducation de notre jeune Hercule ; c'est une femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui sait tirer parti de tout, ne s'embarrasse de rien, et joint à la présence d'esprit la plus imperturbable infiniment d'usage, d'intrigue et de séduction. Son mari est tel qu'on pouvait le désirer, aussi fat qu'imbécile, un vrai personnage de comédie ; il finit, à la vérité, par ouvrir les yeux et vouloir venger son honneur, mais cela lui réussit mal, on le tue ; et si après ce duel le chevalier est obligé de s'enfuir, il emmène, pour s'en consoler, sa chère Sophie ; elle se trouve être la fille du meilleur ami de son père, et il l'épouse.

Le récit des malheurs du père de Sophie, un des confédérés de Pologne, épisode où l'on a fait entrer l'histoire singulière de l'enlèvement du roi à Varsovie, une expédition de Tartares et d'autres aventures également étrangères à nos mœurs, pour être fort romanesque, n'en

forme pas moins un contraste assez piquant avec toutes les scènes de boudoir qui occupent la plus grande partie de ce nouveau roman ; mais ce qui distingue de la manière la plus favorable le talent de l'auteur, c'est le grand nombre de situations et de scènes plaisantes qu'offre son ouvrage. Il en est sans doute où la gaieté paraîtra poussée un peu trop loin, mais dont le génie original de Collé n'eût désavoué ni l'idée ni l'exécution ; plusieurs sont toutes dialoguées et semblent faites pour le théâtre ; on y trouve autant d'esprit que de naturel et de vérité, quelques-unes même ont un côté très-moral, telles que la scène où la marquise, déguisée sous les habits du vicomte de Florville, et cachée dans un cabinet, entend de quelle manière la traite le baron dans les remontrances qu'il se croit obligé de faire à son fils, etc.

L'auteur de ce roman est M. Louvet ; c'est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui, comme M. Rétif de la Bretonne et le célèbre Richardson, a commencé par être prote d'imprimerie. Il a trouvé, comme son héros, une Sophie, il l'a épousée, et avec elle une petite dot qui lui permet, dit-on, de se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

REQUÊTE PRÉSENTÉE A M. LE BARON BRETEUIL. (28)

Monseigneur, supplie avec la plus profonde soumission, Denis Topineau, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Poitou, au Marais, maison du chapelier, et dit :

Que le jour d'hier, à une heure après midi environ, il passait son chemin dans une contre-allée du boulevard Saint-Honoré, entre le corps-de-garde du guet et le chantier de la Madeleine, pour aller manger la soupe avec son épouse qui avait mis le pot au feu ; il ne pensait à rien lorsqu'un carrosse, qui était arrêté dans la contre-allée, à

la porte d’une maison, est parti tout à coup, l’a frappé du timon dans les côtes, et l’a jeté les quatre fers en l’air ; le suppliant a bien vite recommandé son âme à Dieu, car il s’est cru mort, ou pour le moins estropié. Il s’est relevé à grand’peine, à l’aide de braves gens qui l’ont reconduit chez lui par-dessous le bras. Quand son épouse l’a vu revenir dans cet état, avec la culotte crottée et déchirée, elle s’est mise à jeter les hauts cris et à se trouver mal. On a appelé l’apothicaire du coin, qui l’a visité et qui lui a trouvé une grosse meurtrissure, sur laquelle un de ses garçons a appliqué un cataplasme de vulnéraire suisse, disant qu’il souffrirait beaucoup pendant six semaines, mais que ce n’était rien. En voyant cela, madame Topineau s’est un peu consolée ; les voisins et elle voulaient le faire saigner, mais il n’a pas voulu, attendu qu’il craint la saignée. Le suppliant reconnaît, Monseigneur, que ce n’est pas la faute du carrosse s’il n’est pas roué ou s’il n’a pas quelque membres de moins, et qu’il doit une belle chandelle à Dieu. Les braves gens qui l’ont reconduit chez lui ont dit que le cocher, et la bourgeoise qui était dedans, et le valet qui était derrière, en habit d’écarlate, riaient à gorge déployée de sa culbute ; qu’il y avait un autre carrosse et deux cabriolets bien haut montés à la porte de la maison dans ladite contre-allée, qui s’étouffaient de rire ; que c’était une dame à équipage qui logeait en cette maison ; que cette dame était une fille de joie appelée mademoiselle Rosalie ; que le carrosse dont il s’agit était le sien, ou peut-être celui du monsieur ; qu’on avait placé, il est vrai, sur la chaussée de cette partie du boulevart des pierres de taille pour la nouvelle église de la Madeleine, qui gênaient, un peu mais qui n’empêchaient pas les carrosses de s’y ranger et de laisser la contre-allée libre ; qu’au demeurant il était plus opportun que ladite demoiselle Rosalie se donnât la peine de traverser à pied la contre-allée et les pierres de taille, pour aller chercher son équipage sur la chaussée du bout, que de passer sur le

ventre aux bourgeois de Paris qui payent la capitation, les vingtièmes, et sont tout prêts à payer la subvention territoriale ; que ce n’était pas le premier malheur qui était arrivé, non plus que dans d’autres contre-allées, particulièrement au coin de celle de la rue Favart, près la Comédie Italienne, ou dans une autre au-dessus de l’Opéra, boulevart Saint-Martin, où il logeait aussi des filles de joie ; que cependant la contre-allée du boulevard n’était que pour les gens de pied, et que les carrosses, cabriolets et chevaux n’y devaient jamais entrer ; que pour être fille de joie on n’avait pas le droit d’écraser tout le monde ; que c’étaient apparemment quelques-uns de messieurs les commissaires ou inspecteurs de police qui donnaient ces permissions, puisqu’on le souffrait sans rien dire, mais qu’elles étaient contraires au privilège des bourgeois de Paris ; que les gens de pied seraient pourtant les plus forts s’ils le voulaient, mais qu’on se compromettrait en allant se battre avec sa canne contre des chevaux et autres animaux ; que si le roi savait tout cela il y mettrait bon ordre.

Le suppliant, qui par bonheur en est quitte pour des contusions et sa culotte gâtée et déchirée, dont il compte être guéri dans six semaines, a trop de sentiments pour répéter des dommages et intérêts contre la demoiselle Rosalie ; mais comme il a peur de n’en être pas quitte à si bon marché une autre fois, il a été conseillé, Monseigneur, de recourir à ce qu’il vous plaise rendre compte au roi de son exposé ; ce faisant, défendre, aux carrosses, cabriolets et chevaux, de quelque qualité et condition qu’ils soient, de fouler aux pieds les bourgeois de la bonne ville de Paris ; ordonner auxdits carrosses, cabriolets et chevaux de se tenir sur la chaussée du boulevart, et non dans les contre-allées, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent occuper lesdites contre-allées et y rouler pêle-mêle avec les gens de pied, au grand préjudice de ceux-ci ; ordonner pareillement que les rues soient mieux balayées ; et ferez justice.

⁂ M. le comte de Mirabeau ayant cru que les quatre vers qui lui avaient été adressés par M. de Rivarol, à l’occasion de sa dernière homélie contre l’agiotage, étaient de M. de Beaumarchais, il lui a répondu par le quatrain suivant :

Pour ton bourreau tu m’as choisi ;
Un roué s’y connaît sans doute.
Mais ne crois pas que je redoute
Un criminel que j’ai flétri.

⁂ Un thaumaturge de Venise, qui s’était vanté d’avoir fait souvent le premier des miracles, celui de ressusciter des morts, hasarda d’exercer ce pouvoir merveilleux sur un mort dont il vit passer le convoi tandis qu’il haranguait la populace ; il le somma plusieurs fois, dans les termes les plus pressants, de se lever et de s’en retourner chez lui. Le mort faisant toujours la sourde oreille, il finit par dire à son auditoire avec l’impatience la plus imposante : Non o veduto un morto cosi ostinato. (Je n’ai jamais vu un mort aussi obstiné).

⁂ Les habitants de Pau avaient fait demander à Louis XIV la permission d’ériger dans leur ville une statue à Henri IV ; on leur répondit que les circonstances n’étaient guère propres à favoriser ce projet, que le roi leur permettrait plutôt de lui en ériger une à lui-même. Ils obéirent, mais au bas de la statue de Louis XIV, ils mirent pour inscription deux vers béarnais, dont l’équivoque spirituelle ne peut être rendue en français, et qu’il faut traduire grossièrement ainsi :

Au petit fils
De notre Grand Henri.

⁂ Dernièrement, au foyer de la Comédie Française, Florence disait : M. le prince d'H.... a la petite vérole. — Comment donc ! lui répondit quelqu'un, je ne savais pas que mademoiselle..... peignît en miniature.

⁂ Les vertus, disait l'autre jour madame de Coaslin, les vertus ne sont que d'institution humaine, les passions sont d'institution divine.

⁂ Un homme fort accoutumé à mentir racontait une nouvelle. Je parie contre, dit M. Martin. — Vous auriez tort, lui dit à l'oreille son voisin, rien n'est plus vrai. — Eh bien, si c'est vrai, pourquoi le dit-il ?

⁂ Un gentilhomme des Etats du Dauphiné disait, pour soutenir la primatie de sa noblesse : Songez à tout le sang que la noblesse a versé dans les batailles. Un homme du tiers-état lui répondit : Et le sang du peuple versé en même temps était-il de l'eau ?

⁂ On faisait fort mauvaise chère chez madame d'Aligre, et l'on y médisait beaucoup. En vérité, disait M. de Lauragais, si avec son pain l'on ne mangeait pas ici le prochain, il y faudrait mourir de faim.

⁂ M. le Garde des Sceaux demandait un jour au comte de Mirabeau quel homme était son frère le vicomte. — S'il faut répondre franchement, lui dit M. de Mirabeau, dans toute autre famille il passerait pour un homme d'esprit et pour

un mauvais sujet, mais dans la nôtre, c’est un homme ordinaire.

⁂ Lorsqu’un honorable membre parle trop mal ou trop longtemps, le président est dans l’usage de sonner pour rappeler à l’ordre. L’autre jour, M. de Montboisier, qui présidait l’assemblée, ayant parlé lui-même avec beaucoup d’abondance, s’avisa, par une distraction sans doute machinale, de remuer assez fortement cette malheureuse sonnette. On osa présumer que M. le président s’ennuyait apparemment lui-même ; cette idée fit sur toute l’assemblée une impression telle, qu’il ne fut jamais possible à l’orateur de retrouver le fil de son discours.

ANECDOTE SUR LE MASQUE DE FER.

M. de La Borde, ancien valet de chambre du Roi, a trouvé dans les papiers de M. le maréchal de Richelieu une lettre originale de la duchesse de Modène, fille du Régent, au Maréchal qui était alors son amant. Cette lettre commence par ces mots qui sont en chiffres :

« Voici enfin la fameuse histoire. J’ai arraché le secret. Il m’a horriblement coûté.... »

Vient à la suite l’histoire du Masque de fer, d’après la déclaration faite par son gouverneur au lit de la mort, telle qu’elle suit :

« Pendant la grossesse de la Reine, deux pâtres se présentèrent et demandèrent à parler au Roi, et lui dirent qu’ils avaient une révélation par laquelle ils avaient appris que la Reine était grosse de deux Dauphins, dont la naissance occasionnerait une guerre civile qui bouleverserait tout le royaume. Le Roi écrivit sur-le-champ au cardinal de Richelieu, qui lui répondit de ne point s’alarmer et de lui envoyer les deux hommes, qu’il

s’assurerait de leurs personnes et les enverrait à Saint-Lazare.

La Reine accoucha à l’issue du dîner du Roi d’un fils (Louis XIV) en présence de toutes les personnes qui, par état, sont présentes aux couches de la Reine, et l’on dressa le procès-verbal d’usage.

Quatre heures après, madame Perronet, sage-femme de la Reine, vint dire au Roi, qui goûtait, que la Reine sentait de nouvelles douleurs pour accoucher. Il envoya chercher le Chancelier et se rendit avec lui chez la Reine, qui accoucha d’un second fils plus beau et plus gaillard que le premier. La naissance fut constatée par un procès-verbal qui fut signé par le Roi, le Chancelier, madame Perronet, le médecin et un seigneur de la Cour, qui devint par la suite le gouverneur du Masque de fer, et fut enfermé en même temps que lui, comme on le verra incessamment.

Le Roi dressa lui-même, à trois fois différentes avec le Chancelier, la formule du serment qu’il fit prêter à tous ceux qui avaient été présents à ce second accouchement, de ne révéler ce secret important que dans le cas où le Dauphin viendrait à mourir, et il leur fit jurer de n’en jamais parler même entre eux. On remit l’enfant à madame Perronet, qui eut ordre de dire que c’était un enfant qui lui avait été confié par une dame de la Cour.

Lorsque l’enfant parvint à l’âge de passer aux hommes, on le confia à ce même homme qui avait été présent à sa naissance, et il se rendit avec son élève à Dijon, et de là entretenait une correspondance suivie avec la Reine mère, le cardinal Mazarin et le Roi. Il ne cessa pas d’être courtisan dans sa retraite ; il eut pour le jeune Prince le respect qu’un homme de Cour conserve pour celui qui peut devenir son maître. Ces égards, que le Prince ne pouvait expliquer dans un homme qu’il regardait comme son père, donnaient lieu à de fréquentes questions sur sa naissance, sur son état. Les réponses n’étaient point satisfaisantes. Un jour le jeune Prince demanda à son gouverneur le portrait

du Roi (Louis XIV) ; le gouverneur déconcerté répondit par des lieux communs ; il usa des mêmes ressources toutes les fois que son élève cherchait à découvrir un mystère auquel il paraissait mettre chaque jour plus d'importance. Le jeune homme n'était point étranger à l'amour ; ses premiers vœux s'étaient adressés à une femme de chambre de la maison ; il la conjura de lui procurer un portrait du Roi ; elle s'y refusa d'abord en alléguant l'ordre qu'avaient reçu tous les gens de la maison de ne lui rien donner hors de la présence de leur maître. Il insista, et elle promit de lui en procurer un. A la vue du portrait il fut frappé de sa ressemblance avec le Roi, et se rendit auprès de son gouverneur, lui réitéra ses questions ordinaires, mais d'une manière plus pressante et plus assurée ; il lui demanda de nouveau le portrait du Roi. Le gouverneur voulut encore éluder : « vous me trompez, lui dit-il, voilà le portrait du Roi et une lettre qui vous est adressée me dévoile un mystère que vous voudriez en vain me cacher plus longtemps. Je suis frère du Roi, et je veux partir à l'instant, aller me faire reconnaître à la Cour, et jouir de mon état. (Le gouverneur dit dans sa déclaration de mort qu'il n'a jamais pu s'assurer par quel moyen le jeune Prince s'était procuré la lettre qu'il lui montra ; il dit seulement qu'il ignore s'il avait ouvert une cassette dans laquelle il mettait toutes les lettres du Roi, de la Reine et du cardinal Mazarin, ou s'il avait intercepté la lettre qu'il lui montra). Il renferma le Prince et envoya sur-le-champ un courrier à Saint-Jean-de-Luz, où était la Cour pour traiter de la paix des Pyrénées et le mariage du Roi. La réponse fut un ordre du Roi pour enlever le Prince et le gouverneur, qui furent conduits aux îles Sainte-Marguerite et ensuite transférés à la Bastille, où le gouverneur des îles Sainte-Marguerite les suivit. »

M. de La Borde, qui a été longtemps dans la familiarité de Louis XV, a rapproché ce récit des conversations qu'il avait eues avec le Roi sur ce Masque de fer, et elles s'y rapportent assez.

Sur la curiosité qu’il a souvent montrée à Louis XV au sujet de cette histoire vraiment extraordinaire, le Roi lui répondait toujours : Je le plains, mais sa détention n’a fait de tort qu’à lui et a prévenu de grands malheurs ; tu ne peux pas la savoir. Et à ce sujet, il lui rappelait qu’il avait témoigné dans son enfance la plus grande curiosité d’apprendre l’histoire du Masque de fer, et qu’on lui avait toujours répondu qu’il ne pouvait la savoir qu’à sa majorité ; que le jour de sa majorité il l’avait demandée, que les courtisans qui assiégeaient la porte de sa chambre se pressèrent autour de lui en l’interrogeant, et qu’il leur avait répondu : Vous ne pouvez pas la savoir.

M. de La Borde a compulsé les registres de Saint-Lazare, mais ils ne remontent point à l’époque de la naissance de Louis XIV.

ANECDOTE OUBLIÉE DANS LES CONFESSIONS DE J. J. ROUSSEAU ET RECUEILLIE PAR M. CÉRUTTI, DANS UNE CONVERSATION AVEC M. LE BARON D’HOLBACH.

Un n’imaginerait jamais la scène qui décida notre rupture. (C’est M. le baron d’Holbach qui parle.) Il dînait chez moi avec plusieurs gens de lettres, Diderot, Saint-Lambert, Marmontel, l’abbé Raynard et un curé qui, après le dîner, lut une tragédie de sa façon. Elle était précédée d’un discours sur les compositions théâtrales dont voici la substance. Il distinguait la comédie et la tragédie de cette manière : dans la comédie, disait-il, il s’agit d’un mariage, et dans la tragédie d’un meurtre. Toute l’intrigue dans l’une et dans l’autre roule sur cette péripétie : Épousera-t-on, n’épousera-t-on pas ? Tuera-t-on, ne tuera-t-on pas ? On épousera, on tuera, voilà le premier acte. On n’épousera

pas, on ne tuera pas, voilà le second acte. Un nouveau moyen d'épouser et de tuer se présente, et voilà le troisième acte. Une difficulté nouvelle survient à ce qu'on épouse et qu'on tue, et voilà le quatrième acte. Enfin, de guerre lasse, on épouse et l'on tue, c'est le dernier acte... Nous trouvâmes cette poétique si originale qu'il nous fut impossible de répondre sérieusement aux demandes de l'auteur, j'avouerai même que moitié riant, moitié gravement, je persiflai le pauvre curé. Jean-Jacques n'avait pas dit le mot, n'avait pas souri un instant, n'avait pas remué de son fauteuil ; tout à coup il se lève comme un furieux, et s'élançant vers le curé, il prend son manuscrit, le jette à terre, et dit à l'auteur effrayé : Votre pièce ne vaut rien, votre discours est une extravagance, tous ces messieurs se moquent de vous ; sortez d'ici, et retournez vicarier dans votre village... Le curé se lève alors non moins furieux, vomit toutes les injures possibles contre son trop sincère avertisseur, et des injures il aurait passé aux coups et au meurtre tragique, si nous ne les avions séparés. Rousseau sortit dans une rage que je crus momentanée, mais qui n'a pas fini, et qui même n'a fait que croître depuis. Diderot, Grimm et moi nous avons tenté vainement de le ramener, il fuyait devant nous. Ensuite sont arrivées toutes ses infortunes auxquelles nous n'avions de part que celle de l'affliction. Il regardait notre affliction comme un jeu, et ses infortunes comme notre ouvrage. Il s'imagina que nous armions le Parlement, Versailles, Genève, la Suisse, l'Angleterre, l'Europe entière contre lui. Il fallut renoncer non à l'admirer ni à le plaindre, mais à l'aimer ou à le lui dire.

⁂ On dit que vingt-quatre millions d'hommes doivent l'emporter sur deux cent mille. Cela est vrai, si la Constitution d'un royaume est un problème d'arithmétique. Cette manière de parler n'est pas impropre lorsqu'elle a le secours de la lanterne pour l'appuyer ; mais elle est

ridicule pour des hommes qui peuvent raisonner de sang-froid. La volonté du grand nombre et les intérêts du grand nombre sont rarement la même chose...

FIN.

EUGÈNE DIDIER, ÉDITEUR, RUE GUÉNÉGAUD, 25.

COLLECTION DIAMANT

A 1 FR. LE VOLUME.

Balzac (H. de).....	**Les Fantaisies de Claudine.**
	Théorie de la Démarche (ouvrage inédit).
Desplaces (Auguste).	**Impressions et Symboles rustiques.**
Gautier (Théophile).	**Emaux et Camées**, 2e édition.
	Celle-ci et celle-là.
Gérard de Nerval..	**Petits Chateaux de Bohême.**
Gozlan (Léon).....	**Les Maîtresses à Paris,** 2e édition.
	Comment on se débarrasse d'une maîtresse, avec une préface sur la Légèreté française.
Houssaye (Arsène)...	**La Vertu de Rosine** (nouvelle édition).
Karr (Alphonse).....	**Midi à quatorze heures.**
	Proverbes.
Lecomte (Jules).....	**Un Voyage de désagréments à Londres.**
Martin (N.).....	**L'Ecrin d'Ariel.**
Méry.....	**La Chasse au Chastre**, avec une préface sur Alexandre Dumas.
Prémaray (Jules de).	**Le chemin des Ecoliers.**
Stendhal (H. Beyle).	**L'Abbesse de Castro.**

1 Pages 204 à 212.

2 Page 263 el suivantes.

3 C’est ce profond antiquaire qui prétendait prouver l’ignorance et l’ineptie des artistes en citant le mot sublime de Bouchardon sur Homère : Lorsque j’ai lu ce poëte, j’ai cru avoir vingt pieds de haut.

4 Titre d’un petit écrit du baron de Grimm sur l’arrivée des bouffons. (Note de l’éditeur.)

5 C’est le nom que M. de Voltaire a donné à madame la marquise de Villette.

6 Madame de Canillac, ci-devant dame d’honneur de madame la duchesse de Bourbon, puis attachée à Madame Élisabeth.

7 Une violente hémorragie, occasionnée vraisemblablement par toutes les fatigues qu’il a essuyées depuis son arrivée à Paris, et surtout par les efforts qu’il a faits dans une répétition que les comédiens firent chez lui de sa tragédie d’Irène, répétition qui lui a donné beaucoup d’impatience et beaucoup d’humeur.

8 Les moindres détails de cette journée pouvant avoir quelque intérêt, nous ne voulons point manquer de rappeler ici le costume dans lequel M. de Voltaire a paru. Il avait sa grande perruque à nœuds grisâtres, qu’il peigne tous les jours lui-même, et qui est toute semblable à celle qu’il portait il y a quarante ans ; de longues manchettes de dentelles, et la superbe fourrure de martre zibeline, qui lui fut envoyée il y a quelques années par ’impératrice de Russie, couverte d’un beau velours cramoisi, mais sans aucune dorure. Il est impossible de penser à cette fameuse perruque sans se souvenir qu’il n’y avait autrefois que le pauvre Bachaumont qui en eût une pareille, et qui en était

extrêmement fier. On l’appelait la tête à perruque de M. de Voltaire.

9 Elle l’a toujours été fort mal.

10 Celte petite fête n’avait point été préparée d’avance ; et puisqu’il faut tout dire, c’est mademoiselle la Chassagne, qui débuta il y a quelques années dans le rôle de Zaïre, qui eut l’honneur alors de faire débuter feu M. le prince de Lamballe, et qui se contente aujourd’hui de doubler madame Drouin dans les rôles de caractère ; c’est mademoiselle la Chassagne enfin qui a donné l’idée de couronner le buste, et c’est mademoiselle Fannier qui a fait faire les vers à M. de Saint-Marc. Ne faut-il pas rendre à chacun ce qui lui est dû ?

11 M. de Voltaire est mort le 30 du mois dernier, entre dix et onze heures du soir, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois. Il paraît que la principale cause de sa mort est la strangurie dont il souffrait depuis plusieurs années, et dont les faligues du séjour de Paris avaient sans doute hâté le progrès. A l’ouverture de son corps, on a trouvé les parties nobles assez bien conservées, mais la vessie toute tapissée intérieurement de pus, ce qui peut faire juger des douleurs excessives qu’il a dû éprouver avant que le mal fût arrivé à ce dernier période. Des ménagements extrêmes auraient pu en retarder peut-être le terme ; mais il en était incapable. Ayant appris qu’à une séance de l’Académie à laquelle il ne put assister le projet qu’il avait fait adopter à ces messieurs pour une nouvelle édition de leur Dictionnaire, avait essuyé des contradictions sans nombre, il craignit de le voir abandonné, et voulut composer un discours pour les faire revenir à son premier plan. Pour remonter ses nerfs affaiblis, il prit une quantité prodigieuse de café ; cet excès dans son état et un travail suivi de dix ou douze heures renouvelèrent toutes ses souffrances, et le jetèrent dans un accablement affreux. M. le maréchal de

Richelieu l’étant venu voir dans la soirée, lui dit que son médecin lui avait ordonné dans des circonstances assez semblables quelques prises de laudanum qui l’avaient toujours soulagé très-promptement. M. de Voltaire en fit venir sur-le-champ ; et dans la nuit, au lieu de trois ou quatre gouttes, il en prit presque une fiole entière. Il tomba depuis ce moment dans une espèce de léthargie qui ne fut interrompue que par l’excès de la douleur, et ne reprit que par intervalle l’usage de ses sens.

12 Ce n’est ni aux préventions de la cour, ni à celles des ministres, ni peut-être même au zèle intolérant des chefs du clergé, qu’il faut attribuer les difficultés que l’on a faites pour inhumer M. de Voltaire en terre sainte ; c’est dans la conduite ridicule et pusillanime de sa famille, c’est dans les intrigues de quelques dévotes et de leurs directeurs qu’il faut chercher l’origine d’une persécution si lâche et si honteuse. En ne supposant pas même qu’on pût refuser à M. de Voltaire ce qu’on ne refuse à aucun citoyen, en suivant simplement la marche indiquée par les lois et par l’usage, il n’y a pas une voix qui eût osé s’élever publiquement pour être l’organe du fanatisme le plus odieux ou de la haine la plus barbare. Mais je ne sais quelles alarmes, quelles inquiétudes semées secrètement sous le nom spécieux du zèle et de la piété, une fois répandues, on a craint l’éclat du scandale. Les dévots ont fait montre alors de leur crédit, de leur puissance ; et l’on a cru devoir prendre toutes les mesures imaginables pour éviter une discussion dont il n’est jamais aisé de mesurer au juste les conséquences. Quoique les chroniques secrètes de la cour assurent que M. de Voltaire avait les droits les plus intimes sur les égards et sur l’amitié de M. le duc de Nivernais, on prétend que c’est madame de Gisors et madame de Nivernais qui ont excité plus que personne et l’archevêque et les curés de Paris à refuser un asile aux cendres de ce grand homme. Nous aimons encore mieux

accuser de cette injustice le zèle aveugle d’une femme, qui peut-être d’ailleurs n’en est pas moins respectable, que l’esprit d’un corps entier dont les lumières nous permettaient d’attendre plus de tolérance et plus de charité.

13 On sait que M. de Voltaire a regretté infiniment la vie ; eh ! qui pouvait la regretter plus que lui ? mais sans craindre la mort et ses suites. Il a maudit souvent l’impuissance des secours de la médecine ; mais ce sont les douleurs dont il était tourmenté, le désir qu’il aurait eu de jouir encore plus longtemps de sa gloire et de ses travaux, non les remords d’une âme effrayée par l’incertitude de l’avenir, qui lui arrachèrent ses plaintes et ses murmures... Il a vu quelques heures avant de mourir M. le curé de Saint-Sulpire et M. l’abbé Gautier. Il a paru d’abord avoir quelque peine à les reconnaître. M. de Villette les lui ayant annoncés une seconde fois, il répondit sans aucune impatience : Assurez ces messieurs de mes respects. A la prière de M. de Villette, M. de Saint-Sulpice s’étant approché du chevet de son lit, le mourant étendit son bras autour de sa tête comme pour l’embrasser. Dans cette attitude, M. de Saint-Sulpice lui adressa quelques exhortations, et finit par le conjurer de rendre encore témoignage à la vérité dans ses derniers instants, et de prouver au moins par quelque signe qu’il reconnaissait la divinité de Jésus-Christ... A ce mot les yeux du mourant parurent se ranimer un peu ; il repoussa doucement M. le curé, et dit d’une voix encore intelligible : Hélas ! laissez-moi mourir tranquille ! M. de Saint Sulpice se tourna du côté de M. l’abbé Gautier, et lui dit avec beaucoup de modération et de présence d’esprit : Vous voyez que la tête n’y est plus. Ces messieurs s’étant retirés, il serra la main du domestique qui l’avait servi avec le plus de zèle pendant sa maladie, nomma encore quelquefois madame Denis, et rendit peu de moments après les derniers soupirs.

14 Il est certain qu’on a ignoré quelque temps dans le public et l’heure et le jour de la mort de M. de Voltaire. Tout Paris était encore à sa porte pour demander de ses nouvelles, lorsque son corps avait déjà été enlevé pour être transporté à l’abbaye de Sellières. Les ordres donnés pour sa sépulture ont été enveloppés de tout le mystère que pourrait exiger l’affaire d’État la plus importante, el l’on doit avouer que ces précautions n’étaient peut-être pas absolument inutiles ; on croit qu’il aurait été fort aisé d’échauffer pour un parti quelconque la foule qui assiégeait encore la demeure de cet homme célèbre le lendemain de sa mort.

15 Il a été défendu aux comédiens de jouer les pièces de Voltaire jusqu’à nouvel ordre, aux journalistes de parler de sa mort ni en bien ni en mal, aux régents de collège de faire apprendre de ses vers à leurs écoliers !

16 M. le marquis de Villevieille, l’ami de M. de Voltaire depuis plusieurs années, et qui ne l’a presque point quitté pendant tout son séjour à Paris, nous a promis de nous communiquer un journal détaillé de toutes les circonstances de sa maladie et de sa mort. Nous attendons l’accomplissement de cette promesse pour donner aux mémoires que nous avons recueillis sur cet objet toute l’exactitude et toute la précision que mérite le récit d’un événement si intéressant.

17 Cette lettre et la suivante sont imprimées dans les Mémoires de Bachaumont et peut-être ailleurs encore. Nous les réimprimons ici pour justifier de nouveau leur authenticité. (Note de l’Éditeur.)

18 Ils ont payé depuis. (Note de l’Éditeur.)

19 Elle n’y a point été insérée ;

20 M. et madame de Girardin sont deux époux unis par l’amitié la plus parfaite. Qui les voit ne peut s’empêcher de

concevoir pour eux l’estime la plus respectueuse et la plus profonde. Il n’existe peut être pas ailleurs des jardins plus intéressants et plus ingénieux que ceux qu’ils ont fait arranger à Ermenonville, distant de Paris de dix lieues. Ces jardins ont été faits sur les dessins de M. Morel, auteur du livre intitulé Théorie des jardins. La maison qu’occupait Jean-Jacques dans ce beau lieu s’appelait l’Hermitage de Rousseau avant qu’elle fût habitée par lui. Le bosquet qui l’entoure est rempli d’inscriptions tirées de la Nouvelle Héloïse, et la petite île des Peupliers où reposent aujourd’hui les cendres de Rousseau, renfermait déjà un monument très-intéressant consacré à la mémoire de Julie.

21 Des Dehors trompeurs, de Bussy.

22 De l’Ecossaise, de M. de Voltaire.

23 Le Dix-huitième Siècle, et mon Apologie. Il est aussi l’auteur de quelques Odes sur le Jubilé, sur le jugement dernier.

24 Et quelques années après, ce même peuple le proscrivait, et puis, fiez-vous à la faveur du peuple.

25 M. Christophe de Beaumont, taillé très-heureusement à 80 ans passés

26 Elle avait été en relation avec les hommes les plus célébrer de son siècle, Voltaire, Buffon, Rousseau, d’Alembert, Diderot, Richardson, l’abbé Galiani, etc.

27 Ce joli conte est extrait des Œuvres de M. de Boufflers.

28 Cette requête, qu’on pourrait bien prendre pour une plaisanterie, n’en est pas une ; elle a du moins eu des suites assez sérieuses pour la demoiselle Rosalie, actrice de la Comédie Italienne, qui, sur la plainte de M. Topineau, a été priée d’aller passer sept ou huit jours à l’hôtel de la Force. N’y pouvant faire des heureux à la manière qui lui convient le mieux, elle a tâché d’en faire d’une façon plus méritoire,

en délivrant quelques prisonniers pour dettes, et en faisant faire très-bonne chère à beaucoup d’autres.

Gazette littéraire de Grimm. Histoire, littérature, philosophie, 1753-1790. Études sur Grimm par Sainte-Beuve et Paulin Limayrac

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64813385

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr